



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL DE L'ONUDI POUR 1987

Conseil du développement industriel
Quatrième session, 1988

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Distr.
GÉNÉRALE
IDB.4/10
14 juillet 1988
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS
Distr. : 19 août 1988

ISSN 0258-8145

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Abréviations.....	v
Préface.....	vii
CHAPITRE PREMIER QUESTIONS DE POLITIQUE.....	1
CHAPITRE II. STRATEGIES ET OPERATIONS INDUSTRIELLES.....	5
A. POLITIQUES ET PERSPECTIVES INDUSTRIELLES.....	5
B. COOPERATION TECHNIQUE.....	9
I. Elaboration des programmes et des projets.....	9
II. Mise en oeuvre des projets en 1987.....	15
III. Mise en oeuvre des projets par secteur d'activité.....	34
Agro-industries.....	34
Industries chimiques.....	36
Industries métallurgiques.....	41
Industries mécaniques.....	42
Planification industrielle.....	45
Infrastructure institutionnelle.....	47
Gestion et modernisation industrielles.....	50
Etudes de faisabilité.....	54
CHAPITRE III. PROMOTION INDUSTRIELLE.....	57
Système de consultations.....	57
Mise au point et transfert des techniques.....	59
Programme d'investissements industriels.....	64
CHAPITRE IV. THEMES SPECIAUX.....	68
Décennie du développement industriel de l'Afrique.....	68
Assistance aux pays les moins avancés.....	70
Coopération industrielle entre pays en développement.....	71
Intégration des femmes dans le développement industriel...	72
Coopération avec les organisations non gouvernementales et les entreprises industrielles.....	73
CHAPITRE V. EXAMENS ET EVALUATIONS.....	76

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
CHAPITRE VI. COORDINATION, ACTIVITES HORS SIEGE ET DE LIAISON ET INFORMATION.....	78
Coordination des programmes interinstitutions.....	78
Relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales.....	79
Programmes des conseillers hors siège et des administrateurs auxiliaires.....	80
Relations publiques et information.....	81
Services de liaison à New York.....	82
Bureau de liaison à Genève.....	83
 CHAPITRE VII. ADMINISTRATION GENERALE.....	 85
Effectifs.....	85
Recrutement d'agents engagés au titre de projets.....	88
Services généraux.....	89
Services de conférence.....	90
 CHAPITRE VIII. SOURCES DE FINANCEMENT.....	 94
A. Financement des activités de coopération technique.....	94
Chiffres indicatifs de planification du PNUD et accords de participation aux coûts.....	94
Programme des services industriels spéciaux.....	94
Coopération technique - allocations au budget ordinaire...	95
Budget opérationnel.....	96
Fonds de développement industriel	96
Fonds d'affectation spéciale et arrangements d'autofinancement.....	96
Dépenses d'appui.....	98
 B. Budget ordinaire.....	 99
 ANNEXE STATISTIQUE.....	 102
 APPENDICES.....	 116

ABREVIATIONS

ACT	Analyse de la complexité technologique
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AMZIE	Association mondiale des zones industrielles d'exportation
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAC	Comité administratif de coordination
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuelle
CAO/FAO	Conception assistée par ordinateur; fabrication assistée par ordinateur
CCI	Centre (CNUCED/GATT) du commerce international
CCQA	Comité consultatif pour les questions administratives
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEE	Communauté économique européenne
CEEAC	Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIGGB	Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie
CIP	Chiffre indicatif de planification
CIV	Centre international de Vienne
CN	Commande numérique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMFAR	Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité
CORIS	Système d'information automatisé pour les services d'enregistrement
CPC	Comité du programme et de la coordination
CRAT	Centre régional africain de la technique
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDI	Fonds de développement industriel
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMULAD	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDDA	Décennie du développement industriel de l'Afrique
INPRIS	Système d'information pour la promotion des investissements
INTIE	Banque d'informations industrielles et technologiques
JUNAC	Conseil de l'Accord de Carthagène
LES	Licensing Executive Society
MEPS	Méthodologie pour l'évaluation et la programmation des systèmes de production/consommation
OADI	Organisation arabe de développement industriel
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation de la Conférence islamique
OIT	Organisation internationale du Travail
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OLDEPESCA	Organisation latino-américaine de développement des pêches
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Office des Nations Unies à Vienne
OUA	Organisation de l'unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PROSPIN	Système d'information pour le tri et l'évaluation préalable des profils de projets
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SAM	Service des achats et des marchés
SELA	Système économique latino-américain
SFI	Société financière internationale
SIDFA	Conseiller industriel principal hors siège
SIS	Services industriels spéciaux
SPI	Service de promotion des investissements
TIES	Système d'échange de renseignements techniques
UOAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZEP	Zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
ZISCOSTEEL	Zimbabwe Iron and Steel Company

PREFACE

La crise financière qui a frappé l'Organisation en 1986 s'est poursuivie tout au long de 1987. Le problème fondamental était celui des arriérés de contributions qui, à la fin de l'année, représentaient un manque à percevoir de 26,1 millions de dollars. L'essentiel de ce déficit, quelque 19,2 millions de dollars, était imputable à l'un des principaux contributeurs. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que, à la fin de 1987, pas moins de 50 autres Etats Membres, soit environ 33,5 % du total, ont également omis de verser la moindre contribution au budget de l'Organisation pour l'exercice biennal 1986-1987, tandis qu'un autre groupe de 34 Etats Membres n'ont acquitté qu'en partie leurs contributions.

Cette baisse des contributions a obligé l'Organisation à réduire et, dans certains cas, à éliminer des activités inscrites au programme. La tâche de maintenir ses opérations courantes à un niveau raisonnable d'efficacité s'en est trouvée grandement compliquée. Surtout, ce déficit a provoqué une contraction substantielle du personnel, creusant des vides qui ne pouvaient être comblés faute de fonds.

Malgré ces difficultés exceptionnelles, l'ONUDI a réussi, en 1987, à fournir une assistance technique se montant à 97,8 millions de dollars, tout en faisant approuver un nombre suffisant de projets pour 1988. Ces résultats rendent possible un accroissement global des fournitures d'assistance technique en 1988 et au-delà.

Les succès remportés en 1987 ont été facilités par deux facteurs décisifs. Premièrement, le dévouement incessant du personnel de l'ONUDI à l'Organisation et sa volonté de maintenir l'efficacité maximum face à la pénurie grave de ressources financières et humaines. Deuxièmement, la confiance des Etats Membres dans l'aptitude de l'Organisation à gérer ses ressources et à les utiliser à bon escient. Cette confiance est attestée par l'accroissement des annonces de contributions au Fonds de développement industriel, qui ont augmenté régulièrement, passant de 14,5 millions de dollars en 1985 à 17,7 millions de dollars en 1986, pour atteindre en 1987 le chiffre record de 23,3 millions de dollars. Les montants annoncés et les déclarations d'intention faites pour 1988 à la deuxième session de la Conférence générale ont atteint au total 24,7 millions de dollars. Cette tendance très nette, de même que la priorité accordée par les donateurs aux programmes et aux projets en Afrique, augurent bien de l'avenir. La diversification toujours plus marquée des donateurs enregistrée en 1986 a favorisé cette évolution positive.

Cette vision plus large de l'action de l'Organisation et un esprit de coopération et d'entreprise qui refuse de capituler devant les difficultés financières et autres se sont affirmés à la deuxième session de la Conférence générale tenue en novembre. Réagissant à cet état d'esprit, l'ONUDI veillera tout d'abord à satisfaire les besoins immédiats et pressants des pays en développement; ensuite, elle s'efforcera de réunir les éléments de nature à favoriser la croissance durable et le développement à long terme du tiers monde; enfin, elle s'attachera à suivre un nouveau cours d'action qui combine la prise en compte des réalités mondiales et le souci foncier d'impartialité.

Le présent rapport annuel expose les mesures prises par l'ONUDI pour atteindre ces objectifs en 1987. Comme l'année précédente, on a essayé d'établir un rapport concis et d'user au mieux des tableaux et diagrammes récapitulatifs, tout en dressant un bilan aussi complet que possible des résultats obtenus au cours de l'année, une section nouvelle étant consacrée aux activités relatives aux programmes par région.

CHAPITRE PREMIER. QUESTIONS DE POLITIQUE

1. Comme on s'y attendait, 1987 a été sur le plan financier une année difficile pour l'ONUDI. Le fléchissement brusque du dollar a considérablement alourdi les coûts de l'Organisation et a compromis le programme de modernisation et d'innovation qui avait été adopté l'année précédente. Bien que tout ait été fait pour préserver la capacité de l'Organisation à offrir une coopération technique efficace, les mesures que l'ONUDI a dû prendre pour équilibrer son budget opérationnel (voir la décision IDB.3/Dec.20) se sont soldées par une perte nette de 108 postes en 1987. S'il a fallu de ce fait opérer des coupes dans le programme et réaliser des économies connexes de l'ordre de 15 millions de dollars, cette situation a également permis des gains de productivité et nécessité une gestion avisée de ressources limitées.

2. Tandis que le volume de l'assistance technique fournie - qui dépend souvent de facteurs échappant au contrôle de l'Organisation - n'a atteint que 97,7 millions de dollars en 1987, contre 99,6 millions de dollars en 1986, le taux d'exécution des projets approuvés pour 1987 a pu être maintenu à 77,2 % sur deux années, ce qui représente une augmentation de 7,7 % par rapport à la période biennale précédente. De même, les montants approuvés au titre des projets sont passés de 93,3 millions de dollars en 1986 à 117,8 millions de dollars en 1987, ce qui permet d'espérer que l'assistance technique fournie en 1988 dépassera 100 millions de dollars. Ces deux derniers indicateurs, dont il ressort que l'efficacité s'est accrue malgré l'amoindrissement des ressources, témoignent de la valeur de certaines mesures prises pour rendre l'Organisation plus souple sur le plan opérationnel et accroître son aptitude à évoluer.

3. Les efforts faits pour améliorer la qualité des projets de coopération technique grâce à la mise en place d'un système complet d'examen et d'évaluation ont donné des résultats encourageants. A la suite de la publication, en janvier 1987, de directives internes pour la mise au point de projets et la définition de nouveaux principes directeurs "favorables à l'utilisateur" concernant la conception des projets et l'élaboration des descriptifs correspondants, sanctionnée par une série d'ateliers internes, on s'est accordé pour estimer qu'une évaluation indépendante pouvait faire beaucoup pour accélérer l'approbation et favoriser la mise en oeuvre efficace des projets. La publication de

ces directives a été suivie par celle d'un bulletin exposant la politique et les procédures applicables à la gestion des fonds administrés par l'ONUDI ainsi qu'à l'examen, l'approbation et la révision des projets financés à l'aide de ces fonds. Tenant dûment compte des modifications apportées au mandat du Comité d'examen des projets, les directives ont permis de préciser les procédures à suivre et, partant, de simplifier le processus d'approbation.

4. Des mesures ont également été prises pour mettre en oeuvre une nouvelle méthode d'élaboration des projets. Fondée sur une technique de programmation sous-sectorielle dérivée de l'analyse fonctionnelle, cette approche vise à cerner les obstacles à la réalisation des objectifs de développement dans chaque sous-secteur industriel et à mettre au point des stratégies organisationnelles propres à surmonter ces obstacles. Par sa nature même, elle nécessite une coopération étroite entre le personnel des services d'étude et de recherche, les administrateurs régionaux, les fonctionnaires chargés de l'évaluation et leurs homologues techniques. Ce genre d'analyse sous-sectorielle a pour objet de définir un cadre efficace pour l'identification des projets aussi bien au niveau national qu'aux échelons mondial et régional. Par ailleurs, les premiers résultats du programme intégré pour les cuirs et peaux ainsi que le cuir et les articles en cuir, qui a été mis au point au cours de l'année à l'intention de deux sous-régions africaines, témoignent de la validité de cette approche qui fait intervenir différents services de l'Organisation.

5. Sans aucun doute, les tentatives faites pour envoyer en mission sur le terrain des fonctionnaires du Siège afin qu'ils puissent enrichir leur expérience n'auraient pas manqué d'aider l'Organisation à mieux centrer ses activités sur les différents pays. Toutefois, les difficultés financières actuelles, s'ajoutant à la nécessité de tirer le meilleur parti du personnel en service au siège, ont limité la portée de ces tentatives. En 1987, 30 fonctionnaires ont été détachés pour des périodes de courte durée auprès de projets opérationnels pour un total de 34,2 mois de travail. Dans le même temps, des mesures ont été prises pour renforcer durablement la présence de l'ONUDI sur le terrain. Un comité consultatif sur la représentation hors siège a été créé en août 1987 en vue de définir et d'élaborer des directives

concernant la sélection, le classement, le recrutement, la nomination, l'affectation, le système d'établissement des rapports, l'administration et la notation des conseillers principaux industriels hors siège (SIDFA). Lors du choix des SIDFA, il a été aussi dûment tenu compte des candidatures de membres du personnel qualifiés désireux d'occuper ces fonctions ou de postuler les emplois analogues de conseiller technique principal ou de coordonnateur des projets. En 1987, deux fonctionnaires ont pris les fonctions de SIDFA, en plus des trois se trouvant déjà sur le terrain, et deux autres ont été désignés au commencement de 1988.

6. La création au sein du Département des opérations industrielles de la Section des projets industriels intégrés a permis d'accroître la souplesse opérationnelle de l'Organisation. La Section est chargée au premier chef de promouvoir, coordonner et suivre l'exécution de certains grands projets techniques qui intéressent plusieurs services. Elle a également pour tâche d'élaborer et d'administrer les programmes de coopération technique exécutés en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que de gérer les projets en attente au Département des opérations industrielles. Parallèlement, un système de gestion des projets en attente a été mis en place au sein de la Division des programmes par région et domaine; ce système permet de mieux harmoniser les activités de programmation de l'Organisation avec celles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que de coordonner plus étroitement la mise au point des projets qui relève du Département de l'élaboration des programmes et des projets, et leur exécution qui relève des unités organiques.

7. Pour faire face à des préoccupations très diverses, il a été fait davantage appel au cours de l'année à des équipes spéciales et des groupes de travail, officiels ou informels, ce qui a favorisé la coordination interdépartementale et celle des activités relatives au programme, tout en assurant, au plan organisationnel, une approche unifiée des principaux problèmes. Outre l'élaboration de la nouvelle méthode de programmation évoquée au paragraphe 4, une attention particulière a été accordée à la mise au point d'une stratégie de l'ONUDI en matière de modernisation industrielle, ainsi qu'aux nouveaux concepts et approches applicables à l'action de l'Organisation dans son ensemble. Une équipe spéciale opérationnelle a été créée à l'échelon des directeurs généraux adjoints en vue de coordonner et d'accélérer l'approbation de différents projets et d'assurer l'utilisation optimale des ressources du

programme des Services industriels spéciaux (SIS).

8. Pour ce qui est des équipes spéciales de création plus ancienne, le Groupe de travail sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique a entrepris la rédaction d'un document directif comportant un plan d'action ayant pour objet de fournir un appui accru au développement industriel de la région. Ce document, qui comprend un bref aperçu des tendances économiques et des programmes de développement actuels, a défini les principaux domaines d'action et les fonctions de soutien précises de l'ONUDI. Il met surtout l'accent sur les politiques et stratégies industrielles, l'agro-industrie, la modernisation industrielle, les mesures à prendre pour attirer l'investissement, la petite industrie et la mise en valeur des ressources humaines. Une équipe spéciale analogue a été créée pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes. Chargée de jouer un rôle central de coordination pour tout ce qui concerne la coopération de l'ONUDI avec les pays de cette région, elle a pris une part active au cours de la deuxième moitié de l'année à la mise au point d'un programme intégré et cohérent de coopération technique ainsi qu'aux activités de promotion menées aux niveaux national, sous-régional, régional et sectoriel.

9. A la suite du contrôle de gestion effectué au cours du dernier trimestre de 1986, un certain nombre de changements organisationnels ont été opérés en 1987. Ainsi, une série de mesures ont été prises pour améliorer la coordination et réduire les chevauchements de fonctions. Par exemple, la Section des marchés et celle des achats font désormais partie intégrante des Services généraux, tandis qu'une section unique de la comptabilité et des paiements a été reconstituée. Les résultats du contrôle de gestion ont facilité l'adoption de mesures qui ont été prises ultérieurement pour consolider à long terme les finances de l'Organisation, telles que les licenciements amiables qui ont contribué à réduire le nombre des postes imputés au budget opérationnel. Le contrôle de gestion a aussi permis de définir les domaines où s'imposent des améliorations d'ordre organisationnel et a frayé la voie aux progrès de l'efficacité relevés au paragraphe 2.

10. Le succès de toutes les tentatives de l'ONUDI pour améliorer l'efficacité et augmenter le volume de l'assistance technique fournie est dans une large mesure tributaire de la qualité de son personnel. En 1987, ce dernier s'est montré capable d'absorber un surcroît de travail appréciable et de soutenir l'effort de l'Organisation en faveur du développement. Des crédits suffisants ont été ouverts dans

le programme et les budgets pour la période biennale 1988-1989 en vue d'assurer que les fonctionnaires qui assument des tâches nouvelles et des responsabilités accrues puissent bénéficier d'une formation approfondie.

11. Dans tous ces efforts, le Directeur général a été secondé par le Comité exécutif de gestion. Composé des directeurs généraux adjoints et d'autres hauts fonctionnaires, le Comité s'est réuni régulièrement au cours de l'année pour examiner des questions de politique et de gestion. Des avis sur les questions de politique ont également été donnés par le Groupe consultatif spécial d'experts éminents qui, à leur réunion de février 1987, ont formulé des suggestions concernant le plan à moyen terme ainsi que les nouveaux concepts et approches applicables à l'industrialisation. Leurs très utiles propositions ont été étudiées plus avant par un groupe de travail à composition non limitée composé de représentants d'Etats Membres. Par sa nature même, l'élaboration de ces concepts et approches est un processus à la fois itératif et continu. Le suivi régulier et la révision éventuelle des propositions initiales, tout comme le lancement d'idées nouvelles, seront assurés en étroite coopération avec les Etats Membres et les autres parties intéressées.

12. En dépit des difficultés financières qui ont assailli l'Organisation tout au long de l'année, ses travaux se sont terminés sur une note positive. A la deuxième session de la Conférence générale, non seulement le budget-programme pour le prochain exercice biennal a été approuvé par consensus, mais des mesures précises ont été adoptées pour améliorer la situation financière de l'Organisation. Un système de recouvrement fondé sur une combinaison de deux monnaies a été adopté. Un fonds de roulement de 9 millions de dollars a été approuvé pour le prochain exercice biennal et un crédit additionnel de 3,1 millions de dollars a été accordé pour l'exercice biennal 1986-1987 pour compenser la contraction de ressources imputable à la dépréciation du dollar.

13. La Conférence a pris fermement position sur la mise en valeur des ressources humaines, l'industrialisation de l'Afrique, la mobilisation de ressources financières et la dette extérieure, les pays les moins avancés, la coopération Sud-Sud, le rôle des femmes dans l'industrie et l'assistance technique à certains pays ou groupes de pays. L'accroissement marqué des contributions au Fonds de développement industriel annoncées à la Conférence a également témoigné d'une confiance

croissante dans les formules novatrices appliquées par l'ONUDI pour l'utilisation de ces ressources. On a vu dans l'esprit de consensus qui s'est imposé à la Conférence une conséquence directe des délibérations préliminaires approfondies qui ont eu lieu au sein du Groupe de contact des missions permanentes à Vienne.

14. Comme le Président de la Conférence l'a fait observer dans sa déclaration de clôture, les participants avaient réussi à modifier leur vision des choses, ce qui leur a permis de mieux cerner les obstacles au développement. Les conclusions de la Conférence orienteront les travaux futurs de l'Organisation. La transformation de l'ONUDI en institution spécialisée avait donné aux divers programmes de l'Organisation une dimension nouvelle et un surcroît d'efficacité, et l'Organisation avait prouvé sans conteste qu'elle maîtrisait mieux les mécanismes complexes et la dynamique interne de la coopération industrielle internationale.

Organes intergouvernementaux

15. L'année 1987 a été marquée par la deuxième session de la Conférence générale qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), du 9 au 13 novembre 1987 (voir par. 12 à 14) 1/. La Conférence a été précédée de la troisième session du Conseil du développement industriel qui s'est déroulée en juillet et octobre 2/ et de la troisième session du Comité des programmes et des budgets, tenue en mars, juin et octobre 3/.

16. A ses première et deuxième sessions ordinaires de 1987, le Conseil économique et social a demandé aux institutions spécialisées de prendre des mesures ou d'apporter des contributions dans un certain nombre de domaines. Pour sa part, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a adopté diverses décisions intéressant l'ONUDI lors de sa trente-deuxième session.

1/ Le texte des décisions et résolutions adoptées par la Conférence générale à sa deuxième session est reproduit dans le document GC.2/INF.4.

2/ Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa troisième session a été publié sous la cote GC.2/3 et Add.1.

3/ Le rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa troisième session a été publié sous la cote IDB.3/2 et Add.1 et 2.

17. Un certain nombre de décisions et résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa quarante-deuxième session concernent également l'ONUOI ou demandent à l'Organisation de prendre des mesures. A cet égard, présentent un intérêt particulier pour les travaux du Conseil les résolutions 42/226 C, relative au prêt de l'Organisation des Nations Unies à l'ONUOI, 42/196, relative aux activités opérationnelles pour le développement, et 42/215, notamment la section III, portant sur l'évaluation des activités de coopération technique

entreprises par l'ONUOI dans le domaine des produits manufacturés et financées par le PNUD ^{4/}.

^{4/} Une liste des résolutions et décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil économique et social et du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement intéressant l'ONUOI sera présentée au Conseil dans un document de séance.

CHAPITRE II. STRATEGIES ET OPERATIONS INDUSTRIELLES

A. POLITIQUES ET PERSPECTIVES

INDUSTRIELLES

Introduction

1. Au cours de l'année 1987, la Division des études et de la recherche a subi une nouvelle réduction des ressources dont elle dispose au titre du budget ordinaire, notamment de son personnel, ce qui a provoqué des retards dans l'exécution de certaines parties d'éléments importants du programme, particulièrement celles qui se rapportaient aux régions africaine et latino-américaine et aux études sur l'agro-industrie et l'industrie des biens d'équipement. Néanmoins, l'exécution des projets financés à l'aide de sources extra-budgétaires - essentiellement des études sur le terrain et les journées d'études connexes - a augmenté de près de 50 % passant de 0,7 million de dollars en 1986 à 1,1 million de dollars en 1987 (ce qui est une somme près de trois fois supérieure aux crédits alloués actuellement au budget ordinaire pour les consultants, les frais de voyage et les réunions). D'autre part, plusieurs fonctionnaires ont contribué directement à l'exécution de projets de coopération technique en qualité d'experts. La Division a continué à participer activement à l'établissement de documents directifs, par exemple dans le cadre des travaux du groupe de travail à composition non limitée établi par le Conseil du développement industriel pour élaborer de nouveaux concepts et approches applicables à la coopération en matière de développement industriel (conformément à l'article 2 c) de l'Acte constitutif), à apporter des contributions au groupe de travail interne chargé de mettre au point les politiques de redressement industriel de l'ONUDI et à établir des documents thématiques pour la deuxième session de la Conférence générale sur l'endettement extérieur, les politiques de rétablissement industriel, la mobilisation des ressources financières et la mise en valeur des ressources humaines.

Industrie et développement dans le monde : Rapport 1987; études connexes

2. La principale activité du Service des études mondiales a continué d'être une évaluation de l'économie industrielle mondiale, instable et en pleine évolution, les principales conclusions de ces recherches étant incorporées dans Industrie et développement dans le monde : Rapport 1987 (ID/348/Rev.1). Ce rapport, qui a reçu de nombreux commentaires favorables depuis sa première publication

en 1985, continue de fournir des projections économiques et industrielles à court terme, par pays et par région, pour les 28 secteurs de l'économie. Dans l'édition de 1987, il a été fourni davantage de détails sur chaque secteur et sur les activités de coopération technique de l'ONUDI dans chacun d'entre eux. Un chapitre spécial traitait de l'incidence des chocs économiques exogènes des années 80 sur l'industrialisation des pays en développement et de l'orientation adoptée en conséquence. On a commencé à travailler au Rapport 1988, qui comprendra des chapitres sur la petite industrie - particulièrement sur son rôle dans la réforme des prix et des politiques qui acquiert une importance grandissante dans les pays en développement - et une analyse de la complexité technique des industries des biens d'équipement.

3. Quatre nouveaux numéros de la revue Industrie et développement (ID.SER.M/20-23) ont été établis. Ils contenaient des articles sur la petite industrie, les politiques judicieuses et les interventions efficaces en matière de politique générale et de prix, les incidences de la révolution de la microélectronique dans les pays en développement et d'autres questions actuelles. Un livre sur la conception de mesures gouvernementales sur les prix (impôts indirects par exemple) et l'incidence de ces mesures sur le développement a été préparé en vue de sa publication commerciale en 1988. Les travaux se rapportant à la méthodologie des projections et à la mise à jour des statistiques, y compris les tableaux d'entrées-sorties, se sont poursuivis au cours de l'année. Divers documents traitant des problèmes actuels, des perspectives de l'économie industrielle mondiale et de diverses questions connexes qui se posent aux gouvernements ont été établis pour la deuxième session de la Conférence générale et d'autres réunions des Nations Unies. En outre, un fonctionnaire a aidé le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à établir une étude sur le plan énergétique de la région et un autre a participé à l'équipe de la Banque mondiale sur la restructuration industrielle et la politique d'exportation au Ghana.

Etudes par région et par pays et activités connexes d'appui pour l'élaboration des programmes et des projets

4. Le Service des études par région et par pays a continué à développer ses

activités de recherche pour a) fournir un appui aux autres programmes de l'ONUDI et b) fournir des services consultatifs directement aux pays en développement. Les recherches économiques à l'appui des autres programmes de l'ONUDI ont consisté essentiellement en études en vue de la programmation par pays, la formulation des programmes et l'élaboration des projets. Du fait que l'Organisation oriente son action vers les pays, il y a davantage besoin de données sur les pays et d'analyses par pays. C'est essentiellement la série d'études sur le développement industriel par pays qui répond à ce besoin, en fournissant des renseignements de base sur l'industrie manufacturière des divers pays en développement ainsi que des analyses de cette industrie. En 1987, huit de ces études, portant sur 27 pays en développement, ont été menées à bien. Des études sur le terrain ont été effectuées aussi pour identifier les besoins en coopération technique dans une perspective à moyen terme : l'étude intitulée "People's Democratic Republic of Yemen : A Framework for Technical Assistance Programming in the Industrial Sector" (République démocratique populaire du Yémen : cadre de programmation de l'assistance technique dans le secteur industriel) ^{1/}, par exemple, sert actuellement d'outil de programmation pour définir le rôle futur de l'ONUDI dans le développement industriel du Yémen. Du personnel du Service a également participé à une mission d'évaluation des besoins envoyée par le PNUD au Soudan.

5. A l'appui des programmes de fonds d'affectation spéciale, du personnel du Service a participé à une mission en Indonésie et aux Philippines organisée conjointement par l'ONUDI et l'Association des sociétés d'ingénieurs-conseils du Japon et visant à a) élaborer une vue d'ensemble des industries d'appui, d'importance moyenne, du secteur privé, de ces deux pays (c'est-à-dire pièces détachées et éléments pour les industries fabriquant le produit final); b) identifier les besoins de coopération technique et les possibilités de modernisation ou d'investissement en vue d'une expansion; et c) concevoir des arrangements institutionnels tripartites appropriés, c'est-à-dire entre le donateur des fonds spéciaux (en ce cas le Japon), l'ONUDI et le pays bénéficiaire. Ce type d'appui analytique aux programmes financés par des fonds d'affectation spéciale dans les pays en développement doit prendre davantage d'importance dans les travaux du Service.

6. Les travaux à l'appui du programme d'intégration des femmes au développement industriel ont compris des études sur le

rôle des femmes dans le développement industriel au Népal, au Sri Lanka et au Zimbabwe. Ces études, qui étaient financées par une contribution spéciale, identifient les perspectives et les problèmes futurs en ce qui concerne une participation plus grande des femmes au développement industriel et on y débat les mesures qui peuvent prendre les gouvernements pour accroître l'intégration des femmes à la planification industrielle et technologique et à la direction d'entreprises. Entre autres travaux de recherche portant sur les activités de promotion des investissements, on a établi une étude du développement industriel de l'Indonésie pour obtenir les renseignements généraux indispensables pour une réunion de l'ONUDI qui devait avoir lieu en Indonésie. On a accru le champ des renseignements recherchés dans cette série d'études pour qu'il comprenne les réglementations et priorités des investissements nationaux. A la demande du Département des opérations industrielles, le Service a coordonné les activités de coopération régionale dans le domaine de la conservation de l'énergie industrielle et a participé aux travaux de recherche sur les politiques de conservation de l'énergie industrielle dans certains pays européens bénéficiant d'une assistance technique.

7. Outre ces diverses études d'appui, certaines activités de recherche ont été entreprises pour des organes de décision nationaux et régionaux. Ce type d'activité est considéré comme un élément important du dialogue que l'ONUDI poursuit sur des questions de fond avec les décideurs des pays en développement et comme un premier pas vers des programmes plus vastes de coopération technique qui seront exécutés par l'ONUDI ou des organisations bilatérales. Dans certains pays asiatiques, des études ont été effectuées sur les politiques à suivre et des séminaires nationaux ont eu lieu sur des politiques de développement de la petite industrie et de l'industrie rurale. Des services consultatifs financés au titre du budget ordinaire ont été fournis au Mexique, au Nicaragua et au Pérou. Des activités consultatives ont également été exécutées aux niveaux régional et sous-régional. Les quatre conseillers régionaux ont fourni des conseils de politique générale aux gouvernements dans leurs régions respectives et ont participé à des activités régionales des divisions mixtes de l'industrie des commissions régionales. Un séminaire régional sur la politique industrielle et l'ajustement structurel, orienté spécialement vers l'industrie textile et du vêtement, a été organisé avec l'Institut de développement de la Corée et a eu lieu en septembre à Séoul (République de Corée). Il a permis aux décideurs des pays en développement de la région de mettre en commun leur

^{1/} PPD.40 (SPEC).

expérience en matière de politiques d'ajustement structurel et d'étudier les diverses politiques possibles et les perspectives de coopération régionale. Pour le Comité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui s'occupe de l'industrie, des minéraux et de l'énergie, une étude a été établie sur les nouvelles formes de la coopération industrielle et les politiques d'investissement dans les arrangements régionaux. Cette étude portait sur l'expérience comparative des pays d'Amérique latine et de la Communauté économique européenne en matière de coopération et de développement industriels et examinait les diverses manières possibles dont l'ANASE pourrait s'en inspirer pour renforcer ses propres mécanismes de coopération industrielle. En outre, des études de politique générale ont été effectuées dans certains pays d'Asie et des séminaires ont eu lieu sur le développement de la petite industrie et de l'industrie rurale.

8. Conscient de la nécessité d'élargir et de diversifier la base industrielle des pays insulaires du Pacifique et des Caraïbes, le Service a organisé, avec la Section de la coopération économique entre pays en développement, un voyage d'étude et atelier dans des pays des Caraïbes à l'intention de représentants de sept pays du Pacifique membres de la Réunion régionale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, au cours desquels il a été procédé à un échange de vues et de données d'expérience sur les problèmes communs de développement industriel. L'accent a été placé sur le traitement des ressources naturelles, en particulier des ressources alimentaires provenant de la mer et des fruits tropicaux et sur les autres industries agro-alimentaires. Vers la fin de l'année, une réunion a eu lieu à Montevideo (Uruguay) avec des décideurs et des économistes d'Amérique latine et des pays des Caraïbes en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur les politiques visant à accroître la compétitivité industrielle. On a souligné la nécessité d'une interaction plus étroite entre les entités nationales et d'un échange régulier d'informations au niveau régional sur les mesures permettant d'améliorer la compétitivité, ainsi que la nécessité que l'ONUUDI et la CEPALC poursuivent et augmentent leurs activités communes d'appui dans ce domaine.

Etudes sectorielles et activités connexes d'appui aux programmes

9. On a continué à s'efforcer d'incorporer les résultats des études sectorielles dans les activités opérationnelles de l'ONUUDI et d'appuyer ces activités de diverses manières. On a mis

au point et essayé des méthodes de développement intégré des programmes sectoriels. Plusieurs études ont été publiées, identifiant les tendances à venir et les nouveaux domaines où une action de l'ONUUDI serait nécessaire. Des fonctionnaires du Service des études sectorielles ont participé en qualité d'experts à des projets de coopération technique portant sur les contrats de sous-traitance industrielle, la planification industrielle, le développement de l'industrie pharmaceutique et des systèmes d'information industrielle. Vingt-trois documents portant sur neuf secteurs ont été publiés dans la Série des études sectorielles ou la Série des documents de travail sectoriels.

10. Une grande partie des travaux a été concentrée sur les industries agro-alimentaires. Une grande étude sur les stratégies de développement industriel des pêcheries des pays en développement, terminée en 1986, a été publiée et largement diffusée et une étude spéciale sur l'intégration des femmes dans l'industrie de la pêche a été menée à bien. D'autre part, en ce qui concerne l'industrie de la pêche, on a commencé à établir des programmes indicatifs pour des activités d'appui de l'ONUUDI et effectué une étude de cas sur l'incidence des projets de coopération technique envisagés sur les systèmes industriels de pêche en Guinée. Il a été publié un guide sur la méthode d'évaluation, de programmation et de gestion des systèmes intégrés de production/consommation (MEPS) à l'intention des utilisateurs et on a poursuivi son application pratique à l'industrie de la pêche au Pérou et à la sécurité alimentaire des pays du Pacte andin. Une grande étude sur les directives de développement de l'industrie des machines et outils agricoles en Amérique latine a été terminée, qui comprenait trois études de cas approfondies pour le Brésil, le Guatemala et le Venezuela.

11. Le deuxième domaine le plus important sur lequel ont porté les études sectorielles a été celui du développement des industries des biens d'équipement et en particulier l'incidence de l'introduction des technologies d'automatisation dans l'industrie. Plusieurs études ont été publiées sur l'Amérique latine, et surtout sur la sous-région des Andes, études qui examinaient les perspectives des petites et moyennes entreprises devant l'introduction des technologies d'automatisation et les possibilités de coopération régionale et sous-régionale dans la production des biens d'équipement. On a publié également une étude sur les stratégies et les politiques de développement du secteur des biens d'équipement dans le monde arabe. Plusieurs réunions et séminaires d'experts ont été organisés en vue de diffuser les

résultats des études et de jeter les bases d'une action future dans le domaine des biens d'équipement et de l'automatisation industrielle. Les possibilités de coopération régionale ont été débattues à la première réunion d'institutions latino-américaines s'intéressant au secteur des biens d'équipement organisée conjointement par l'ONUDI, le Système économique latino-américain et la CEPALC à Caracas (Venezuela) en juillet. Des sujets similaires ont été débattus à la quatrième réunion d'experts CEPALC/ONUDI sur l'industrie des biens d'équipement en Amérique latine qui s'est tenue à Santiago du Chili en novembre. Un groupe de travail technique chargé de formuler, pour la Commission de l'Accord de Carthagène, un programme de travail portant sur la micro-électronique dans l'industrie des biens d'équipement, a recommandé un programme mixte ONUDI/Commission de l'Accord de Carthagène d'innovation technique dans l'industrie des biens d'équipement des pays du Pacte andin. Des travaux préparatoires ont déjà commencé pour établir ce programme qui doit comprendre assistance technique, formation, mise en valeur des capacités de gestion et de direction d'entreprises et études industrielles. Un séminaire particulièrement important sur la production et l'utilisation de machines-outils dans certains pays en développement a eu lieu à l'occasion de la septième exposition européenne de machines-outils à Milan (Italie) en octobre. Ce séminaire, qui était financé par une contribution spéciale du Gouvernement italien, a identifié la progression des techniques d'automatisation dans l'industrie des biens d'équipement, du perfectionnement des machines-outils traditionnelles, de l'introduction de machines-outils contrôlées numériquement par des ordinateurs, de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO), de robots industriels, de systèmes souples de fabrication et de la fabrication entièrement gérée par ordinateur. On a débattu à ce séminaire la situation stratégique des pays en développement à chacun de ces stades et présenté des recommandations pour les activités d'appui de l'ONUDI. D'autre part, on a identifié les besoins en assistance technique et en investissements dans ce secteur et formulé différentes conceptions de projets. Des contacts ont été engagés entre les investisseurs présents à l'exposition et les participants du séminaire; ils sont poursuivis par le bureau du Service de promotion des investissements de l'ONUDI à Milan.

12. Dans le domaine des matériaux de construction, l'ONUDI a établi à l'occasion de l'Année internationale du logement des sans-abri, un document intitulé "The building materials industry: its role in

low-cost shelter programmes" (L'industrie des matériaux de construction: son rôle dans les programmes de logements à bon marché). Une étude spéciale a été publiée sur la recherche industrielle et les services dans le secteur des matériaux de construction et du bâtiment. Dans le secteur métallurgique, l'ONUDI a publié une étude de la métallurgie dans la région de l'Asie occidentale et en a effectué une autre sur l'évaluation et la gestion de l'environnement dans l'industrie des métaux non ferreux pour la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux qui a eu lieu à la fin de l'année.

13. A part les travaux en cours sur les pesticides, les activités relatives aux industries chimiques se sont concentrées sur l'industrie pharmaceutique. Une étude du système de fourniture de produits phytopharmaceutiques en Chine a été publiée pour la troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique en octobre. Dans le cadre d'un arrangement concernant un fonds spécial, on a étudié les possibilités de fabrication de produits chimiques pharmaceutiques dans la région arabe et dans deux pays africains en développement et établi un volume de profils de l'offre et de la demande. Il a été publié des études sur les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce mondial des produits pharmaceutiques et des pesticides. Les travaux sur les perspectives de production de pesticides dans les pays en développement se sont poursuivis mais n'ont pu être achevés au cours de l'année faute de ressources suffisantes en personnel.

Statistiques industrielles et activités connexes d'appui aux programmes

14. Les trois grands types d'activités connexes exercées dans ce domaine visaient le développement et l'amélioration de la base de données de l'ONUDI dans le but de mieux satisfaire les besoins en données des usagers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ONUDI; la mise au point d'idées de projets et de formes connexes de coopération technique se rapportant aux statistiques industrielles; et la diffusion de statistiques industrielles et d'études empiriques connexes.

15. Dans leurs travaux sur la base de données de l'ONUDI, les statisticiens ont fait porter leurs efforts sur la mise au point d'estimations et de correctifs destinés à leur permettre d'obtenir un ensemble comparable et normalisé de données industrielles. Les statistiques industrielles ont la priorité mais on se préoccupe aussi d'améliorer tous les autres types de données contenus dans la base: comptabilité nationale, données sur la production, commerciales, financières et démographiques. Un aspect connexe de cette

activité est que l'on s'efforce d'élaborer des données industrielles plus détaillées et plus spécifiques. Cette question a été examinée conjointement par l'ONU et le Bureau de statistique de l'ONU. Le fait que l'ONU soit soucieuse de rassembler des types de données plus pertinents, plus utiles, a amené à modifier les questionnaires de statistiques industrielles de l'ONU qui sont envoyés aux Etats Membres.

16. En appuyant la mise au point d'idées de projets et de formes connexes de coopération technique, la Section des statistiques industrielles et de l'étude du développement industriel s'est efforcée de mettre au point des systèmes informatisés de rassemblement, de stockage, de recherche et de diffusion des données industrielles aux niveaux national et sous-régional. Ces systèmes sont établis selon une présentation internationale mais compte tenu des besoins et des méthodes de rassemblement propres à chaque pays. Outre qu'ils contribuent à améliorer les méthodes de rassemblement de données, les systèmes informatiques sont conçus pour satisfaire les besoins statistiques des responsables et des analystes qui ont des décisions à prendre dans le secteur industriel. La Section a activement participé par ailleurs à d'autres formes de coopération technique ayant un élément statistique distinct.

17. En ce qui concerne la diffusion des données, la Section a employé plusieurs méthodes pour fournir des données aux utilisateurs appartenant à l'ONU. Elle a ainsi uniformisé la présentation des extraits de la base de données, fourni un appui pour les demandes de données spécifiques et mis en oeuvre un système de traitement en direct des données. En ce qui concerne la diffusion à l'extérieur de l'ONU, des copies de la base de données de l'ONU utilisables par les machines ont été mises à la disposition d'organisations internationales, d'institutions de recherche et d'universités. L'ONU a également continué à fournir des types spécifiques de données industrielles destinées aux publications périodiques d'autres organisations internationales, en particulier le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale et le Manuel de statistiques du commerce international et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

18. Elle a publié trois documents statistiques en 1987 : "An inventory of industrial statistics: UNIDO data base, 1987" (Un inventaire de statistiques industrielles : la base de données de l'ONU) (PPD/35 Spec.), qui fournit aux utilisateurs une vue d'ensemble du contenu de la base de données; "Comparisons between industrial statistics and national

accounts" (Comparaisons entre les statistiques industrielles et la comptabilité nationale) (PPD.61 Spec.), qui résume les résultats d'une comparaison entre les données concernant l'industrie manufacturière provenant de la comptabilité nationale et les chiffres fournis par les enquêtes sur l'industrie; et "Improving the International Comparability of Industrial Statistics" (améliorer la comparabilité internationale des statistiques industrielles) (PPD.68 Spec.), qui décrit les ajustements nécessaires pour que les données internationales répondent aux normes de cohérence et de comparabilité. On a commencé à préparer une nouvelle édition du Manuel de statistiques industrielles, qui doit être publiée en 1988. Ce manuel fournit de nombreuses données internationales sur les changements structurels, les résultats obtenus dans l'industrie et les tendances de la productivité et représente un ensemble d'indicateurs industriels qui n'est pas disponible ailleurs. Dans un domaine connexe de recherche empirique, on procède actuellement à une évaluation quantitative des changements structurels et de leur incidence sur les différences internationales en ce qui concerne la compétitivité. Le manuscrit doit être achevé en 1989.

B. COOPERATION TECHNIQUE

I. Elaboration des programmes et des projets

19. La Division des programmes par régions et domaines, relevant du Département de l'élaboration des programmes et des projets, a essentiellement mis l'accent en 1987 sur la planification, l'élaboration et le contrôle des programmes et des projets nationaux, régionaux, interrégionaux et mondiaux. Comme cette année a marqué le début du quatrième cycle de programmation par pays (1987-1991) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des efforts particuliers ont été déployés pour rechercher les projets industriels qui doivent être réalisés au cours du cycle actuel aux niveaux national et régional. Vingt-cinq missions de programmation, d'élaboration et d'examen des projets ont été effectuées. Ces missions avaient essentiellement pour but de préparer, en consultation avec les gouvernements intéressés et les représentants résidents du PNUD, la mise en chantier d'un nouvel ensemble de projets, d'examiner l'état d'avancement des projets en cours et de résoudre tout problème résiduel éventuel afin d'assurer une programmation sans heurt. Au cours de l'année considérée, 616 projets d'une valeur totale de 89,9 millions de dollars, financés par diverses sources de fonds, ont été approuvés. Une augmentation remarquable

par rapport à 1986 a été enregistrée pour les projets financés au titre des chiffres indicatifs de planification du PNUD (CIP) et du partage des coûts - le montant global net de la valeur des projets approuvés passant de 58,9 millions de dollars à 83,3 millions de dollars, soit une augmentation de 40 %. On peut également noter un accroissement important du nombre des projets financés au titre du FDI. Le nombre de projets nouveaux est passé de 201 en 1986 à 231 en 1987 pour des valeurs respectives de 13,5 millions de dollars et de 20,8 millions de dollars. On trouvera davantage de détails sur cette question au chapitre VIII, partie A.

Région africaine

20. Le Programme de coopération technique de l'ONUUDI pour l'industrialisation de la région africaine est réalisé dans le cadre général du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 ainsi que des objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA). Pour guider le programme de l'ONUUDI, on a mis au point un plan d'action en vue de mieux appuyer le développement industriel de l'Afrique. Dans les activités entreprises par l'ONUUDI en 1987, l'accent a été mis sur les domaines suivants : réforme des politiques industrielles, revitalisation et restructuration des industries, en particulier les industries liées à l'agriculture, mise en valeur des ressources humaines et enfin planification et formation de chefs d'entreprise et développement du rôle de la femme dans les activités industrielles.

21. Au cours de l'année considérée, les pays africains ont, dans leur majorité, pris des mesures concrètes pour opérer, dans leurs économies, des aménagements structurels conformes au Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 adopté par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1985. Dans ce cadre, certains gouvernements ont demandé à l'ONUUDI de les aider à faire des analyses complètes de leurs politiques et programmes industriels et de faire des recommandations sur la restructuration ou la réorientation nécessaires pour faciliter la réalisation des objectifs des deux programmes pour le redressement économique de l'Afrique mentionnés ci-dessus. Des programmes et des projets en vue d'un tel aménagement structurel ont été mis au point pour quatre pays de l'Afrique de l'Ouest, deux de l'Afrique centrale, deux de l'Afrique de l'Est et quatre de l'Afrique australe. En ce qui concerne la formation des chefs d'entreprises et le développement des capacités technologiques, l'ONUUDI a apporté

une assistance pour la détermination et l'élaboration des programmes et projets nécessaires à plusieurs pays, par exemple la Gambie, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal, la Sierra Leone, le Zaïre et le Zimbabwe.

22. Dans le domaine du sous-secteur des industries liées à l'agriculture et notamment dans celui de la transformation des produits alimentaires, l'assistance a porté sur l'élaboration de projets intéressant la mécanisation de l'agriculture (machines, matériel, instruments et outils agricoles) ainsi que les pesticides et les engrais. Des organisations sous-régionales (par exemple la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe) ainsi que divers pays (par exemple l'Angola, le Burkina Faso, le Mozambique, le Nigéria et le Zimbabwe) ont reçu une assistance dans ces divers domaines. L'ONUUDI a également contribué à l'élaboration de projets concernant la mise en valeur de sources nouvelles et renouvelables d'énergie (République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe) et la fabrication de matériaux de construction à partir des matières premières locales (Cameroun, Madagascar, Zimbabwe). Des projets ont également porté sur d'autres secteurs notamment : la production de pompes et de matériel d'irrigation, la normalisation du contrôle de la qualité, le développement des industries du bois, la transformation et la conservation des produits agricoles, le développement des petites et moyennes industries (Botswana, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guinée-Bissau, Mozambique, Ouganda, Sénégal, Togo, Zaïre, Zambie) le développement de centres de réparation et d'entretien (Angola, Cameroun) la formation de la main-d'oeuvre industrielle (Côte d'Ivoire, Mozambique), les études de faisabilité et la promotion des investissements (Ghana, Guinée-Bissau, Kenya), la production de vaccins (Madagascar), le développement de l'industrie métallurgique et de l'industrie du cuir et des articles en cuir (Nigéria), enfin la planification de l'industrie (Cameroun, Sénégal et Zaïre). Une assistance a été également apportée à l'élaboration de projets visant à encourager les initiatives du secteur privé et à développer le rôle des femmes dans les activités industrielles, en particulier les petites et moyennes industries.

23. Aux niveaux régional et sous-régional, des programmes et des projets de coopération technique ont été élaborés pour aider les pays africains et les organisations et institutions intergouvernementales compétentes à résoudre leurs problèmes communs et à

entreprendre des activités visant à l'intégration des économies. Compte tenu de l'importance donnée par ces pays et certaines institutions de financement, notamment le PNUD, à la maintenance et à la revitalisation industrielles, l'ONUUDI a, en consultation avec la CEA, lancé la phase préparatoire d'un programme de 5 millions de dollars financé par le PNUD et concernant la maintenance et la revitalisation industrielles. La réalisation de ce projet, entrepris en coopération avec la CEA, devrait durer pendant une bonne partie du cycle actuel. D'autres projets régionaux mis au point ou en cours de mise au point au cours de l'année considérée portent sur l'assistance à l'Organisation régionale africaine de normalisation et visent à promouvoir la métrologie, la normalisation et le contrôle de la qualité et au Centre régional africain de conception et de fabrication de techniques (ARCEDEM) et visent à promouvoir la conception de machines et la production de pièces détachées et de prototypes industriels.

24. Pour la région africaine dans son ensemble, y compris les pays les moins avancés, 36 nouveaux projets d'une valeur de 13,7 millions de dollars ont été approuvés au titre des CIP. Dans le cadre des fonds gérés par l'ONUUDI, 20 projets nouveaux d'une valeur de 0,7 million de dollars ont été approuvés au titre du programme des Services industriels spéciaux (SIS); 52 nouveaux projets d'une valeur de 2,9 millions de dollars, au titre du FID et 28 autres projets d'une valeur de 5 millions de dollars financés par d'autres sources de financement ont également été réalisés. Au total, 136 projets nouveaux d'une valeur de 22,3 millions de dollars ont été approuvés en 1987. Etant donné l'importance du programme, on a entrepris de renforcer la présence de l'ONUUDI en Afrique en y nommant des SIDFA supplémentaires.

Etats arabes

25. Les investissements élevés consentis dans le secteur industriel de certains pays arabes, qui ont culminé au début des années 80, ont considérablement diminué en raison de la chute des recettes liée à la baisse de la production et des prix pétroliers. Encore peu industrialisés, les Etats arabes ont décidé d'intensifier leur effort afin de pallier les carences de l'industrie, notamment parce qu'il leur fallait diversifier leur production tout en s'affranchissant progressivement de leur dépendance vis-à-vis du pétrole. Dans ce contexte, l'ONUUDI est considérée comme une source importante d'assistance technique. Le programme de coopération technique de l'ONUUDI dans la région arabe a été élaboré en fonction des données économiques et sociales propres aux pays arabes; on y

tient compte des programmes des différentes organisations régionales arabes et de ceux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Outre le dialogue permanent avec les gouvernements intéressés, les résolutions des forums multilatéraux de haut niveau et des réunions des ministres arabes de l'industrie jouent un rôle important dans l'élaboration du programme.

26. Pour le cycle CIP en cours, l'ONUUDI a organisé une série de consultations avec les gouvernements intéressés et le PNUD en vue de définir les domaines prioritaires de coopération technique, quelle que soit la source des fonds. Certains projets sont la continuation de projets du cycle précédent, mais de nouveaux concepts sont mis en avant en vue de répondre aux besoins urgents créés par les politiques de restructuration qui ont récemment été appliquées dans différents pays : réhabilitation de certaines unités industrielles peu performantes, assistance au secteur privé, en particulier pour le développement des industries d'aval, haute technologie et développement des capacités correspondantes.

27. En 1987, les activités d'élaboration de programmes et de projets ont été axées essentiellement sur deux pôles : a) l'élaboration de projets dans les pays où les programmes par pays du PNUD pour le cycle 1987-1991 ont été approuvés (Algérie, Arabie saoudite, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Koweït, Mauritanie, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Somalie, Tunisie, Yémen démocratique, et b) la définition et l'élaboration de projets d'appui aux activités préparatoires aux programmes par pays du PNUD pour 1987-1991 (Bahrein, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Liban, Qatar, Soudan et Yémen), ainsi qu'au programme inter-pays (régional), qui doivent être présentés au Conseil d'administration du PNUD en 1988. On s'est efforcé, lors de la définition et de l'élaboration des projets, de trouver de nouvelles sources de financement en vue d'augmenter les CIP grâce au partage des dépenses (la plupart du temps sur la base du partage des dépenses à 100 % dans le cas des programmes par pays pour les Etats membres du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe) et par une augmentation de la contribution des pays en monnaie locale (en Algérie par exemple). On s'est également efforcé de promouvoir les accords de création de fonds d'affectation spéciale en vue de financer des projets dans plusieurs pays.

28. Grâce à ces efforts, 18 projets, représentant 2,1 millions de dollars provenant de sources de financement diverses, ont été approuvés dans des pays moins avancés et 44 nouveaux projets, soit un total de 6,5 millions de dollars, ont été approuvés dans d'autres pays en

développement pour de nombreuses activités industrielles telles que le développement des petites et moyennes entreprises, l'introduction de technologies nouvelles, la planification industrielle, les services consultatifs industriels, la formation de la main-d'œuvre, les études de préinvestissement et de faisabilité et les services spéciaux dans des domaines tels que la pétrochimie, l'ingénierie et la biotechnologie.

Asie et région du Pacifique

29. Fin 1987, 28 des 31 programmes par pays de la région couvrant le quatrième cycle 1987-1991 avaient été approuvés ou élaborés, ce qui, avec le programme inter-pays déjà approuvé, représentait une valeur CIP estimée à 1 045 millions de dollars. La part du secteur industriel se situait donc dans une fourchette de 20 à 25 % du CIP total. Soucieux de lancer les nouveaux projets le plus tôt possible dans le cycle de programmation et de limiter ainsi les retards et la sous-utilisation des ressources qui en étaient résultats lors du cycle précédent, le Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique a conclu un accord avec l'ONUUDI, en vue de mettre en place un plan d'élaboration des projets dans la filière. Grâce à ce plan, on a une vue d'ensemble des projets fermes dans la filière et on connaît les dates repères pour l'élaboration et l'approbation des projets, ainsi que les mesures qui doivent être prises. D'emblée, ce plan s'est avéré un excellent outil de gestion qui a permis d'accélérer sensiblement le rythme d'approbation des projets.

30. Les projets exécutés dans la région, aussi bien ceux qui étaient issus des différents programmes par pays que ceux qui se situaient en dehors de ces programmes, étaient, pour la plupart, un prolongement ou un élargissement des efforts visant à appliquer des technologies nouvelles, ou à perfectionner les technologies existantes, en vue d'accroître l'efficacité dans l'industrie alimentaire, le textile et le vêtement, le cuir, le caoutchouc, ainsi que les matériaux de construction et le bâtiment. Des projets touchant ces secteurs ont été approuvés au cours de l'année en Chine, en Birmanie, en Inde, en Indonésie, en République démocratique populaire de Corée, au Sri Lanka et au Viet Nam. On a enregistré une augmentation sensible des demandes d'assistance adressées à l'ONUUDI dans le secteur de l'emballage (essentiellement pour l'industrie alimentaire) comme en témoignent les projets demandés par la Chine, l'Indonésie, la République démocratique populaire de Corée, la Thaïlande et le Viet Nam. Les projets visant à développer et à moderniser les installations de production des principaux facteurs de production agricoles et

industriels (engrais, pesticides, produits chimiques de base, fibres synthétiques et matières plastiques) se trouvaient en bonne place dans la liste des programmes en Birmanie, en Chine, en Iran (République islamique d'), en Inde, en Indonésie, en Mongolie, au Pakistan, en République démocratique populaire de Corée et au Viet Nam. L'exploitation des énergies nouvelles et la rationalisation de la gestion de l'énergie dans l'industrie ont fait l'objet de demandes d'assistance émanant de la Chine, des Philippines, de la République de Corée et du Viet Nam. La haute technologie figurait aussi dans les demandes d'assistance relatives à la mise au point de nouveaux matériaux tels que les fibres de carbone (République de Corée), la mise au point de catalyseurs zéolitiques sélectifs d'un type nouveau et la mise au point de piles photovoltaïques au silicium amorphe (Inde). Une assistance aux industries métallurgiques a été sollicitée dans les domaines suivants : traitement thermique (Chine, Viet Nam), fonderie (Iran (République islamique d'), Sri Lanka) et corrosion et protection des métaux (Chine). L'introduction de technologies nouvelles dans les industries de l'aluminium et du cuivre ont fait l'objet de demandes d'assistance émanant de la Chine, de l'Inde et de l'Iran (République islamique d'). Une mission préparatoire a été organisée en vue d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un système informatisé de gestion de la maintenance pour les usines sidérurgiques dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La Chine et Sri Lanka ont fait des demandes de projets comportant des éléments de CAO et de FAO.

31. Les demandes d'assistance touchant les nouvelles technologies sont en hausse, mais plusieurs pays de la région ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'assistance aux petites entreprises industrielles dans des domaines allant de l'évaluation des politiques à la création de services intégrés de conseil aux entreprises et de vulgarisation technique. Des projets touchant ces domaines ont été élaborés en Chine, aux Iles Salomon, en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et à Tonga. Au niveau de l'entreprise et de ses installations de production, on a conçu des projets d'assistance à la gestion et à la réhabilitation pour la Chine, l'Indonésie, le Pakistan et les Philippines dont l'objectif était l'élimination des goulets d'étranglement les plus gênants.

32. Le travail de mise en place a donc été fait et l'on peut considérer l'année 1988 avec optimisme. Les évaluations de programme effectuées en 1987, en particulier au Viet Nam et en Indonésie, et les diverses missions d'assistance préparatoire qui ont été organisées devraient faire de l'année 1988 une année

déterminante en ce qui concerne l'exécution intégrale pendant le cycle des projets financés au titre des CIP.

33. Dans une région où les demandes d'assistance sont de toute évidence d'un niveau technique plus élevé, la difficulté consiste à concevoir et exécuter des projets qui permettent de répondre rapidement et efficacement aux besoins en matière de services consultatifs à court terme, de voyages d'étude et de placement des stagiaires et de livraison et de mise en service du matériel.

34. En 1987, 55 nouveaux projets CIP d'une valeur de 21,1 millions de dollars ont été approuvés. En ce qui concerne les ressources gérées par l'ONU/DI, 20 projets d'une valeur de 0,7 million de dollars ont été approuvés au titre des SIS, 40 projets d'une valeur de 3,4 millions de dollars au titre des CIP, et 23 projets d'une valeur de 2 millions de dollars financés par d'autres sources. Un total de 138 nouveaux projets d'une valeur de 27,2 millions de dollars ont été approuvés, soit une augmentation par rapport au chiffre de 1986 qui était de 116 nouveaux projets, d'une valeur de 24,3 millions de dollars. Cela se traduit pour les allocations de ressources approuvées, y compris les révisions des projets en cours, par un total de 25,1 millions de dollars.

Région C : l'Europe et de la Méditerranée

35. Trois facteurs ont avant tout déterminé le type de coopération technique offert par l'ONU/DI aux pays de la région :

- un développement économique et industriel relativement avancé, associé, dans une majorité de cas, à une infrastructure industrielle bien établie;
- des programmes nationaux axés sur la rationalisation, l'amélioration des résultats de l'économie et la modernisation des structures industrielles; et
- l'acquisition de techniques industrielles de pointe. Aussi les Etats de la région emploient-ils les maigres ressources du PNUD principalement dans le domaine des techniques de pointe pour lesquelles une assistance extérieure est indispensable.

36. L'ONU/DI a axé ses travaux en 1987 sur trois activités principales :

- élaboration de projets au titre des CIP dans les pays pour lesquels ont été approuvés les programmes du PNUD pour 1987-1991 (Albanie, Bulgarie, Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Turquie, Yougoslavie et programme régional pour l'Europe);
- recensement de projets au titre des CIP pour le Portugal et la Roumanie, dont les programmes devaient être examinés par le PNUD en février 1988; et
- dans tous les pays intéressés,

élaboration et formulation de projets en vue d'un financement au moyen de ressources autres que les CIP, notamment les SIS et le FDI.

37. Les projets exécutés au titre des CIP par l'ONU/DI dans la région ont pour caractéristique de faire appel à des apports du PNUD et de l'ONU/DI relativement peu importants, mais qui ont un effet multiplicateur. Le montant limité des ressources allouées au titre des CIP aux pays de la région et l'état relativement avancé du développement économique de ces pays exigent le choix de projets de plus en plus complexes. On notera par exemple les projets suivants : Centre de formation et de services consultatifs pour les techniques manufacturières (Bulgarie); céramique à haute résistance (Hongrie, Roumanie et Turquie); biotechnologie (Bulgarie, Pologne); CAO/FAO (Hongrie, Pologne et Turquie); éléments électroniques et mélanges et composés polymères (Yougoslavie); technologie de la communication optique (Turquie); et applications industrielles de la robotique (programme régional).

38. Les ressources totales au titre des CIP et de la participation aux coûts des gouvernements représentent pour les pays de la région, dans le cadre du quatrième cycle 1987-1991, 47,9 millions de dollars, dont 11,6 millions de dollars représentant le montant estimatif de la part de l'ONU/DI dans l'exécution des projets. A la fin de 1987, 22 projets avaient été approuvés au titre des CIP pour un montant total de 4,8 millions de dollars. Pour certains pays, tels que la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne, presque tous les projets devant être exécutés par l'ONU/DI au titre des CIP au cours du cycle de programmation actuel ont déjà été mis au point et approuvés.

Région de l'Amérique latine et des Caraïbes

39. L'évolution de la situation économique internationale et régionale a incité les gouvernements des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a) à intensifier leur recherche de nouvelles stratégies et politiques efficaces d'industrialisation; b) à mettre en oeuvre des mécanismes de restructuration et de reconversion dans le secteur industriel, afin de le rendre plus efficace et plus concurrentiel sur le plan international; c) à expérimenter des méthodes et procédures administratives, techniques et financières pour réactiver des entreprises en sommeil dans le secteur industriel; d) à continuer de renforcer leurs industries essentielles, notamment celle des biens d'équipement, afin de promouvoir un développement industriel plus autonome; e) à mettre davantage l'accent sur les agro-industries et les petites et

micro-industries afin de remédier à la pénurie alimentaire, au chômage et aux autres problèmes liés à la pauvreté; f) à insister davantage sur la mise au point et l'adaptation de nouvelles technologies dans le secteur industriel; et g) à accorder une importance particulière à la coopération entre les pays de la région en vue du développement industriel. Ces priorités sont reflétées dans les différents types de projets approuvés ou élaborés pour la région durant l'année examinée. On trouvera ci-après quelques exemples de projets conçus pour répondre aux dites priorités.

40. Durant la visite du Directeur général au Brésil, un Mémoire d'accord a été signé qui prévoit des activités de CIPD. En outre, un arrangement de travail a été conclu avec le Service national d'apprentissage industriel (SENAI) aux termes duquel le SENAI assurera une formation et fournira des consultants au titre de la coopération technique entre pays en développement (CIPD). La visite à l'ONUUDI du Représentant résident du PNUD au Brésil a abouti à une demande d'assistance préparatoire au titre d'un grand projet agro-industriel dans le Nord-Est du Brésil et le Gouvernement français s'est déclaré disposé à fournir une contribution spéciale pour un projet de développement des agro-industries dans l'Etat du Paraná. Au Venezuela, une proposition ayant pour objet d'aider le Ministère du développement à élaborer des politiques industrielles dans des secteurs clefs a été approuvée et un grand projet d'installation d'une usine pharmaceutique polyvalente a été élaboré; le Gouvernement vénézuélien doit participer aux coûts de ce dernier projet. Pour le Chili, une assistance préparatoire au titre d'un projet de biens d'équipement financé par le PNUD a été approuvée. Ce projet est le plus récent d'une série de projets similaires exécutés par l'ONUUDI en vue de développer l'industrie des biens d'équipement de la région. En Colombie, un projet financé par le PNUD a été approuvé en vue de promouvoir les micro-, petites et moyennes industries, de manière à créer des emplois. Un projet financé par le PNUD a été approuvé qui a pour objet d'appuyer les efforts de reconversion industrielle au Mexique.

41. Au Costa Rica, une assistance préparatoire a été approuvée pour la gestion d'un projet relatif à la science et à la technologie qui devrait aboutir à un grand projet financé au titre des CIP. En raison de l'initiative de paix qui a été lancée en Amérique centrale, un grand projet d'assistance à la Banque centraméricaine pour l'intégration économique (CABEI) pour la reconstruction et la reconversion de l'industrie dans la région a de bonnes chances d'être approuvé. Le Secrétaire général de

l'Organisation des Nations Unies a prié l'ONUUDI de participer à l'élaboration d'un plan spécial pour la relance de l'industrie en Amérique latine et l'assistance qui serait fournie à la CABEI constituerait un élément clef de cet effort.

42. Les activités d'élaboration de programmes et de projets dans la région ont été axées notamment sur la formulation des projets, car la plupart des programmes par pays et le programme régional du PNUD pour le cycle 1987-1991 ont été approuvés en 1986 et 1987. Durant l'année, 38 nouveaux projets ont été approuvés au titre des CIP, pour une valeur totale de 8,7 millions de dollars. Dans les limites des ressources gérées par l'ONUUDI, 14 projets d'une valeur de 500 000 dollars ont été approuvés au titre des SIS et 19 projets d'une valeur de près d'un million de dollars l'ont été au titre du FDI. Vingt-sept projets d'une valeur de 2,2 millions de dollars ont également été approuvés au titre d'autres sources de financement. Ainsi, un total de 98 nouveaux projets ont été approuvés, d'une valeur de 12,3 millions de dollars, ce qui représente un progrès par rapport au chiffre de 1986 (9 millions de dollars). Les allocations nettes de ressources approuvées en 1987, y compris les révisions de projets en cours, ont représenté 17,1 millions de dollars, soit une augmentation de 125 % par rapport au chiffre équivalent de 1986. Lorsque l'on compare ces montants aux montants correspondants pour d'autres régions, il faut garder présent à l'esprit que les CIP par pays sont relativement plus faibles que dans les autres régions; pourtant, le PNUD est toujours la principale source de financement des activités de coopération technique de l'ONUUDI en Amérique latine et aux Caraïbes.

43. Durant l'année, la recherche d'autres sources de financement de l'assistance technique pour les projets de la région a été intensifiée. L'ONUUDI a déployé des efforts considérables dans le cadre de discussions relatives à des projets de coopération avec la Communauté économique européenne (CEE), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et le FMULAD. En outre, des négociations ont été ouvertes avec les gouvernements du Mexique et du Venezuela, ainsi qu'avec des banques sous-régionales de développement d'Amérique centrale et des Caraïbes en vue d'étudier comment l'ONUUDI pourrait exécuter dans ces sous-régions des projets qui seraient financés au moyen de crédits ouverts dans le cadre de l'"Accord de San José".

Projets et programmes mondiaux et interrégionaux

44. Près de 120 projets interrégionaux et mondiaux, d'une valeur moyenne de

130 000 dollars, ont été traités par la Division des programmes par région et domaine en 1987. Quatre-vingt-dix-neuf d'entre eux ont été approuvés et financés en 1987, pour un montant total de 13 millions de dollars, soit 1,5 million de dollars de plus que le niveau des allocations de ressources approuvées en 1986 (après déduction de 17,3 millions de dollars pour deux projets du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGB) qui ont été approuvés en 1986). Plusieurs projets approuvés en 1987 ont été achevés durant l'année; d'autres continueront d'être exécutés en 1988 et au-delà.

45. Les programmes de formation de groupe et les ateliers dans certains domaines spécialisés ont continué de constituer une activité importante. Des programmes de formation de groupe ont été offerts en collaboration avec des instituts de pays industrialisés et de pays en développement. L'Autriche, la Belgique, la Chine, la France, la Hongrie, le Japon, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Turquie, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Yougoslavie ne sont pas seulement les principaux donateurs, ils participent aussi activement aux programmes. Quatre stages de formation ont été programmés avec le PNUD et financés au moyen de fonds d'affectation spéciale en monnaies convertibles et non convertibles alloués au PNUD par l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour la formation. L'ONUDI compte organiser davantage de stages de formation de groupe similaires avec le PNUD en 1988 et durant les années suivantes. Les secteurs pour lesquels des stages et ateliers de formation ont été offerts sont très divers : matières plastiques, sidérurgie, conception et fabrication assistées par ordinateur, transports ferroviaires, industrie alimentaire et projets d'économies d'énergie. Des grands projets ont également été approuvés dans des domaines tels que la coopération entre petites et moyennes entreprises et la conception et l'élaboration de modèles dans l'industrie du cuir.

46. Un programme lancé précédemment pour recenser dans les pays en développement les installations inutilisées qui pourraient faire l'objet d'une assistance technique et/ou d'une assistance en capital a été achevé à l'échelon interrégional/mondiaux et les activités de suivi ont commencé en 1987 à l'échelon national et régional. On compte que le programme contribuera sensiblement aux efforts déployés par les pays en développement pour utiliser davantage leurs capacités installées. Un projet a été mené à bien en vue de resserrer la coopération interrégionale entre pays insulaires du Pacifique et des

Antilles pour le développement de petites et moyennes agro-industries (ressources vivantes de la mer et fruits tropicaux). Le projet comportait un séminaire tenu à la Jamaïque à l'intention de hauts fonctionnaires, complété par des voyages d'étude à la Trinité-et-Tobago, la Barbade et Sainte-Lucie, au cours desquels des domaines se prêtant à la coopération ont été identifiés.

II. Mise en oeuvre des projets en 1987

47. Comme les années précédentes, c'est le PNUD qui, de loin, a pris en charge la plus grande partie des activités de coopération technique, encore que les dépenses financées à l'aide de ses ressources (CIP, SIS, ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales) aient légèrement diminué; le montant global des dépenses au titre des activités de coopération technique est tombé de 99,6 millions de dollars en 1986 à 97,7 millions en 1987.

48. Au cours de l'année, en raison de difficultés budgétaires, l'exécution des projets financés au moyen du programme ordinaire et des crédits alloués au programme de l'IDDA ont derechef diminué. S'il en avait été autrement, le montant total des projets mis en oeuvre aurait enregistré une progression de plusieurs millions de dollars. Parmi les 1 822 projets qui ont été achevés ou étaient en cours d'exécution en 1987, 177 dépassaient un million de dollars, 487 dépassaient 150 000 dollars et 1 158 se situaient en dessous de ce dernier chiffre. Les tableaux 1 et 2 ci-après indiquent les dépenses totales de coopération technique en 1987, par source de financement et par élément de projet.

49. La ventilation du montant de l'assistance technique fournie, par source de financement et par élément de projet, est donnée ci-après pour l'Afrique (tableaux 3 et 4), pour les Amériques (tableaux 5 et 6), pour les Etats arabes (tableaux 7 et 8), pour l'Asie et le Pacifique (tableaux 9 et 10), et pour l'Europe (tableaux 11 et 12).

50. En 1987, la valeur totale des projets exécutés par l'ONUDI en Afrique s'est élevée à 32,6 millions de dollars (dont 9,6 millions pour les Etats arabes d'Afrique), ce qui représente une diminution de 3,2 millions ou 8,9 % (malgré la progression enregistrée dans le cas des Etats arabes d'Afrique) par rapport au montant de l'assistance technique fournie à la région en 1986. La portion de l'assistance technique à l'Afrique qui a été financée au moyen des ressources du PNUD (CIP, SIS, ressources spéciales du Programme et fonds pour mesures spéciales) a augmenté de 0,7 million de dollars,

TABLEAU 1. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONUDI		
Programme ordinaire de coopération technique	1 200	1,2
Décennie du développement industriel de l'Afrique	879 a/	0,9
Total partiel	2 079	2,1
PMUD		
CIP et contrepartie en espèces	65 544	68,1
SIS	2 836	2,9
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	264	0,3
Total partiel	69 644	71,3
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PMUD	1 149	1,2
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	6 049	6,2
Fonds de développement industriel	16 610	17,0
FMULAD	628	0,6
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	1 567	1,6
Total partiel	24 854	25,4
TOTAL	97 726	100,0

a/ Y compris un projet interrégional.

TABLEAU 2. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	41 874	42,8
Sous-traitance	14 367	14,7
Bourses de perfectionnement et formation	14 515	14,9
Matériel	24 470	25,0
Divers	2 500	2,6
TOTAL	97 726	100,0

TABLEAU 3. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE a/,
PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONUDI		
Programme ordinaire de coopération technique	223	0,7
Décennie du développement industriel de l'Afrique	856	2,6
Total partiel	1 079	3,3
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	24 520	75,3
SIS	842	2,6
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	129	0,4
Total partiel	25 491	78,3
Fonds d'affectation spécial gérés par le PNUD	305	0,9
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	2 476	7,6
Fonds de développement industriel	2 810	8,6
FINULAD	0	0,0
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	409	1,3
Total partiel	5 695	17,5
TOTAL	32 570	100,0

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie).

TABLEAU 4. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN AFRIQUE a/,
PAR ELEMENT DE PROJET

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	18 147	55,7
Sous-traitance	5 424	16,6
Bourses de perfectionnement et formation	2 726	8,4
Matériel	5 203	16,0
Divers	1 070	3,3
TOTAL	32 570	100,0

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie).

TABLEAU 5. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES
DANS LES PAYS D'AMERIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONU		
Programme ordinaire de coopération technique	284	3,0
Décennie du développement industriel de l'Afrique	0	0,0
Total partiel	284	3,0
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	5 940	63,9
SIS	659	7,1
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	0	0,0
Total partiel	6 599	71,0
Fonds d'affectation spécial gérés par le PNUD	27	0,3
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	518	5,6
Fonds de développement industriel	928	10,0
FNULAD	562	6,0
Fonds autres que ceux de l'ONU	384	4,1
Total partiel	2 392	25,7
TOTAL	9 302	100,0

TABLEAU 6. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LES PAYS
D'AMERIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	5 236	56,3
Sous-traitance	872	9,4
Bourses de perfectionnement et formation	663	7,1
Matériel	2 260	24,3
Divers	271	2,9
TOTAL	9 302	100,0

**TABLEAU 7. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES-
DANS LES ETATS ARABES, PAR SOURCE DE FINANCEMENT**

	1987 a/		1987 b/	
	Milliers de dollars FU	Pourcentage	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONUOI				
Programme ordinaire de coopération technique	94	0,7	53	0,6
Décennie du développement industriel de l'Afrique	11	0,1	11	0,1
Total partiel	105	0,8	64	0,7
PNUD				
CIP et contrepartie en espèces	9 895	78,9	7 595	79,5
SIS	382	3,0	98	1,0
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	0	0,0	0	0,0
Total partiel	10 277	81,9	7 693	80,5
Fonds d'affectation spécial gérés par le PNUD	2	0,0	2	0,0
Autres sources de financement				
Autres fonds d'affectation spéciale	1 855	14,8	1 572	16,4
Fonds de développement industriel	359	2,9	229	2,4
FMULAD	0	0,0	0	0,0
Fonds autres que ceux de l'ONUOI	(48)	(0,4)	0	0,0
Total partiel	2 166	17,3	1 801	18,8
TOTAL	12 550	100,0	9 560	100,0

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiryra arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie).

b/ Etats arabes d'Afrique seulement.

**TABLEAU 8. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES
DANS LES ETATS ARABES, PAR ELEMENT DE PROJET**

	1987 a/		1987 b/	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	8 062	64,2	5 699	59,6
Sous-traitance	1 844	14,7	1 756	18,4
Bourses de perfectionnement et formation	276	2,2	154	1,6
Matériel	2 170	17,3	1 809	18,9
Divers	198	1,6	142	1,5
TOTAL	12 550	100,0	9 560	100,0

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique (Algérie, Djibouti, Egypte, Jamahiryra arabe libyenne, Maroc, Somalie, Soudan et Tunisie).

b/ Etats arabes d'Afrique seulement.

TABLEAU 9. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONU		
Programme ordinaire de coopération technique	174	0,4
Décennie du développement industriel de l'Afrique	0	0,0
Total partiel	174	0,4
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	31 557	83,2
SIS	837	2,2
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	135	0,4
Total partiel	32 529	85,8
Fonds d'affectation spécial gérés par le PNUD	37	0,1
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	740	1,9
Fonds de développement industriel	3 629	9,6
FMULAD	0	0,0
Fonds autres que ceux de l'ONU	822	2,2
Total partiel	5 191	13,7
TOTAL	37 931	100,0

TABLEAU 10. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES DANS LA REGION
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE, PAR ELEMENT DE PROJET

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	10 669	28,1
Sous-traitance	6 318	16,6
Bourses de perfectionnement et formation	5 795	15,3
Matériel	14 553	38,4
Divers	596	1,6
TOTAL	37 931	100,0

TABLEAU 11. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE,
PAR SOURCE DE FINANCEMENT

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Budget ordinaire de l'ONUOI		
Programme ordinaire de coopération technique	55	2,1
Décennie du développement industriel de l'Afrique	0	0,0
Total partiel	55	2,1
PNUD		
CIP et contrepartie en espèces	2 202	83,9
SIS	214	8,1
Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	0	0,0
Total partiel	2 416	92,0
Fonds d'affectation spécial gérés par le PNUD	0	0,0
Autres sources de financement		
Autres fonds d'affectation spéciale	21	0,8
Fonds de développement industriel	133	5,1
FNULAD	0	0,0
Fonds autres que ceux de l'ONUOI	0	0,0
Total partiel	154	5,9
TOTAL	2 625	100,0

TABLEAU 12. DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUE EFFECTUEES EN EUROPE,
PAR ELEMENT DE PROJET

	1987	
	Milliers de dollars EU	Pourcentage
Agents engagés au titre des projets	771	29,4
Sous-traitance	261	9,9
Bourses de perfectionnement et formation	629	24,0
Matériel	899	34,2
Divers	65	2,5
TOTAL	2 625	100,0

passant de 24,8 millions en 1986 à 25,5 millions en 1987, mais la valeur totale pour la région a néanmoins diminué en raison de contraintes persistantes affectant le programme ordinaire de coopération technique et le programme de l'IDDA ainsi que de la réduction des fonds d'affectation spéciale.

51. Dans la région des Amériques, la valeur des projets exécutés par l'ONUDI en 1987 s'est élevée à 9,3 millions de dollars, en diminution de 1,2 million ou 11,8 % par rapport au montant à l'assistance technique à cette région en 1986. Le recul enregistré en 1987 est imputable au premier chef aux retards intervenus dans l'exécution de plusieurs grands projets financés par le PNUD.

52. En 1987, la valeur des projets exécutés par l'ONUDI dans les Etats arabes s'est élevée à 12,6 millions de dollars (dont 9,6 millions pour les Etats arabes d'Afrique), en augmentation de 0,7 million de dollars, soit 5,6 % par rapport à la valeur de l'assistance technique fournie à la région en 1986 (et de 1,1 million de dollars ou 12 % pour les Etats arabes d'Afrique).

53. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la valeur des projets exécutés en 1987 par l'ONUDI s'est élevée à 37,9 millions de dollars, en augmentation de 0,9 million ou 2,3 % par rapport à l'assistance technique fournie à la région en 1986; cette augmentation résulte dans une large mesure de celle des fonds alloués au titre des contributions spéciales au Fonds de développement industriel.

54. La valeur de l'assistance technique que l'ONUDI a fournie aux pays d'Europe en

1987 s'est élevée à 2,6 millions de dollars, en diminution de 0,6 million ou 18,7 % par rapport au chiffre de 1986, diminution qui tient à certains retards enregistrés dans l'exécution de plusieurs grands projets.

55. L'assistance technique fournie par les différents services du Département des opérations industrielles est exposée dans les paragraphes qui suivent. Comme de nombreux projets en cours d'exécution ont un caractère "continu" ou permanent et qu'ils ont été par conséquent relatés de manière plus ou moins détaillée dans les rapports annuels antérieurs, on se contentera ici d'en donner un bref aperçu et de renvoyer le lecteur aux passages pertinents de ces rapports. Celui-ci devra se souvenir que la mise en avant des projets - même s'ils sont rangés dans des domaines d'activité bien déterminés, par exemple les industries métallurgiques - échappe au cloisonnement administratif et mobilise l'expérience économique et technique accumulée non seulement par le Département des opérations industrielles, mais par l'ensemble de l'ONUDI. Ainsi, les différents services ou sections du Département concourent aux activités du Département de la promotion industrielle, des consultations et de la technologie et du Département de l'élaboration des programmes et des projets, tout en tirant profit de ces activités.

56. Le nombre des projets de coopération technique en cours d'exécution en 1987 ainsi que la distribution régionale, par domaine d'activité, de l'assistance technique fournie au cours de l'année sont indiqués dans les tableaux 13 et 14 ci-après.

TABLEAU 13. NOMBRE DES PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE EN COURS D'EXECUTION EN 1987, PAR REGION, SECTEUR D'ACTIVITE ET DIMENSION DES PROJETS

Secteur d'activité	Dimension des projets							Projets inter- régionaux et mondiaux	Total partiel Total
	Afrique	Amériques	Etats arabes	Asie et a/ Pacifique	Europe				
Agro-industries	i)	39	49	8 (5)	40	4	11	146	
	ii)	10	13	4 (3)	24	2	6	56	
	iii)	7	2	2 (2)	12	0	0	21	223
Industries chimiques	i)	71	29	31 (10)	53	19	22	207	
	ii)	25	11	13 (10)	62	11	3	115	
	iii)	15	3	11 (11)	24	2	2	46	368
Industries métallurgiques	i)	34	13	11 (8)	21	3	2	76	
	ii)	15	5	4 (3)	20	4	0	45	
	iii)	5	6	2 (2)	10	0	0	21	142
Industries mécaniques	i)	21	20	17 (10)	23	14	12	97	
	ii)	17	5	8 (7)	29	11	0	63	
	iii)	4	3	1 (0)	24	1	0	33	193
Planification industrielle	i)	22	15	8 (7)	10	0	4	52	
	ii)	13	11	1 (1)	4	0		29	
	iii)	7	0	1 (0)	3	0	0	11	92
Infrastructure institutionnelle	i)	30	28	15 (8)	23	7	4	99	
	ii)	31	9	10 (5)	16	4	1	66	
	iii)	10	4	3 (1)	4	0	1	21	186
Gestion et modernisation industrielles	i)	9	13	6 (4)	6	2	1	33	
	ii)	11	1	2 (2)	6	1	0	19	
	iii)	4	0	3 (2)	3	0	0	8	60

TABLEAU 13. (suite)

Secteur d'activité		Afrique	Amériques	Etats arabes <u>a/</u>	Asie et Pacifique	Europe	Projets	Total partiel	Total
							inter- régionaux et mondiaux		
Formation industrielle	i)	35	9	2 (1)	12	4	111	172	
	ii)	8	0	1 (1)	1	2	13	24	
	iii)	2	2	0 (0)	0	0	0	4	200
Etudes de faisabilité	i)	26	8	9 (1)	13	1	8	64	
	ii)	12	1	5 (3)	13	0	2	30	
	iii)	3	0	2 (0)	2	0	0	7	101
Autres secteurs <u>b/</u>	i)	54	27	12 (5)	44	6	74	212	
	ii)	3	6	1 (0)	8	0	22	40	
	iii)	0	0	0 (0)	0	0	5	5	257
TOTAL	i)	341	211	119 (67)	245	60	249	1 158	
	ii)	145	62	49 (35)	183	36	47	487	
	iii)	57	20	25 (18)	82	3	8	177	1 822

a/ Les chiffres qui figurent entre parenthèses concernent les Etats arabes d'Afrique et sont déjà englobés dans les montants qui figurent sous la rubrique "Afrique".

b/ Pour la ventilation de ces activités, voir Annexe statistique, tableau 6, Dépenses de coopération technique en 1987, par département/élément de programme et région géographique.

TABLEAU 14. REPARTITION REGIONALE DES DEPENSES DE COOPERATION TECHNIQUES,
 PAR SECTEUR D'ACTIVITE

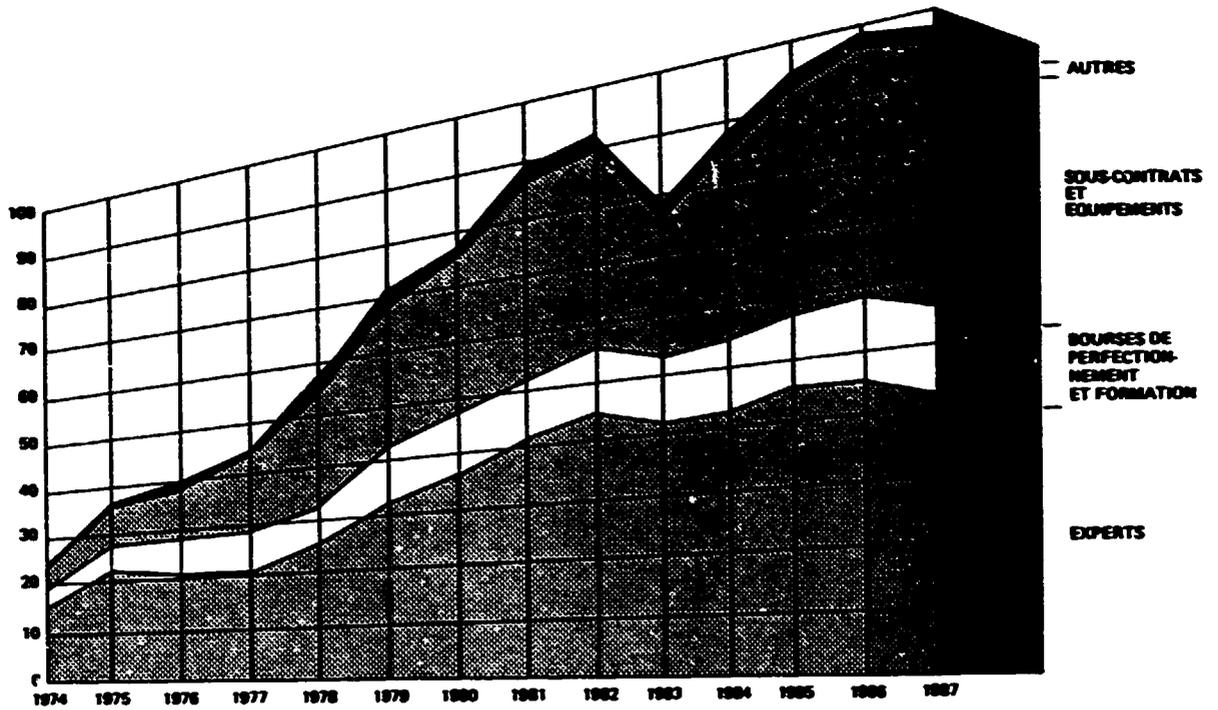
(En pourcentage)

Secteur d'activité	Afrique	Amériques	Etats arabes <u>a/</u>	Asie et Pacifique	Europe	Projets inter-régionaux et mondiaux	Total
Agro-industries	20,3	23,0	6,0 (4,6)	48,7	0,5	6,1	100,0
Industries chimiques	37,5	4,3	25,4 (24,3)	48,3	3,8	5,0	100,0
Industries métallurgiques	30,9	14,6	16,2 (12,6)	48,4	2,5	0,0	100,0
Industries mécaniques	20,5	4,2	6,8 (4,0)	68,1	3,8	0,6	100,0
Planification industrielle	66,2	21,1	5,9 (2,1)	7,8	0,3	0,8	100,0
Infrastructure institutionnelle	48,7	13,4	12,9 (3,6)	22,0	2,7	3,9	100,0
Gestion et modernisation industrielles	39,0	10,4	13,6 (11,1)	42,3	7,0	(1,2)	100,0
Formation	26,2	7,1	0,0 (0,0)	1,3	2,5	62,9	100,0
Etudes de faisabilité	49,2	1,7	16,5 (7,1)	32,7	0,0	7,0	100,0
Autres secteurs <u>b/</u>	10,2	6,9	2,4 (1,7)	13,4	1,6	67,2	100,0
Total des dépenses de coopération technique	33,3	9,5	12,9 (9,8)	38,8	2,7	12,6	100,0

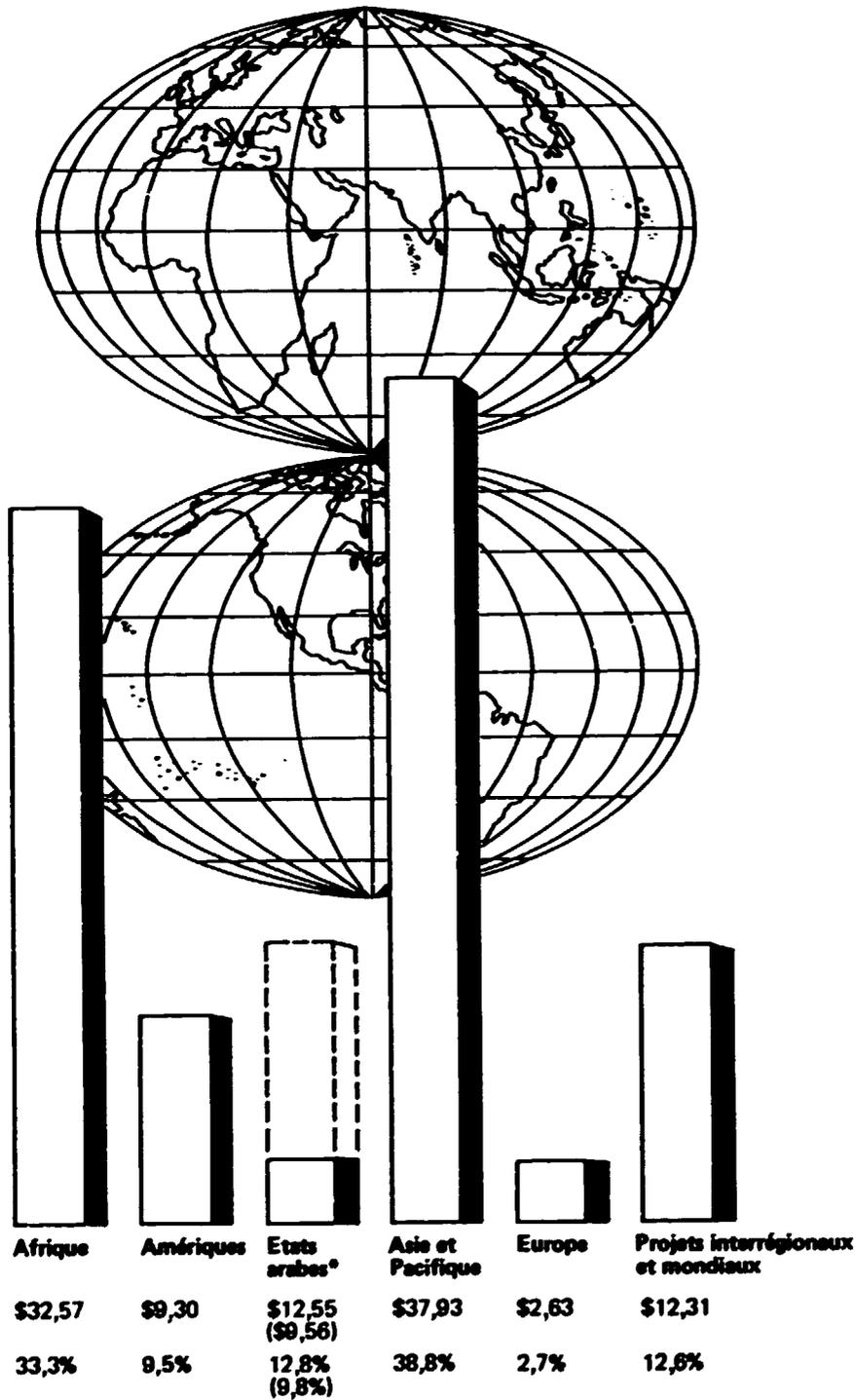
a/ Les chiffres qui figurent entre parenthèses concernent les Etats arabes d'Afrique et sont déjà englobés dans les montants qui figurent sous la rubrique "Afrique".

b/ Pour la ventilation de ces activités, voir Annexe statistique, tableau 6, Dépenses de coopération technique en 1987, par département/élément de programme et région géographique.

**DEPENSES AU TITRE DES PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE,
PAR ELEMENT DE PROJET, 1974-1987**
(En millions de dollars E.-U.)

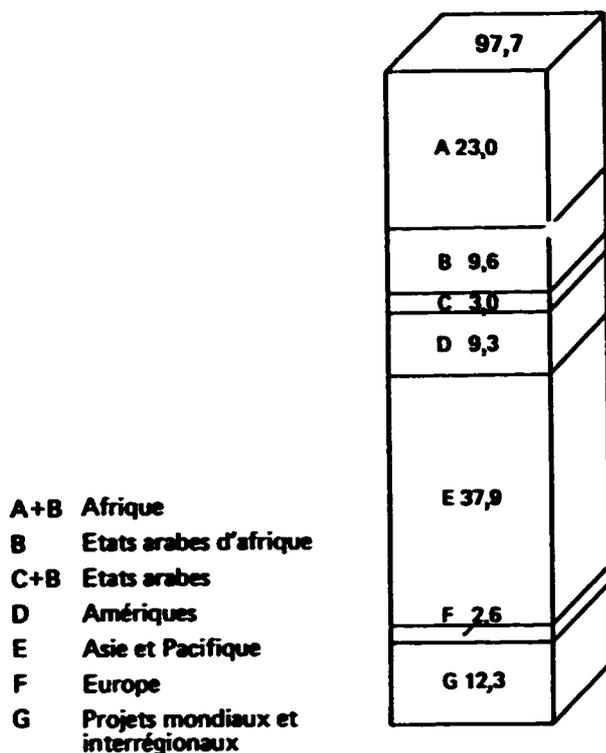


ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONU EN 1967
 (Par région géographique, en pourcentage et en millions de dollars E.U.)

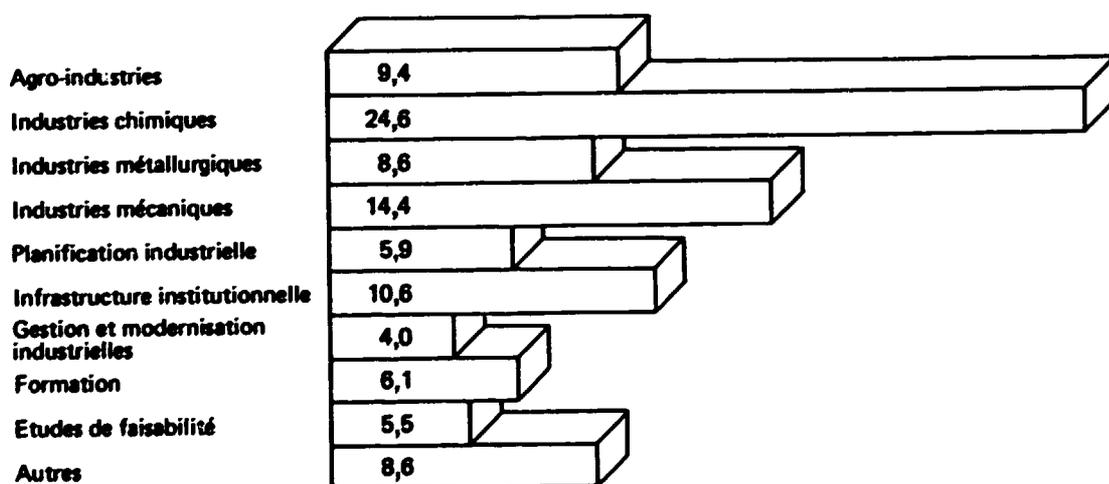


*Les lignes en pointillé et les chiffres entre parenthèses s'appliquent aux Etats arabes d'Afrique, qui figurent également dans la colonne "Afrique".

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONUDI EN 1987
(En millions de dollars E.-U.)



REPARTITION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1987
(En millions de dollars E.-U.)



AFRIQUE

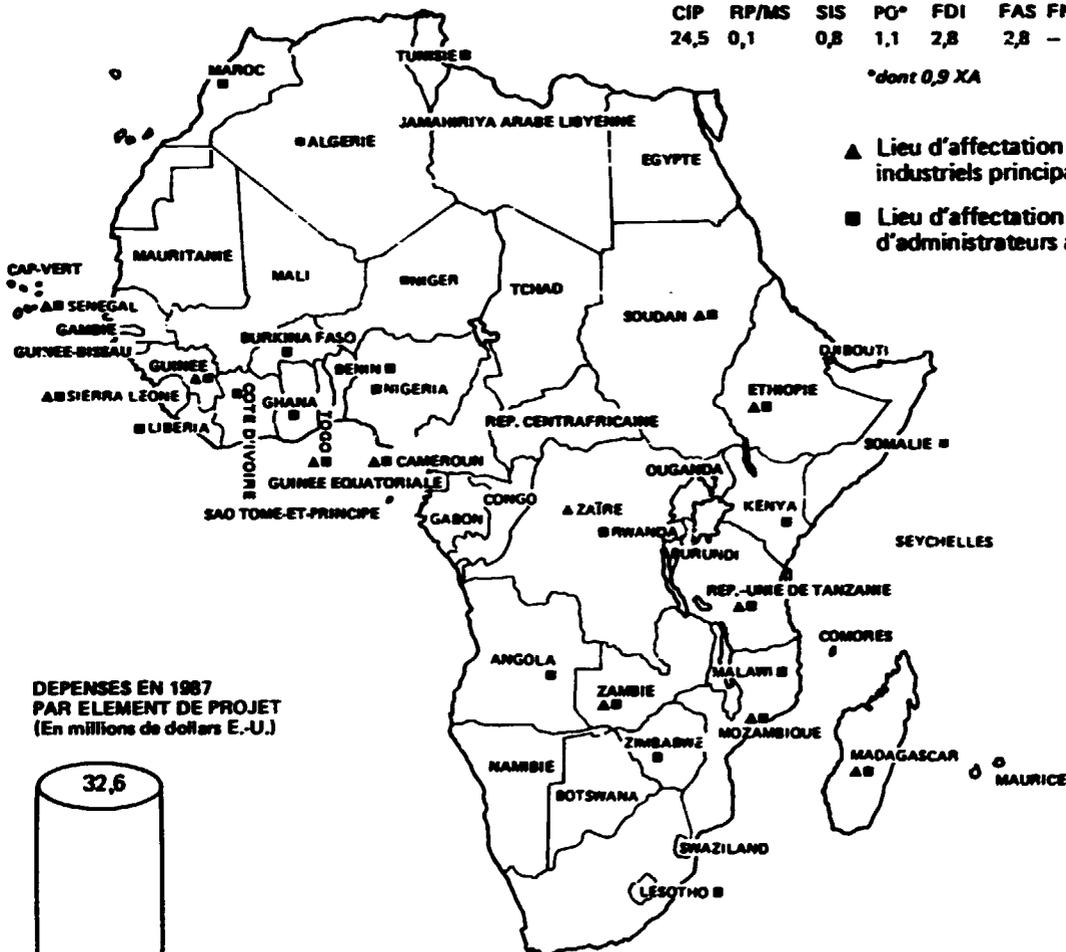
DEPENSES EN 1987 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)

32,6

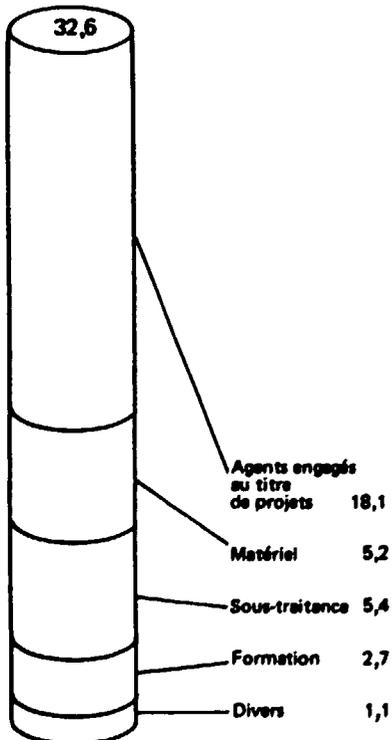
CIP	RP/MS	SIS	PO*	FDI	FAS	FNULAD	Autres sources
24,5	0,1	0,8	1,1	2,8	2,8	-	0,4

*dont 0,9 XA

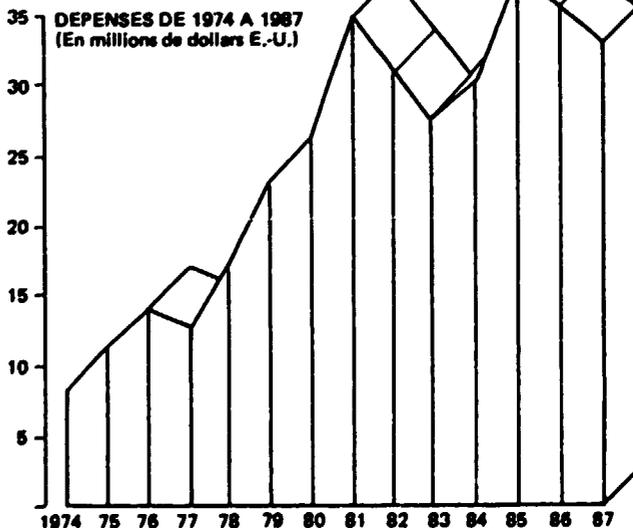
- ▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
- Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires



DEPENSES EN 1987
PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)

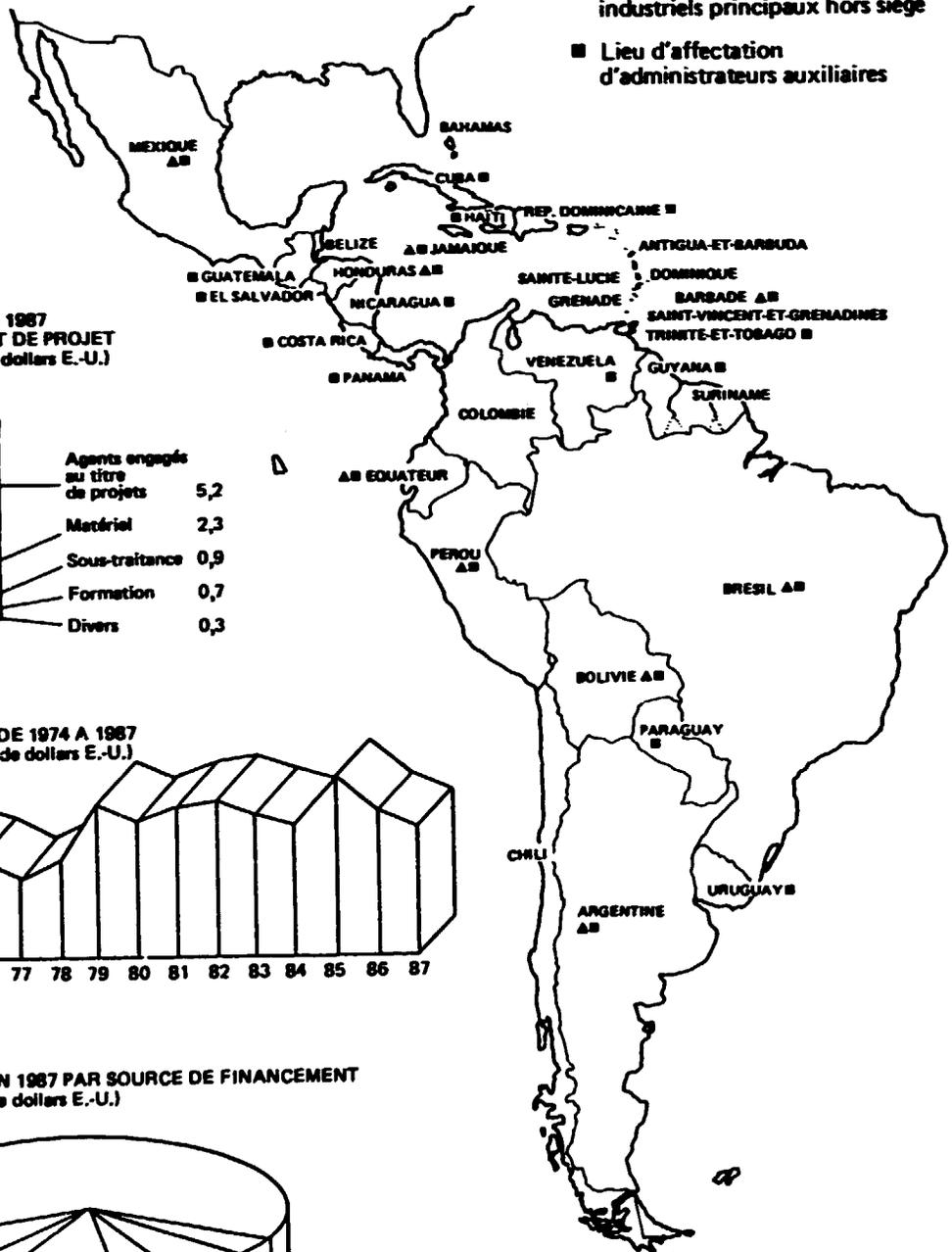


DEPENSES DE 1974 A 1987
(En millions de dollars E.-U.)

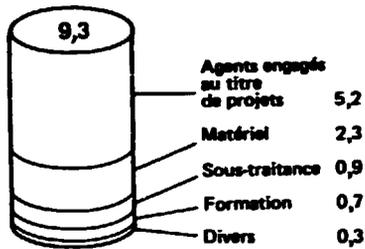


CONTINENT AMERICAIN

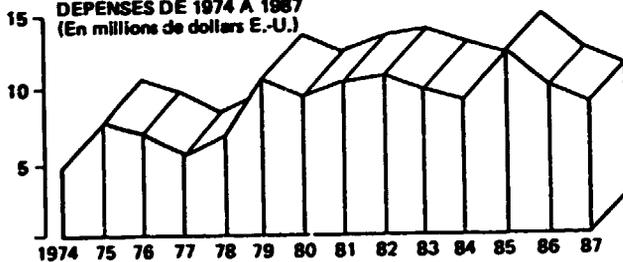
- ▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
- Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires



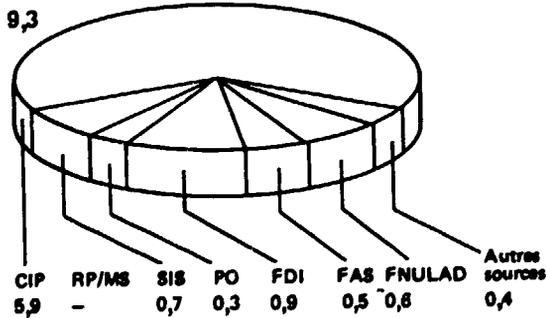
DEPENSES EN 1987
PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)



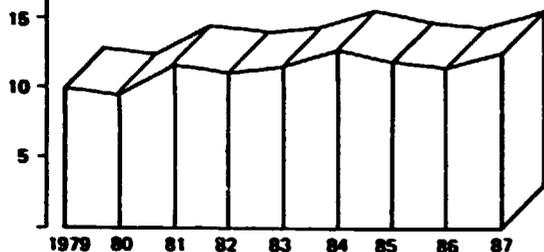
DEPENSES DE 1974 A 1987
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1987 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)

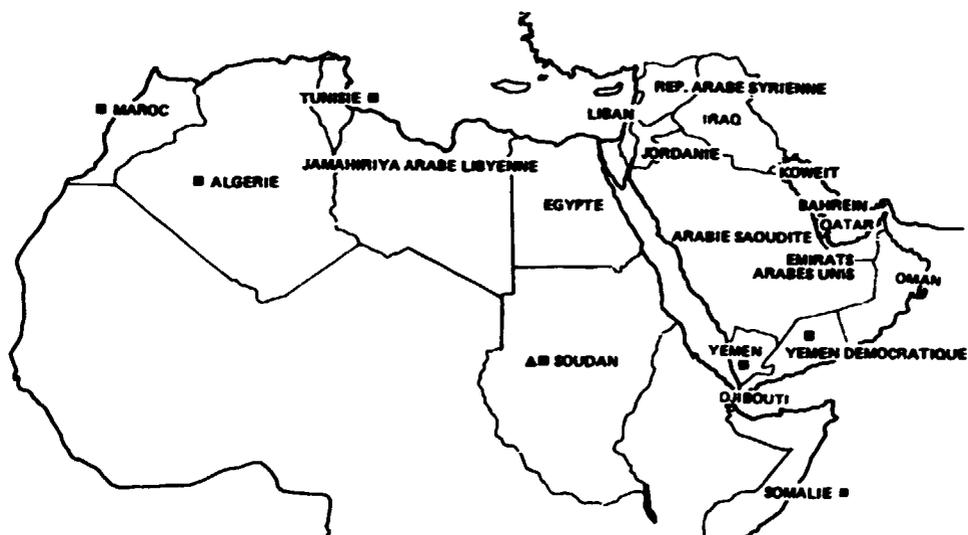
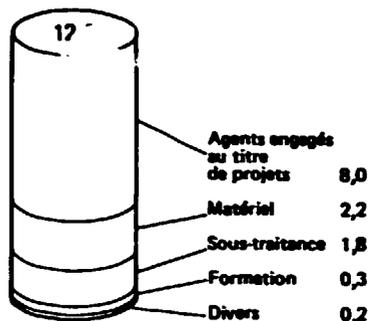


DEPENSES DE 1974* A 1987
(En millions de dollars E.-U.)

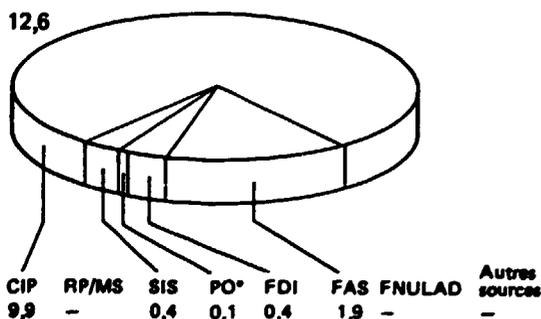


* Les années antérieures, les Etats arabes étaient classés en partie sous la rubrique Afrique et en partie sous la rubrique Europe et Asie occidentale.

DEPENSES EN 1987
PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1987 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)

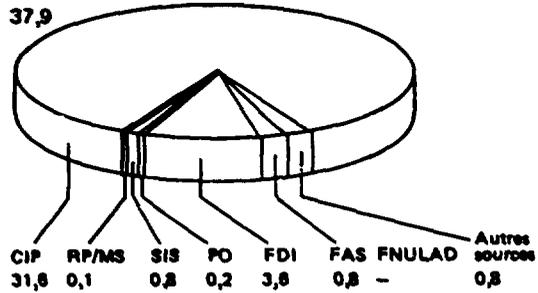


*dont 0,01 XA

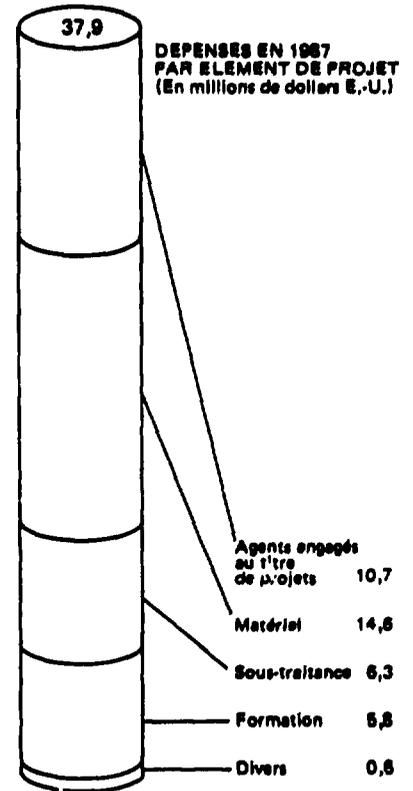
ETATS ARABES

- ▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
- Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires

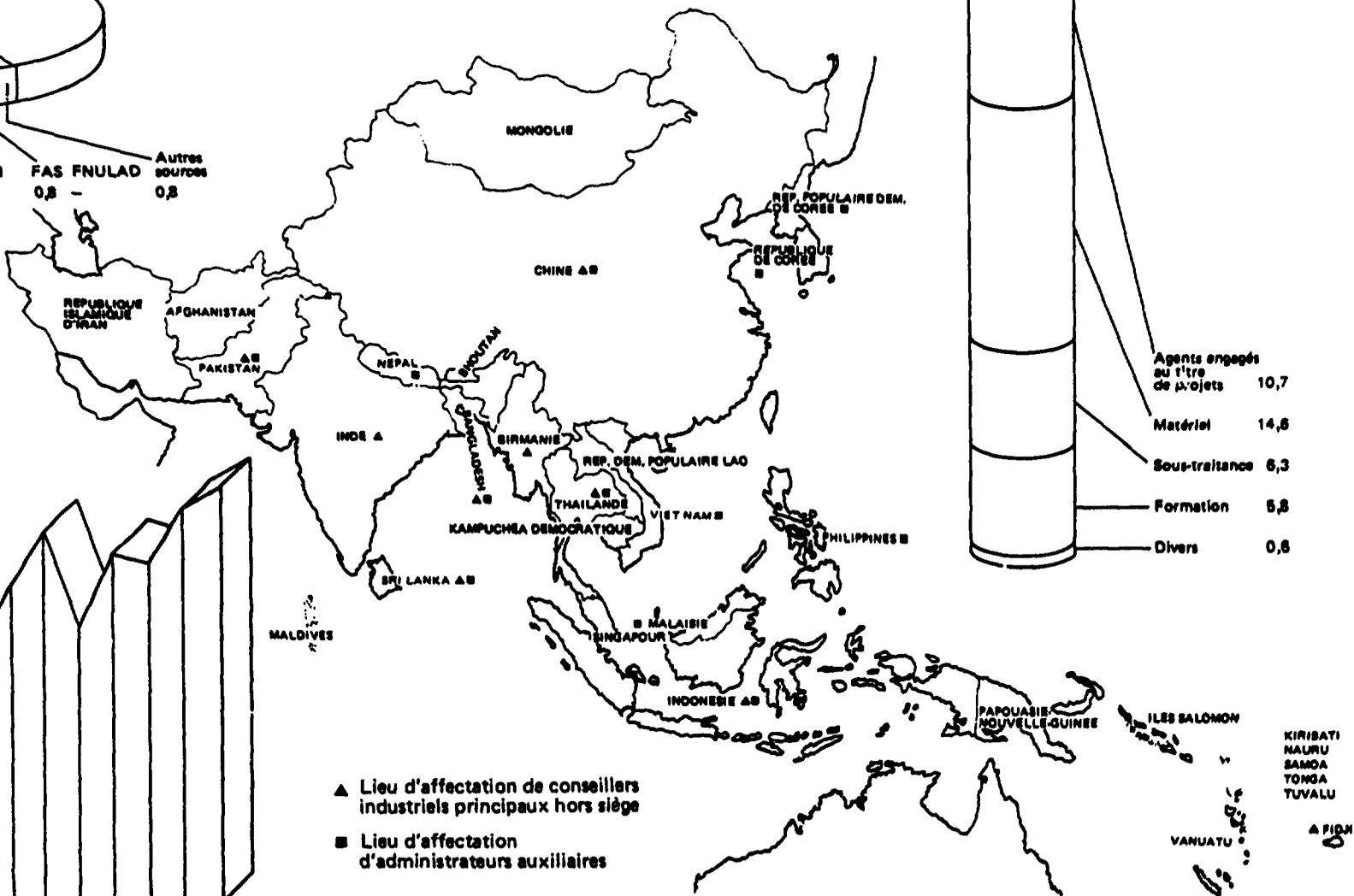
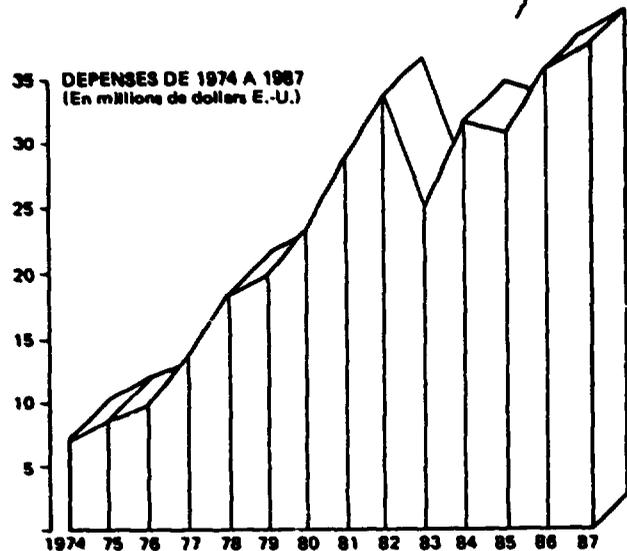
DEPENSES EN 1987 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



ASIE ET PACIFIQUE



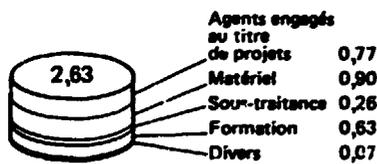
DEPENSES DE 1974 A 1987
(En millions de dollars E.-U.)



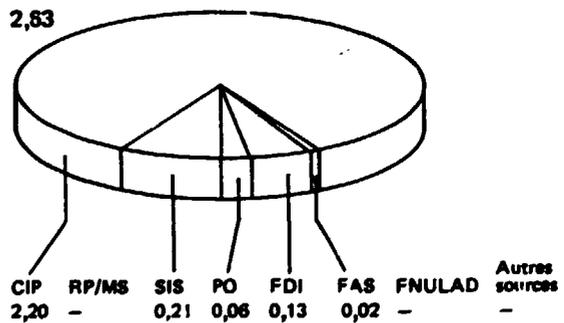
▲ Lieu d'affectation de conseillers industriels principaux hors siège
■ Lieu d'affectation d'administrateurs auxiliaires



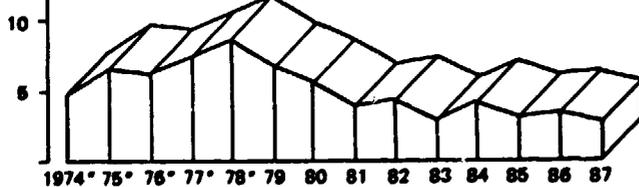
DEPENSES EN 1987
PAR ELEMENT DE PROJET
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES EN 1987 PAR SOURCE DE FINANCEMENT
(En millions de dollars E.-U.)



DEPENSES DE 1974 A 1987
(En millions de dollars E.-U.)



* Les chiffres pour la période 1974-1978 concernent, outre les pays d'Europe et d'Asie occidentale, 2 pays qui, depuis 1979, font partie du groupe des Etats arabes.

III. Mise en oeuvre des projets par secteur d'activité

AGRO-INDUSTRIES

57. En 1987, les dépenses de coopération technique dans le domaine des agro-industries se sont élevées à 9,4 millions de dollars. Le financement de ces activités a été assuré pour 58 % environ par le PNUD. Au total, 223 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

58. Comme par le passé, la plupart des activités de coopération technique concernant l'industrie textile ont consisté à créer des institutions 2/. Les projets - consacrés à des domaines divers : vêtement, conception assistée par ordinateur (CAO), jute, ramie, fibre d'ananas, dessin de mode - ont presque tous été axés sur la recherche-développement. L'intérêt croissant pour la mode manifesté par plusieurs pays en développement semble être une conséquence directe de la vive concurrence que ces pays se livrent pour gagner les marchés d'exportation des textiles et du vêtement; deux projets concernant la mode étaient opérationnels en 1987, l'un en Inde et l'autre en Egypte. D'autres projets de création d'institutions ont été réalisés en Chine - renforcement du Centre chinois de technologie du ramie et du Centre chinois de technologie vestimentaire - et en Inde (assistance à l'Association indienne de recherche pour l'industrie du jute et à l'Association de recherche sur le textile d'Inde méridionale), et d'autres encore ont porté sur l'application de la CAO aux textiles tissés ou imprimés. A Sri Lanka, un projet d'assistance au Centre de service et de formation pour l'industrie textile, achevé en 1986, a été suivi en 1987 d'une seconde phase visant à former le personnel du Centre aux techniques de consultation.

59. Le fait que presque tous ces projets - opérationnels ou dans la filière - sont axés sur la recherche-développement témoigne de la complexité croissante de la technologie utilisée dans l'industrie textile, à tous les stades de la fabrication. Les techniques de conception/fabrication assistées par ordinateur (CAO/FAO) qui contribuent à l'automatisme industriel sont des techniques à très forte intensité de capital, mais elles sont indispensables si l'on veut améliorer la qualité de la production et réagir plus rapidement aux besoins du marché. Les pays en développement doivent donc les utiliser davantage s'ils veulent rester compétitifs sur les marchés internationaux.

60. Dans l'industrie alimentaire, les activités ont été poursuivies ou achevées au Mexique et à Sri Lanka, et des unités de fabrication ont été créées en Sierra Leone (transformation du gari) et au Niger (transformation des oignons, du manioc et de la tomate) afin d'appuyer une industrie qui cherche à utiliser au maximum les matières premières disponibles sur place. Au Pérou, à Tingo Maria, un projet de grande envergure, financé par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD) et réalisé en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a continué à fournir aux cultivateurs de coca des modes de production et de commercialisation de substitution à la fois économiques et sûrs, en développant de manière intégrée l'agro-industrie de la transformation du cacao local en divers produits 3/. Les industries vinicoles péruvienne et bolivienne ont continué à recevoir une assistance. Le projet visant à renforcer l'infrastructure institutionnelle d'El Salvador, par secteur industriel, afin de favoriser la diversification et le développement agro-industriel, a progressé régulièrement au cours de l'année 3/.

61. Une installation pilote (sucre de canne, formation à des opérations spécifiques) a été mise en place dans une sucrerie en Egypte. Au Viet Nam, une petite usine a été dotée de tout le matériel nécessaire pour la production de levure de boulanger humide et sèche, à partir d'un sous-produit de la distillation des mélasses. En Angola a été commencé un vaste projet, d'une durée de trois ans, visant à moderniser une usine de fabrication de levure de boulanger et une minoterie 3/.

62. D'autres activités liées à la création et au renforcement des capacités en matière de production alimentaire et de contrôle de la qualité ont été menées, notamment dans les domaines et les pays suivants : transformation des fruits (République populaire démocratique de Corée), production d'aliments pour bébés (Mongolie), contrôle de qualité des produits alimentaires (Mongolie, Afghanistan, Yémen); amélioration du fonctionnement des installations existantes et agrandissement des installations industrielles pour la production de biscuits (Ouganda), la transformation du poisson (Palaos, Guinée-Bissau), la lyophilisation de produits alimentaires (Mongolie, République populaire démocratique de Corée), la transformation des produits alimentaires (Vanuatu, Iles Salomon); intensification du développement

2/ IOB.3/10, chap. III, par. 30.

3/ Ibid., par. 31.

des agro-industries afin d'accroître la production alimentaire : renforcement des liens intersectoriels entre l'agriculture et l'industrie (Ethiopie), amélioration des opérations de transformation de la viande (Uruguay); réalisation d'études concernant la création, la modernisation et l'agrandissement d'usines alimentaires : centre alimentaire (Ouganda), complexe agro-industriel (Angola). Des études ont également été effectuées sur l'utilisation des matières premières agricoles et marines, par exemple sur la transformation du poisson à la Barbade, l'utilisation des requins à la Trinité-et-Tobago et l'utilisation des sous-produits de la viande en Ethiopie 3/. On a étudié et perfectionné les techniques de raffinage de l'huile de son de riz 4/, le Centre de mise au point des additifs alimentaires de Beijing a reçu une assistance spéciale pour la recherche et, à l'Institut de recherche de Beijing sur les céréales, on a mis en place les installations de base qui permettront de fabriquer des produits alimentaires pressés. Des activités de recherche préalable ont été menées en Egypte, au Centre de recherche sur les produits alimentaires, tandis que des recherches sur la transformation des graines d'hévéa 5/ et de Balanites aegyptiaca se poursuivaient au titre de projets mondiaux 6/.

63. En ce qui concerne l'utilisation des matières premières agricoles, une étude préparatoire a été effectuée à Sri Lanka en vue de la mise au point de techniques adaptées à certaines agro-industries. On a entrepris une étude pilote mondiale visant à rechercher de nouvelles utilisations finales pour le poivre et les produits du poivre. Les produits et procédés ayant pour but de débarrasser la graine de ricin de ses propriétés toxiques et allergènes mis au point par l'ONUUDI 7/ ont été présentés à l'industrie et le premier matériel conçu à cet effet est en cours d'installation en Thaïlande. En ce qui concerne la transformation du tabac, la Régie nationale péruvienne des tabacs a reçu une assistance pour améliorer sa compétitivité sur les plans technique et économique.

64. Une réunion régionale sur l'industrie du cuir et des articles en cuir en Afrique, tenue à Alexandrie (Egypte) en janvier 1987

(voir chap. III, par. 11), a recommandé de lancer dans divers pays africains des programmes régionaux d'amélioration des cuirs et peaux, tannés ou non, ainsi que des articles en cuir. Les travaux préparatoires sur le terrain pour le lancement de ces programmes ont été achevés dans huit pays d'Afrique de l'est et dans sept pays d'Afrique de l'Ouest. Ils devraient déboucher dans ce secteur sur des projets à grande échelle qui seraient réalisés conjointement par l'ONUUDI, la FAO et le Centre (CNUCED/GATT) du commerce international (CCI), pour un coût total approximatif de 20 millions de dollars à financer par des contributions spéciales au FDI. L'exécution de grands projets concernant la chaussure, le cuir et les articles en cuir a continué au Brésil, en Chine, en Inde, en Indonésie, au Kenya et aux Philippines 8/. Un fructueux séminaire sur le traitement des eaux résiduaires des tanneries a été organisé au Brésil pour faire profiter les participants venus d'autres pays d'Amérique latine de l'expérience acquise au cours des six dernières années dans le cadre d'un grand projet de traitement des eaux résiduaires de tanneries qui a été réalisé pour aider des centaines de tanneries brésiliennes 9/. Dans l'industrie de la chaussure, une aide à la commercialisation a été fournie à l'Argentine et une mission préparatoire a été effectuée au Costa Rica pour évaluer la première phase d'un grand projet de création d'institutions et en préparer la deuxième 10/. En Egypte, une étude préparatoire a permis de sélectionner une fabrique de chaussures susceptible d'être transformée en fabrique modèle grâce à des apports techniques fournis par un grand fabricant européen. La phase d'assistance préparatoire a aussi été achevée au Viet Nam pour le lancement d'un projet de coopération technique à grande échelle dans l'industrie du tannage. La Chine et les Philippines ont poursuivi leur coopération dans l'industrie du cuir et des articles en cuir; on notera entre autres que trois techniciens chinois de la chaussure ont suivi en 1987 une formation aux Philippines en vue d'obtenir des certificats internationalement reconnus dans leur spécialité 9/.

65. La sécurité alimentaire, y compris la protection adéquate pendant le stockage et la distribution des aliments frais ou traités, en vue de maintenir la qualité, de réduire les pertes et d'allonger la durée de conservation, a été un objectif

3/ Ibid., par. 31.

4/ IDB.3/10, chap. III, par. 213

5/ Ibid., par. 214.

6/ IDB.3/10, chap. II, par. 32

7/ IO/B/340, chap. III, par. 195.

8/ IDB.3/10, chap. II, par. 33.

9/ IDB.3/10, chap. III, par. 215.

10/ IDB.3/10, chap. II, par. 33.

commun de la plupart des activités de coopération technique menées en 1987 par l'ONUUDI dans le domaine du conditionnement.

Les missions d'experts, la formation de spécialistes et la fourniture de matériel de laboratoire pour la recherche appliquée et le contrôle de la qualité des matériaux d'emballage des denrées alimentaires ont eu essentiellement pour cadre les pays arabes, et ont bénéficié du concours de l'Organisation arabe de développement industriel (OADI) et de l'Institut marocain de l'emballage et du conditionnement 11/. En outre, une étude des industries nationales du conditionnement, accompagnée d'une analyse approfondie des incidences des coûts du conditionnement sur le coût total et donc sur le prix des denrées alimentaires et des biens de consommation aux points de vente, a été effectuée dans le cadre de l'assistance technique au Centre de technologie du conditionnement des produits alimentaires à l'Institut de technologie alimentaire du Brésil 11/.

66. Au Nicaragua, des études sur le conditionnement pour le secteur industriel ont commencé au Laboratoire de technologie alimentaire avec le concours de l'Institut de recherches et de technologie industrielles pour l'Amérique centrale et une étude à l'échelle du pays a été effectuée pour évaluer et planifier l'appui institutionnel aux industries nationales du conditionnement 11/. Une assistance préparatoire a été fournie au Chili pour étudier et élaborer un projet de coopération technique en faveur du développement du secteur de production d'emballages pour les produits d'exportation.

INDUSTRIES CHIMIQUES

67. En 1987, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries chimiques se sont élevées à 24,6 millions de dollars. Ces dépenses ont été financées, jusqu'à concurrence de 78 % par les ressources du PNUD. Au total, 368 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

68. Les activités étaient à nouveau axées sur les grands sous-secteurs ci-après : industries des matériaux de construction et du bâtiment; pétrochimie et industrie chimique de base; engrais, pesticides; industrie pharmaceutique; pâte à papier et papier; biocombustibles, carburants synthétiques et composés organiques; protection de l'environnement dans l'industrie et recyclage.

69. S'agissant des industries des matériaux de construction et du bâtiment, la filière du ciment a continué à

bénéficier d'une assistance, particulièrement par le biais de projets financés par les pays en développement eux-mêmes. L'objectif de ces projets, dont il existe des exemples en Egypte, en Jamahiriya arabe libyenne, au Nigeria et au Yémen, est d'améliorer l'utilisation des capacités installées en apportant un appoint aux compétences du personnel local et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'assistance étrangère en assurant la formation des agents d'exécution. Dans une cimenterie pilote du Botswana, on a mis en route un projet dans le cadre duquel les experts de l'ONUUDI contrôlent le fonctionnement de l'usine pour détecter tout défaut qui pourrait empêcher que le volume de production prévu ne soit atteint; ces services doivent protéger les intérêts des bailleurs de fonds en aidant l'usine à fonctionner à plein rendement. Au Yémen démocratique, une proposition concernant une nouvelle cimenterie importante a été évaluée. Des conseils sur les économies d'énergie et une meilleure utilisation des capacités ont été fournis à des cimenteries en Equateur et en Yougoslavie. Des journées d'étude sur l'industrie du ciment, de la chaux et les industries apparentées que l'ONUUDI a tenues à Bangkok (Thaïlande) ont servi à encourager la coopération technique entre pays en développement. Ces journées d'étude avaient pour principal objectif de familiariser les participants venus des pays africains avec les techniques de production à petite échelle de ciment disponibles en Chine et en Inde en vue d'une application dans la région africaine. Les travaux de recherche visant à contribuer au développement des petites entreprises produisant de la chaux à partir de matières premières locales se sont poursuivis par la conception d'un four expérimental traitant une tonne par jour, destiné à la Gambie, et d'un four pilote d'une capacité journalière de cinq tonnes, destiné au Botswana, fours qui sont l'un et l'autre en cours de construction.

70. Les activités relatives à la fabrication de matériaux de construction bon marché ont atteint un niveau sans précédent en Afrique. Deux projets de grande ampleur intéressent une vaste gamme de matériaux, et notamment la fabrication à petite échelle de chaux et de briques en argile cuit, ont été mis en route à Madagascar et au Tchad. A Madagascar, l'assistance à la production artisanale de blocs en terre stabilisée a porté sur la conception et la fabrication de presses manuelles et la construction de maisons de démonstration, le but étant d'appuyer la production de matériaux et l'emploi de méthodes de construction adaptés aux conditions et aux besoins locaux. Une assistance préparatoire destinée à des projets analogues au Cameroun et en Guinée a été approuvée. En Mongolie, un laboratoire de traitement et d'essai des

11/ Ibid., par. 35.

pigments minéraux naturels fonctionne désormais à plein. Compte tenu des résultats d'un grand nombre d'essais de matières premières locales, on a sélectionné les gisements les plus prometteurs et mis au point la technologie à utiliser dans une installation pilote de fabrication de pigments, laquelle sera construite au titre de la deuxième phase du projet. Il s'agit là de l'un des nombreux projets concernant l'utilisation des ressources nationales de minéraux non métalliques, qui sont actuellement en cours. Des expériences visant à déterminer les effets de l'emploi de ponce et de bentonite - adsorbants non métalliques - sur la bonification de terres agricoles lourdes ont été réalisées en Ethiopie dans le cadre d'un projet. Selon les renseignements obtenus au cours d'une campagne de culture expérimentale de sorgo, de maïs et de coton, ces adsorbants peuvent aider à augmenter le rendement (de 41 à 50 % quant au maïs, de 9 à 16 % quant au coton). On sait qu'employés à l'état brut, certains minéraux non métalliques permettent de réduire le lessivage des engrais, d'améliorer la capacité de rétention du sol dans la couche labourée et grâce à leur capacité d'échange cationique, de fournir, dans une mesure accrue, des éléments nutritifs aux plantes. L'ONUUDI devrait poursuivre les études dans ce domaine, des résultats portant sur au moins cinq campagnes agricoles étant nécessaires pour déterminer les paramètres économiques de programmes d'extraction industrielle et d'application généralisée à l'agriculture.

71. En Indonésie, le projet concernant la mise au point de matériaux de construction convenant à la construction de logements bon marché s'est terminé par la création, à l'est de Java, au sud de Sumatra et à l'est de Kalimantan, de six unités pilotes appelées à produire des matériaux de construction destinés aux grands programmes publics de construction de logements ^{12/}. Des manuels techniques sur l'utilisation du bambou comme matériau de construction et sur les ciments à base de cendres de balle de riz ont été publiés et diffusés dans le cadre du projet régional concernant les matériaux, techniques et systèmes de construction bon marché en Asie et dans le Pacifique ^{12/}. On a fini pour l'essentiel de préparer la publication de quatre autres manuels techniques, de deux monographies, d'une bibliographie et d'un répertoire des renseignements rassemblés sur les matériaux et les techniques de construction bon marché. Les travaux préparatoires d'un projet concernant la réduction du risque sismique dans la région méditerranéenne ont démarré avec le concours du PNUD et de quatre autres organismes des Nations Unies.

Au Viet Nam, l'ONUUDI et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains ont commencé à coopérer à la mise au point et à la production de tuiles en béton renforcé de fibres naturelles. En Yougoslavie, un projet concernant le calorifugeage des parties extérieures des bâtiments a été achevé en 1987; les principes directeurs se dégageant des recherches effectuées dans le cadre de ce projet ont permis au gouvernement de perfectionner et d'affiner les règlements régissant le calorifugeage des bâtiments actuellement en vigueur.

72. S'agissant de la pétrochimie, les activités ont continué à porter essentiellement sur les principales filières de transformation secondaire ou apparentées, en ce qui concerne notamment le développement de la technologie élaborée des matériaux composites dérivés des polymères et les modifications des polymères. Un certain nombre de séminaires et de stages de formation ont également eu lieu dans ce domaine. La production de fibres de carbone (et des composites polymères correspondants) destinés à divers usages techniques ou autres a fait l'objet de projets en cours d'exécution en Chine et en République de Corée, les derniers projets comprenant des travaux de recherche-développement sur la production de fibres de carbone à partir de brai. Toujours en Chine, un établissement de recherche-développement a été aidé à mettre au point des additifs susceptibles de prévenir la dégradation des polymères. Au titre d'un autre projet mettant en jeu des techniques extrêmement complexes, un établissement de recherche-développement chinois a été aidé à mettre au point et à produire des matériaux à base de silicones convenant à divers usages. Certains de ces produits sont déjà commercialisés. Grâce à une assistance financée au titre des Services industriels spéciaux (SIS), un nouveau système de pyrolyse de polyméthacrylates de méthyle a été mis au point en Chine, système qui permettra de réduire considérablement la pollution de l'environnement. Faisant appel à la coopération de l'ensemble des producteurs de caoutchouc naturel, un projet interrégional concernant la production et l'emploi de matériaux composites dérivés du caoutchouc naturel a été mené à bien. Des matériaux composites à base de caoutchouc naturel sont donc désormais produits aux Etats-Unis d'Amérique, en Inde, au Japon et en Malaisie ^{13/}. Dans le prolongement d'un projet concernant la recherche-développement sur les polyuréthanes exécuté en Yougoslavie, on a élaboré un nouveau projet portant sur la production en installation

^{12/} Ibid., par. 40.

^{13/} Ibid., par. 42

pilote et à l'échelle industrielle de nouveaux matériaux bon marché dérivés des polyuréthanes et sur leur utilisation généralisée 14/. Un projet concernant l'économie et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur pétrochimique et les filières apparentées était en cours d'exécution en Inde.

73. Parmi les principaux objectifs du programme en matière de production d'engrais minéraux sont la promotion des matières premières disponibles dans les pays et l'aménagement des installations et de l'infrastructure requises, la priorité étant donnée au renforcement des institutions et au soutien direct, c'est-à-dire au perfectionnement des méthodes de préparation des différents types de minéraux naturels, à la création d'établissements de recherche-développement et à l'organisation de l'entretien préventif des installations. L'assistance ainsi fournie portait sur l'enrichissement des phosphates naturels de qualité inférieure ou moyenne (Chine), l'organisation de l'entretien préventif (Inde), le développement intégré des filières utilisant l'acide nitrique (Indonésie), le renforcement de la recherche-développement sur les engrais et l'organisation de l'entretien préventif (Pakistan) 15/. En Egypte, on a exécuté des activités visant à préparer une assistance de grande envergure à la création d'un centre de développement des engrais industriels.

74. Dans le domaine des pesticides, l'Egypte a également été aidée 14/ à achever une installation polyvalente pilote pour la fabrication d'insecticides organophosphorés. Les essais de fonctionnement des installations fabriquant du malathion et du diméthoate selon les spécifications de la FAO ont été effectués avec succès. Il s'agissait là pour l'Egypte d'un jalon important sur la voie vers la fabrication de principes actifs de pesticides. En Inde, le programme de développement des pesticides bénéficiant de l'assistance de l'ONUUDI n'a pas seulement assuré la formation de fabricants locaux aux opérations de dépannage mais, joignant ses efforts à ceux du Réseau régional pour les pesticides en Asie et dans le Pacifique, il a également organisé à l'intention de la région d'Asie un stage de formation aux techniques de formulation 15/. Dans le cadre du même réseau, l'ONUUDI, agissant en collaboration avec la Banque mondiale, a tenu deux stages dits "d'évaluation et d'essai des pesticides quant à leur innocuité", qui traitaient l'un

du contrôle de la qualité (en Inde), l'autre de l'analyse des résidus (en Thaïlande). Ces stages ont bénéficié des facilités mises à disposition par les services nationaux compétents dans le cadre de la coopération entre pays en développement. Le Comité de gestion du projet "Réseau régional pour les pesticides en Asie et dans le Pacifique" a tenu sa deuxième réunion à New Delhi (Inde), réunion au cours de laquelle les pays membres, eu égard aux avantages découlant du projet, ont recommandé à l'unanimité qu'il soit prolongé au-delà de 1988. La République de Corée 15/ et la Chine ont bénéficié de concours techniques pour exécuter des évaluations toxicologiques selon des critères acceptés sur le plan international 15/. Prenant en compte des conseils donnés par l'ONUUDI, le Gouvernement chinois a approuvé des plans concernant la construction de laboratoires biologiques chargés de déterminer si de nouveaux produits chimiques se prêtaient à l'emploi comme pesticides. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUUDI a aidé l'industrie chimique nationale à préparer la création d'un complexe pour la fabrication de pesticides devant être financé à l'aide d'un prêt à des conditions de faveur consenti par l'Italie. En Hongrie, on a procédé à une évaluation complémentaire de nouveaux produits chimiques convenant à la lutte biologique contre les insectes, et en Pologne, un nouveau projet de recherche-développement sur de nouveaux pesticides a été mis en route.

75. Comme par le passé, les activités relatives au secteur pharmaceutique ont été en grande partie axées sur l'utilisation industrielle, des plantes médicinales ou aromatiques. Au Népal, l'équipement mis à la disposition de la société Herb and Processing Production Co. Ltd. a commencé à fonctionner, l'objectif du projet étant d'obtenir des extraits et de mettre au point ou d'adapter des techniques permettant de fabriquer divers produits susceptibles d'être exportés, tels que l'essence ou la résine de pin, des huiles essentielles et des produits phytopharmaceutiques 16/. Au Viet Nam, les moyens dont dispose l'Institut des matières médicales ont été augmentés par la mise en place de matériel industriel et la production de médicaments d'origine végétale fondés sur la pharmacopée traditionnelle, mais sous une forme pharmaceutique moderne, a démarré dans le cadre d'un projet pilote. Un projet de relance et de revitalisation de l'industrie des huiles essentielles a marqué au Viet Nam le début d'une opération

14/ Ibid., par. 43

15/ Ibid., par. 44.

15/ Ibid., par. 44.

16/ Ibid., par. 46

importante 16/. En Thaïlande et en Turquie, les résultats de la première phase de projets consacrés au renforcement des institutions ou au transfert de technologie devraient être consolidés par une deuxième tranche d'activités axées sur les questions de commercialisation et de marketing. En République populaire démocratique de Corée, les conseils fournis au sujet du développement de l'industrie des huiles essentielles et de la parfumerie ont débouché sur un projet de grande ampleur.

76. L'exécution, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), d'un programme régional de biotechnologie auquel participent 11 pays d'Amérique latine 17/ a commencé par des travaux de recherche sur la production de réactifs de diagnostic. En Algérie, une étude économique et technique détaillée sur la production locale de contraceptifs oraux a été élaborée. A Cuba, des techniques permettant d'utiliser des matières premières locales pour la fabrication de stéroïdes ont été adoptées et une installation pilote a été mise en place 18/. Un projet concernant la mise au point d'enzymes et de réactifs biologiques industriels a été mis en route en Pologne. En Algérie, un plan pour le développement d'une industrie pharmaceutique intégrée a débouché sur plusieurs projets de coopération technique. En Colombie, on a étudié la possibilité de créer un programme pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques et leur distribution. On a réalisé au Zaïre une enquête sur les plantes médicinales disponibles ainsi que sur la fabrication et le contrôle de la qualité de produits pharmaceutiques. En Mongolie, une assistance a été fournie en vue de la production, à partir de matières premières locales, de dérivés du sang et d'enzymes, et des profils technologiques ont été établis en vue de la création d'une unité pilote de produits biochimiques. Un projet concernant la diversification et l'agrandissement des installations de fabrication de produits pharmaceutiques a été achevé en Zambie. Dans le cadre du Programme de l'ONUUDI pour la production industrielle de produits biologiques 19/, un colloque asiatique sur le sang et ses dérivés et une réunion régionale sur la production et la distribution de produits biologiques (pour la médecine humaine et vétérinaire) se sont tenus respectivement à Macao (Chine) et à Dakar (Sénégal). Comme

suite au programme modèle pour la production de vaccins dans les pays en développement 19/, une monographie sur le vaccin oral contre la poliomyélite a été établie.

77. S'agissant des biocombustibles et des carburants synthétiques, des projets intéressant l'utilisation du charbon 20/ ont été menés à bien en Bulgarie et en Pologne. Des services chinois, indiens et philippins ont sollicité la coopération technique de l'ONUUDI en matière d'utilisation de la combustion en lit fluidisé du charbon pour le chauffage public, de développement du cycle intégré de gazéification du charbon et de techniques de préparation de charbon. De nouveaux projets concernant la combustion d'un mélange charbon-eau et la gazéification du charbon ont démarré au Chili et en Chine. S'agissant des biocombustibles, on a fait au Soudan la démonstration de la production de charbon de bois à partir de tiges de coton : une bonne vingtaine de petits fours y fournissaient du charbon de bois qui, transformé en briquettes, était vendu sur le marché local. Dans le domaine de la biotechnologie appliquée, des projets concernant la production d'acide citrique (Philippines), le modelage des processus se déroulant dans des bioréacteurs (Bulgarie) et la production d'alcool à l'aide d'un nouveau procédé dit "de la levure floclulée" (Inde) ont continué à bénéficier d'un appui. Du matériel et des moyens de formation ont été mis à la disposition du Centre pour le traitement des eaux industrielles de Shanghai. A Tonga, la possibilité de mettre en place une usine de dessalement par osmose inverse a été évaluée.

78. Dans le secteur pétrolier, un projet important venant s'ajouter au projet concernant le développement de l'évaluation et de la technologie des catalyseurs dans les unités de crackage catalytique fluide 21/ a démarré en Inde, projet qui vise à synthétiser et à caractériser de nouveaux catalyseurs à base de zéolite qui sont utilisés dans le raffinage du pétrole et pour d'autres opérations pétrochimiques et dont certains présentent un grand intérêt pour la production nationale de distillats moyens de gaz naturel. Pour ce qui est de la transformation et de la distribution des produits pétroliers, on a étudié le mode d'établissement des prix pour le compte du Ghana et fourni des services consultatifs techniques au Centre tanzanien pour le développement pétrolier.

16/ *Ibid.*, par. 46

17/ *Ibid.*, par. 49.

18/ *Ibid.*, par. 48.

19/ *Ibid.*, par. 49.

19/ *Ibid.*, par. 49.

20/ *Ibid.*, par. 50.

21/ *Ibid.*, par. 52

Les deux projets en cours en Chine 22/ ont atteint un point permettant à l'Institut des réactifs chimiques de Beijing de produire un certain nombre de réactifs chimiques et au Gouvernement chinois de désigner le Centre de Beijing pour la recherche-développement sur les gaz spéciaux comme centre national de sécurité et de toxicologie. En Afrique, le Centre de formation pétrolière de Sumbe (Angola), projet régional 23/ qui fonctionne désormais de manière optimale, offre une gamme complète de services en matière de formation à l'ensemble des Etats membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Une étude sur l'industrie chimique dans la région de la SADCC a été entreprise dans le but de définir les bases d'une approche coordonnée et complémentaire de la production.

79. Dans le domaine de la pâte à papier et du papier, les projets étaient axés sur l'amélioration de produits, tels que le papier à cigarettes (République démocratique populaire de Corée), ou la production de nouveaux produits tels que les liants et tensioactifs dérivés des liqueurs noires des fabriques de pâte à papier (Birmanie et Inde). La première installation de désiliciage conçue par l'ONUUDI et destinée à une fabrique de pâte à papier traitant 50 tonnes de bambou ou de rosier par jour est en cours de construction en Inde. Plusieurs techniques nouvelles de récupération à petite échelle de produits chimiques dans les fabriques de pâte à papier utilisant des matières premières autres que le bois sont à l'étude à l'Institut central de recherche sur la pâte à papier et le papier de Saharanpur (Inde), et ces travaux devraient déboucher sur des recommandations quant à une méthode économique de récupérer des produits chimiques contenus dans les liqueurs noires de petites fabriques dont la production journalière est inférieure à 50 tonnes.

80. S'agissant de l'industrie chimique de base, les petits évaporateurs solaires ont été acceptés par la population féminine locale en Gambie, au Niger et au Nigéria et y remplacent de plus en plus la méthode traditionnelle de production de sel fondée sur l'emploi de bois de chauffage, qui était l'un des facteurs contribuant au déboisement 24/. En Jordanie, la méthode artisanale de production de sel employée dans l'oasis d'Azraq a été modifiée, le sel étant désormais récolté sur un fond de sel et non plus de boue, ce qui augmente sa

pureté et sa blancheur; une raffinerie de sel nouvellement créée vient d'être aidée au cours de la période de démarrage. A la Trinité-et-Tobago, une raffinerie privée de sel a bénéficié de conseils sur la manière d'obtenir du sel plus pur et meilleur marché. En Egypte, on étudie actuellement la possibilité de produire de manière économique du sulfate de potassium à partir de la saumure des salières El Max d'Alexandrie.

81. Un nouvel élan a été donné aux activités relatives à la protection de l'environnement. Des journées d'étude, financées par la République fédérale d'Allemagne, sur la gestion des déchets dangereux, la sécurité industrielle et les technologies propres ont été organisées au Siège de l'ONUUDI. Ces journées d'étude, qui ont réuni 170 experts venus de 36 pays industrialisés ou en voie d'industrialisation, ont formulé des recommandations en vue des activités futures de l'ONUUDI dans des domaines tels que l'adoption de technologies moins polluantes, le recyclage, la sécurité industrielle, les études d'impact sur le milieu ambiant et l'évaluation des risques. L'ONUUDI continue à élaborer et à exécuter des projets concernant la lutte antipollution dans tous ses aspects et à mettre des renseignements techniques utiles à la disposition des pouvoirs publics, des différents organismes et de l'industrie. La coopération avec les organismes nationaux et avec d'autres organisations internationales se poursuit dans ce domaine.

82. En 1987, la méthodologie d'un système de développement intégré des industries chimiques a été utilisée dans deux projets de planification 25/. En République islamique d'Iran, des méthodes informatisées ont été adoptées pour la planification à long terme et la sélection des projets et des unités administratives autonomes ont été créées au sein du Ministère de l'industrie afin de poursuivre les travaux engagés dans le cadre du projet. Ces méthodes mettent le pays en mesure d'analyser les différentes solutions possibles compte tenu de l'évolution de la demande et de l'offre de matières premières et des tendances des marchés régionaux et mondiaux; dès à présent, quelques projets d'investissement ont été identifiés. En Algérie, on a établi un programme de développement à long terme se chiffrant à plusieurs milliards de dollars, et défini toute une gamme d'actions gouvernementales et d'instruments économiques, en mettant en évidence les différentes options qui s'offrent en ce qui concerne l'exécution d'un programme aussi complexe. On a présenté un programme préliminaire pour la

22/ Ibid., par. 51.

23/ ID/B/340, chap. III, par. 278.

24/ IDB.3/10, chap. III, par. 54.

25/ Ibid., par. 56.

création de petites entreprises chimiques, qui permettrait au secteur national et au secteur privé de participer au développement de l'industrie chimique de base.

INDUSTRIES METALLURGIQUES

83. En 1987, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries métallurgiques se sont élevées à 8,6 millions de dollars. Environ 94 % de ces dépenses ont été financées par les ressources du PNUD. Au total, 142 projets ont été achevés ou étaient en cours d'exécution.

84. L'accent a continué à être mis sur les points suivants : étude et enrichissement des minéraux métalliques pour en dégager les caractéristiques de transformation; introduction de systèmes informatisés de maintenance dans l'industrie métallurgique, spécialement dans les usines sidérurgiques; développement de techniques de pointe génératrices de produits à coefficient accru de valeur ajoutée tels que matériel électronique, métaux extra-purs et alliages spéciaux. Il a également été fourni une aide pour le renforcement ou la création de centres de technologie métallurgique et, dans certains pays en développement (appartenant pour la plupart à la catégorie des pays les moins avancés), pour les sous-secteurs de la fonderie, du forgeage, du traitement thermique, de la soudure et des industries métallurgiques et mécaniques.

85. S'agissant des métaux non ferreux, une importance toute spéciale a été accordée à l'industrie de l'aluminium. L'achèvement réussi en République islamique d'Iran d'essais en laboratoire, au banc et en usine pilote d'alunites a marqué le passage au stade final de la préparation d'une étude technoéconomique sur les bauxites 26/. L'assistance à la Yougoslavie pour la création d'un institut de R-D pour l'aluminium a achevé sa phase de renforcement institutionnel, qui a été suivie de la fourniture de services consultatifs directs 27/. La construction des bâtiments destinés à abriter les laboratoires d'une usine de traitement de la bauxite au Viet Nam a été terminée et l'essentiel du matériel nécessaire a été commandé 28/. Au Mexique, on a entrepris des essais sur des échantillons d'argile bauxitique en vue de la production éventuelle d'alumine. Au Nicaragua, trois experts ont collaboré à la mise en service de la presse d'extrusion d'alumine d'une

usine en son nouvel emplacement, tandis que des avis d'experts ont été fournis à la République démocratique populaire de Corée pour la production de cryolithe. Le matériel destiné au traitement expérimental à l'autoclave de la bauxite dans une usine chinoise d'alumine a été livré et installé 28/. Toujours en Chine, l'étude en laboratoire d'alunites a montré que celles-ci se prêteraient à la production d'alumine, de sulfate de potassium et d'acide sulfurique, ce qui signifie que, outre leur exploitation métallurgique, les minerais pourraient fournir les éléments nécessaires à la fabrication d'engrais potassiques dont le pays a le plus grand besoin.

86. Nombre de projets en cours d'exécution en 1987 intéressaient le développement de l'industrie sidérurgique. Une aide a été fournie pour l'introduction d'un système informatisé de maintenance dans les usines de la Steel Authority of India Ltd., et des travaux préparatoires dans le même sens ont été effectués en Algérie. Dans le prolongement d'une aide antérieure de l'ONUDI, il a été établi en Egypte, dans le cadre du programme multinational, un centre international pour l'introduction de systèmes de gestion informatisés dans l'industrie métallurgique et d'autres industries dans un certain nombre de pays africains. Par ailleurs, des missions ont été organisées à destination de divers pays de l'ANASE et une assistance préparatoire a commencé à être dispensée pour l'établissement de systèmes informatisés de maintenance dans des usines sidérurgiques de l'Asie du Sud-Est. Dans la région de l'ONDI, on a continué à fournir une aide à l'Arab Iron and Steel Union (Union sidérurgique arabe) pour le relèvement des qualifications techniques de la main-d'oeuvre sidérurgique. Trois séminaires sur la maintenance informatisée se sont déroulés en Algérie, en Syrie et en Tunisie respectivement.

87. Un certain nombre de projets menés en Egypte et en Inde avaient pour objet de réduire la consommation d'énergie dans les usines métallurgiques. Le renforcement, avec le concours de l'ONUDI, du développement technologique de l'industrie sidérurgique en Argentine 29/ s'est traduit par un gain notable de productivité. On a continué d'aider l'Angola à reconstruire et à agrandir son usine de tubes d'acier et à améliorer le transport des déchets métalliques. L'Ouganda a reçu, sous la forme d'avis d'experts en conduite des usines, d'une étude de faisabilité sur l'utilisation locale des déchets et d'une

26/ IOB.2/10, chap. III, par. 234; IOB.3/10, chap. II, par. 59.

27/ IOB.3/10, chap. III, par. 245.

28/ IOB.3/10, chap. II, par. 59.

28/ IOB.3/10, chap. II, par. 59.

29/ IOB.2/10, chap. III, par. 226.

étude de marché, une aide destinée à relancer l'East African Steel Company à Jinja. Au Bénin, une étude de préféabilité sur la construction d'une mini-usine sidérurgique a conduit à recommander que l'on commence par créer une installation de relaminage. Une aide a continué d'être fournie au Viet Nam pour l'essai de matières premières destinées à la production d'éponge de fer par réduction directe 30/. Un programme de modernisation pour l'automatisation du laminoir à barres de la Zimbabwe Iron and Steel Company (ZISCOSTEEL) a été mis au point et sera exécuté après l'acquisition de nouveau matériel 31/. Dans la même usine, on a continué à fournir une assistance pour l'amélioration du contrôle de la qualité des opérations métallurgiques et l'on a commencé à mettre en place un laboratoire de métallurgie physique au département de métallurgie.

88. Des projets intéressant la création de centres de développement de fonderies, de centres de réparation et d'entretien et d'ateliers de forgeage et de traitement thermique étaient en cours d'exécution en Birmanie, en Guinée, en Inde, au Lesotho, en République islamique d'Iran et en République-Unie de Tanzanie. Au Yémen démocratique, l'assistance de l'ONUUDI à une société produisant des ouvrages en métaux a permis le développement de produits pour la fabrication de meubles métalliques, grâce à quoi l'éventail de produits fabriqués par l'usine s'est considérablement amplifié. En Birmanie, l'assistance technique fournie à la fonderie de Simalaik a débouché sur des recommandations concernant l'établissement d'un laboratoire de contrôle de la qualité et l'introduction d'une technologie appropriée en matière de boulets de concassage en fonte.

89. Lors d'un atelier tenu en Pologne pour la région d'Afrique, on a examiné les technologies et les équipements appropriés pour les industries métallurgiques et le travail des métaux. On a dégagé de nombreuses propositions de projets de coopération technique, dont 21 ont été retenues pour suite à donner par les soins de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), agissant en coordination avec une entreprise polonaise. La coopération avec le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques (ARCEDEM) s'est poursuivie par l'organisation conjointe en Hongrie, en octobre 1987, du quatrième stage de formation et voyage d'étude sur les industries métallurgiques fondamentales. Il a été lancé un certain

nombre de projets visant à renforcer ou à créer des centres ou des usines pilotes de technologie métallurgique. Au nombre de ces projets de création d'institutions, on peut citer l'implantation à Cuba et au Pakistan d'usines pilotes d'enrichissement des minerais 32/, la mise en place en Tchécoslovaquie d'un centre national de conseil et de formation techniques, l'établissement en République de Corée d'un centre de surfaçage des métaux 33/, l'installation au Viet Nam d'une unité de fabrication de matériels et composants magnétiques destinés à l'industrie électronique et la mise sur pied au Pérou d'un institut de recherche métallurgique 34/. Au Paraguay, outre la promotion de transferts de technologie dans le domaine considéré, la création d'un centre de formation en matière de production de charbon de bois destiné à la métallurgie a suscité le premier programme de reboisement qui ait été tenté dans le pays.

INDUSTRIES MECANIQUES

90. En 1987, les dépenses de coopération technique dans le domaine des industries mécaniques se sont élevées à 14,4 millions de dollars. Le financement a été assuré à environ 90 % par les ressources du PNUD. Au total, 193 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

91. Des activités particulièrement importantes de coopération technique se sont déroulées en matière de machines et outillages agricoles, de machines et produits des industries électroniques et électriques, d'ordinateurs et matériel connexe, d'outillages pour les travaux des métaux et machines-outils, de matériel de transport par terre et par eau, d'instruments de mesure, de commande et de précision et de matériel énergétique.

92. Dans le domaine des machines et de l'outillage agricoles, la préoccupation majeure a été, comme par le passé, de favoriser la création d'emplois et l'industrialisation en milieu rural en mettant l'accent sur la fabrication d'outils, d'appareils manuels, de matériel de traction animale et de machines simples. Dans le projet relatif au développement du secteur de la machine agricole mené en Algérie en collaboration avec la FAO, on a exploré les perspectives qui s'offraient en matière de mécanisation agricole ultérieure, en se penchant en particulier sur les problèmes de la conception des matériels

30/ Ibid., par. 225.

31/ Ibid., par. 230; IOB.3/10, chap. II, par. 60.

32/ IOB.2/10, chap. III, par. 243; IOB.3/10, chap. II, par. 62.

33/ IOB.2/10, chap. III, par. 244.

34/ IOB.3/10, chap. II, par. 62.

agricoles, de la production de machines agricoles et de la diffusion d'informations 35/. Au Togo, la mise en place de nouveaux équipements de production a mis la société coopérante en mesure d'accroître sa production de machines agricoles et d'amorcer la fabrication de pompes à eau manuelles 35/. Au Burkina Faso, si une partie du matériel nécessaire a bien été installée, la réduction des ressources de l'IDDA n'a permis la mise en service qu'un des deux ateliers prévus de réparation et d'entretien de tracteurs agricoles 35/. En Pologne a été achevé un projet de renforcement des capacités de recherche et de conception de l'Institut industriel de génie agricole de Poznan grâce auquel un certain nombre d'usines de machines et d'outils agricoles ont été dotées des matériels et logiciels nécessaires à leur informatisation. A également été achevé, cette fois au Viet Nam, un projet de grande ampleur de remise en état de sucreries avec l'installation d'un atelier qui, outre la production de pièces détachées et de matériel de raffinage, assure de gros travaux de réparation 36/. A Madagascar a été menée à bonne fin la première phase majeure d'un projet destiné à améliorer les services de maintenance dans les industries locales et la fabrication de pièces détachées 37/. Un autre projet à être achevé était celui qui avait été mené le long du fleuve Sénégal pour renforcer des ateliers régionaux assurant l'entretien de motopompes d'irrigation 38/. En Somalie, les essais de pompes ont débuté dans la section de réparation de pompes de la fonderie et de l'atelier de mécanique centraux de Mogadiscio. La phase finale du projet a consisté à former du personnel à l'entretien des parties mécaniques des pompes 39/.

93. En matière d'appareils électroniques et électriques, les activités de coopération technique ont continué de faire une large place aux techniques de pointe tant au niveau des matériels que des logiciels. L'entretien et la réparation de matériels électromécaniques et électro-électroniques ont été des thèmes majeurs de tous les projets menés dans ce domaine. A Malte ont été créées deux unités spécialisées de réparation, d'entretien et de révision de matériel électronique, de matériel de télécommunication et de matériels biomédicaux et hospitaliers. La République

démocratique populaire de Corée a reçu une aide dans la phase préparatoire d'un projet d'expertise de composants utilisés dans les systèmes de distribution d'énergie électrique, tandis qu'une assistance technique a été fournie à El Salvador pour la formulation d'une stratégie de développement de ses industries électronique et des télécommunications.

94. L'ONUDI a continué de dispenser une aide dans les secteurs de haute technologie tels que l'application de l'électronique aux produits et procédés industriels. C'est ainsi que, dans un projet qui a entre-temps été achevé en Inde, on a élaboré un analyseur à infrarouges doté de microprocesseurs pour le dosage des protéines et de l'eau dans les semences de céréales et mis au point un prototype 40/. En Inde toujours, il a été passé commande, dans le cadre de la coopération Inde-ONUDI-Bulgarie, de circuits imprimés double face à interconnexions par trous métallisés 41/.

95. Un projet de mise au point et d'introduction de techniques de pointe pour le traitement des matériaux a débuté en Bulgarie avec la livraison de matériel et la formation de personnel. En Bulgarie également a été achevé un projet en matière de conception assistée par ordinateur (CAO) et d'introduction de normes pour les logiciels graphiques qui a profité à un certain nombre d'industries du pays.

96. Les liens entre haute technologie et éléments tels que machines-outils, planification des procédés, appareillages, systèmes de commande et bases de données ont été au centre d'un grand nombre d'activités de coopération technique menées par le Service des industries mécaniques. En République démocratique populaire de Corée, une assistance préparatoire a été fournie pour un projet tendant à faciliter la conception, le développement et la production d'instruments d'analyse, en particulier de spectrophotomètres à infrarouges et de chromatographes. Au Viet Nam s'est achevée la phase d'assistance préparatoire pour la mise en place d'une unité de réparation et d'entretien de matériel de précision au Centre III d'Hô Chi Minh-Ville.

97. Une assistance immédiate a été fournie avec des fonds SIS au projet du Himachal Pradesh Electronic Development Corporation en Inde pour le recensement des produits et technologies électroniques adaptés aux conditions locales. D'autre part, une aide préparatoire a été procurée à l'Algérie pour l'élaboration d'une proposition de

35/ *Ibid.*, par. 66.

36/ *Ibid.*, par. 67.

37/ *Ibid.*, par. 66.

38/ *Ibid.*, par. 67.

39/ IDB.2/10, chap.III, par. 279.

40/ IDB.3/10, chap.II, par. 69.

41/ *Ibid.*, par. 70.

projet destiné à mettre le ministère de l'industrie lourde mieux en mesure de promouvoir le développement d'industries mécaniques en fonction des nécessités locales. Le Chili a vu s'achever un projet grâce auquel ont été introduites de nouvelles techniques de commande numérique et de protection et de nouvelles méthodes assistées par ordinateur pour le fonctionnement sûr des systèmes électriques et la formation de personnel technique. A Sri Lanka a pris fin la phase d'assistance préparatoire pour l'établissement d'un centre de CAO/FAO destiné à renforcer la capacité locale d'introduction de techniques informatiques dans l'industrie. Il s'est déroulé à Budapest, dans le cadre des programmes conjoints ONUDI/Hongrie de coopération technique, un atelier ONUDI sur les politiques en matière d'appareillages où une place toute spéciale a été accordée aux problèmes de réparation et d'entretien dans le but de promouvoir la coopération technique entre pays en développement et de créer un mécanisme d'interconnexion entre pays industrialisés et pays en développement dans le domaine de la haute technologie.

98. En matière de travail des métaux et de machines-outils, l'accent a été mis sur l'assistance au niveau des entreprises, les techniques d'études industrielles et des institutions de développement et l'application de la haute technologie au secteur considéré. Par ailleurs, priorité a continué d'être donnée à une utilisation plus poussée des capacités de production, aux activités de réparation et d'entretien et au développement des qualifications techniques. En Inde, le projet au bénéfice du Central Institute of Hand Tools Industry à Djullundur a continué de faciliter à l'industrie concernée l'obtention d'une plus grande valeur ajoutée dans la fabrication d'outils destinés au marché intérieur comme à l'exportation. Toujours en Inde, l'exécution d'un projet pour l'introduction de la CAO/FAO dans l'industrie du travail des métaux s'est poursuivie, de même que celle d'un autre projet visant à informatiser les techniques d'études industrielles et la commande des opérations industrielles dans des secteurs critiques tels que des sous-secteurs particuliers des industries mécaniques, les industries productrices de semi-conducteurs, les industries mécaniques lourdes ainsi que les systèmes de stockage et de distribution. En Hongrie a été mis en chantier un projet de formation technologique assistée par ordinateur. Il a d'autre part été mis en route en Pologne un projet visant à améliorer les capacités en matière de CAO dans l'industrie des machines.

99. En République de Corée, le Centre de la commande numérique pour l'industrie métallurgique a été équipé au cours de l'année. Les systèmes informatisés et l'expertise fournis ont puissamment

contribué à accroître l'utilisation des machines-outils à commande numérique en place et à pousser l'application de machines-outils de ce genre dans l'industrie métallurgique. Toujours en République de Corée, un autre projet mettant en oeuvre les techniques CAO/FAO dans les industries mécaniques a été achevé. Il avait consisté à aider des organismes industriels, en leur fournissant des avis de consultants, à déterminer les diverses indications de la CAO et, par là même, à dégager la justification économique de l'introduction de la CAO et à choisir un système de CAO approprié. En Inde, un projet d'aide au National Institute of Design à Ahmedabad a été terminé. Il a accru considérablement l'efficacité de l'aide fournie par l'Institut aux entreprises pour mettre en oeuvre des techniques de conception industrielle destinées à réduire les coûts et à améliorer la productivité. En République démocratique populaire de Corée s'est achevé un projet de grande ampleur qui a puissamment contribué au développement de machines-outils à commande numérique 42/. La phase d'assistance préparatoire pour la création d'un centre de conception et de développement de machines-outils en Indonésie a été menée à son terme. En Chine a été mis en route, pour le renforcement du centre de CAO/FAO de Beijing, un projet dans lequel on s'est employé jusqu'ici à introduire dans l'industrie des procédures modernes de conception et de fabrication assistées par ordinateurs et à créer un corps de personnels qualifiés nationaux.

100. La République de Corée et la Tunisie ont été le théâtre de deux projets analogues d'application de la CAO/FAO à la fabrication de moules et matrices dans l'industrie plastique et l'industrie de façonnage des métaux 43/. En Ethiopie, dans le cadre d'un vaste projet quadriennal pour la création et l'exploitation d'un centre d'études techniques et de l'outillage, il a été passé un contrat pour la fourniture de services d'experts et de consultants, notamment en matière de génie civil, et pour l'élaboration de programmes de formation de personnel national 43/. En Angola a été créé à Luanda un centre spécial de remise en état du potentiel technologique national doté des départements, ateliers et autres moyens nécessaires pour procurer un concours efficace aux entreprises industrielles du pays.

101. Dans le domaine des transports, les activités de coopération technique ont porté à la fois sur les matériels de transport tant par terre que par eau. Le

42/ Ibid., par. 72.

43/ Ibid., par. 72.

champ de l'industrie des matériels de transport terrestre s'étend de la fabrication de véhicules rudimentaires à deux ou trois roues jusqu'à la construction d'automobiles et de locomotives. L'aide fournie a été dispensée au triple niveau de l'usine, de la fabrication de pièces détachées et de l'appui institutionnel technique. En Chine a été entrepris un projet destiné à améliorer la conception d'un prototype de moteur diesel à haute performance. Dans le même pays ont été effectués des travaux de conception globale d'un système de commande par microprocesseur et d'acquisition de données pour une station d'essai de locomotives qui permettra aux instances responsables de choisir judicieusement leur matériel 44/. En Roumanie a été terminé un projet modeste de récupération de pièces détachées de moteurs diesel et de turbines par application de technique moderne de remise en état de pièces usées 45/. Au Bangladesh, une assistance technique a continué d'être fournie au Bangladesh Diesel Plant, qui est devenu le principal fournisseur de moteurs diesel pour le secteur des transports du pays. Cette entreprise, très dynamique, a conçu et produit des prototypes tels qu'un groupe électrogène pour régions rurales, un moteur diesel à gaz, une pompe améliorée d'irrigation à faible hauteur d'élévation et un tricycle. Une aide a continué à être fournie à la Pakistan Automobile Corporation 46/ avec la mise en place d'une "cellule développement et formation vendeurs" qui procure des avis de consultants à de petites et moyennes entreprises auxiliaires de l'industrie automobile. Au Bhoutan, les travaux du projet à long terme de renforcement des départements d'entretien et de révision de l'organisation gouvernementale des services de transports sont parvenus à leur terme 46/ et se sont traduits par une amélioration du département d'entretien et de révision à Phuntsholing.

102. Dans le domaine énergétique, les activités de coopération technique ont embrassé à la fois les sources d'énergie classique et les énergies renouvelables et nouvelles. Priorité a continué d'être donnée à la conservation de l'énergie, au développement de matériels et de logiciels et à l'amélioration de l'efficacité des systèmes. Un projet de création et d'exploitation d'un centre de conservation de l'énergie industrielle est en voie d'achèvement en Egypte, tandis qu'au Pakistan un projet d'aide à l'élaboration et l'exécution d'un programme intégré

d'économies d'énergie dans l'industrie a été achevé 47/, de même qu'un projet de grande ampleur mené en Inde pour la mise au point de moteurs à deux temps et à quatre temps alimentés par le méthanol. Les résultats obtenus permettront au gouvernement d'adopter une politique de production de méthanol à grande échelle, étant donné que les moteurs à pétrole peuvent, moyennant de très légères modifications, fonctionner au méthanol 48/.

103. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'ONUUDI a continué de collaborer avec le Programme régional de développement énergétique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à l'appui des programmes de formation du réseau régional de minicentrales hydroélectriques. En Uruguay a récemment été lancé un projet d'étude de l'énergie éolienne ayant pour but d'aider le gouvernement à déterminer les capacités locales de mise en place de systèmes d'éoliennes destinés à compléter le réseau national de production d'énergie électrique. En Jordanie a été achevé un projet de grande ampleur avec la conception, la fabrication et l'installation d'un deuxième grand système de chauffe-eau solaire dans un complexe hôtelier d'Aqaba 48/. A Madagascar, du personnel a été formé à l'exploitation et à l'entretien du matériel d'un système de chauffe-eau solaire pour l'alimentation des hôpitaux en eau chaude et une étude préliminaire a été menée au sujet de l'installation d'une petite centrale pilote hydroélectrique de démonstration au Viet Nam 48/.

PLANIFICATION INDUSTRIELLE

104. En 1987, les dépenses de coopération technique au titre de la planification industrielle se sont élevées à environ 5,9 millions de dollars. Quelque 81 % des activités ont été financées au moyen de ressources du PNUD. Au total, 92 projets ont été exécutés ou étaient en cours d'exécution.

105. La plupart des projets avaient pour objet d'aider les pays en développement, soit à élaborer des stratégies, plans et politiques d'industrialisation, soit à créer ou renforcer leur infrastructure institutionnelle pour la planification industrielle. Parmi les grands projets relatifs à l'élaboration des plans et stratégies industriels financés par le PNUD, en cours d'exécution en Afrique durant l'année 1987, on notera l'assistance accordée au Cameroun, au Cap-Vert, à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et au

44/ Ibid., par. 74.

45/ ID/B/340, chap. III, par. 253.

46/ IDB.2/10, chap. III, par. 281.

47/ IDB.3/10, chap. III, par. 75.

48/ Ibid., par. 76.

Zaïre pour l'élaboration de plans cadres industriels. Dans le cas de l'assistance au Sénégal, une mesure novatrice a été prise : l'organisation d'une réunion au Siège de l'ONUDI, en décembre, afin d'informer les pays donateurs potentiels et les institutions de financement des nouveaux programmes et politiques industriels du Sénégal et d'obtenir leur appui pour la mise en oeuvre de ces programmes et politiques. La réunion, organisée sur la demande du Sénégal, a rassemblé des hauts fonctionnaires sénégalais et des représentants de pays donateurs et d'institutions de financement. L'expérience s'est révélée encourageante et l'on envisage d'organiser une réunion similaire pour présenter le plan-cadre industriel du Zaïre, qui est actuellement élaboré avec l'assistance de l'ONUDI. L'ONUDI est pleinement consciente de l'importance d'une participation active des institutions de financement aux projets de planification industrielle; ainsi, un projet de planification est exécuté au Ghana en coordination avec la Banque mondiale, dans le cadre de son Crédit d'ajustement au secteur industriel du Ghana 49/ et un projet visant à renforcer le Groupe de la planification du Ministère ougandais de l'industrie est entièrement financé au moyen d'un prêt de l'Association internationale de développement. Parmi les activités dans la région de l'Asie et du Pacifique, on notera l'assistance complémentaire fournie à la Thaïlande 50/ pour la mise en oeuvre d'un plan financier dans le cadre du plan de développement régional du gouvernement (Programme de développement de la côte orientale) et l'assistance fournie en matière de planification - notamment la planification des ressources humaines - au Bhoutan, aux Maldives et au Népal. Une assistance a été fournie à Chypre en vue d'une évaluation essentielle de son secteur industriel et de la mise en place d'une stratégie industrielle novatrice; la Jordanie a, quant à elle, reçu une aide pour l'élaboration d'une stratégie visant à stabiliser, renforcer et promouvoir le secteur industriel, sur la base des résultats d'une enquête industrielle. Au Venezuela, l'ONUDI a continué de fournir une assistance pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie et d'une politique industrielles et, au Honduras, l'assistance visait à concevoir un questionnaire pour un recensement industriel.

106. On a continué en 1987 de fournir une assistance en matière de planification pour le secteur industriel et certains

49/ IDB.2/10, chap. III, par. 110.

50/ Ibid., par. 111.

sous-secteurs industriels - notamment en Amérique latine, où l'ONUDI exécute une deuxième phase de projets en Colombie et au Venezuela et a entamé des travaux préparatoires en la matière au Chili. Les projets visent à programmer le développement du secteur des biens d'équipement par une modification de la structure de la production industrielle, les biens d'équipement importés étant remplacés progressivement par des équipements produits sur place. Cet objectif est réalisé par l'adoption de nouveaux outils de gestion, la réorganisation des processus de production et l'amélioration des capacités techniques en constituant les éléments essentiels. Une attention particulière a été également portée sur le rôle du secteur industriel dans les échanges internationaux de certains pays. Au Pérou et au Mexique, les projets visent à renforcer la position concurrentielle du secteur industriel sur les marchés internationaux et, en Bolivie, on a étudié la possibilité de créer une zone franche industrielle

107. En outre, l'ONUDI a entrepris des activités visant à promouvoir l'utilisation des ordinateurs dans la planification industrielle. Un Groupe d'experts sur les systèmes d'information industrielle assistée par ordinateur utilisés dans la planification industrielle s'est réuni à Riga (URSS) en septembre et en octobre; cette réunion, à laquelle ont participé des experts de l'Algérie, de l'Autriche, de la Chine, de l'Egypte, de la Hongrie, de la Jordanie, du Pérou, de la Pologne, de la République démocratique allemande et de l'URSS, était organisée en coopération avec le Gouvernement soviétique. Elle a débouché sur l'élaboration d'un programme détaillé pour l'introduction d'outils informatiques dans la planification industrielle (UNIDPLAN) et pour le développement de la coopération internationale dans ce domaine, par la mise en place d'un réseau d'institutions de planification spécialisées dans les pays industrialisés et les pays en développement.

108. Dans le cadre de l'IDDA, l'ONUDI a organisé à Vienne, en mars, un atelier d'évaluation des séminaires nationaux tenus en 1985 et 1986 sur les stratégies et politiques industrielles dans 13 pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone et Zaïre).

109. Des mesures ont également été prises pour promouvoir l'intégration et la coopération industrielles régionales. Par exemple, l'ONUDI a continué d'aider l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) à promouvoir des projets industriels sous-régionaux et elle a coopéré

avec le secrétariat de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) pour l'élaboration d'un programme d'action visant à promouvoir la coopération et l'intégration industrielles. L'ONUDI a également organisé à Alger, en juin, en coopération avec l'Institut supérieur de gestion et de planification, des journées d'étude sur les entreprises industrielles publiques et leur environnement, durant lesquelles ont été examinées notamment les conditions de l'efficacité de ces entreprises et leurs relations avec l'administration centrale.

INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE

110. En 1987, les dépenses de coopération technique dans le domaine de l'infrastructure institutionnelle se sont élevées à 10,6 millions de dollars. Environ 88 % des dépenses totales ont été financées par le PNUD. Au total, 186 projets ont été achevés ou étaient en cours d'exécution.

111. La coopération technique dans ce domaine a été conçue de façon intégrée et a pris la forme de programmes coordonnés dans les secteurs suivants : promotion et développement des petites et moyennes industries, développement de l'esprit d'entreprise, programmes spéciaux d'appui aux petites et moyennes industries, développement industriel des zones rurales, institutions de recherche et d'information industrielles, contrôle de la qualité, normalisation et métrologie. Durant l'année considérée, on a mené à bien quantité d'activités multidisciplinaires visant à procurer à ces industries un ensemble complet de services et de moyens techniques. Cette coopération technique a été fournie au niveau des organes de décision, du renforcement des institutions et des entreprises.

112. Les projets réalisés au niveau des organes de décision ont consisté entre autres à élaborer des politiques et des stratégies appropriées en vue de la promotion et du développement des petites et moyennes industries, ainsi qu'à mettre au point des instruments juridiques et à trouver des incitations à l'investissement. A Bahreïn, par exemple, l'ONUDI a continué à aider le gouvernement, qui veut faire appel essentiellement aux investissements privés pour parvenir à doubler le volume du secteur industriel d'ici cinq à dix ans ^{51/}. La politique retenue par le gouvernement prévoit l'octroi d'incitations pour tirer parti des possibilités de remplacement des importations propres à encourager des firmes étrangères - arabes et autres - à participer à des coentreprises, par le

biais d'accords de licence et de transferts de technologies. Pour mener à bien cette politique, le Gouvernement bahreïnite a approuvé la création d'un centre pour le développement industriel au sein du Ministère du développement et de l'industrie. Dans le cadre d'un projet réalisé au Mexique, on s'est attaché à développer un système d'information à partir duquel pourraient être élaborés des mécanismes structurés de promotion et d'incitation en vue de favoriser le développement et l'expansion des petites et moyennes industries. Ce projet met particulièrement l'accent sur les mesures de développement et de décentralisation de nature à stimuler les micro-industries et le secteur non institutionnalisé dans les diverses régions du pays.

113. Les projets en matière de renforcement des institutions ont porté sur le transfert de services de spécialistes et sur le développement des capacités et avaient pour objet de permettre aux institutions qui s'occupent de la promotion des petites et moyennes industries de fournir à celles-ci les services et les moyens techniques requis pour leur développement et leur revalorisation. En Afrique, une assistance de cette nature a été apportée dans le cadre de grands projets de coopération technique, au Burundi, en Ethiopie, au Kenya, au Libéria, au Niger, au Rwanda, en Sierra Leone, au Tchad, au Zaïre et en Zambie. Dans la plupart des pays d'Afrique, on a cherché à encourager les initiatives en matière de création d'entreprises et les gouvernements ont mis l'accent, en conséquence, sur les programmes de l'ONUDI en faveur des infrastructures institutionnelles correspondantes.

114. Au niveau des entreprises, une assistance directe a été fournie à des petites industries dans des pays se trouvant à divers stades d'industrialisation. Un ensemble de services techniques a été fourni par exemple aux micro- et petites industries de plusieurs pays insulaires du Pacifique - Iles Salomon, Tonga et Vanuatu ^{52/} - afin de répondre aux besoins spécifiques de ces pays; en République de Corée, des services de vulgarisation ont été mis à la disposition des petites et moyennes industries dans certains domaines spécialisés (notamment verre et ouvrages en verre, impression sur textiles, électronique et fonderies d'acier); en fonction des besoins très spécifiques du pays.

115. On a continué à favoriser la coopération d'entreprise à entreprise entre petites et moyennes industries de pays industrialisés et de pays en développement.

^{51/} IDB.3/10, chap. II, par. 89.

^{52/} Ibid., par. 87.

Ainsi, un projet interrégional visant à encourager la conclusion d'accords de coopération entre des petites et moyennes entreprises en Italie et des entreprises équivalentes dans les pays en développement est entré dans sa deuxième phase grâce à une contribution spéciale du Gouvernement italien 53/. Alors que la première phase du projet (1985-1987) intéressait la Colombie, le Pérou et la Tunisie et était limitée aux industries mécaniques, les activités sont actuellement étendues à l'Argentine, au Brésil, à l'Égypte, à l'Inde, à l'Indonésie, au Maroc et à la Turquie et intéresseront également d'autres secteurs, tels que les agro-industries, l'industrie textile et l'électronique. Quatre accords de coopération ont déjà été signés entre de petits entrepreneurs colombiens et leurs homologues respectifs en Italie. Ces accords, qui portent sur l'octroi de licences, le transfert de technologies, la sous-traitance et les coentreprises, prévoient que le partenaire italien fournira directement aux entrepreneurs colombiens une assistance technique et une formation pour fabriquer de nouvelles gammes de produits, introduire le contrôle de qualité et accroître la productivité. D'autres programmes, financés par la République fédérale d'Allemagne et par la France, visent à développer la coopération interentreprises entre le Brésil et le Maroc à partir de la méthode dite "Analyse de la complexité technologique" (ACT), mise au point avec l'aide de l'ONUUDI 54/. L'application de cette méthode dans le cadre de projets en Algérie et en Tunisie a montré qu'elle présentait un intérêt pratique pour aider à développer les petites et moyennes industries électromécaniques nationales et pour choisir les projets d'investissement. Dans le cadre de ses activités au Siège, l'ONUUDI continuera par conséquent à perfectionner l'ensemble de la méthode ACT; des manuels d'utilisation et de logiciels connexes ont été utilisés pour appliquer la méthode et pour développer les capacités des pays en développement. Ces mesures devraient à leur tour permettre aux pays en développement d'employer la méthode ACT et de la perfectionner indépendamment.

116. Compte tenu du rôle important des entrepreneurs pour ce qui est de favoriser l'investissement et l'innovation dans le secteur privé, on s'est attaché davantage à développer l'esprit d'entreprise. Le programme de l'ONUUDI dans ce domaine vise non seulement à développer en général les compétences propres aux chefs d'entreprise, mais aussi à fournir un appui sélectif à certains groupes de population spécifiquement désignés. Des projets de

développement de l'esprit d'entreprise ont été réalisés au Kenya, en Malaisie, en Micronésie, dans les pays insulaires du Pacifique, aux Philippines et au Zimbabwe, et des projets régionaux ont été entrepris aux Caraïbes et en Europe 55/.

117. Le programme de sous-traitance de l'ONUUDI est considéré essentiellement comme un moyen de développer les petites et moyennes industries en accroissant le taux d'utilisation de la capacité de production installée, en facilitant l'accès à de nouveaux marchés grâce aux transferts de technologies et en améliorant la qualité des produits. Dans de nombreux pays auxquels l'ONUUDI a apporté ce type d'assistance, la sous-traitance industrielle est devenue un élément essentiel des politiques industrielles et un moyen efficace pour substituer des productions nationales aux importations. Des bourses nationales de sous-traitance ont été créées avec succès en 1987 en Colombie, en Égypte et en Tunisie. Le programme régional pour les pays arabes en vue du développement de la sous-traitance, lancé par les gouvernements de l'Algérie, de l'Égypte, de l'Iraq, de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie, s'est poursuivi 56/. Parmi les activités réalisées en 1987 au titre de ce programme, on peut mentionner deux séminaires d'initiation à la sous-traitance, complétés par des tables rondes rassemblant des experts internationaux, qui ont été organisés à l'intention de spécialistes des six pays participants à Tunis en septembre et au Caire en décembre; deux voyages d'étude collectifs pour visiter les foires de sous-traitance spécialisées "PARTENARIAT 1987" à Tunis en juin et "MIDEST" à Paris en novembre; et deux sessions du Comité régional arabe pour la coordination de la sous-traitance, à Tunis et au Caire.

118. Eu égard à l'importance du rôle des chambres de commerce et d'industrie, des fédérations d'industrie et des associations manufacturières dans le processus d'industrialisation, une assistance a été fournie à la Guinée pour qu'elle crée des institutions de cette nature, et à la Colombie et au Maroc pour qu'ils renforcent ces institutions. Dans le cadre de son programme d'adaptation des produits pour l'exportation, l'ONUUDI a également aidé la République de Corée à créer un centre national d'études industrielles et à développer les études de produits qui sont considérées comme un moyen efficace d'améliorer la qualité des produits manufacturés et d'accéder à de nouveaux marchés étrangers.

53/ *Ibid.*, par. 90.

54/ *Ibid.*, par. 94.

55/ *Ibid.*, par. 87 et 92.

56/ *Ibid.*, par. 88.

119. Pour favoriser une industrialisation équilibrée entre les zones urbaines et rurales, l'ONUUDI s'emploie à renforcer les infrastructures institutionnelles pour la promotion des petites et moyennes industries dans les zones rurales et fournit aux entrepreneurs de ces zones un ensemble complet de services techniques. En 1987, on a mis particulièrement l'accent en Afrique sur la mise en valeur des ressources humaines et sur l'appui technique direct aux petites industries des zones rurales. En Zambie, un programme de fourniture de services de vulgarisation, complété par une formation sur place en comptabilité, calcul des coûts, fixation des prix et contrôle de gestion, a été mis à la disposition de plus de 90 petites unités industrielles implantées dans les zones rurales. Au Libéria, dans le cadre de la deuxième phase d'un projet 57/, et en République-Unie de Tanzanie, on a poursuivi des activités de formation en vue de développer les capacités en matière d'études techniques et les autres qualifications du personnel. Dans trois provinces du Libéria, on a achevé un rapport d'étude sur le développement industriel régional, entrepris un programme de développement de l'esprit d'entreprise et créé un mécanisme institutionnel pour financer de petites entreprises. En Sierra Leone, un nouveau projet permettra de créer trois centres de production et de formation dans les zones rurales, dont la gestion sera assurée au niveau local. Un projet visant à créer de petits centres industriels ruraux dans les régions de l'Éthiopie touchées par la sécheresse a débuté par l'évaluation des sites, le choix des articles à fabriquer et la détermination des spécifications techniques pertinentes. Des projets de promotion des industries rurales ont également été entrepris en Guinée, en Guinée-Bissau et à Madagascar. En Amérique latine, un projet complémentaire a été engagé en vue de développer la recherche appliquée et les transferts de technologies en faveur des industries rurales, pour tirer parti des résultats positifs obtenus grâce à l'aide fournie antérieurement en faveur du développement des petites industries rurales en Argentine (Santa Fé, Rosario).

120. Les organismes de recherche et de services industriels multisectoriels jouent un rôle décisif dans le développement des petites et moyennes industries. Le développement des capacités de recherche-développement et les activités tendant à faciliter l'acquisition, le transfert et la mise au point des techniques ont donc occupé une place prépondérante dans l'ensemble de l'assistance fournie aux petites et moyennes industries. Deux grands projets de coopération technique intéressant des

organismes de recherche industrielle de Guyana et de Jamahiriya arabe libyenne étaient en voie d'achèvement en 1987, mais une coopération supplémentaire de l'ONUUDI a été demandée dans les deux cas 58/. La phase complémentaire du grand projet réalisé au Guyana a débuté à la fin de 1987; en République arabe syrienne, on a entrepris des activités dans le cadre d'un nouveau grand projet en vue de la création d'un centre de développement technologique. L'assistance technique qui a continué à être fournie à l'Organisation tanzanienne pour la recherche-développement dans l'industrie (TIRDO) était centrée essentiellement, en 1987, sur les industries chimiques et notamment sur le démarrage de l'usine pilote de production de soude caustique et de carbonate de calcium précipité. Le succès de la TIRDO est démontré par le fait qu'en 1986/87 les recettes de cet organisme ont quintuplé par rapport à 1985/86.

121. Deux projets visant à adapter les activités de recherche-développement aux besoins de l'industrie étaient en cours d'exécution au Costa Rica et au Mexique. Ces projets avaient pour objectif de renforcer les capacités technologiques des pays concernés en accroissant la capacité d'absorption de leur industrie, de leurs services publics et de leur communauté scientifique et technologique, ainsi que de développer quantitativement et qualitativement les accords de transfert de technologie conclus entre les organismes de recherche-développement et les entreprises industrielles.

122. Les pays en développement sont de plus en plus conscients de la nécessité de se doter de services d'information industrielle ou d'améliorer leur capacité dans ce domaine. Six projets de coopération technique visant à améliorer ces capacités étaient en cours d'exécution en 1987. Au Nigéria, par exemple, on a pris des mesures pour créer des services d'information et de documentation et une banque de données industrielles informatisée, et pour assurer la formation du personnel de l'Institut fédéral de recherche industrielle 59/.

123. La normalisation, le contrôle de la qualité et la métrologie sont d'autres aspects importants des programmes intégrés déjà mentionnés au paragraphe 55. On a aidé les pays en développement à se doter d'organismes et de systèmes nationaux dans ce domaine, ou à développer et à diversifier ces services, afin de faciliter l'adaptation et l'utilisation des technologies modernes, d'améliorer la qualité des produits destinés

57/ *Ibid.*, par. 91.

58/ *Ibid.*, par. 95.

59/ *Ibid.*, par. 96.

à la consommation intérieure et à l'exportation et de mieux protéger les consommateurs. En 1987, 35 projets de cette nature ont été menés à bien ou étaient en cours d'exécution. De nouveaux organes ont été créés, comme l'Office national des normes au Népal, des services pour la mesure des gabarits en Chine, et l'Institut de métrologie et de contrôle de la qualité au Yémen.

GESTION ET MODERNISATION INDUSTRIELLES

124. En 1987, les dépenses de coopération technique au titre de la gestion et de la modernisation industrielles ont été de 4 millions de dollars. Elles ont été couvertes à raison d'environ 98 % au moyen de ressources du PNUD. Au total, 60 projets ont été exécutés ou ont été en cours d'exécution durant l'année considérée.

125. Compte tenu des objectifs de la réorganisation du Secrétariat et de la priorité élevée donnée par les Etats Membres au relèvement et à la rationalisation de la capacité industrielle existante dans les pays en développement, le Service de la création et de la gestion d'usines a été rebaptisé Service de la gestion et de la modernisation industrielles. Depuis 1987, ce service s'occupe aussi des aspects techniques et administratifs des projets relatifs aux produits du bois et à la transformation du bois dont était auparavant responsable le Service des agro-industries 60/.

126. L'assistance pour la gestion industrielle, le développement des services consultatifs et l'utilisation des systèmes d'informatique de gestion a été poursuivie. En outre, les efforts ont été axés en 1987 sur des programmes globaux de modernisation à l'échelle des secteurs et des entreprises. Des activités ont porté sur des aspects particuliers de la promotion industrielle tels que l'élaboration de concepts combinant les nouvelles possibilités industrielles et les programmes de modernisation des usines existantes (au Burkina Faso par exemple). En outre, des projets ont été mis au point en coopération avec d'autres services en vue d'accroître les exportations, au Zaïre par exemple pour l'exécution d'activités spécifiques de modernisation et à la Jamaïque pour la modernisation de l'industrie du meuble en bois et l'investissement dans cette industrie. Des services consultatifs directs sur la transformation du bois ont été fournis au Bhoutan, au Mexique et à la Yougoslavie à l'occasion de missions effectuées sur le terrain par des fonctionnaires de l'ONU/DI.

127. Dans le cadre de projets de modernisation industrielle d'entreprises publiques au Malawi, en Somalie 61/ et en Ouganda, on s'est attaché à améliorer les structures de gestion, la production et les systèmes de gestion financière au moyen d'une assistance directe et de la formation en cours d'emploi. Un aspect important de la modernisation, surtout en Afrique, est constitué par la création et le renforcement des services consultatifs nationaux capables de fournir immédiatement des conseils à long terme en matière de technique et de gestion et en même temps d'améliorer les compétences au niveau national et à l'échelle des entreprises. La méthode de diagnostic a été mise au point lors d'une analyse d'environ 150 entreprises ivoiriennes effectuée dans le cadre d'un projet pilote visant à renforcer le Crédit de la Côte d'Ivoire pour qu'il puisse lui-même renforcer, restructurer et moderniser les entreprises qu'il finance; les consultants locaux devraient, ainsi qu'il est prévu, achever leurs plans de modernisation. Autre exemple de développement des services consultatifs locaux, l'aptitude des ingénieurs et techniciens du Centre d'études et de promotion industrielle au Mali à améliorer la productivité des entreprises a été renforcée. La rémunération des services consultatifs fournis par le Centre est maintenant suffisante pour que celui-ci soit quasiment indépendant sur le plan financier. La coopération régionale pour le développement des services consultatifs industriels a continué en Asie.

128. Une assistance complémentaire visant à développer les techniques modernes de gestion et les services consultatifs en Chine 62/ a été financée par des contributions volontaires de la Chine et de la France. Quelques spécialistes chinois ont pu se familiariser avec ces techniques dans une entreprise en France et, aidés par une équipe d'experts étrangers, dispenseront à leur tour une formation et des conseils en Chine.

129. En Haïti, une assistance a été fournie pour analyser les structures financières, techniques et organisationnelles d'une coopérative de production d'huile comestible en vue de sa modernisation. Aux Philippines, les plans de relance de trois usines qui avaient cessé leurs activités ont offert de nouvelles possibilités à l'investissement privé. Au Bangladesh, l'assistance globale en matière de gestion qui a été fournie aux installations de

61/ IOB.3/10, chap. II, par. 105.

60/ UNIDO/DG/B.61 du 20 novembre 1987.

62/ IDB.2/10, chap. III, par. 84.

Chittagong (Chittagong Dry Docks and Heavy Steel Structural Works (cales sèches et gros travaux de charpente métallique)) 62/ s'est traduite par un doublement des commandes de réparation de navires. Au Botswana, on a réorganisé une coopérative d'orfèvrerie, introduit de nouveaux modèles et renforcé les secteurs de la planification, de la détermination des prix et de la commercialisation, tout en améliorant la situation financière. En Indonésie, l'ONUUDI a fourni à une entreprise publique de fabrication de matériel lourd une aide concernant la gestion de la production, la conception et la fabrication, l'analyse de la valeur, la technologie de groupe, la comptabilité et le contrôle des matériaux - un aspect clef étant l'introduction de logiciels systèmes.

130. Des systèmes de gestion automatisée ont été introduits dans le cadre d'un grand projet exécuté avec le Gouvernement chinois pour rendre plus efficace le fonctionnement d'une installation produisant des machines-outils à Beijing. Diverses techniques informatiques ont été employées en Argentine et en Iraq pour améliorer la gestion (analyses-diagnostic, techniques de simulation de gestion et systèmes d'information de gestion en général). On a établi en Europe un nouveau réseau de coopération pour les systèmes de gestion automatisée qui couvre plus de 20 institutions, organisations et entreprises. Ses activités portent sur la recherche, la mise au point et l'adaptation de nouveaux systèmes informatisés et d'autres techniques avancées de gestion et de traitement de l'information utilisées pour la maintenance et d'autres aspects de la gestion des entreprises. Il offre aussi des possibilités de formation de haut niveau et des services de consultation et d'échange de renseignements industriels et donne accès à des banques de données sur la maintenance.

131. On a continué d'accorder une attention particulière à la gestion de l'énergie industrielle. Aux Philippines, un grand projet de services consultatifs et de formation concernant la gestion de l'énergie industrielle a eu des résultats positifs et on envisage de lui donner plus d'ampleur. Deux projets exécutés à Sri Lanka ont permis de créer des capacités nationales dans les domaines suivants : rendement énergétique, diagnostic, services consultatifs et augmentation des économies d'énergie. Des entreprises, notamment des entreprises chimiques en Yougoslavie et des petites entreprises en Haïti, ont reçu une assistance directe pour gérer et économiser l'énergie. Un certain nombre de pays en développement ont été invités à participer au projet européen sur les économies

d'énergie industrielle 63/ auquel 30 institutions nationales prennent part et dans le cadre duquel sont prévus des échanges de données d'expérience et d'informations, des services consultatifs et une formation en matière d'économie d'énergie industrielle.

132. Dans le domaine des produits en bois et de la transformation du bois, des conseils techniques de haut niveau et une formation en gestion ont été dispensés en Yougoslavie (un nouveau séminaire sur la gestion de la production y a été organisé) et au Guyana (dans le cadre d'un programme de développement sectoriel prévoyant l'établissement d'un centre de maintenance des outils et de prototypes de fours solaires pour le séchage du bois. Des conseils très détaillés ont été donnés aux pays de la Communauté des Caraïbes pour développer le commerce intrarégional de bois sciés et d'éléments servant à la fabrication de meubles. Le projet du Groupe consultatif PNUD/FAO/CEA/ONUUDI pour les industries sylvicoles en Afrique qui vise à promouvoir l'utilisation du bois de plantation a été achevé et le grand projet de fabrique pilote de meubles en République démocratique populaire lao est entré dans sa phase finale 64/. L'ONUUDI a appuyé les efforts internationaux visant à encourager la construction rationnelle en bois par le biais de la Commission de travail - récemment établie - s'occupant de construction en bois tropical et en bois dur au sein du Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation. La Commission s'efforce d'harmoniser les codes de construction et les normes correspondantes. Les activités relatives au système de ponts préfabriqués en bois de l'ONUUDI ont continué : deux ponts ont été achevés au Bhoutan, le système a continué à susciter un vif intérêt dans les Amériques et la fourniture pour un projet en El Salvador d'un pont prêt au montage réalisé dans l'atelier créé par l'ONUUDI au Honduras a été un bon exemple de coopération technique entre pays en développement.

Formation industrielle

133. En 1987, les dépenses relatives aux éléments "bourses de perfectionnement" et "formation" de l'ensemble des projets de coopération technique exécutés par l'ONUUDI se sont élevées à 14,5 millions de dollars. Sur ce montant, 9,3 millions ont été consacrés aux bourses de perfectionnement et aux voyages d'étude et 5,2 millions aux stages et autres activités de formation

63/ Ibid., par. 152; IDB.3/10, chap. II, par. 101.

62/ IDB.2/10, chap. III, par. 84.

64/ IDB.2/10, chap. III, par. 205.

collective. Les dépenses de coopération technique au titre des activités de formation ayant reçu un appui fonctionnel du Service de la formation se sont élevées à 6,1 millions de dollars. Le financement de ces activités a été assuré pour 15 % environ par le PNUD. Au total, 200 projets ont été achevés ou étaient en cours d'exécution en 1987.

134. Le Service de la formation a exécuté la plupart de ses activités dans le cadre de la création d'institutions comportant formation de formateurs et production de matériel de formation. On s'est efforcé d'identifier des institutions telles que centres de formation industrielle, instituts de recherche-développement ou universités qui puissent participer au programme de Centres d'excellence et répondre ainsi aux besoins non seulement de leur propre pays mais d'autres pays en développement. Des mesures ont été prises pour faire prendre conscience aux directeurs d'entreprises publiques et privées de l'importance d'encourager la formation du personnel en cours d'emploi pour assurer l'utilisation la plus efficace des ressources humaines en vue de la réalisation des objectifs. Des programmes de formation collective technique et à la gestion ont été organisés en vue de donner au personnel de l'industrie une meilleure compréhension des tâches qu'il doit accomplir et de lui fournir les moyens d'agir plus efficacement. Seize projets se rapportant à l'infrastructure de la formation avaient été achevés ou étaient en cours d'exécution à la fin de l'année, dont neuf (sept projets de pays et deux projets régionaux) avaient été financés par le PNUD.

135. Le programme des bourses de perfectionnement de l'ONUUDI continue de répondre à un important besoin des pays en développement qui souhaitent pouvoir disposer de programmes de formation "sur mesure" pour les cadres et le personnel technique des projets industriels. Le nombre de stages individuels commencés en 1987 a été de 1 532, contre 1 598 en 1986. 144 des candidats (9 %) venaient de pays comptant parmi les moins avancés et 191 (12 %) étaient des femmes. Le nombre de places offertes par des pays hôtes a été de 2 278 en 1987 contre 2 501 en 1986. Parmi les stagiaires, 488 (21 % environ) ont été accueillis par des pays en développement. Les voyages d'étude à l'intention des cadres supérieurs de l'industrie ont continué à se développer.

136. Soixante-dix-sept stages de formation en entreprise et autres programmes de formation collective qui ont réuni au total 1 262 participants ont été menés à bien. 410 de ces participants venaient de pays comptant parmi les moins avancés et 125 étaient des femmes. Sur ce total de 77 stages, 36 (47 % du total) ont été

exécutés dans les pays en développement, contre 28 (36 % du total) en 1986.

137. Une formation visant à améliorer la maîtrise de l'énergie et la maintenance a été assurée, en France, au personnel des raffineries de pétrole dans le cadre d'un programme de formation collective. Toujours dans le domaine de l'énergie, des journées d'étude interrégionales PNUD/ONUUDI sur la planification, la conception et la construction de mini-centrales électriques ont eu lieu à Vienne en juin, en coopération avec le Gouvernement autrichien et le Service du Programme de transfert des techniques. Ces journées d'études visaient à améliorer les compétences des responsables de niveau élevé, des planificateurs, des directeurs d'usines et des ingénieurs en vue de la bonne utilisation des ressources hydrauliques non exploitées et de l'amélioration de la fourniture d'énergie, surtout dans les zones rurales. Les nouveaux programmes de maintenance comprenaient un programme de formation collective en entreprise sur la maintenance des machines textiles, organisé en Chine, et un autre, en Roumanie, sur la remise en état de pièces et d'éléments de machines. D'anciens participants ont été recrutés en tant qu'experts de la formation pour un programme de formation collective sur la maintenance industrielle au Cameroun. De même, lors de la seconde Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle qui a eu lieu à Paris en septembre, un stagiaire camerounais a joué le rôle de conseiller technique et assuré la vice-présidence d'un comité technique.

138. Les activités se rapportant à l'environnement ont compris un programme interrégional de formation collective sur les aspects de la pollution de l'air et de l'eau par l'industrie qui concernent l'évaluation et la gestion de l'environnement, programme dispensé à Gand (Belgique) en août et septembre et s'adressant aux pays africains, et un programme régional sur le traitement des déchets et la pollution dans l'industrie textile qui a eu lieu à Verviers (Belgique) de mai à juillet 1987. Ces programmes ont contribué à faire prendre conscience aux industries et à des fonctionnaires d'administrations nationales de l'incidence des activités industrielles sur l'environnement. Dans le domaine de la technologie pharmaceutique, un nouveau programme régional de formation collective a été lancé en France à l'intention de participants africains. Des cadres dirigeants d'entreprises industrielles moyennes de neuf pays africains anglophones ont participé à un programme de formation collective en Bulgarie où l'on a exposé une approche intégrée envers les concepts de la gestion insistant sur la mise en valeur des compétences dans l'accomplissement des fonctions de gestion.

139. A la suite du programme régional de formation collective sur la maintenance ferroviaire organisé en Belgique et au Gabon en septembre et en novembre, une coopération s'est instaurée entre le Mali et le Sénégal en vue de l'échange de renseignements en ce domaine. Un certain nombre de pays participants ont également décidé d'échanger des stagiaires. Dans le cadre, là encore, d'accords de coopération technique entre pays en développement (CTPD), la Turquie a accueilli un nouveau programme de formation collective dans le domaine du traitement des produits alimentaires et deux voyages d'étude sur l'industrie du ciment, l'un organisé à l'intention de responsables de niveau élevé et l'autre de décideurs venant, dans les deux cas, de pays africains francophones.

140. L'évaluation des programmes de formation collective s'est poursuivie 65/. Ainsi des missions ont été envoyées en Birmanie et en Thaïlande pour évaluer les programmes de formation collective organisés en Chine dans le domaine de la réparation et de l'entretien des moteurs diesels et dans ceux de la conception et la fabrication de machines agricoles. Des missions ont également été envoyées en Ouganda, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe en vue de l'évaluation du programme de petites activités de fonderie organisé en Turquie.

141. La coopération régionale a été renforcée du fait de la prise de conscience croissante de l'importance de la mise en valeur des ressources humaines, ainsi que de son incidence sur les activités industrielles d'une région ou d'une sous-région. A la demande des chefs d'Etat de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), l'ONUUDI, en étroite coopération avec le Secrétariat de l'UDEAC, a effectué une série d'études portant chaque fois sur un pays donné et visant à préciser les besoins en main-d'oeuvre de leurs petites et moyennes industries afin de renforcer la coopération entre les pays membres dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines et d'encourager la formation des formateurs. Dans deux projets régionaux sur le terrain, une assistance a été fournie à un programme de formation industrielle destiné aux pays lusophones d'Afrique, ainsi qu'à l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée (ISTA). L'ONUUDI s'est efforcée aussi de resserrer sa coopération avec les pays africains lusophones en ce qui concerne la formulation de stratégies nationales et sous-régionales de mise en valeur des ressources humaines. Deux programmes régionaux de formation collective à l'intention des pays membres de la Zone d'échanges préférentiels des Etats de

l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) sur les techniques et les systèmes de maintenance ont été organisés au centre de formation de la Zimbabwe Iron and Steel Company (ZISCOSTEEL) pour renforcer la coopération entre pays africains dans le domaine de l'industrie sidérurgique. Ces programmes ont été financés à l'aide de contributions des gouvernements autrichien et britannique. Avec le Centre latino-américain pour l'administration du développement (CLAD) et le Centre interaméricain de formation en administration publique de l'Organisation des Etats américains (OEA), il a été établi un guide sur l'élaboration de programmes d'étude conçus pour former les cadres des entreprises publiques à aider les établissements et les départements de formation à la gestion à orienter le contenu de leurs programmes de formation destinés aux directeurs d'entreprises publiques dans la région latino-américaine 66/.

142. Des services consultatifs ont été assurés aux gouvernements, aux organisations régionales et interrégionales sur les questions suivantes : les politiques, les stratégies, la planification de la main-d'oeuvre pour l'industrie, l'évaluation des besoins de formation, les liens entre l'enseignement, la formation et l'industrie, l'importance des systèmes d'information, la formation en entreprise dans les secteurs privé et public, y compris la nécessité d'établir et de renforcer les départements de formation, l'incidence des technologies de pointe sur la mise en valeur et la formation de la main-d'oeuvre, la formation pour la petite industrie, les institutions de financement et la formation des experts et des consultants.

143. C'est surtout l'Afrique qui a bénéficié de l'assistance technique qui a été accordée à divers pays dans le domaine de la formation. Après identification des besoins en main-d'oeuvre et en formation de l'industrie alimentaire, une assistance a été fournie au Bureau tanzanien des normes en vue de l'évaluation des moyens de formation dont il dispose dans le domaine des essais et du contrôle de la qualité. Dans le même pays, on a conçu et formulé un projet de formation industrielle et de services consultatifs pour l'industrie. Cette assistance préparatoire a fait suite à un projet dans le cadre duquel un comité de développement de la gestion, représentant les entreprises para-étatiques, a été établi au sein du Ministère de l'industrie et du commerce. Ce nouveau projet vise à aider le service de la formation et des services consultatifs industriels relevant du Ministère de l'industrie et du commerce à

65/ IOB.3/10, chap. II, par. 109.

66/ IOB.2/10, chap. III, par. 176.

formuler un plan de formation et de mise en valeur de la main-d'oeuvre industrielle. Beaucoup d'efforts ont été déployés et beaucoup ont été accomplis en faveur des pays africains lusophones. Au Mozambique, 52 cadres de niveau élevé d'entreprises industrielles ont été formés sur place à des domaines précis de gestion et à l'organisation de la formation et 12 ont reçu une formation de formateur/instructeur dans le cadre d'arrangements de CTPO au Brésil. A Sao Tomé-et-Principe, au titre de l'assistance préparatoire, on a conçu un programme modulaire pour la formation des cadres de l'industrie. A Sri Lanka, une assistance a été fournie à la Sri Lanka Tyre Corporation pour la conception et l'établissement d'un département de formation capable de déterminer les besoins en formation de la société à tous les niveaux.

144. En ce qui concerne les activités de promotion de la femme, l'ONUUDI a coparrainé, avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, une réunion consultative à Saint-Domingue (République dominicaine) pour encourager la participation des Dominicaines à la gestion et à la direction des entreprises.

145. Les activités de recherche entreprises ont porté sur de nouvelles technologies de formation industrielle pour la mise au point de méthodes et de techniques ayant recours à l'ordinateur et destinées à faciliter le processus de décision et de systèmes permettant d'utiliser de manière optimale l'assistance à la planification de la main-d'oeuvre pour l'industrie. En outre, on a effectué les premiers travaux en vue de l'élaboration de programmes de formation automatisés pour la production de pièces détachées. Par ailleurs, on a préparé un projet de recherche ONUUDI/UNESCO sur la mise au point de logiciels pour la formation des ingénieurs. Dans le cadre de ses activités de recherche, le Service de la formation a joué un rôle actif dans la préparation et la tenue de réunions techniques et de consultations ultérieures sur le perfectionnement de la main-d'oeuvre dans le domaine de la maintenance. Le Service a été étroitement associé à des études effectuées en coopération avec le Centre de développement de l'OCDE sur la formation en entreprise au Burundi, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe. Un rang de priorité élevé a été accordé à la production de matériel de formation tel que des manuels, des guides et des études de cas pour les divers pays. On a publié le seizième numéro de l'Aperçu des programmes de formation pour le développement industriel (PI/101) et le Programme de formation industrielle proposé par l'ONUUDI pour 1988 (PI/102) et ces publications ont été distribuées dans le monde entier.

ETUDES DE FAISABILITE

146. En 1987, les dépenses de coopération technique au titre des études de faisabilité ont été de 5,5 millions de dollars. Environ 77 % des activités ont été financées par le PNUD. Au total, 101 projets ont été exécutés ou ont été en cours d'exécution.

147. L'ONUUDI a continué de jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne la mise au point d'une méthode normalisée pour l'élaboration et l'évaluation des études de préinvestissement, en particulier grâce au Manuel de préparation des études de faisabilité industrielle (ID/206) bien connu qui existe dans 16 langues et a été diffusé à plus de 120 000 exemplaires. On a continué de préparer une édition révisée en tenant compte des suggestions et observations reçues des utilisateurs du Manuel dans les pays en développement et dans les pays industrialisés et de la vaste expérience acquise grâce à plusieurs centaines d'études de préinvestissement réalisées par l'ONUUDI. La deuxième édition mettra davantage l'accent sur les stratégies de commercialisation, les études de marchés, l'acquisition et le transfert de technologie, la planification de l'environnement et l'analyse financière assistée par ordinateur 67/. Les travaux concernant la préparation d'un manuel similaire pour les petites entreprises industrielles ont été poursuivis.

148. On a réalisé près de 40 études d'investissement, dont les résultats sont dans nombre de cas prometteurs. Le bilan est particulièrement perceptible dans le secteur de l'énergie où un certain nombre de pays connaissent des goulets d'étranglement faute de devises permettant d'importer du pétrole et d'autres combustibles. Pour promouvoir la production d'énergie à partir de ressources renouvelables disponibles localement, deux études préliminaires de faisabilité ont été effectuées pour la création de minicentrales hydroélectriques en Guinée et en Guinée-Bissau. Les deux projets sont techniquement et économiquement viables. S'agissant de la Guinée-Bissau, il a été recommandé d'effectuer une étude de faisabilité complémentaire concernant la construction d'un barrage qui accroîtra les superficies irriguées et favorisera ainsi le développement de l'agriculture et des petites industries. Une étude de faisabilité a été effectuée pour l'Indonésie sur la création d'une industrie moderne de construction et de réparation de navires en bois en Irian Jaya. Elle débouchera sur un investissement à long terme et générera ainsi des bénéfices socio-économiques

67/ IDB.3/10, chap. II, par. 120.

considérables 68/. Ce projet devrait aussi contribuer au renforcement de l'infrastructure nécessaire au niveau régional pour y améliorer les transports maritimes et l'industrie de la pêche. Des bailleurs de fonds locaux se sont intéressés à une étude préliminaire de faisabilité concernant le traitement des agrumes sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza, et il a été proposé de réaliser une étude de faisabilité proprement dite en vue d'un financement par un donateur bilatéral. Une étude de faisabilité concernant une usine de démonstration pour la production par extrusion d'appareils en plastique a été achevée avec succès pour la Birmanie 69/ et le financement des investissements nécessaires, qui s'élèvent au total à 3,7 millions de dollars, a été obtenu auprès de sources japonaises.

149. Le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR) reste d'un grand intérêt pour les utilisateurs chargés d'identifier, préparer et évaluer des études de faisabilité. A la fin de 1987, on comptait au total 215 utilisateurs sous licence du COMFAR, répartis dans 96 pays. Le logiciel COMFAR a encore été perfectionné avec la mise au point du module pour l'analyse économique coûts-avantages (ECBA) et le lancement de la traduction du COMFAR GRAFIX 70/ et des modules ECBA en arabe, chinois, espagnol, français et russe. Une réunion d'experts a été organisée à Vienne en octobre pour examiner l'évolution en matière de mise au point de matériel et de logiciels pour ordinateurs individuels, échanger des données d'expérience sur l'utilisation du COMFAR et définir les caractéristiques et fonctions principales de la prochaine génération de logiciels COMFAR pour les années 90.

150. On a continué à étendre la portée et à améliorer la qualité des activités de formation concernant l'élaboration, l'évaluation et le financement des projets et l'utilisation du COMFAR. En 1987, l'ONUUDI a conclu avec l'organisme Hamburger Weltwirtschaft Archiv (HWWA) de l'Institut für Wirtschaftsforschung de Hambourg (République fédérale d'Allemagne) un accord en vertu duquel deux fructueux séminaires de formation interrégionaux conjoints, financés par une contribution spéciale de la République fédérale d'Allemagne, ont été organisés. En Chine, les activités de formation à l'élaboration et à l'évaluation de projets industriels ont été intensifiées. Les manuels et principes directeurs de

l'ONUUDI pour l'élaboration et l'évaluation des projets ont été traduits en chinois et sont actuellement utilisés pour élaborer une méthode nationale normalisée. Compte tenu du succès d'un séminaire tenu à Shenzhen et financé par une contribution spéciale de la République fédérale d'Allemagne au Fonds de développement industriel, des demandes ont été reçues pour d'autres activités de formation en Chine.

151. Au total 800 participants ont été formés en 1987 à la méthodologie de l'ONUUDI pour l'élaboration et l'évaluation des études de préinvestissement. Des séminaires ont eu lieu à l'Institut supérieur de gestion et de planification d'Alger, où un centre permanent pour l'élaboration, l'évaluation et l'exécution de projets est en cours de création ainsi qu'à Madagascar, au Népal, au Rwanda et au Soudan (dans ce dernier cas pour la région arabe). En Pologne, le sixième stage annuel de formation a eu lieu en coopération avec l'Ecole centrale de planification et de statistique. Des ateliers de formation sur l'analyse financière et l'utilisation du COMFAR ont eu lieu au Bangladesh, au Bénin, en Iraq (pour la région arabe), en Mongolie, au Pakistan et à Sainte-Lucie (pour la région des Caraïbes). Un séminaire a aussi été organisé en République fédérale d'Allemagne à l'intention de participants venant de pays membres de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale.

152. On a continué tout au long de l'année à appuyer les projets de création d'institutions afin de renforcer les capacités et les activités nationales requises pour les opérations de préinvestissement. Vingt-cinq institutions réparties dans 19 pays, essentiellement dans les régions de l'Afrique et de l'Asie, ont ainsi bénéficié de la coopération technique (fourniture de services d'experts et de sociétés de conseil et organisation de bourses et de voyages d'étude).

153. Un nombre croissant d'entreprises industrielles de pays en développement sont loin de fonctionner à plein rendement. Le Service des études de faisabilité a de plus en plus participé au programme de l'ONUUDI pour la modernisation des entreprises industrielles et a mis au point une méthode multidisciplinaire d'évaluation préliminaire qui couvre des éléments tels que l'analyse financière, la commercialisation, la conception des produits, la gestion et les qualifications de la main-d'oeuvre, l'ingénierie et la technologie, le matériel, la maintenance, le contrôle de la qualité ainsi que les effets socio-économiques et les incidences sur l'environnement des entreprises considérées. Cette évaluation préliminaire sert de base pour fournir une assistance complémentaire en profondeur. A

68/ IDB.2/10, chap. III, par. 181.

69/ Ibid., par. 194.

70/ IDB.3/10, chap. II, par. 124.

titre d'exemple d'utilisation de cette méthode à plusieurs phases, on peut citer le cas de la brasserie "La Béninoise", à Cotonou (Bénin). La production ayant été arrêtée en 1986 à la suite de l'explosion d'une chaudière, le Gouvernement béninois a demandé à l'OMUDI de réaliser une étude pour la reconstruction de la brasserie. Les résultats de la première étude ont permis de relancer la production à une échelle réduite en 1987. Le gouvernement a

ensuite prié l'OMUDI de poursuivre l'étude en prenant pour objectif non pas un simple retour au niveau de production antérieur à l'explosion, mais un accroissement de la capacité de production. L'OMUDI a notamment réalisé le dossier d'appel d'offres pour les machines à remplacer et pour la réalisation des travaux de génie civil. Enfin, il se peut que l'OMUDI participe à la supervision des opérations de modernisation de l'installation.

CHAPITRE III. PROMOTION INDUSTRIELLE

Introduction

1. Au sein du Département de la promotion industrielle, des consultations et de la technologie, on a continué de renforcer les liens entre les activités liées à l'investissement industriel, aux consultations et à la mise au point et au transfert des techniques. Un accent particulier a été mis sur une approche intégrée des programmes, ainsi que sur la complémentarité des activités, de manière à en renforcer l'efficacité. Par exemple, des fonctionnaires et des consultants de la Division de la mise au point et du transfert des techniques ont participé aux forums d'investissement et aux consultations; les activités d'information de la Division ont en outre servi de base, dans le cadre du Système de consultations, pour la préparation d'un répertoire des instituts des métaux non ferreux à l'intention de la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux. Cette coopération et cette coordination s'inscrivent dans le cadre d'une approche intégrée des activités de promotion, sur laquelle pourra se fonder une stratégie cohérente d'aide à l'industrialisation des pays en développement.

SYSTEME DE CONSULTATIONS

2. Bien que les ressources financières disponibles n'aient pas permis d'exécuter les activités programmées par le Conseil du développement industriel, il a été possible, grâce à des ressources extrabudgétaires, d'atteindre l'objectif qui était d'organiser quatre consultations en 1987. On s'est davantage attaché à renforcer la participation de l'industrie aux consultations et aux réunions préparatoires d'experts. Ainsi, la participation de l'industrie aux consultations de 1987 a été de 57 % pour la formation de la main-d'oeuvre industrielle, 56 % pour l'industrie pharmaceutique, 40 % pour l'industrie des métaux non ferreux et 31 % pour l'industrie de la pêche. En outre, l'accent a été mis sur les activités de suivi, notamment l'identification des projets de coopération technique.

Consultations tenues en 1987

3. La première Consultation sur l'industrie de la pêche s'est tenue à Gdansk (Pologne) du 1er au 5 juin 1987; outre l'ONUUDI, elle était parrainée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les débats ont été axés sur l'amélioration et la modernisation des bateaux et engins de

pêche en vue d'accroître la productivité et l'efficacité, sur l'amélioration de la chaîne de production de poisson et sur l'augmentation de la valeur ajoutée.

4. La deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle s'est tenue à Paris (France) du 14 au 19 septembre 1987. La Consultation, qui était organisée en association avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), a axé ses travaux sur la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans le domaine de la maintenance industrielle.

5. La troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique s'est tenue à Madrid (Espagne) du 5 au 9 octobre 1987. Elle a bénéficié de la participation et de la contribution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Consultation a eu avant tout pour résultat une reconnaissance de l'importance des plantes médicinales et des médicaments d'origine végétale et donc de la nécessité de développer les techniques d'amélioration génétique des plantes et de créer des installations pilotes de traitement polyvalentes. Ces installations permettraient aux pays en développement d'assimiler et de mettre au point des techniques de traitement des plantes médicinales.

6. La première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux s'est tenue à Budapest (Hongrie) du 30 novembre au 4 décembre 1987. Les principales questions qui y ont été traitées étaient les suivantes : stratégies de développement industriel et leurs incidences financières sur le développement du secteur et choix des techniques disponibles aux pays en développement pour ce secteur.

Suite donnée aux activités de consultations antérieures

7. La troisième (1986) Consultation sur l'industrie des machines agricoles a suscité diverses activités de suivi. Ainsi, une réunion régionale s'est tenue à Santiago (Chili) du 2 au 6 novembre 1987, sous les auspices du Gouvernement chilien. Cette réunion a été axée sur des stratégies données de mécanisation agricole dans les pays de la région d'Amérique latine. L'attention a été appelée sur la nécessité de renforcer les centres existants de recherche et d'essais s'occupant des machines agricoles et de promouvoir la création de nouveaux centres. Comme suite également à la troisième Consultation, des journées d'étude ont été organisées à Alger

du 5 au 7 octobre avec la Section de la coopération économique entre pays en développement, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'ONUDI et du Gouvernement algérien. Les participants ont traité des arrangements de coopération pour la mise au point de machines agricoles entre l'Algérie et certains pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Autre suite donnée à la Consultation, l'établissement d'un document sur la contribution du Système de consultations de l'ONUDI à la coopération Nord-Sud, qui a été présenté au Colloque international de 1987 sur la mécanisation de la "Deutsche Landwirtschaftsmaschinengesellschaft" (DLG), tenu à Francfort (République fédérale d'Allemagne) du 19 au 23 novembre 1987.

8. La troisième Consultation sur l'industrie des machines agricoles a également permis l'établissement de liens utiles avec l'entreprise yougoslave Industrija Masina i Traktora (IMT), qui ont abouti à l'élaboration et la mise au point d'un accord sur le transfert, à titre gracieux, au Centre régional africain de conception et de fabrication techniques (ARCEDEM) d'un ensemble de techniques conçues par l'IMT pour la mise au point de six outils agricoles et d'échafaudages en tube d'acier. Le Centre mettra ces techniques à la disposition de ses Etats membres et d'autres pays en développement. L'accord entre l'ONUDI et l'IMT a été signé en juillet 1987 et la documentation technique a été remise à l'ARCEDEM le mois suivant.

9. Des discussions ont également été organisées avec des représentants du Gouvernement des Pays-Bas concernant une étude de faisabilité pour la création d'une usine de production de pièces de rechange de machines agricoles dans un pays d'Afrique. Toujours en ce qui concerne l'Afrique, on a étudié et examiné un descriptif de projet relatif à la création d'un réseau régional africain pour l'outillage et le matériel agricoles, soumis par l'OIT et devant être exécuté conjointement par la FAO, l'OIT et l'ONUDI.

10. Les recommandations adoptées lors de la deuxième (1985) Consultation sur l'industrie des biens d'équipement ont conduit à l'organisation d'une réunion d'experts et d'un voyage d'étude concernant les petites centrales hydroélectriques standardisées. Ces activités, auxquelles ont participé 23 pays, ont été organisées au Centre régional pour les petites centrales hydroélectriques, à Hangzhou (Chine) en mai 1987.

11. Une réunion régionale sur l'industrie du cuir et des articles en cuir en Afrique s'est tenue à Alexandrie (Egypte) du 12 au 15 janvier 1987. Cinquante participants de

25 pays et 5 organisations internationales ont participé à la réunion. Un plan d'action a été convenu visant à moderniser et améliorer le secteur des cuirs et peaux, de la chaussure et des articles en cuir en Afrique (voir le chapitre II, c, par. 64). On a commencé de préparer en 1987 la prochaine réunion du Groupe du cuir, qui doit se tenir en 1988. Le groupe étudiera les progrès enregistrés dans l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays en développement et élaborera des idées de projets de développement, notamment en Afrique.

12. La première (1987) Consultation sur l'industrie de la pêche a suscité de nombreuses activités, notamment la planification de réunions régionales. Une d'entre elles concernera la région des Caraïbes, une autre les pays du Pacte andin. Le Système de consultations a continué de coordonner ses activités avec l'Organisation latino-américaine de développement des pêches (OLDEPESCA) et un représentant de l'ONUDI a participé à la troisième session du Conseil exécutif et à la quatrième Conférence des ministres de cette organisation, réunions qui se sont tenues à Caracas (Venezuela) du 23 au 27 novembre 1987.

13. Comme suite à la troisième (1985) Consultation sur l'industrie pétrochimique, on a continué de mettre à jour la base de données pour ce secteur, base de données qui a été étendue à 25 produits pétrochimiques. En outre, trois documents sur la sécurité et la protection de l'environnement dans l'industrie pétrochimique ont été élaborés en vue de leur soumission à des instances internationales.

Préparatifs des Consultations prévues pour 1988-1989

14. Ces préparatifs ont été axés sur deux Consultations qui doivent se tenir en 1988, à savoir la Consultation interrégionale sur l'industrie alimentaire, et plus particulièrement sur la transformation de la canne à sucre, et la Consultation régionale sur les industries des engrais phosphatés et des pesticides en Afrique.

15. En préparation de la Consultation interrégionale sur l'industrie alimentaire, un groupe d'experts pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est réuni à Vienne du 8 au 10 décembre 1987. La réunion a été organisée en collaboration étroite avec les secrétariats du Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre (GEPLACEA) et du Centre du commerce international CNUCED/GAIT (CCI). Les participants ont examiné la situation actuelle de l'industrie de la transformation de la canne à sucre (en mettant un accent

particulier sur la diversification), ont recensé les problèmes communs au développement de cette industrie et ont déterminé quelles questions devront être soumises à la Consultation. Ont participé à la réunion 14 experts de 13 pays et des représentants du GEPLACEA et du CCI.

16. En préparation de la Consultation régionale sur les industries des engrais phosphatés et des pesticides, qui doit avoir lieu en décembre 1988 en Côte d'Ivoire, on a commencé d'organiser en 1987 une réunion préparatoire régionale qui devait se tenir à Lomé (Togo) du 3 au 6 février 1988. Cette réunion devait être financée au moyen d'une contribution spéciale. On a également jeté les bases en 1987 d'une autre réunion préparatoire régionale devant se tenir en 1988 à Lahore (Pakistan). En outre, on a présenté sous forme de monographies un certain nombre d'arrangements de coentreprise conclus entre pays en développement dans l'industrie des engrais. Ces monographies décrivent les conditions à remplir dans les domaines des marchés, des matières premières, de la production, des options technologiques et des compétences en matière de gestion; elles serviront de document de base pour la Consultation de 1988.

17. On a également commencé de préparer la Consultation sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, qui doit se tenir en mai 1989 en Afrique. Dans ce cadre, un groupe d'experts pour la région des Caraïbes et de l'Amérique latine s'est réuni à San Juan (Porto Rico) du 8 au 11 décembre 1987. Cette réunion a été organisée en coopération étroite avec l'Administration du développement économique de Porto Rico (FOMENTO). Les débats ont été axés sur le cadre institutionnel requis pour la promotion des petites et moyennes entreprises et sur l'expérience acquise par Porto Rico dans ce domaine. Ont participé à la réunion 14 experts de 5 pays et des organisations régionales représentant des associations gouvernementales et non gouvernementales de petites entreprises.

MISE AU POINT ET TRANSFERT DES TECHNIQUES

18. Les activités de la Division de la mise au point et du transfert des techniques ont pu être mieux délimitées en 1987, l'approche-programme ayant été clairement définie 1/. La structure et la teneur du programme ont été approuvées par le Conseil du développement industriel 2/. Les

objectifs essentiels du programme restent d'aider les pays en développement à choisir, à acquérir et à mettre au point des techniques adaptées à leurs besoins et à leurs moyens, et de préparer ces pays aux mutations technologiques dans le monde, en renforçant leurs capacités dans les secteurs correspondants. Pour atteindre ces objectifs, les travaux de la Division ont été alignés sur ces diverses composantes de l'approche-programme et, malgré l'insuffisance des ressources humaines et financières, les objectifs du programme ont été atteints.

19. Parmi les activités les plus fructueuses entreprises en 1987, on peut citer : l'évaluation permanente de l'évolution des techniques en vue d'aider les pays en développement à fixer des orientations générales dans ce domaine; la mise en service du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB); l'acceptation par le Fonds arabe de développement économique et social du plan concernant la création d'une fonderie de silicium en Iraq; l'intensification des activités relatives aux services consultatifs techniques (SCT); le don par le Pérou au Maroc d'une petite centrale hydroélectrique. Les principales activités de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) ont notamment été la création d'un réseau ayant pour objet d'établir des centres de liaison de l'INTIB, la mise au point de programmes de formation à l'intention des utilisateurs de bases de données et l'exploitation expérimentale d'une base de données sur les fournisseurs de technologie.

Mise au point des politiques et programmes technologiques

20. Entreprises à la demande des pays intéressés, les enquêtes par pays, menées en 1987, ont été axées sur les politiques à suivre face aux nouveaux progrès technologiques. L'examen des applications de la micro-électronique à la Trinité-et-Tobago a permis de suggérer au gouvernement des mesures de politique générale, la création d'un mécanisme de coordination et, éventuellement, d'un programme de mise au point de logiciels. Un séminaire sur la biotechnologie, tenu en Arabie saoudite en décembre, a porté sur les applications de la biotechnologie dans l'agriculture, l'intensification de la récupération du pétrole et la réduction de la pollution par les hydrocarbures en tant que base d'un programme national dans ces domaines. On a préparé la réalisation d'une étude sur la politique et l'infrastructure technologiques en Tunisie et l'exécution d'activités visant à faciliter l'élaboration des politiques technologiques en République-Unie de Tanzanie.

1/ IOB.3/26.

2/ Décision IOB.3/Dec.6.

21. Le Groupe consultatif sur l'informatique au service du développement s'est réuni à Vienne en décembre. Il a donné son avis sur des propositions de programmes et a identifié des applications adaptées aux besoins des pays en développement. Un groupe d'experts, qui s'est également réuni en décembre, a examiné les faits les plus récents en ce qui concerne la mise au point et l'emploi de nouveaux matériaux et a recommandé à l'ONU/DI diverses activités à entreprendre dans ce domaine. Des études sur les progrès technologiques ont été réalisées sur les questions essentielles à prendre en compte dans les secteurs suivants : création de sociétés de services et de conseil en informatique; matériaux mis au point dans le cadre de la recherche spatiale qui sont susceptibles d'être utilisés dans les pays en développement; enfin, état et orientations de la recherche sur les photopiles en couches minces polycristallines et sur les piles solaires au silicium amorphe. On a également évalué les interactions industrie-université et l'intérêt que présentent les parcs scientifiques.

22. Des évaluations des tendances générales de la technologie dans certains domaines et pays ont été réalisées et publiées dans la série "Technology Trends Series". Les thèmes traités ont été les suivants : micro-électronique et informatique, génie génétique et biotechnologie, nouveaux matériaux, techniques manufacturières de pointe, télécommunications, conversion photovoltaïque de l'énergie solaire et modifications structurelles du marché international de la technologie.

Détermination et mise au point de technologie de substitution

23. Les résultats de la recherche dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, menée en coopération par le Trinity College de Dublin (Irlande) et l'Institut koweïtien de recherche scientifique 3/, ont été examinés lors d'un atelier de formation qui a eu lieu au Koweït en novembre. Dans le cadre d'un programme commun de R-D, le Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis d'Amérique) et le Département de technologie alimentaire de l'Université de Corée (République de Corée) 4/ ont déterminé les caractéristiques fondamentales d'un procédé de fabrication de boissons riches en protéines à partir de végétaux, achevant ainsi la première phase des travaux; les préparatifs de la deuxième phase de ce programme ont été effectués

en 1987. Toujours dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, on a étudié, en se fondant sur l'exemple thaïlandais, la possibilité technique de produire des bioréactifs dans les pays en développement; par ailleurs, le Groupe de travail ONU/DI/OMS/PNU/E sur la sûreté en matière de biotechnologie 5/ s'est réuni à Paris (France), en décembre, pour examiner la sûreté des procédés biotechnologiques et, s'agissant de microbiologie, étudier les moyens d'instituer des pratiques correctes dans les laboratoires et les entreprises industrielles des pays en développement.

24. Le programme sur les techniques d'exploitation industrielle des ressources marines et leurs applications dans les pays en développement a été poursuivi et amplifié. En ce qui concerne ces techniques, des domaines prioritaires pour ces pays ont été identifiés. De plus, l'étude des moyens techniques nécessaires pour construire des ouvrages au large des côtes a été amorcée. On a commencé les travaux préparatoires concernant l'éventuelle création d'un centre régional méditerranéen pour les techniques d'exploitation industrielle des ressources marines et établi un rapport sur ce sujet.

25. En prévision de la création d'un Groupe consultatif pour la recherche sur l'énergie solaire et ses applications (COSERA) 6/, des missions d'experts ont été envoyées dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine pour recenser, d'une part, les institutions qui font de la R-D dans le domaine de l'énergie solaire et, d'autre part, des propositions de projets susceptibles d'intéresser des pays donateurs. Ces efforts ont débouché sur une douzaine de propositions de projets.

Développement des capacités technologiques

26. Les activités visant à renforcer les capacités technologiques des pays en développement ont porté surtout sur la biotechnologie et la micro-électronique. Au Koweït, une équipe d'experts a aidé à élaborer un projet de programme national sur la biotechnologie qui est maintenant examiné par le Comité national koweïtien pour la biotechnologie et le génie génétique. Des propositions ont été mises au point en consultation avec l'Université arabe du Golfe (AGU) en vue d'une coopération entre pays membres de l'AGU dans le domaine de la biotechnologie. On a aussi préparé un séminaire régional à Cuba.

3/ Voir IOB.3/10, chap. III, par. 22.

4/ Ibid.

5/ Ibid., par. 24.

6/ Ibid., par. 19

27. A la fin de 1987, 12 Etats avaient ratifié les statuts du CIGGB. Le premier plan de travail annuel a été élaboré et approuvé par le Comité préparatoire du CIGGB tandis que l'ONUUDI a commencé à exécuter le programme intérimaire du Centre. En avril, le responsable de l'unité de Trieste et certains chercheurs et agents du personnel d'appui ont commencé leurs travaux. Le programme initial de R-D porte sur certaines maladies virales, les aspects moléculaires de la reproduction de l'ADN dans les cellules humaines et la dégradation microbiologique de la lignocellulose. Les travaux à l'unité de New Delhi devraient commencer en avril 1988. Ses premiers programmes porteront sur l'agrobiologie et la parasitologie. Il a été recommandé aux architectes et aux constructeurs, tant à Trieste qu'à New Delhi, d'accélérer la construction des bâtiments prévus en appliquant les techniques les plus récentes d'aménagement de laboratoires. Le Directeur du CIGGB s'est rendu dans les centres affiliés au CIGGB en Argentine, au Brésil, au Chili, en Chine, en Egypte et au Venezuela. Des dispositions ont été prises pour l'envoi de missions dans d'autres centres affiliés. On a aussi préparé un séminaire sur la manipulation des protéines, un forum de scientifiques du CIGGB et des stages de formation, qui sont tous prévus pour 1988.

28. Dans le secteur de la micro-électronique et de l'informatique, des conseils ont été donnés pour renforcer l'organisme dénommé Fundacion Instituto de Ingenieria de Caracas (Venezuela) afin qu'il soit mieux à même de servir l'industrie électronique vénézuélienne. L'assistance préparatoire, financée par le PNUD, a commencé pour un projet régional destiné plus particulièrement aux pays membres du Réseau régional de micro-électronique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (REMLAC). Des missions d'experts envoyées dans plusieurs pays d'Amérique latine ont conduit à l'élaboration d'un projet de grande envergure qui est maintenant examiné par le PNUD. A la suite des efforts faits pour promouvoir le projet d'un centre de fonderie de silicium et de conception dans la région arabe, en vue de concevoir et de fabriquer sur mesure des circuits intégrés destinés à des applications dans les pays en développement, le Fonds arabe de développement économique et social a décidé de financer, pour le Gouvernement iraquien, une étude de faisabilité concernant ce projet. Une proposition de projet interrégional sur les applications des microprocesseurs et les logiciels était à l'étude. Des discussions ont été engagées sur l'élaboration d'un projet à réaliser en commun avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) concernant la promotion de l'investissement et le transfert de technologie dans les

industries électroniques des pays arabes. Une réunion sur cette question est prévue en Algérie.

29. Dans le cadre du programme de coopération entre entreprises pour le transfert de techniques aux petites et moyennes industries, un projet financé par la Suède et portant sur les industries mécaniques légères a été achevé et évalué; des conclusions générales seront tirées sur les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer la promotion de la coopération d'entreprise à entreprise entre le Nord et le Sud et faciliter les transferts de technologie. Un projet dans le domaine des industries alimentaires, financé par les Pays-Bas, a permis de concevoir des opérations conjointes d'investissement en Chine et en Thaïlande. Des missions au Nigéria et au Ghana ont facilité le choix d'organismes nationaux de contrepartie et le lancement d'un projet sur le travail des métaux financé par la Pologne : quelque 70 profils de sociétés ont été établis pour mettre en rapport des partenaires éventuels.

30. L'élaboration de mémorandums techniques sur les technologies de substitution pour les petites et moyennes industries a continué avec les publications sur les minifonderies et la fabrication à petite échelle de blocs de terre stabilisés.

31. Au Nigéria, le projet sur la mise au point et l'application de techniques de traitement du gari à petite échelle ^{7/} a été achevé en 1987; les essais et l'évaluation auront lieu en 1988. En fonction des résultats de ce projet, une décision sera prise quant au lancement d'un programme complémentaire.

32. Le programme de trois ans entrepris pour appuyer le Réseau régional de petites centrales hydroélectriques d'Asie et du Pacifique, programme exécuté conjointement par le Département des opérations industrielles et la Division de la mise au point et du transfert des techniques, a fait, en 1987, l'objet d'un examen tripartite avec la participation du PNUD. Les pays membres les ayant jugées positives, les activités du Réseau ont été poursuivies à un rythme accéléré (R-D en coopération, ateliers de formation, services consultatifs régionaux et échange d'informations). On s'est attaché à promouvoir la coopération interrégionale avec le Réseau dans le domaine des petites centrales hydroélectriques, le centre régional du Réseau en Chine ayant joué un rôle décisif à cet égard. Dans le prolongement de la Consultation sur les biens d'équipement, une réunion mondiale sur le matériel

^{7/} Ibid., par. 30

normalisé pour les petites centrales hydro-électriques a eu lieu en Chine au mois de mai. A la suite d'un voyage d'étude effectué en Amérique latine par des participants arabes et consacré aux petites centrales hydroélectriques, une installation pilote - don d'un consortium de sociétés privées péruviennes - est en cours de construction au Maroc. Des manuels techniques sur la conception et la fabrication de matériel et de machines pour les petites centrales hydroélectriques ont été rédigés en coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE). Des consultations ont été engagées au sujet de futurs projets conjoints concernant les petites centrales hydroélectriques et d'autres questions touchant l'énergie.

Services techniques consultatifs de courte durée

33. Les services techniques consultatifs ont porté sur la sélection et l'évaluation des options techniques et des conseils ont été donnés sur des projets d'accords et l'évaluation des offres (dont un grand nombre concernaient des projets importants). Ont notamment bénéficié de ces services l'Algérie, la Bolivie, le Rwanda et le Venezuela. Après avoir reçu les premiers services consultatifs, l'Algérie et le Venezuela ont demandé d'autres services de ce type, le Venezuela ayant offert de les payer d'avance. En outre, les services au Siège ont répondu à une trentaine de demandes d'assistance consultative sur dossiers. A titre expérimental, des services techniques consultatifs ont été fournis à l'occasion d'autres initiatives de l'ONUDI, telles que les Forums de promotion des investissements à Maurice et en Egypte. En outre, une aide a été apportée pour la négociation d'accords de collaboration entre entreprises suédoises et indiennes et entre sociétés néerlandaises et thaïlandaises, dans le cadre des projets correspondants de l'ONUDI concernant la coopération entre entreprises.

34. Pour renforcer la capacité de négociation des pays en développement, l'ONUDI a organisé des séminaires et des ateliers sur l'acquisition de technologie et la négociation des contrats de technologie ou a apporté son concours à des réunions de ce type. On peut citer tout particulièrement l'atelier sur la négociation en matière de technologie organisé par l'ONUDI au Rwanda. En outre, dans le cadre du dialogue poursuivi avec la Société internationale des cadres en licences, des éléments d'information utiles aux décideurs et aux négociateurs d'accords de technologie ont été échangés. Un manuel de formation à l'intention des négociateurs, dont les pays en développement pourront s'inspirer pour créer des moyens autonomes de formation de négociateurs, est en cours

d'élaboration. Deux études visant à renforcer l'efficacité des organismes de transfert de technologie dans les pays en développement ont facilité la mise en place du Système d'information automatisé pour les services d'enregistrement (CORIS) ainsi que le suivi des accords de transfert de technologie et le choix des technologies de substitution. Le CORIS est conçu pour traiter les informations relatives au transfert de technologie et servir d'outil efficace pour l'élaboration des politiques, la planification des stratégies, l'évaluation et le suivi de l'exécution des contrats. Une nouvelle version du CORIS a été mise au point; elle a été adoptée dans un certain nombre de pays, tandis que d'autres envisagent de l'appliquer.

35. La coopération entre pays en développement dans le domaine de l'acquisition de technologie s'est poursuivie, particulièrement dans le cadre du Système d'échange de renseignements techniques (TIES). Des informations techniques sur les accords de transfert de technologie ont été fournies dans le cadre du TIES par l'intermédiaire de centres d'échanges de renseignements. La deuxième réunion annuelle des pays membres du TIES a eu lieu à Dakar (Sénégal) en octobre. La troisième réunion des coordonnateurs du Système d'échange de renseignements techniques (ASTIS) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en novembre, a décidé de soumettre au Comité de l'ANASE pour l'industrie, les ressources minérales et l'énergie des propositions concernant la création d'un centre régional d'appui à l'ASTIS et un programme de formation à la négociation de contrats de transfert de technologie.

Système de réseaux de la Banque d'informations industrielles et technologiques

36. Conformément aux recommandations des réunions du Groupe consultatif de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) et à la décision IDB.2/Dec.14 du Conseil du développement industriel, les activités ont été réorientées pour faciliter le bon fonctionnement de la Banque en tenant compte de l'évolution des besoins d'information et des tendances des techniques de traitement de l'information. Dans le cadre des efforts visant à améliorer le système de réseaux de la Banque, les dispositions en vue de la création de services nationaux de liaison et de réseaux d'agents spécialisés ont également été précisées. A la fin de 1987, 40 Etats Membres de l'ONUDI avaient créé des services nationaux de liaison. Des réseaux d'information ont été mis en place pour associer à la Banque davantage de particuliers et d'institutions, permettant

ainsi d'élargir la base d'information de l'INTIB. Une formation à l'utilisation de l'INTIB et des autres systèmes d'information et bases de données de l'ONUUDI a été organisée à l'intention du personnel de plusieurs services nationaux de liaison. On a entrepris des projets en vue d'utiliser les réseaux commerciaux pour faciliter les communications entre l'INTIB et ses services nationaux de liaison au moyen du courrier électronique. L'Afrique, l'Europe et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été couvertes par un réseau de cette nature, la région de l'Asie et du Pacifique étant couverte par le réseau DATACOM de la République de Corée et par les systèmes de liaison par satellites de la République populaire démocratique de Corée et de la Mongolie.

37. Dans le cadre de projets de coopération technique de l'ONUUDI exécutés par le Département des opérations industrielles, on a entrepris les activités suivantes : assistance aux systèmes et centres nationaux d'information, échange d'informations en matière de technologie industrielle, formation et établissement de liens entre les services nationaux de liaison et l'INTIB. Des projets visant à renforcer les services nationaux d'information et leurs liens avec l'INTIB sont en cours de réalisation en Algérie, au Cameroun, en Mongolie et au Nigéria. Une réunion du réseau africain de l'INTIB au Sénégal a recommandé que le Centre régional africain de technologie (CRAT) et l'ONUUDI coopèrent avec d'autres organisations internationales pour promouvoir l'échange d'informations entre l'ONUUDI et les pays en développement et entre les pays en développement d'Afrique eux-mêmes. La réunion a également recommandé que l'ONUUDI développe des logiciels pour les bases de données concernant les organismes de recherche-développement et les instituts scientifiques et techniques, les services de conseil, les experts, les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les projets se rapportant aux industries alimentaires en Afrique.

38. Le Service de renseignements industriels a fourni des informations technologiques pertinentes en réponse à plus de 1 500 demandes. En plus des suites données à ces demandes, le Service a répondu à des demandes qui lui parvenaient par l'intermédiaire du réseau d'agents de liaison de l'INTIB (services nationaux de liaison). Un répertoire des organismes de recherche et des instituts technologiques s'intéressant aux métaux non ferreux a été achevé et présenté à la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux, qui s'est tenue à Budapest en décembre. On a continué à publier des documents d'information trimestriels sur la micro-électronique, le génie génétique et la biotechnologie, ainsi que les matériaux,

mais sous forme de bulletins, et on a sollicité, à titre d'essai, des publicités pour le bulletin relatif aux matériaux. La base de données sur la fourniture de technologies, qui a continué à être développée à titre expérimental, comporte désormais 500 rubriques; des dispositions ont été prises avec 50 instituts de 28 pays pour la fourniture de données.

39. On a mis en place à l'ONUUDI un Système d'informations sur l'énergie en utilisant certaines bases de données informatiques et en créant une nouvelle base de données importante, les Résumés d'études sur les économies d'énergie dans l'industrie (INECA). Cette nouvelle base de données, qui découle d'un projet de l'ONUUDI sur les économies d'énergie dans l'industrie en Europe, permettra d'obtenir des informations sur les économies d'énergie dans certains secteurs industriels et autres activités connexes, qui pourront être diffusées. Un atelier ONUUDI/UNESCO sur le réseau d'informations sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les économies d'énergie dans la petite et moyenne industrie de la région de l'Asie et du Pacifique, organisé à l'Institut coréen de l'énergie et des ressources, à Daejeon (République de Corée), a fait des recommandations quant aux autres activités que l'ONUUDI pourrait entreprendre à ce sujet.

40. Les participants aux Journées d'étude de l'ONUUDI sur l'élaboration d'un système d'informations industrielles et techniques à l'intention des petites et moyennes entreprises industrielles chinoises, organisées à l'Institut du Centre d'informations scientifiques et techniques de Beijing (Chine), ont recommandé que le système chinois d'informations industrielles et techniques tire parti de l'infrastructure institutionnelle nationale existante, dans l'intérêt des petites et moyennes entreprises. Ils ont également recommandé que les organismes chinois soient davantage associés aux activités de l'INTIB.

41. Le Groupe des publications sur les techniques industrielles, qui produit ses propres publications tout en fournissant des services d'appui en matière de publications à l'ensemble de la Division de la mise au point et du transfert des techniques, a publié 12 numéros du Bulletin d'information de l'ONUUDI dans cinq langues, quatre volumes de la série des Résumés d'études sur le développement industriel, ainsi que de nombreux documents techniques pour la Division. Dans le domaine de l'analyse fonctionnelle, des travaux préparatoires sur la présentation informatique des données ont été réalisés en vue d'accélérer la production des documents de l'ONUUDI et de faciliter l'incorporation des données les plus récentes en matière d'informations

techniques, notamment dans les répertoires et les guides. Une activité nouvelle a été entreprise par le Groupe, la production d'une bande vidéo - The Women of Kurazine - qui a été filmée en République-Unie de Tanzanie pour un projet intitulé "Petites entreprises pour femmes chefs d'entreprise : textile et vêtement". La préparation du scénario et le tournage du film en République-Unie de Tanzanie ont été assurés par un fonctionnaire du Groupe.

42. On a continué à coopérer avec d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies et avec des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales pour élargir la base de données de l'INTIB. Des représentants du Secrétariat ont participé aux travaux de l'Equipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination (CAC), ainsi qu'aux réunions intergouvernementales et aux réunions d'experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation internationale de normalisation, de l'International Federation for Information and Documentation/Committee on Information for Industry, ainsi qu'au projet de système pilote d'information technique du Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, du PNUD et du Réseau d'information relative au développement (DEVNET). La participation des centres régionaux d'information et de transfert de technologie - Centre pour les transferts de technologie en Asie et dans le Pacifique, Centre régional africain de technologie (CRAT), International Centre for Science and Technical Information (ICSTI) - aux réseaux de l'INTIB a été développée.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

43. La Division de l'investissement industriel a continué, conformément à son mandat, à aider les pays en développement à accroître leur production industrielle en favorisant la coopération internationale entre entreprises. Pour ce faire elle recense les propositions de projets d'investissement dans les secteurs public et privé et sélectionne des promoteurs sérieux dans les pays en développement, ainsi que des partenaires techniques et financiers dans d'autres pays disposés à partager les risques que comporte une coentreprise. Ce genre de proposition peut porter sur le réaménagement, la modernisation et l'agrandissement d'installations existantes ou la mise en place de nouvelles installations.

44. L'apport des partenaires étrangers prend en général les formes suivantes : compétences commerciales et connaissance de marchés donnés, usine et matériel, savoir-faire et licences, connaissances en gestion,

formation du personnel local et financement. Pour mettre en contact les promoteurs locaux et les partenaires étrangers potentiels, la Division dispose des moyens suivants :

- Réseau des Services de promotion des investissements (SPI) créés par accord avec un certain nombre de pays 8/, pour la plupart industrialisés, qui leur apportent un soutien financier;
- Accords de coopération avec des organisations servant de contacts et des centres de liaison 9/ ou liens directs avec des associations industrielles et des chambres de commerce de pays où il n'y a pas encore de SPI;
- Système d'information pour la promotion des investissements (INPRIS), qui comporte actuellement quelque 9 000 entrées, dont 2 500 projets d'investissement industriel à promouvoir tant par le Siège que par les SPI. Ces entrées forment l'essentiel de deux brochures publiées en 1987 et exposant en détail quelque 460 nouvelles propositions de projets d'investissement.

45. En outre, pour aider les chefs d'entreprise de pays en développement à recenser les possibilités d'activités commerciales viables, l'ONUDI publie une série de fiches décrivant des procédés de fabrication et des installations intitulée "How to start manufacturing industries - technological and investment perspectives". En 1987, l'Organisation a publié le volume III qui contient le profil de 89 procédés industriels, portant ainsi à 377 le nombre de profils donnés dans la série de trois volumes.

46. L'ONUDI met en rapport les partenaires étrangers et les promoteurs locaux, soit individuellement, soit dans le cadre des réunions de promotion de projets d'investissement qu'elle organise et au cours desquelles un certain nombre de promoteurs locaux et d'investisseurs étrangers potentiels examinent un ensemble de projets d'investissement qui ont été préparés et promus par la Division de l'investissement industriel et les SPI. Les réunions sont axées sur un ou plusieurs secteurs de l'industrie, en fonction de la taille du pays cible et des ressources dont il dispose, ainsi que des priorités qu'a fixées son gouvernement.

8/ Allemagne, République fédérale d', Autriche, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Pologne, République de Corée et Suisse.

9/ Par exemple Kopint - Institut de recherches économiques et d'études de marchés - en Hongrie.

47. Des hommes d'affaires et des fonctionnaires de pays en développement ont rencontré des cadres d'entreprises industrielles et commerciales et d'institutions financières de pays industrialisés à l'occasion de 24 réunions de présentation de pays organisées par les SPI. Ces réunions avaient pour objectif de fournir des informations à jour sur les conditions de l'investissement et les possibilités de coentreprises et d'autres formes de coopération entre entreprises dans les pays en développement présentés.

48. En 1987, les SPI ont contribué à promouvoir 43 projets d'investissement industriel représentant un montant total de 106 millions de dollars (la promotion d'un projet est considérée comme achevée lorsque les partenaires étrangers et les promoteurs locaux sont convenus par écrit d'exécuter le projet en coopération). Outre les projets, un certain nombre de lettres d'intention ont été signées, comme il est indiqué dans les paragraphes suivants. Le nombre de SPI est passé de sept à neuf après la signature d'un accord avec la République de Corée pour l'établissement d'un service à Séoul et l'ouverture d'un service à Milan (Italie). Des discussions ont été entamées sur la création éventuelle de SPI au Brésil, au Canada, en Chine, au Royaume-Uni et en URSS.

49. Les pays en développement ont continué de bénéficier de programmes d'orientation en cours d'emploi organisés par les SPI à l'intention de fonctionnaires de pays en développement chargés de la promotion des investissements et détachés pour une période allant de un à trois ans. Le programme a trois principaux objectifs, à savoir, améliorer les compétences des participants en matière de promotion des investissements; leur permettre de promouvoir des projets d'investissement industriels prioritaires à exécuter dans leur pays et les aider à organiser dans leur pays des visites d'investisseurs potentiels des pays où sont situés les SPI. En 1987, 26 ressortissants de 16 pays ont ainsi été détachés. Une fois rentrés chez eux, les participants aux programmes d'orientation jouent souvent un rôle clef dans les activités nationales de promotion des investissements; ainsi, un participant récent a été nommé Directeur des affaires internationales du Ministère angolais de l'industrie.

50. Malgré les difficultés financières qu'a connues l'ONUDI en 1987, la Division a pu maintenir, et même dans certains cas élargir les services fournis. Elle a pour cela mobilisé des fonds extérieurs pour les programmes d'identification et de promotion des projets d'investissement en ayant recours à des contributions versées par la France, le Japon et la République fédérale d'Allemagne au Fonds de développement industriel (FDI). Des discussions ont été

entamées avec les Gouvernements italien et néerlandais en vue du lancement d'autres programmes du même type dans certains pays en développement et sous-secteurs industriels. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a aussi contribué généreusement au financement des programmes d'identification et de promotion des projets d'investissement dans un certain nombre de pays en développement. En Afrique, les crédits inscrits au budget ordinaire au titre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) ont été utilisés pour financer des programmes sous-régionaux. Toutes ces allocations de ressources ont été complétées par des efforts redoublés qu'a déployés le Secrétariat pour attirer des promoteurs de projets sérieux et améliorer la qualité des projets sélectionnés. La Division entend, pour participer à cet effort, utiliser davantage les programmes du Système de sélection et de réévaluation des profils de projets (PROSPIN) de l'ONUDI.

51. En juillet 1987, le Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI a été remplacé par un type de coopération avec la Banque plus large et plus souple, axée sur un grand nombre de questions concernant le secteur industriel, telles que la promotion de l'investissement étranger direct, ou le développement de la petite industrie et de l'infrastructure industrielle (comme la formation), l'accent étant mis plus particulièrement sur l'Afrique subsaharienne. L'ONUDI a ainsi négocié un programme commun de promotion commerciale avec la Société financière internationale. En outre, la Division a amélioré encore ses liens opérationnels avec d'autres organismes de développement internationaux, régionaux et bilatéraux.

52. En ce qui concerne la région de l'Afrique, 144 projets d'investissement industriel pour les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, la République-Unie de Tanzanie (Ile de Zanzibar) et les Seychelles ont été sélectionnés et présentés, puis examinés par 100 promoteurs locaux et 62 partenaires étrangers éventuels lors d'une réunion de promotion de projets d'investissement tenue à Maurice du 25 au 29 mai. A cette réunion, financée par des fonds alloués à l'IDDA et une contribution du PNUD, 27 projets pour les Maldives et Sri Lanka ont également été présentés. Les cinq institutions financières qui étaient présentes ont mené une discussion sur le financement des projets d'investissement dans les pays participants. Dix-huit lettres d'intention ont été signées, sept d'entre elles concernant des propositions de projets dont les aspects commerciaux techniques et financiers sont actuellement examinés en vue de déterminer les travaux préparatoires requis.

53. Quatre pays africains (Ethiopie, Somalie, Soudan et Zimbabwe), ainsi que la Thaïlande, ont participé au programme d'identification et de promotion de projets sur la fabrication de matériels dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, financé par le Gouvernement italien. Au cours de ce programme, des équipes d'experts nationaux, aidés par un expert de l'ONUDI, ont établi des rapports sur les pays ainsi que 26 profils de projets d'investissement. Ces projets sont en cours de promotion et la dernière phase du programme devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 1988. A la demande des Gouvernements mozambicain et kényen, des guides de l'investisseur ont été élaborés pour ces pays, avec l'aide financière du PNUD. En Egypte, 108 projets et idées de projets ont été recensés et présentés en vue de la réunion de promotion des investissements du Caire, tenue du 2 au 5 novembre. Ont participé à cette réunion 180 sociétés étrangères, 129 promoteurs locaux et 24 institutions financières; 20 lettres d'intention y ont été signées.

54. L'ONUDI a examiné et élaboré, en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), un programme d'identification et de promotion de projets pour les pays arabes dans le secteur de l'électronique; 1987 a aussi vu le lancement d'un programme d'investissement industriel pour le Kenya, portant sur cinq ans et financé par le PNUD.

55. S'agissant de la région de l'Asie et du Pacifique, des programmes ont été exécutés au Bangladesh, en Chine, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande. En Chine, un programme d'identification, de formulation et de promotion de projets financé par la République fédérale d'Allemagne a permis à 70 fonctionnaires chinois de se familiariser, au cours d'un séminaire de trois semaines organisé par l'ONUDI à Beijing, avec les méthodes utilisées par l'Organisation pour établir les profils de projets d'investissement industriel. Au terme de ce séminaire, les fonctionnaires ont été invités à se rendre à la Foire commerciale de Hanovre de 1987 sur les produits de l'industrie mécanique, où le SPI de Cologne a organisé des entrevues avec des partenaires techniques et financiers étrangers potentiels.

56. Des mesures ont été prises pour axer davantage le programme d'investissement industriel de la Thaïlande sur les agro-industries et consacrer davantage de ressources à l'élaboration de projets et à la sélection de promoteurs locaux sérieux. Soixante projets ont ainsi été sélectionnés dans les agro-industries et les industries connexes (100 millions de dollars); 45 promoteurs thaïlandais et 60 partenaires étrangers potentiels, dont un certain nombre d'institutions financières, ont

examiné les possibilités d'investissement lors du Forum des investisseurs pour la Thaïlande, qui s'est tenu à Bangkok du 10 au 12 novembre.

57. Dans le cadre d'un projet de coopération technique en faveur de l'Indonésie, pour lequel le PNUD a fourni 380 000 dollars, 78 projets d'investissement couvrant 13 sous-secteurs industriels ont été recensés. Ces projets ont fait l'objet d'une action de promotion, puis ont été examinés par des promoteurs locaux et étrangers lors du Forum des investisseurs pour l'Indonésie, qui s'est tenu à Djakarta du 23 au 27 novembre. Cette manifestation a réuni 119 participants représentant 90 sociétés de 25 pays et 11 institutions financières ainsi que 140 promoteurs de projets appartenant à 69 sociétés indonésiennes. On a également noté la présence de 18 observateurs de 14 pays (autres que l'Indonésie). Pendant la phase préparatoire, l'Institut indonésien pour la promotion de l'entreprise industrielle (LKI), qui reçoit une assistance technique de l'ONUDI pour l'établissement d'études de faisabilité, a aidé à recenser 11 propositions de projets d'investissement devant être promues par l'ONUDI. Quarante-cinq lettres d'intention ont été signées, cinq d'entre elles concernant des projets dont les aspects commerciaux, techniques et financiers sont actuellement examinés en vue de déterminer les travaux préparatoires requis.

58. La deuxième réunion de promotion des projets d'investissement de l'ONUDI pour le Bangladesh s'est tenue à Dacca en janvier dans le cadre d'un projet de coopération technique exécuté au Bangladesh, pour lequel le PNUD a fourni 215 000 dollars; 135 projets d'investissement industriel y ont été sélectionnés, présentés puis examinés par 450 promoteurs locaux, 160 partenaires étrangers potentiels et cinq institutions financières et des lettres d'intention ont été signées pour 97 d'entre eux. Les négociations sur 37 de ces projets sont aujourd'hui terminées et leur exécution devrait commencer prochainement. Un programme d'investissement industriel pour les Philippines a été élaboré en 1987 et devrait être exécuté en 1988 avec des fonds du PNUD et du FDI et des ressources offertes par des donateurs bilatéraux. A la fin de 1987, on en était à la phase finale de négociation et d'approbation. La Division de l'investissement industriel a aussi apporté sa contribution à la Table ronde "Agri-énergie" sur les perspectives de l'agro-industrie philippine, qui s'est tenue à Manille du 24 au 27 mai et a réuni 50 chefs d'entreprise locaux et étrangers. L'ONUDI a aussi entrepris, à la demande du Gouvernement vietnamien, une mission visant à étudier un programme d'identification et de promotion de projets d'investissement qui pourrait être exécuté en 1990.

59. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, des programmes de promotion de l'investissement industriel pour l'Argentine, la Bolivie et l'Equateur (1,3 million de dollars) sont entrés dans la phase d'exécution. Des entretiens ont eu lieu à Rotterdam (Pays-Bas) en décembre entre des promoteurs locaux et des chefs d'entreprise européens sur quelque 40 possibilités d'investissement en Argentine. Un programme d'identification et de formulation de projets d'investissement en Argentine, en Colombie, en Equateur et au Venezuela (240 000 dollars) a été lancé avec la coopération de la Banque interaméricaine de développement et la participation active du SPI de Cologne. Les projets qui en ont résulté seront examinés avec des partenaires potentiels pendant la Foire de Hanovre, en avril 1988.

60. Une mission d'industriels français au Brésil a marqué le début de l'exécution d'un programme entrepris conjointement avec le Gouvernement français et conçu à l'intention de certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Le programme a été élaboré avec l'appui du SPI de Paris et vise à encourager de nouvelles entreprises industrielles dans les pays concernés.

61. En Europe, un programme d'identification et de promotion de projets a abouti à la sélection et la promotion de 167 projets d'investissement qui ont ensuite été examinés lors d'une réunion tenue à Varsovie du 12 au 16 octobre et à laquelle ont participé 160 partenaires étrangers potentiels venus de 20 pays.

CHAPITRE IV. THEMES SPECIAUX

DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

1. En 1987, l'exécution du programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) a rencontré de grosses difficultés. En effet, la crise financière qui a frappé l'Organisation en 1986 et 1987 a eu des conséquences extrêmement préjudiciables pour ce programme au cours de la période considérée. Il a fallu réduire ou différer bon nombre d'activités lancées en 1986, notamment celles portant sur la prestation de services consultatifs à caractère technique, la création d'usines pilotes de démonstration, la formation industrielle et la promotion de la coopération industrielle intra-africaine.

2. Le Secrétariat n'a ménagé aucun effort pour atténuer ces conséquences et a pris des mesures spéciales pour obtenir des ressources financières supplémentaires auprès des donateurs de contributions à des fins déterminées. Ces efforts ont abouti à des annonces de contributions d'un montant total de 3,24 millions de dollars en faveur des projets liés à l'IDDA pour la période 1987 à 1989. Un montant additionnel de 4,64 millions de dollars a également été annoncé pour d'autres projets en Afrique. Le soin particulier mis par le Secrétariat à identifier et à élaborer des propositions de projet viables ainsi que la participation croissante des pays donateurs de contributions spéciales à la formulation des projets ont joué un rôle non négligeable dans la mobilisation de ces ressources additionnelles. Etant donné que les donateurs éventuels n'ont pas encore achevé l'étude d'un certain nombre de propositions de projets, les efforts faits par l'Organisation pour mobiliser des fonds supplémentaires en faveur des activités liées à l'IDDA ne produiront pleinement leurs effets qu'à l'avenir.

3. Une autre initiative du Secrétariat a consisté à établir suivant des modalités nouvelles le programme de l'IDDA en vue de son financement par le budget ordinaire pour 1988-1989. Cette approche, qui prévoyait de larges consultations non seulement avec les services intéressés de l'ONU, mais également avec les Etats membres, a abouti à une approbation par consensus du programme de l'IDDA par la Conférence générale à sa deuxième session, dans le cadre du programme et des budgets de l'Organisation pour 1988 et 1989. Ce consensus a facilité l'exécution du programme et la mobilisation des ressources additionnelles mentionnées ci-dessus.

4. Comme les activités liées à l'IDDA qui ont été exécutées en 1987 sont reliées au titre des grands programmes de l'ONU dont elles relèvent, quelques-unes d'entre elles seulement seront signalées plus loin. En égard à l'importance de la restructuration industrielle et de la refonte des politiques correspondantes, un atelier d'évaluation, financé au titre de l'IDDA, s'est tenu à Vienne en mars 1987 aux fins de donner suite aux ateliers nationaux sur les stratégies et politiques industrielles que l'ONU avait organisés en 1986 en Afrique. Les résultats de l'évaluation ont incité certains pays donateurs à verser des contributions destinées à financer des ateliers nationaux et régionaux analogues en Afrique. Les activités liées à l'élaboration de plans directeurs industriels entreprises dans un certain nombre de pays africains ont été étendues à d'autres pays. Ce type d'assistance a permis de tenir à Vienne, en décembre 1987, une réunion sectorielle des bailleurs de fonds du Sénégal sur l'industrie.

5. L'entretien et la modernisation industriels ont occupé une place notable parmi les activités exécutées par l'ONU en Afrique. Ces activités ont été très diverses : diagnostic des problèmes rencontrés par telle ou telle entreprise et assistance directe aux entreprises concernées, l'accent étant mis sur les réparations et l'entretien et notamment la fourniture de pièces détachées et de rechange; gestion des installations; contrôle de la production, des opérations et de la qualité; commercialisation et formation des cadres de gestion et du personnel technique. Il convient de signaler à cet égard l'assistance fournie au Burkina Faso en vue de renforcer les moyens dont dispose ce pays pour entretenir et réparer les tracteurs agricoles et l'équipement lourd et mobile, ainsi que celle apportée à la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP) pour la modernisation des aciéries. Un projet régional sur l'entretien et la modernisation industriels, ainsi que la promotion des entreprises multinationales de production a été formulé en vue de son financement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

6. Une attention spéciale a également été accordée aux programmes portant sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources humaines, et notamment des capacités technologiques, pour le développement industriel. Un certain nombre de séminaires

ont été organisés sur des sujets tels que l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets, notamment l'emploi à cet effet du Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR); les négociations relatives à la technologie et l'acquisition de technologie; ainsi que la gestion des entreprises industrielles. Plusieurs stages collectifs de formation qui présentaient un intérêt direct pour les pays d'Afrique ont été organisés, dont certains dans des établissements sous-régionaux africains. En rapport avec ces stages, plusieurs de ces établissements ont reçu une assistance directe, notamment du matériel d'enseignement et de démonstration, en vue de renforcer leurs moyens de formation.

7. Dans le cadre des efforts faits pour mobiliser les ressources financières destinées aux projets d'investissement en Afrique, deux forums pour la promotion de ces projets ont été organisés, l'un en Egypte et l'autre à l'intention des pays africains insulaires de l'océan Indien, à Maurice. Des guides de l'investissement ont été établis pour un certain nombre de pays et, comme par le passé, il a été fait appel aux Services de promotion des investissements de l'ONUDI pour promouvoir des projets d'investissement africains et pour former des ressortissants de certains pays africains à la promotion des investissements. Dans le cadre des activités de coopération économique entre pays en développement (CEPD), l'ONUDI a organisé une réunion sur la promotion de la coopération entre pays en développement islamiques.

8. Tout a été fait pour que les efforts de promotion de la coopération et de l'intégration industrielle intra-africaine, amorcés il y a quelques années dans le cadre du programme de l'IDDA, ne s'essouffent pas. L'ONUDI a aidé la Banque ouest-africaine de développement à identifier et promouvoir des projets industriels et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale à formuler son programme pour le secteur industriel ainsi qu'à promouvoir et suivre l'exécution des programmes et projets sous-régionaux, de manière à faciliter l'harmonisation des politiques industrielles des Etats Membres de la communauté. L'assistance, amorcée en collaboration avec le Centre régional africain de technologie, pour la promotion d'échanges d'informations technologiques dans les pays africains, notamment en vue de la création d'un centre d'échange régional de l'information technologique, a été poursuivie. Au Nigéria, les résultats positifs ont été obtenus par l'Institut fédéral de recherche industrielle à Oshodi, un sous-traitant de l'ONUDI, en ce qui concerne la mise au point d'une technique de traitement à petite échelle du gari

(manioc fermenté) ^{1/}, technique destinée à être appliquée dans d'autres pays africains. Lors d'un atelier sur les entreprises industrielles publiques et leur environnement, qui s'est tenu à Alger (Algérie) en juin, un certain nombre de pays africains ont eu la possibilité d'échanger des données d'expérience sur la gestion des entreprises publiques.

9. La coopération entre les Secrétariats de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'ONUDI s'est intensifiée. Outre plusieurs discussions officieuses, il s'est tenu deux réunions officielles du Comité mixte intersecrétariats OUA/CEA/ONUDI pour l'exécution du programme relatif à la Décennie du développement industriel de l'Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos. Les délibérations ont porté, entre autres, sur les points suivants : préparation de la participation africaine à la deuxième session de la Conférence générale; suivi des décisions de la huitième Conférence des ministres africains de l'industrie relatives, notamment, à la proclamation d'une Journée de l'industrialisation de l'Afrique; évaluation indépendante à mi-parcours de l'IDDA; élaboration des futurs rapports intérimaires sur l'exécution du programme de l'IDDA; et la question d'une deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique. En rapport avec l'évaluation indépendante à mi-parcours de l'IDDA, les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI ont élaboré et présenté au PNUD une proposition de projet pour le financement de cette évaluation, accompagnée des précisions voulues.

10. L'assistance fournie par les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI aux pays africains pour préparer leur participation à la deuxième session de la Conférence générale a abouti à l'adoption du Mémoire africain sur le développement industriel de l'Afrique que ces pays avaient présenté à la Conférence. Outre la résolution GC.2/Res.3 relative à ce mémorandum, la Conférence a adopté deux autres résolutions, consacrées l'une à l'IDDA (GC.2/Res.2) et l'autre aux arrangements institutionnels (GC.2/Res.5). Dans cette dernière résolution, la Conférence a notamment demandé au Directeur général d'étudier la possibilité de créer un bureau régional de l'ONUDI pour l'Afrique.

11. Les consultations entre les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI ainsi que la participation active de l'ONUDI aux réunions des organes délibérants de l'OUA et de la CEA ont abouti

^{1/} IDB.3/10, chap. III, par. 30.

à l'adoption, par le Conseil économique et social, de la résolution 1985/70. Dans cette résolution, le Conseil économique et social a notamment recommandé qu'après une évaluation appropriée de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, la proclamation d'une deuxième Décennie soit envisagée afin de hâter le processus d'industrialisation de l'Afrique, et a demandé aux Secrétariats de la CEA, de l'OUA et de l'ONUDI d'entreprendre, en consultation avec les Etats Membres, les organisations africaines et les organisations compétentes des Nations Unies, l'élaboration d'un programme pour une deuxième Décennie, qui serait soumis à la Conférence des ministres africains de l'industrie.

12. Lors de l'exécution du programme de l'IDDA, une attention spéciale continue d'être accordée aux objectifs fixés dans le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, et dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Dans l'exploitation des résultats de ce programme d'action, la liaison avec les autres organismes des Nations Unies a été assurée par une équipe de travail inter-institutions spécialement créée à cet effet et dont l'ONUDI est un des principaux membres 2/.

ASSISTANCE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS

13. Les pays les moins avancés (PMA) ont continué à faire face à de graves difficultés. Dans certains d'entre eux, celles-ci n'étaient pas dues seulement, comme dans la plupart des pays en développement, à la crise de la dette, au faible prix des produits de base ou à la croissance rapide de la population, mais bien plus fondamentalement à la menace de la famine. Des conditions climatiques très défavorables ont anéanti à plusieurs reprises les récoltes, de sorte que la production et la sécurité alimentaires sont devenues le souci numéro un de ces pays. L'essentiel de la coopération technique fournie par le PNUD à ces pays a donc été consacré au secteur agricole. Dans une poignée de PMA seulement, la part du chiffre indicatif de planification des programmes par pays du PNUD consacrée à l'industrie a atteint 10 %. En fait, dans plusieurs cas, cette proportion est inférieure à 1 %. Pourtant, l'industrialisation pourrait et devrait largement contribuer à satisfaire les besoins des PMA en matière de sécurité alimentaire et de production alimentaire, en permettant d'améliorer les procédés de transformation et de conservation des aliments, la

mécanisation, la fourniture d'appareils d'irrigation, etc. L'ONUDI a donc dû faire tout son possible pour obtenir auprès d'autres sources les fonds dont elle avait besoin pour remplir son mandat qui est de promouvoir le développement industriel de ces pays. L'une de ces autres sources a été le Fonds de développement industriel (FDI) au titre duquel la valeur des projets approuvés était en augmentation de 51 % par rapport à 1986. Une autre source de financement a été le programme des Services industriels spéciaux (SIS). La valeur des projets approuvés au titre de ce programme a doublé par rapport à 1986. La contribution de divers fonds d'affectation spéciale a également quelque peu progressé.

14. Malgré tous ces efforts, la valeur totale des projets de l'ONUDI approuvés pour 1987 a atteint 15,8 millions de dollars, contre 18,6 millions en 1986. L'un des principaux facteurs ayant contribué au ralentissement du taux d'approbation des projets a été l'application par le PNUD de nouvelles procédures d'examen préalable des projets, qui explique qu'à la fin de 1987 des propositions de projets d'une valeur totale de plusieurs millions de dollars attendaient encore d'être approuvées. Les difficultés financières de l'ONUDI ont constitué un autre facteur important de ralentissement puisque la valeur des projets concernant les PMA dont le financement est imputé au budget ordinaire est tombée de 2,5 millions de dollars en 1986 à moins de 100 000 dollars en 1987.

15. Seize programmes par pays du PNUD concernant des PMA ont été approuvés en 1987, l'ONUDI contribuant à divers degrés à plusieurs d'entre eux, notamment par l'envoi de 14 missions liées à la formulation de projets. En outre, le personnel hors siège, en particulier les conseillers industriels principaux et, dans certains cas, les conseillers techniques principaux, a largement contribué à la mise au point et à la formulation de projets.

16. En 1987, les activités de l'ONUDI dans les PMA ont visé essentiellement à créer des emplois grâce à la promotion des petites industries, au traitement des matières premières locales, au développement de l'infrastructure industrielle, à la réalisation d'études de faisabilité et à la mise en valeur et à la formation de la main-d'oeuvre. Nombre d'industries de ces pays appartiennent au secteur public et manquent des devises étrangères nécessaires pour importer les intrants et les pièces détachées dont elles ont besoin et fonctionnent par conséquent à une fraction seulement de leur capacité. Aussi l'accent a-t-il été mis sur la remise en état de l'outil industriel. L'ONUDI a participé à des programmes visant à privatiser et à réorganiser les industries demeurant dans le secteur public afin qu'elles contribuent

2/ A/42/560, par. 122

à la croissance de l'économie plutôt qu'à son déclin. Un atelier sur l'industrialisation des pays les moins avancés s'est tenu à Bangkok en novembre, en même temps que la deuxième session de la Conférence générale. La réaction positive des participants prouve qu'il faudrait organiser un autre atelier de ce type, consacré à la formulation des projets.

17. Compte tenu des graves problèmes que posent à de nombreux pays en développement le service de leur dette, et de la tendance à la baisse de presque tous les prix des produits de base, il n'est guère surprenant que le nombre des PMA soit en augmentation. En 1978 ils étaient 30, 10 ans plus tard ils sont 41 (voir appendice G). Pour ces pays, mettre l'accent uniquement sur l'agriculture, alors que les prix des produits primaires ne cessent de s'effondrer, est une attitude presque suicidaire. Il faut au contraire aider ces pays à développer leur secteur industriel et l'ONUDI est pleinement consciente de ses responsabilités à cet égard. Toutefois, les PMA auront besoin pour cela de ressources supplémentaires, conformément aux recommandations du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés.

COOPERATION INDUSTRIELLE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

18. Le Secrétariat a continué à s'intéresser aux activités visant à promouvoir la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD) dans le domaine du développement industriel. Dans le cadre du programme de réunions ministérielles de solidarité en faveur des pays les moins avancés, les préparatifs techniques d'une réunion qui doit se tenir au Cap-Vert dans le courant du deuxième trimestre de 1988 ont été menés à bien durant l'année. S'agissant des questions de fond, on a également achevé les préparatifs d'une autre réunion ministérielle de solidarité, qui devrait se tenir au Yémen démocratique au cours du second semestre de 1988. Les accords de coopération conclus lors de réunions ministérielles de solidarité antérieures ont débouché sur de nombreux projets de coopération technique, dont certains ont bénéficié d'une assistance de l'ONUDI. Ainsi, des experts yougoslaves ont commencé à préparer concrètement sur le terrain l'établissement d'une tannerie au Burkina Faso; un expert algérien aidera le Mali à se doter d'un système de normalisation et de contrôle de la qualité; des experts rwandais entreprendront un voyage d'étude à Sri Lanka pour examiner les possibilités de coopération bilatérale dans le secteur des cuirs et des peaux; on a achevé de préparer une étude de faisabilité concernant l'aménagement de mini-centrales hydro-électriques au Burkina Faso, étude qui

devrait être exécutée avec le concours du Pakistan; on a organisé la visite d'un représentant du Gouvernement népalais en Malaisie, aux Philippines, à Sri Lanka et en Thaïlande, laquelle a permis d'identifier des propositions de coopération concrètes (portant essentiellement sur des programmes de formation et d'étude) et de préciser leurs modalités de réalisation.

19. Au début de 1987, les résultats positifs de la Réunion sur la coopération industrielle afro-asiatique dans le cadre de l'IDDA et de la CEPD (New Delhi, Inde, novembre 1986) ont été communiqués aux différents participants - gouvernements, institutions financières internationales et régionales, chambres de commerce, entreprises publiques et privées et associations - en vue d'assurer la prompte exécution des projets retenus lors de la réunion. Dans le prolongement de cette réunion, l'ONUDI a également aidé à mener à bien des activités qui ont débouché sur plusieurs projets de coopération technique dans des pays d'Afrique: par exemple, des experts chinois ont installé à Madagascar deux digesteurs pour la production de biogaz, ont fait la démonstration de leur fonctionnement et ont formé des cadres à cette technique; en Somalie, des experts indiens ont examiné la possibilité d'employer des éoliennes pour le pompage de l'eau et ont défini un programme de coopération bilatérale dans ce domaine entre l'Inde et la Somalie; on a également achevé de préparer, sur le plan technique, une réunion d'experts sur les technologies disponibles dans les pays en développement et un atelier sur la coopération entre la Yougoslavie et les pays d'Afrique dans les domaines du machinisme agricole et de l'industrie alimentaire, qui se tiendront en 1988 à Ljubljana et à Novi Sad (Yougoslavie). On a également entrepris d'élaborer des projets de coopération entre le Burundi et l'Inde (huiles essentielles); entre la Côte d'Ivoire et l'Inde (petite industrie); entre la Chine et la Somalie (outillage agricole); et entre la Chine et la Guinée (minicentrales hydroélectriques).

20. La coopération entre pays en développement a été particulièrement stimulée en 1987 par l'organisation, en collaboration avec la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'échanges de marchandises (CICIEM) et l'Union turque des chambres de commerce, d'industrie et de commerce maritime et des bourses de marchandises, d'une réunion pour la promotion des coentreprises dans les pays islamiques, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) du 15 au 18 juin 1987. Cette réunion, à laquelle ont participé plus de 200 représentants des gouvernements, des entreprises privées et des institutions financières de 23 pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a examiné 110 projets industriels et

retenu 80 projets de coopération se chiffrant à plus de 700 millions de dollars, et concernant notamment les domaines ci-après : conception de projets, modernisation d'usines existantes, fourniture de matériel, formation et fourniture de services d'experts, prise de participations, octroi de prêts à des conditions de faveur, etc. Les participants à la réunion ont également étudié les dispositions financières et autres à prendre pour exécuter ces projets en faveur de huit pays islamiques : Bangladesh, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Somalie et Yémen. A la suite de cette réunion, l'ONUUDI a mis en place un mécanisme d'élaboration des projets pour assurer la prompt réalisation des projets de coopération retenus.

21. Parmi les autres activités relatives à la CEPD/CTPD exécutées pendant l'année, on relève : des journées d'étude sur la coopération entre pays en développement dans les domaines du ciment, de la chaux et des industries apparentées qui ont été organisées à Bangkok (Thaïlande) du 23 au 27 février en coopération avec l'Institut thaïlandais de recherche scientifique et technique, à l'intention des représentants officiels de 15 pays en développement africains, asiatiques ou arabes; un atelier et un voyage d'étude sur la coopération interrégionale des pays insulaires du Pacifique et des Caraïbes en vue du développement des petites et moyennes agro-industries, eu égard en particulier aux ressources biologiques de la mer et aux fruits tropicaux, qui ont eu lieu du 23 septembre au 7 octobre et à l'occasion desquels les représentants de sept pays insulaires du Pacifique se sont rendus à la Barbade, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie et à la Trinité-et-Tobago; une étude préalable de faisabilité exécutée par trois experts chinois au Nicaragua en vue de la création de petites usines pour la production d'engrais azotés de base; le séjour en Yougoslavie d'un représentant argentin chargé d'étudier l'expérience yougoslave en ce qui concerne la création et la gestion de complexes agro-industriels; un voyage d'étude au Brésil de deux spécialistes équatoriens désireux de se familiariser avec la conversion de sucre en alcool destiné à être utilisé comme carburant.

22. Une réunion sur les accords de coopération entre pays en développement dans le secteur du machinisme agricole, tenue à Alger (Algérie) du 5 au 7 octobre a rassemblé 47 chefs d'entreprises du secteur public et du secteur privé venus de 20 pays en développement. Les 26 accords de coopération conclus lors de cette réunion portent notamment sur la coopération tripartite pour la production de mini-tracteurs, la production de motoculteurs, une coentreprise pour la production d'outils agricoles, la formation, des

visites d'experts, des accords commerciaux et l'échange d'information dans de nombreux domaines.

23. L'ONUUDI a contribué et participé à la Réunion de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, convoquée à La Havane (Cuba) par le Groupe des 77; à l'exercice intergouvernemental de programmation en matière de CTPD organisé par le PNUD et par le Gouvernement turc à Ankara; à la réunion interorganisations et aux réunions sous-régionales et inter-régionales sur l'alimentation et l'agriculture dans le cadre de la coopération technique entre pays d'Afrique et de la coopération Sud-Sud, organisées par le PNUD et par le Conseil mondial de l'alimentation. L'ONUUDI a également apporté une contribution à la cinquième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, tenue à New York en mai 1987, réunion au cours de laquelle ledit Comité s'est employé à faire le point des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement.

24. A sa deuxième session, la Conférence générale a souligné à nouveau l'importance croissante de la coopération économique et technique entre pays en développement en tant que moyen de promouvoir l'utilisation rationnelle et efficace des ressources humaines, matérielles, financières et techniques existant dans les pays en développement et réaffirmé la nécessité pour l'ONUUDI d'intensifier et de renforcer ses activités dans ce domaine (résolution GC.2/Res.1).

INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

25. Les efforts visant à améliorer les techniques traditionnellement utilisées par les femmes pour accroître leur productivité se sont poursuivis en 1987. On peut citer par exemple la mission exploratoire dans quatre pays du Sahel - le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal - d'un fonctionnaire et d'un consultant pour étudier les moyens d'améliorer les procédés de transformation des fruits et des légumes utilisés par les femmes. Il en est résulté un projet à grande échelle visant à mettre au point une technique améliorée utilisant l'énergie solaire pour le séchage des fruits et légumes en quantité commercialisable, grâce à l'institutionnalisation de la coopération entre les organisations féminines nationales, les centres de recherche sur les techniques alimentaires et les centres nationaux de recherche sur l'énergie. Afin d'aider les instituts de formation des pays en développement à offrir aux femmes des cours de gestion et de création d'entreprises, l'ONUUDI, en

collaboration avec l'Institut africain pour le développement - Afrique de l'Est et Afrique australe (IPD-ESA), est en train de mettre au point un programme de formation à la gestion et à la création d'entreprises à l'intention des femmes chefs d'entreprise ou futurs chefs d'entreprise des pays de la région de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). En 1987, une évaluation des besoins a été réalisée dans quatre pays (Botswana, Malawi, Zambie et Zimbabwe) et des femmes possédant une expérience de la formation, de la vulgarisation, de la direction d'entreprises ou de la recherche ont été choisies pour contribuer à la mise au point de ce programme. L'IPD-ESA a accueilli en décembre 1987 des journées d'étude consacrées à la conception de ce programme. Celui-ci devrait être mis au point définitivement, les manuels de formation et le matériel pédagogique devraient être conçus et produits et les essais sur le terrain devraient avoir lieu pendant le premier semestre de 1988. Après son essai sur le terrain et son adaptation, le programme de formation devrait être appliqué dans toute la région et le matériel pédagogique mis à la disposition des institutions cherchant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes, en vue d'une plus large diffusion. La mission exploratoire dans les pays du Sahel, comme les activités de formation entreprises dans la région de la SADCC, ont été financées par le Gouvernement norvégien. Celui-ci a également financé la mise au point d'un programme visant à sensibiliser les fonctionnaires, qu'ils soient employés au siège ou hors siège, à la contribution que les femmes pourraient apporter aux projets de coopération technique. Des cours pilotes sur ce sujet devraient être organisés en 1988.

26. En 1987, la Division des études et de la recherche a cherché à analyser les rôles actuel et potentiel des femmes dans l'industrie, par le biais d'analyses sectorielles et d'études par pays. Une analyse sectorielle de l'industrie de la pêche, menée à bien conjointement avec une enquête sur le système de la pêche industrielle, a permis de recommander des stratégies et des actions spécifiques visant à renforcer les possibilités de participation des femmes à des activités productives. Ces recommandations portent sur des mesures spécifiques directement liées au secteur industriel et des mesures d'appui indirect dans des domaines comme l'éducation et l'infrastructure sociale. L'analyse sectorielle s'est appuyée sur des études par pays réalisées en Indonésie, au Mexique et au Sénégal et financées par le Gouvernement norvégien. D'autres études par pays ont porté sur la contribution actuelle et future des femmes à la mise en valeur des ressources humaines dans trois pays (Népal, Sri Lanka, Zimbabwe) représentatifs des pays à faible revenu et à revenu

moyen-faible parvenus à des niveaux différents de développement industriel et de mise en valeur des ressources humaines. Ces études ont permis non seulement d'inventorier un certain nombre de domaines exigeant une attention prioritaire si l'on veut renforcer la participation des femmes à l'industrialisation des pays en développement, mais aussi des projets de coopération technique par pays. Ces études par pays sur la mise en valeur des ressources humaines ont été financées par le Gouvernement néerlandais.

27. Un rapport soumis à la Conférence générale à sa deuxième session contenait des renseignements quantitatifs et qualitatifs sur la participation actuelle des femmes dans l'industrie des pays en développement ainsi qu'une évaluation des perspectives et des problèmes susceptibles d'apparaître dans un avenir proche. Il proposait en outre certaines mesures aux responsables politiques au niveau national. La Conférence a ensuite adopté la décision GC.2/Dec.16 dans laquelle elle prie le Directeur général, notamment, de veiller à ce que les femmes bénéficient d'une attention particulière dans toutes les activités de coopération technique et de promotion, notamment en ce qui concerne la formation, la petite industrie et l'agro-industrie, grâce à des directives établies à cet effet, et de faire en sorte que le rôle actuel et futur des femmes dans l'industrie soit étudié plus systématiquement et couvert de manière plus large dans les statistiques recueillies par l'ONUUDI. La Conférence a aussi invité les Etats Membres, dans le cadre de leurs contributions volontaires à l'Organisation, à prévoir des fonds pour les activités visant à promouvoir l'intégration des femmes au développement industriel. Dans sa résolution GC.2/Res.4 consacrée à la mise en valeur des ressources humaines et au développement des moyens technologiques en vue du développement industriel, la Conférence a aussi prié le Directeur général de poursuivre les efforts visant à élaborer des programmes de formation spécifiquement conçus pour faciliter l'acquisition par les femmes de compétences à tous les niveaux (technologie, gestion et direction d'entreprises, etc.) afin d'assurer leur complète intégration au processus de développement industriel.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

28. Depuis sa transformation en institution spécialisée, l'ONUUDI a expressément pour mission de favoriser le développement de la coopération entre le secteur industriel des pays en développement et celui des pays industrialisés. Les activités de la Section de la coopération avec les organisations non gouvernementales et les

entreprises industrielles ont été réorientées en conséquence en 1987, ce qui a en fait permis d'accroître les interactions et les activités en coopération entre des entreprises du Nord et du Sud. Les pays en développement ont tiré parti de ces activités dans des domaines comme le transfert de techniques, les stratégies commerciales, le financement et la gestion. Des fonctionnaires et des industriels de ces pays ont pu utiliser des ressources humaines, financières et administratives d'entreprises industrielles des pays industrialisés qui, autrement, leur seraient restées inaccessibles ou auraient été infiniment plus coûteuses.

29. Le renforcement de la coopération avec le secteur industriel a été considérablement amplifié par la recherche d'accords portant création de fonds d'affectation spéciale financés par des tiers, la négociation d'accords stand-by et la présentation de sociétés au Siège de l'ONU. Dans le cadre des accords portant création de fonds d'affectation spéciale financés par des tiers, une société, un groupe de sociétés ou une organisation non gouvernementale fournit les fonds nécessaires à l'exécution d'un projet. Les projets financés par des fonds d'affectation spéciale constituent des facteurs essentiels pour l'intégration active d'entreprises industrielles et d'organisations non gouvernementales dans les programmes de l'ONU. Le fonds d'affectation spéciale offre un cadre juridique permettant aux parties de s'entendre sur l'exécution conjointe d'un projet mutuellement avantageux associant la compétence technique du donateur et le soutien logistique de l'ONU comme facteurs complémentaires. Pour les pays en développement, l'intérêt de ce programme est de permettre le financement de projets supplémentaires, indépendamment de ceux financés par les ressources traditionnellement allouées aux activités de développement industriel. En 1987, les sociétés et/ou leurs associations connexes ont eu de plus en plus recours à ces accords de création de fonds d'affectation spéciale pour organiser avec l'ONU des études, des missions ou des ateliers à l'intention de participants originaires de pays en développement. La coopération directe avec l'ONU dans le cadre de ces projets communs a offert à des sociétés de pays industrialisés une occasion unique d'instaurer des relations durables avec des responsables d'industries clefs et des fonctionnaires de pays en développement. Dans le cadre de certains de ces projets, comme les ateliers mixtes, les sociétés ont présenté les technologies et les connaissances techniques dont elles disposaient aux pays en développement, ce qui a souvent fait naître des possibilités de coopération.

30. En 1987, la Section de la coopération avec les organisations non gouvernementales et les entreprises industrielles a joué un rôle capital en ce qui concerne le renforcement de la coopération directe entre l'ONU et le secteur industriel, tant public que privé, en recherchant activement des contacts avec des entreprises industrielles et des organisations non gouvernementales apparentées et en engageant de nouvelles actions de coopération dans des domaines intéressant l'ONU et relevant de son mandat. La Section a invité des représentants d'entreprises et d'organisations industrielles, dans le but de les familiariser avec les programmes et activités de l'ONU et d'explorer et d'élaborer d'éventuels projets communs. De plus, elle a mis sur pied la présentation, par des sociétés et associations ou fédérations professionnelles de l'industrie, de leurs activités à l'intention du personnel de l'ONU, pour explorer et étudier des possibilités de coopération.

31. Dans le cadre de la coopération inter-entreprises, la Section a organisé plusieurs ateliers en entreprises, dont les frais ont été assumés en totalité par les sociétés hôtes ou partagés avec l'ONU, comme l'atelier sur la production de médicaments essentiels et non essentiels pour les pays africains, qui a ouvert la voie au développement d'activités de coopération industrielle telles que des coentreprises; l'atelier sur les technologies et matériels adaptés aux industries métallurgiques et de transformation des métaux, en conclusion duquel a été proposée l'exécution de plusieurs projets de coopération technique auxquels l'organisation hôte a offert d'apporter une contribution en nature et en espèces; l'atelier sur le matériel de transport ferroviaire organisé avec un groupe de sociétés d'un pays développé en pointe dans ce domaine. Ces activités, entre autres, ont facilité la rencontre de partenaires et l'amorce d'une coopération bilatérale.

32. La Section a également joué un rôle dans l'organisation de voyages individuels et collectifs de chefs d'entreprises de pays industrialisés dans des pays en développement. C'est ainsi qu'un séminaire a été réuni à Beijing (Chine) en coopération avec la Chambre de commerce internationale, dans le but d'instaurer une coopération directe entre des entreprises de pays industrialisés et la Chine.

33. Sept missions et études conjointes ont été effectuées en coopération avec le secteur industriel, notamment les missions consultatives au Zaïre et au Togo sur la production d'eau minérale et les études sur les priorités industrielles pour la

production de produits pharmaceutiques dans les pays en développement. Dans le cadre d'un autre projet en coopération, une société industrielle de premier plan a détaché, pour un an, un expert de haut niveau à l'ONUOI, comme conseiller chargé également de favoriser l'instauration de nouvelles formes de coopération avec des entreprises industrielles.

34. Certaines organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, comme des fédérations d'industriels, des coopératives industrielles, des associations professionnelles, des syndicats, etc., ainsi que les nombreuses ONG qui s'intéressent aux multiples aspects de l'aide au développement jouent un rôle important dans les activités

de l'ONUOI. Les 73 organisations internationales non gouvernementales dotées actuellement du statut consultatif auprès de l'ONUOI assurent un échange continu et fructueux d'expériences et fournissent de multiples occasions de coopération. Les organisations nationales non gouvernementales ont apporté des ressources à l'ONUOI sous forme notamment de technologies et d'une compétence technique peu coûteuse; elles lui ont aussi donné la possibilité de tirer parti de l'expérience et des connaissances techniques de cadres à la retraite. Des fonctionnaires de l'ONUOI ont participé à plusieurs congrès, colloques et séminaires d'organisations internationales non gouvernementales, présentant un intérêt pour les travaux de l'Organisation.

CHAPITRE V. EXAMENS ET EVALUATIONS

1. La Section de l'évaluation des projets est devenue pleinement opérationnelle en 1987, après que ses modalités de fonctionnement eurent été définies dans la circulaire intitulée "Internal guidelines for project development" (UNIDO/DG/B.40 du 15 janvier 1987). Les projets établis par la Section, conformément à son mandat au cours de l'année considérée, se répartissent en deux catégories, à savoir les projets - quelle qu'en soit l'ampleur - financés au moyen de fonds administrés par l'ONUDI (460 projets), et les projets d'un montant supérieur à 800 000 dollars financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (63 projets). De plus, il a été demandé à la Section de donner un avis officieux sur la conception de 35 projets du PNUD d'un coût inférieur à 800 000 dollars, ce qui témoigne de l'accueil de plus en plus favorable réservé aux travaux de la Section par les divers services du Secrétariat. Ainsi, la Section a évalué au total 558 projets en 1987. Il n'a fallu en moyenne guère plus de six jours pour évaluer chaque projet; l'introduction de l'évaluation ne risque donc pas, comme on l'avait craint, de retarder indûment la mise au point et l'approbation des projets. Presque tous les projets ont été examinés avec les fonctionnaires responsables de leur mise au point, avant d'être présentés pour approbation à l'autorité compétente au sein de l'ONUDI. L'impact de l'évaluation sur la qualité des propositions de projet peut se mesurer au fait qu'un nombre croissant de propositions n'ont nécessité aucune modification de leur conception. Toutefois, il a fallu reformuler à des degrés divers quelque 70 % des propositions pour les rendre conformes aux normes fixées en la matière.

2. L'expérience acquise jusqu'ici montre que certains petits projets permettent de résoudre des problèmes spécifiques, mais que l'impact potentiel de nombreuses propositions de petits projets isolés (67 % des projets évalués s'élevaient à moins de 50 000 dollars) demeure douteux. Suivant la méthode élaborée par le Service des études sectorielles ^{1/}, la Section de l'évaluation des projets a encouragé l'adoption d'une approche sectorielle pour la programmation de la coopération technique aux fins de la conception de plus vastes programmes intégrés de coopération technique, y compris l'identification des investissements industriels nécessaires.

Sept programmes de ce genre mis au point en 1987 auront probablement une grande incidence sur le développement général de certains sous-secteurs d'industrie, tout en suscitant des contributions plus importantes de la part des pays donateurs.

3. Les activités d'évaluation de l'ONUDI ont fait l'objet d'une consolidation au cours de l'année 1987 à la suite de la réorganisation du Secrétariat opérée en 1986. Les plans d'évaluation concernant les activités de coopération technique ont été élargis de manière à couvrir tous les types et tailles de projets. En outre, on a achevé l'élaboration des plans et méthodes pour l'évaluation des programmes internes et autres activités du Siège. A la fin de 1987, il a été décidé d'évaluer pendant la période biennale 1988-1989 les activités relatives aux consultations, aux études sectorielles, aux réunions de solidarité en faveur des pays les moins avancés et à la composante "identification des projets" de la promotion des investissements.

4. En août, a été mis en application le Système révisé du PNUD pour l'établissement des rapports de situation et d'évaluation interne ^{2/}. Son principal outil est constitué par les rapports d'évaluation de l'exécution de projets (REEP), qui combinent des caractéristiques des précédents rapports de situation du PNUD et des rapports d'évaluation de projets (REP). Ainsi a-t-il été possible d'uniformiser et de simplifier considérablement la présentation de rapports de situation et l'auto-évaluation des besoins de l'ONUDI et du PNUD en matière de coopération technique.

5. Pendant l'année à l'examen, il a été traité 160 REEP et REP, dont 21 concernant des stages de formation en groupe. Par comparaison avec 1986, on a constaté une amélioration sensible en ce qui concerne le respect des délais fixés pour l'établissement de ces rapports. Les REEP, avec les renseignements émanant du Siège de l'ONUDI qu'ils contiennent, servent de plus en plus de document d'information pour les examens tripartites. Une analyse des REP faite en 1987 a montré, entre autres, que les insuffisances au niveau de la conception demeureraient la principale cause des problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des programmes de coopération technique de l'ONUDI. On escompte que la situation à cet égard va s'améliorer grâce à la séparation établie entre les responsabilités

^{1/} IDB.2/10, chap. IV, par. 17.

^{2/} IDB.3/10, chap. V, par. 5.

portant sur la conception des projets et celles concernant leur exécution, et à l'établissement, en 1986, d'une fonction "évaluation" indépendante à l'ONUDI.

6. Le personnel d'évaluation a participé directement à 5 des 22 évaluations approfondies tripartites faites pendant l'année considérée, dont 2 avaient trait à des stages de formation en groupe. Une autre analyse, également effectuée en 1987 et portant sur l'expérience acquise en matière d'évaluations approfondies tripartites, a confirmé les résultats de l'analyse des REP. Les enseignements tirés en ce qui concerne des aspects sous-sectoriels particuliers et des types fréquents de projets ont été communiqués aux départements s'occupant de la conception et de l'exécution des projets. Les résultats des deux analyses ont été communiqués aux missions permanentes auprès de l'ONUDI à Vienne, au PNUD et à d'autres organismes des Nations Unies.

7. Six ateliers (un aux Philippines et cinq au Siège) sur la conception et l'évaluation des projets de coopération technique ont été organisés en 1987; les participants comprenaient 54 fonctionnaires du Secrétariat, 23 membres du personnel hors siège (conseillers industriels hors siège, administrateurs auxiliaires, agents engagés au titre de projets et agents des services extérieurs du PNUD), 5 fonctionnaires d'autres organismes des Nations Unies et 21 fonctionnaires nationaux. La contribution apportée par la Section de l'évaluation des projets aux travaux a porté sur l'examen de projets tels que présentés pour évaluation et après modification. Les ateliers de ce genre constituent à présent un important instrument permettant d'assurer que l'expérience acquise grâce aux activités d'évaluation et d'examen est transmise au niveau de la conception et de l'exécution des projets.

8. Une attention particulière a été accordée en 1987 à l'évaluation des stages de formation en groupe. Une évaluation rétrospective a été faite pour l'atelier sur l'élaboration, l'évaluation et le financement des projets, organisé par l'ONUDI en coopération avec l'Institut de recherche économique de Hambourg (République fédérale d'Allemagne) et tenu à Hambourg du 2 au 27 novembre; elle a abouti à une recommandation tendant à ce que l'atelier en question soit répété. On a entrepris l'évaluation approfondie tripartite des stages de formation en groupe organisés en Union des Républiques socialistes soviétiques et financés au moyen de fonds d'affectation spéciale du PNUD. Cette évaluation, faite selon une méthode convenue avec les autorités soviétiques, a porté sur quatre stages de formation en groupe, dont un était consacré au travail

des métaux, un à la production d'engrais minéraux et deux au soudage électrique. Elle sera complétée en 1988 après une interview de certains participants faite à leur lieu d'affectation et visant à déterminer comment ils appliquent les enseignements du stage dans leur travail quotidien. L'évaluation de stages de formation en groupe, à divers niveaux, a permis de mettre au point et de tester des plans d'évaluation pour d'autres stages de ce type. Ces plans seront axés sur le rapport d'évaluation de projet spécialement conçu pour ces stages, au niveau de l'auto-évaluation, sur l'analyse des questionnaires envoyés aux participants après le stage, et - selon les besoins - sur l'évaluation approfondie.

9. Etant donné les liens étroits existant entre l'évaluation et la conception des projets, le personnel d'évaluation, en coopération avec la Section de l'évaluation des projets, a établi des directives simples pour la conception des projets, applicables aux projets financés par le PNUD, aux projets (grands et moyens) financés par l'ONUDI, aux stages de formation en groupe et aux ateliers.

10. L'évaluation thématique des petites entreprises industrielles en zones rurales, faite conjointement par l'ONUDI, le PNUD, l'Organisation internationale du Travail et le Gouvernement néerlandais, est passée en 1987 à la phase des travaux effectués sur le terrain et à la phase finale. Neuf pays ont été visités, dont deux par le personnel d'évaluation de l'ONUDI. Neuf rapports par pays et le rapport final, qui expose l'importante expérience acquise sur la conception et l'exécution de projets de coopération technique dans ce domaine, ont été établis en 1987. Tous ces rapports seront publiés en 1988 et donneront ensuite lieu à une Note sur les programmes du PNUD.

11. En ce qui concerne l'évaluation des activités de coopération technique de l'ONUDI financées par le PNUD (E/AC.51/1984/7) en matière de produits manufacturés, l'ONUDI - conformément à la demande du Comité des programmes et de la coordination à sa vingt-quatrième session - a présenté au Comité, à sa vingt-septième session, par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, un rapport sur l'examen triennal de cette opération. Le Comité a approuvé les recommandations figurant aux paragraphes 80 à 86 du rapport du Secrétaire général (E/AC.51/1987/3) et l'Assemblée générale, à sa quarante-deuxième session, dans sa résolution 42/215, section III, paragraphe 1, a invité notamment le Conseil du développement industriel à examiner les recommandations formulées à l'occasion de l'examen triennal ainsi que les conclusions adoptées par le Comité à sa vingt-septième session.

CHAPITRE VI. COORDINATION, ACTIVITES HORS-SIEGE ET DE LIAISON ET INFORMATION

COORDINATION DES PROGRAMMES INTERINSTITUTIONS

1. Les négociations se sont poursuivies avec des institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies aux fins de conclusion de nouveaux accords de relations ou d'accords de travail. Des accords de relations ont été signés avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (voir également appendice J); les accords avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont été mis au point, au niveau du Secrétariat, à la fin de 1987 et attendaient d'être approuvés par les organes directeurs respectifs des organisations. Un accord de travail avec le Programme des volontaires des Nations Unies a été signé en juin 1987, les négociations concernant les accords avec les commissions économiques régionales ont été activement poursuivies pendant l'année considérée, et l'on a commencé à préparer des accords détaillés de travail avec le BIT et la FAO.

2. La collaboration et les consultations avec diverses organisations du système des Nations Unies ont été poursuivies dans le cadre de nombreuses activités. Des échanges de visites aux sièges avec l'UNESCO et l'OMS aux fins d'examiner des activités conjointes et d'autres questions techniques ont abouti à l'élaboration de plusieurs idées de projets communs. L'ONUDI était représentée à diverses réunions organisées dans le cadre du système des Nations Unies, dont des réunions interinstitutions portant sur des questions telles que le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, les questions concernant l'environnement, la Décennie mondiale du développement culturel, la réduction des risques de séismes, les stupéfiants, les établissements humains et les activités en matière de population. L'ONUDI a fourni d'importantes contributions pour la documentation destinée à des réunions des Nations Unies - dixième session (commémorative) de la Commission des établissements humains, Comité de l'acier de la Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission des industries chimiques du BIT, etc. - et pour l'établissement d'autres rapports et publications du système des Nations Unies, notamment

l'anthologie des politiques et programmes internationaux sur la sécurité et les dangers des procédés industriels qui est actuellement établie par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

3. L'ONUDI a également apporté une contribution à l'analyse interorganisations des programmes des Nations Unies (COPA) relative à l'environnement, et fourni au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) des éléments destinés au programme à moyen terme à l'échelle du système en matière d'environnement, 1990-1995. Inversement, les activités du système des Nations Unies relatives à l'environnement ont été portées à l'attention du personnel de l'ONUDI afin d'éviter les doubles emplois et de constituer une base pour les consultations en matière de coopération.

4. Dans le cadre de son Système de consultations, l'ONUDI a bénéficié en 1987 de l'active coopération de la FAO et de l'OIT pour la préparation et la tenue de la première Consultation sur l'industrie de la pêche (juin 1987) et de la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle (septembre 1987), respectivement. L'OMS a participé et apporté une contribution à la troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique (octobre 1987), et un accord a été conclu avec cette Organisation en ce qui concerne sa participation à de futures réunions de l'ONUDI en rapport avec les consultations sur l'industrie pharmaceutique. L'ONUDI a également maintenu une étroite coopération avec le Centre CNUCED/GAIT du commerce international (CCI) sur des questions d'intérêt commun (industrie du sucre, textiles, emballage, etc.).

5. La coordination, au niveau des relations de travail, avec les organismes des Nations Unies a en outre comporté l'échange d'informations sur les programmes d'étude et les projets opérationnels, l'échange d'observations sur les plans à moyen terme et les budgets-programmes, les missions communes de programmation et de formulation des projets, et les mises au courant réciproques des agents engagés au titre de projets ainsi que les auditions réciproques de leurs comptes rendus de fin de mission.

6. Au niveau des organes directeurs sur le plan multilatéral, la coordination s'est faite par la participation aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, du

Conseil économique et social, du Comité administratif de coordination (CAC) et du Comité du programme et de la coordination (CPC).

7. Comme par le passé, le Groupe de la coordination interinstitutions a fourni au Bureau de liaison de Genève des informations appropriées et lui a donné des instructions détaillées en vue des discussions avec les organismes des Nations Unies à Genève et de la participation à leurs réunions en tant que représentant de l'ONU. De même, tout au long de l'année, les départements intéressés ont été informés des activités du système dans les domaines de l'économie et de l'industrie : le Groupe de la coordination interinstitutions a trié et diffusé dans les services appropriés de l'ONU quelque 3 000 documents provenant d'organisations du système des Nations Unies.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

8. En 1987, trois Etats de plus sont devenus Membres de l'ONU, ce qui a porté à 149 le nombre des Etats Membres de l'Organisation au 31 décembre. Un Etat Membre a déposé un instrument de dénonciation de l'Acte constitutif de l'ONU auprès du Dépositaire, avec effet à la fin de 1988.

9. Le Secrétariat a continué de s'employer à obtenir l'appui des Etats Membres pour le Fonds de développement industriel (FDI); grâce à ces efforts, 38 pays ont, avant et pendant la deuxième session de la Conférence générale, annoncé pour 1988 des contributions s'élevant à 25,4 millions de dollars. Pour la première fois depuis la création du Fonds, les annonces de contributions ont représenté plus de la moitié du montant de 50 millions de dollars par an initialement jugé souhaitable (voir aussi chap. VIII, par. 18 à 24).

10. Le Secrétariat a poursuivi ses activités ayant trait aux programmes conjoints ou aux arrangements similaires conclus entre l'ONU et un certain nombre d'Etats Membres. Ces activités sont menées sous la supervision de comités mixtes qui se réunissent une fois par an pour faire le point des progrès réalisés et décider des travaux futurs. Le Comité des programmes communs ONU/Hongrie concernant la coopération internationale portant sur l'industrie de l'aluminium, les investissements, les industries de l'électronique et des télécommunications, l'industrie pharmaceutique, et les industries des matériaux de construction et du bâtiment s'est réuni à Budapest en janvier 1987. Lors de cette réunion ont été examinés de nouveaux domaines possibles de coopération - agro-industries et industries alimentaires, production d'électricité, normalisation, travail du bois et textiles,

notamment - et il a été convenu d'élargir le programme commun relatif à l'industrie de l'aluminium pour y inclure d'autres branches d'industries métallurgiques. Il a également été convenu d'étudier la possibilité d'intensifier la coopération avec les entreprises hongroises, non seulement dans les types traditionnels de projets, mais aussi au titre de fonds d'affectation spéciale et d'arrangements d'autofinancement. Au cours de la visite officielle du Directeur général en Tchécoslovaquie en avril 1987, il a été décidé d'étendre la portée du Programme commun ONU/Tchécoslovaquie de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des produits à base de minéraux non métalliques pour qu'il englobe les industries des métaux. Le Comité du Centre commun ONU/Yougoslavie pour la coopération industrielle en vue du développement des agro-industries dans les pays en développement a tenu sa huitième session à Belgrade et Novi Sad en mai 1987; il a examiné les activités menées depuis la réunion précédente et adopté le programme concernant la période 1987-1989. Le Comité mixte ONU/URSS s'est réuni pour la première fois à Vienne en juillet 1987; il a fait le point de la coopération entre l'ONU et l'Union des Républiques socialistes soviétiques et adopté le Programme commun de coopération pour la période 1989-1992 dans les trois domaines suivants : mise en valeur et formation de la main-d'oeuvre, planification industrielle, information industrielle et technologique. Le Comité mixte ONU/Turquie de coopération a tenu sa quatrième session à Vienne en juin, le Comité mixte ONU/Pologne s'est réuni à Varsovie en octobre et le Comité mixte ONU/Roumanie à Vienne en décembre.

11. Des accords, y compris des mémorandums d'accord, ont été conclus avec un certain nombre de gouvernements ou organismes gouvernementaux (voir également appendice J). Ces accords portent sur des domaines précis de coopération à l'intention des pays en développement. Le Secrétariat a également poursuivi ses efforts pour renforcer le rôle des Comités nationaux pour l'ONU qui ont jusqu'ici été établis par 72 Etats Membres.

12. Conformément à la décision du Conseil du développement industriel de conclure des accords de relations avec des organisations intergouvernementales (IDB.2/Dec.28), des accords de ce type ont été conclus en 1987 avec un certain nombre d'organisations intergouvernementales (voir également appendice J). Des négociations concernant d'autres accords de relations se sont poursuivies durant l'année considérée et l'on escompte que de tels accords seront signés avec un certain nombre d'autres organisations gouvernementales en 1988.

13. Comme par le passé, les activités menées au titre des relations extérieures ont porté notamment sur des questions de protocole et sur la préparation et le suivi des visites effectuées par de hautes personnalités des Etats Membres et d'organisations gouvernementales et inter-gouvernementales au Siège de l'ONU, ainsi que des visites officielles du Directeur général dans les Etats Membres.

PROGRAMMES DES CONSEILLERS HORS SIEGE
ET DES ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES

14. En juin 1987, dans sa décision 87/48 sur l'appui sectoriel, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), rappelant qu'à sa connaissance le financement du programme des conseillers industriels principaux hors Siège (SIDFA) au cours du quatrième cycle de programmation devrait être assuré conjointement par l'ONU et le PNUD, a approuvé l'allocation de 6,4 millions de dollars (qu'il avait réservée dans sa décision 6/50 en attendant la présentation d'un nouveau rapport sur le programme des SIDFA) aux fins du financement en 1990 et 1991 des services d'un nombre maximum de postes de SIDFA. Le Conseil d'administration ayant approuvé un montant de 9,6 millions de dollars en 1986, c'est donc un total de 16 millions de dollars qui sera disponible, au titre de l'appui sectoriel du PNUD, pour le programme des SIDFA pendant le cycle en cours (1987-1991). A la même session, le Conseil d'administration a décidé que tous les postes de SIDFA financés par le PNUD devraient être au maximum de la classe P-5, étant entendu que les conseillers appartenant à la classe D-1 au moment de l'adoption de la décision 87/48 conserveraient leur classement. Dans cette décision, l'Administrateur était prié de fournir, dans son rapport sur l'examen annuel de la situation financière, des précisions sur la mise en oeuvre du programme des SIDFA, et notamment l'état des contributions financières du PNUD, de l'ONU et de toute autre source. Il était également demandé à l'Administrateur d'entreprendre un examen de l'ensemble du programme d'appui sectoriel et de présenter au Conseil d'administration en 1990 un rapport sur la nature et l'ampleur de l'appui du PNUD aux programmes sectoriels des institutions spécialisées compétentes du système des Nations Unies au cours du cinquième cycle de programmation (1992-1996).

15. La question des SIDFA figurait à l'ordre du jour de la troisième session du Conseil du développement industriel (juillet et octobre 1987). Le Conseil, qui avait alors été saisi d'un projet de décision sur ce point (IOB.3/L.4), a décidé de créer un groupe de travail intersessions à composition non limitée, relevant du Bureau, qui examinerait ce projet de décision et ferait

rapport au Conseil à sa quatrième session (IOB.3/Dec.48).

16. La décision du Conseil d'administration du PNUD de classer les postes de SIDFA à la classe P-5 au maximum a déjà entraîné des difficultés de recrutement car le traitement correspondant à cette classe n'est pas assez intéressant pour attirer des candidats hautement qualifiés. A la fin de 1987, il y avait 27 SIDFA en poste, et les formalités de recrutement étaient en cours pour huit autres. Le recrutement de nouveaux SIDFA a été effectué en consultation avec le PNUD. Au cours de l'année, six SIDFA ont été réaffectés à d'autres lieux d'affectation et six autres ont été nouvellement recrutés, dont deux fonctionnaires du Siège de l'ONU.

17. Le tableau qui figure à la fin du présent chapitre présente la répartition des postes de SIDFA par région et par source de financement.

18. L'accroissement (2 postes) réalisé en 1987 a été rendu possible par les économies effectuées les années précédentes. Il n'a pas été reçu de nouvelles contributions volontaires pour le programme des SIDFA en 1987. Trois postes (Thaïlande, Turquie, République-Unie de Tanzanie) continuent à être financés par les contributions volontaires reçues les années précédentes de l'Autriche, de la République fédérale d'Allemagne et du Japon. En outre, lorsqu'il est créé un nouveau poste de SIDFA, les pays hôtes - sauf les pays les moins avancés - sont priés d'apporter une contribution en monnaie locale ou en nature aux dépenses locales des bureaux de SIDFA. Des accords à cet effet ont été conclus avec les Gouvernements argentin, équatorien et turc, et des négociations sont en cours avec les Gouvernements algérien, chilien, philippin, zaïrois et zimbabwéen.

19. Les administrateurs auxiliaires ont continué à apporter un soutien précieux au programme de coopération technique de l'ONU et à remplir leurs fonctions principales d'assistants des SIDFA. Les gouvernements donateurs pour le programme des administrateurs auxiliaires de l'ONU (Allemagne, République fédérale d', Belgique, Danemark, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse) ont continué d'apporter leur appui généreux au programme en 1987. L'Autriche et la France sont venues s'ajouter aux donateurs, et le Gouvernement néerlandais a continué à financer des postes d'administrateurs auxiliaires de pays en développement.

20. Au cours de l'année, il a été recruté 29 nouveaux administrateurs auxiliaires, dont trois de pays en développement. Au total, 87 administrateurs auxiliaires étaient en poste pour des périodes plus ou

moins longues : 43 dans des pays ayant des SIDFA résidents, 36 dans des pays relevant d'un SIDFA, 6 dans des pays ne bénéficiant pas des services de SIDFA, et 2 au Siège de l'ONU.

21. Les administrateurs auxiliaires ont effectué des missions aux fins de consultations avec leurs SIDFA non résidents, ainsi que des déplacements à l'intérieur de leurs pays d'affectation pour assurer le suivi de projets exécutés hors de la capitale. Ils ont en outre participé à diverses réunions organisées par l'ONU et assisté en qualité d'observateurs au nom de l'ONU à des séminaires, ateliers, réunions régionales et nationales - portant notamment sur l'ingénierie, la petite industrie, la promotion de l'investissement - auxquels les fonctionnaires du Siège ou les SIDFA ne pouvaient participer. Au total, 50 administrateurs auxiliaires ont reçu une formation intensive dans le cadre de cours spéciaux et de réunions d'examen organisés au Siège de l'ONU.

22. Au cours de l'année, l'ONU a continué de mener des dialogues approfondis avec de hauts fonctionnaires du PNUD au Siège du Programme et sur le terrain. Parmi les hauts fonctionnaires du siège du PNUD qui se sont rendus en visite à l'ONU figuraient l'Administrateur associé, l'Administrateur assistant adjoint, Directeur du personnel, les administrateurs assistants adjoints pour les bureaux régionaux - Afrique, Etats arabes, programmes européens - et le Directeur du Bureau de la planification et de la coordination. En outre, 38 représentants/coordonnateurs résidents en poste sur le terrain se sont rendus en visite à l'ONU.

RELATIONS PUBLIQUES ET INFORMATION

23. Consciente de la nécessité de mieux faire connaître les travaux de l'ONU, surtout en période de restrictions financières, la Section des relations publiques et de l'information a poursuivi ses efforts en ce sens auprès d'un public plus vaste.

24. Principal événement de 1987 pour l'ONU, la deuxième session de la Conférence générale, tenue à Bangkok en novembre, a été une occasion précieuse d'appeler l'attention des moyens d'information internationaux sur le rôle primordial que joue l'Organisation pour ce qui est de favoriser le développement industriel et la coopération Nord-Sud. Des réunions d'information et des entretiens ont été organisés à Vienne et à Bangkok avant la session pour familiariser la presse avec l'ordre du jour de la Conférence. Pendant la session, des réunions d'information pour journalistes ont été organisées et des communiqués de

presse ont été publiés quotidiennement. Dans les locaux de la Conférence, différents services - les communications téléphoniques internationales, télex, télécopie, radio et vidéo - avaient été mis à la disposition des journalistes. A l'issue de la session, le Directeur général a tenu deux grandes conférences de presse, l'une à Bangkok et l'autre à Vienne, pour en commenter les résultats. Pour la première fois, un film vidéo avait été réalisé spécialement pour être présenté à l'occasion d'une session de la Conférence générale. Ce film de 25 minutes, intitulé UNIDO in Action (l'ONU au travail), a été présenté sur des téléviseurs-témoins lors de la session à Bangkok. En outre, un programme vidéo de 30 minutes intitulé Thailand Welcomes UNIDO Delegates (La Thaïlande accueille l'ONU) a été réalisé au cours de la session pour être distribué immédiatement après la fin de celle-ci.

25. Bien que ses effectifs aient été réduits de plus de 50 % en 1987, la Section a continué d'accroître sa production et de renouveler son programme de travail. La production de matériaux destinés aux médias - communiqués, varia, dépliants et notes d'information - a plus que doublé par rapport à 1986. La Section s'est attachée à rédiger des communiqués de presse plus concis de manière à fournir des renseignements directement utilisables par les moyens d'information.

26. Tout en continuant à faire paraître la populaire publication intitulée UNIDO Press Review, la Section a aussi, malgré la compression de ses effectifs, lancé un bulletin d'information mensuel illustré, UNIDO Actualité, qui passe en revue les principaux événements survenus au Siège et sur le terrain. Cette publication a suscité un vif intérêt parmi les journalistes, les représentants des Etats Membres, les organisations non gouvernementales et les fonctionnaires de l'ONU.

27. L'innovation et la productivité ont aussi caractérisé les activités que la Section a menées en 1987 dans le domaine audiovisuel. L'une des innovations, UNIDO Forum, est un programme de télévision sur le contexte actuel du développement industriel. On y présente des entretiens avec des membres de la presse et des personnalités éminentes qui s'intéressent aux travaux de l'Organisation. L'objectif du programme est double : accroître l'intérêt porté par la presse à l'ONU en faisant activement participer des journalistes à des rencontres de presse et élargir l'audience internationale de l'Organisation en offrant à des stations de radio et télédiffusion un programme animé de discussion. Chaque programme, produit sous forme de vidéocassette et d'audiocassettes, est à la disposition des centres d'information des Nations Unies, des

sociétés de radio et télédiffusion et d'autres organismes intéressés.

28. Divers films consacrés à certaines activités de l'Organisation ont été mis en chantier. A la fin de 1987, un film sur les applications possibles du génie génétique et de la biotechnologie dans les pays en développement était presque achevé. Dans le même temps, la Section a commencé à tourner un nouveau film sur les activités de coopération technique de l'ONUDI dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et a préparé la réalisation d'un film sur la collaboration de l'ONUDI avec les pays du Pacte andin. Pour accroître l'impact visuel des activités de l'ONUDI, on a lancé des expositions photographiques mobiles faciles à transporter et adaptables en fonction des thèmes examinés lors de rencontres internationales tenues au Siège et ailleurs.

29. Il a été rendu compte par écrit de toutes les grandes réunions tenues par l'ONUDI en 1987, notamment les sessions du Conseil du développement industriel et du Comité des programmes et des budgets (Vienne); la première Consultation sur l'industrie de la pêche (Gdansk); la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle (Paris); la troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique (Madrid); la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux (Budapest); et le Forum pour la promotion des projets d'investissements (Le Caire). Des services de relations publiques ont aussi été assurés pour les visites officielles du Directeur général dans les Etats Membres.

SERVICES DE LIAISON A NEW YORK

30. Le Bureau de liaison à New York est demeuré le principal lien entre le Siège de l'ONUDI et celui de l'Organisation des Nations Unies. Pendant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, le Bureau a assuré la représentation de l'ONUDI et fourni divers services en ce qui concerne notamment la partie du point 115 de l'ordre du jour relative à la renégociation du remboursement de prêt accordé par l'ONU à l'ONUDI, le point 83 portant sur les activités opérationnelles pour le développement, le point 41 relatif à l'examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'Etude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, et d'autres questions présentant de l'intérêt pour l'ONUDI qui avaient été assignées aux Deuxième et Cinquième Commissions, telles que les programmes spéciaux d'assistance technique, les pays les moins avancés, la coopération économique

et technique entre pays en développement, la situation économique critique de l'Afrique, la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les femmes et le développement, l'environnement, et les questions en matière de personnel et questions financières concernant le système commun des Nations Unies.

31. Le Bureau de liaison a également assuré des services de représentation et de reportage pour quelque 120 réunions intergouvernementales et interinstitutions tenues à New York ou ailleurs : Conseil économique et social et Conseil d'administration du PNUD, cinquième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, CAC et ses organes subsidiaires, vingt-septième session du Comité du programme et de la coordination (CPC), neuvième session du Comité de la science et de la technique au service du développement, vingt-troisième session du Comité de la planification du développement, dixième session du Comité des ressources naturelles, réunion du Système économique latino-américain (SELA), dix-neuvième session du Comité plénier de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dixième session du Comité directeur permanent de l'Organisation de l'unité africaine.

32. Des efforts particuliers ont été déployés afin de resserrer encore les relations entre le PNUD et l'ONUDI. Le Bureau de liaison a continué à apporter son concours au Siège de l'ONUDI pour la conception, la formulation, l'approbation et l'exécution de projets de coopération technique - recrutement et mise au courant d'experts, placement de boursiers, achat de matériel, organisation de voyages d'étude, etc. En particulier, il a participé activement aux travaux visant à accélérer l'approbation par le PNUD d'un grand nombre de projets.

33. Conformément à l'approche adoptée par l'ONUDI pour intensifier ses relations avec le secteur privé, le Bureau de liaison a organisé à l'intention du Directeur général un programme grâce auquel il a été possible d'établir des contacts avec d'importantes sociétés manufacturières et diverses petites et moyennes entreprises industrielles aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada en vue du transfert de technologies et de la promotion des investissements dans les pays en développement. A la suite des contacts ainsi établis, l'ONUDI aidera des fournisseurs américains de véhicules automobiles à trouver des partenaires adéquats en Chine et donnera des conseils sur diverses formules possibles de coopération internationale allant des accords techniques aux coentreprises.

34. Poursuivant sa collaboration avec la National Science Foundation (NSF) des Etats-Unis d'Amérique, le Bureau de liaison a lancé un projet pour la région d'Amérique latine qui sera financé conjointement par la NSF, le PNUD et l'ONUDI et consistera en un atelier-séminaire sur les techniques de construction bon marché organisé à Porto Rico en novembre 1988.

35. Pour mieux faire connaître à la communauté universitaire internationale les activités de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée, le Bureau de liaison a participé au National Model United Nations de 1987 organisé à l'intention de 1 500 étudiants des Etats-Unis d'Amérique, du Canada et du Japon. Il a aidé les organisateurs et les étudiants à réaliser une session simulée, d'une durée de trois jours, du Conseil du développement industriel de l'ONUDI. Avec la collaboration du Département de l'information de l'ONU, le Bureau de liaison a organisé, pour deux étudiants diplômés de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et de l'University of Indiana (Etats-Unis d'Amérique) et un journaliste sénégalais, un stage de formation sur les activités de l'ONUDI.

36. Le Bureau de liaison a continué à servir de centre d'information pour les pays d'Amérique du Nord et du Sud sur des questions concernant le développement industriel. Il tient à jour une vaste documentation sur l'ONUDI qu'utilisent les missions permanentes auprès de l'ONU à New York, les milieux industriels, les organismes de recherche, les services gouvernementaux, les experts techniques, les établissements universitaires et les bibliothèques.

BUREAU DE LIAISON A GENEVE

37. Malgré les contraintes générales qui ont pesé sur le système des Nations Unies en 1987, le Bureau de liaison de l'ONUDI à Genève a pu élargir la gamme et la portée de ses activités. Il a, notamment, joué un rôle actif pour ce qui est d'éveiller l'intérêt pour les consultations de l'ONUDI et d'accroître la participation à ces réunions. En particulier, il a pris part aux négociations avec l'OIT et l'OMS concernant leur collaboration à la préparation, à la tenue et au suivi de la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle et de la troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique, respectivement. Des contacts ont également été établis, maintenus et élargis avec diverses organisations non gouvernementales - nationales et internationales - et entreprises industrielles et commerciales ayant leur siège ou leur principal établissement en Suisse; l'objectif de ces contacts

était de renforcer les programmes déjà définis avec des partenaires existants et de déterminer de nouveaux domaines de collaboration avec ces partenaires et avec d'autres partenaires potentiels.

38. Au titre de ses fonctions traditionnelles, le Bureau de liaison a consacré en 1987 une large partie de son temps et de ses efforts à représenter l'ONUDI aux conférences internationales, réunions et séminaires et à engager des consultations interinstitutions, l'ampleur de ces activités étant due, notamment, au fait que Genève a été le lieu d'importantes réunions pendant l'année considérée : Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, Assemblée mondiale de la santé, Conférence internationale du Travail, Comité administratif de coordination, Conseil économique et social, septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), session annuelle des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), Réunion de l'OIT sur la promotion de l'emploi, les adaptations structurelles et l'équité, Réunion conjointe des organisations internationales et des représentants des comités nationaux pour l'organisation de la campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

39. Pendant l'année considérée, le Bureau de liaison a également assisté, fourni des services ou participé à 57 grandes réunions de divers organes consacrées à des questions intéressant directement l'ONUDI : fonctionnaires chargés des questions d'environnement, Conseil exécutif de l'OMS (deux sessions), Conseil d'administration du BIT (deux sessions) et ses commissions, Comité consultatif pour les questions de fond (sous-comité de la programmation), Groupe interinstitutions des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, Conseil du commerce et du développement (CNUCED) (deux réunions), Commission économique pour l'Europe (CEE), Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du Commerce international (CCI), Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme de la CNUCED, Conseillers des gouvernements des pays de la CEE pour la science et la technique, Conseil du Centre de formation du BIT à Turin.

40. Les négociations engagées avec d'autres organisations du système des Nations Unies afin d'élaborer et d'exécuter des programmes et projets spécifiques de nature multidisciplinaire ont gagné en importance. Parmi ces organisations figuraient l'OIT, la CNUCED, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'OMS. Le Bureau de liaison a notamment pris part à la préparation et au suivi de la visite du Directeur général à l'OMS; les

échanges de vues entre les chefs de secrétariat des deux organisations ont contribué à consolider les relations existantes et à préparer la voie à un certain nombre d'autres types de coopération.

41. Afin de fournir une plus large gamme de services, les relations les plus étroites possibles ont été maintenues avec les 20 missions permanentes à Genève et Berne qui sont accréditées auprès de l'ONU. Cette activité aussi vaste que diversifiée est une fonction essentielle du Bureau de Genève, et son importance a été particulièrement marquée en 1987 en liaison avec l'active participation des Etats Membres à la préparation, puis aux travaux, de la deuxième session de la Conférence générale.

42. Un nombre croissant de demandes d'informations sur les politiques, programmes et activités de l'ONU ainsi que de demandes portant sur la documentation publiée par l'Organisation ont été présentées par d'autres organisations internationales et par des missions permanentes, des organisations non gouvernementales, des entreprises privées, des établissements d'enseignement et des particuliers.

43. Le Bureau de liaison a continué à apporter un important appui substantif et logistique à des fonctionnaires de l'Organisation au Siège ou en mission à Genève. En cas de besoin, il a en outre assuré des services - mise au courant, assistance de types divers - pour les experts et consultants se rendant sur le terrain ou en revenant.

REPARTITION DES POSTES DE SIDFA
(par région et source de financement)

Région	Source de financement									Total		
	PNUD			Budget ordinaire			Contributions volontaires			1985	1986	1987
	1985	1986	1987	1985	1986	1987	1985	1986	1987	1985	1986	1987
Afrique	7	6	5	5	5	5	-	1	1	12	12	11
Asie et Pacifique	6	6	6	2	2	2	2	1	1	10	9	9
Amérique latine	5	5	7	2	2	2	-	-	-	7	7	9
Etats arabes	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1	1
Europe	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
TOTAL	19	18	19	9	9	9	2	2	3	30	29	31

CHAPITRE VII. ADMINISTRATION GENERALE

EFFECTIFS

1. La Division des services du personnel a continué à recruter et à gérer le personnel du Secrétariat de l'Organisation et à administrer le personnel international et local recruté au titre de projets. Au 31 décembre 1987, les effectifs totaux gérés étaient de 2 134 personnes (2 368 en 1986), dont 1 286 (1 402 en 1986) au Siège de l'ONU et 848 (966 en 1986) sur le terrain.

2. Au cours de l'année considérée, le personnel international de coopération technique administré par la Division a compté 2 102 personnes (contre 2 222 en 1986), parmi lesquelles figuraient 10 conseillers industriels principaux hors Siège (SIDFA) dont les postes étaient financés par l'ONU, 4 conseillers régionaux, 57 (1986 : 48) experts associés, 21 (1986 : 17) fonctionnaires de neuf Services de promotion des investissements, et 9 (1986 : 1) fonctionnaires du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB). Au total, des personnes de 86 nationalités différentes (1986 : 82) ont été affectées dans 133 (1986 : 147) pays. Les Services du personnel ont également administré 367 (1986 : 259) experts nationaux affectés dans 52 pays, et ils ont recruté et administré 312 (1986 : 214 ^{1/}) membres du personnel d'appui local affectés aux projets de coopération technique, aux bureaux des SIDFA et au CIGGB. L'année considérée a été marquée par une diminution de la durée moyenne d'affectation du personnel technique (voir plus loin, par. 17).

3. A un moment où les ressources humaines de l'ONU étaient en diminution, il était indispensable d'utiliser au mieux le personnel existant et de veiller à ce que les programmes et activités prioritaires de l'Organisation ne soient pas perturbés. On a donc assuré un examen permanent des ressources humaines disponibles et pris les mesures de redéploiement requises. Comme par le passé, les consultations se sont poursuivies avec le personnel à tous les niveaux sur les questions en rapport avec les changements réalisés afin de maintenir des relations harmonieuses entre le personnel et l'administration.

Au cours du deuxième semestre, utilisant l'option offerte par le Directeur général (UNIDO/DG/8.51), 7 fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et 24 agents des services généraux ont quitté l'Organisation selon la formule du licenciement amiable ou de la retraite différée, conformément au Statut du personnel. Par ailleurs, les fonctionnaires des services organiques ont été encouragés à entreprendre des missions de coopération technique de courte durée en qualité de consultants ou experts, et le personnel du Siège a ainsi passé 40 mois de travail sur le terrain. De plus, en 1987, deux fonctionnaires ont été affectés à des postes de conseiller industriel principal hors Siège et deux autres, dont les candidatures ont été acceptées, prendront leurs fonctions à des postes de SIDFA en 1988. Ces mesures ont également été considérées comme un moyen d'assurer un utile échange de données d'expérience entre le personnel sur le terrain et le personnel du Siège.

4. Au cours de l'année, une inquiétude croissante a été suscitée par l'incapacité de l'Organisation à assurer aux salaires des agents des services généraux l'augmentation moyenne de 7,8 % dont la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) avait recommandé l'application à compter du 1er mars 1987. Les autres organisations internationales ayant leur siège au CIV ont pris diverses mesures : l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a intégralement mis en oeuvre la recommandation de la CFPI le 1er octobre 1987, et l'Office des Nations Unies à Vienne a procédé à cet égard par étapes - augmentation partielle à compter du 1er mars 1987, application intégrale à compter du 1er décembre 1987. L'ONU, quant à elle, a connu pendant cette période des contraintes financières particulièrement graves, dues principalement à la baisse du dollar et à son impact sur le budget opérationnel, qui finance environ 40 % des postes de la catégorie des agents des services généraux. Rattachée au système commun des Nations Unies, l'ONU a accepté la recommandation de la CFPI, mais il était évident que l'obligation de la mettre en oeuvre devait être considérée compte tenu des réalités financières et des ressources disponibles, en particulier au titre du budget opérationnel.

^{1/} Chiffre corrigé par rapport aux données figurant dans le Rapport annuel pour 1986 (IDB.3/10, chap. VII, par. 11).

5. Une des principales tâches des Services du personnel pendant l'année à l'examen a été de participer au groupe de

travail officieux à composition non limitée créé par le Conseil du développement industriel dans sa décision IDB.2/Dec.22 afin d'établir le nouveau statut du personnel. Ce statut, que le Conseil a recommandé à la Conférence générale, a été approuvé par celle-ci dans sa décision GC.2/Dec.29 et entrera en vigueur le 1er juillet 1988, à l'exception de quelques dispositions dont le texte figure entre crochets. Comme il est indiqué dans cette décision, certaines dispositions du statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies continueront à s'appliquer provisoirement à l'ONUDI, et le Conseil a été prié de poursuivre l'examen des dispositions entre crochets et des dispositions applicables à titre provisoire et de faire rapport à la Conférence générale sur ce point à sa troisième session.

6. Les Services du personnel ont continué à contribuer à l'élaboration et à l'harmonisation des politiques en matière de personnel applicables dans l'ensemble du système commun des Nations Unies en participant aux réunions interorganisations relatives à ce système - notamment la CFPI et ses organes techniques, le Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) du CAC, et le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Un examen permanent des conditions de vie et de travail aux lieux d'affectation hors Siège, particulièrement ceux où les fluctuations du dollar ont eu des conséquences négatives, a été effectué afin de présenter à la CFPI des suggestions concernant des améliorations possibles.

7. On a analysé le système actuel des rapports d'appréciation du comportement professionnel pour mettre au point un système mieux adapté aux besoins de l'ONUDI et aux aspirations de carrière du personnel. Le classement des postes des catégories "Agents des services généraux" et "Travailleurs manuels" a été achevé en conformité avec les normes communes de classement fixées par la CFPI en juillet 1986 et mis en application par toutes les organisations basées à Vienne.

8. Les vastes opérations de redéploiement de personnel ont accru les besoins de stages supplémentaires de formation, mais l'absence de fonctionnaire chargé de la formation et les ressources limitées disponibles pour le programme ont seulement permis de continuer les cours déjà lancés - règles de correspondance et traitement de l'information - et de mettre en route un cours d'auto-enseignement de traitement élémentaire de texte. Au total, 173 fonctionnaires ont reçu une formation au sein de l'Organisation et 4 ont suivi des cours à l'extérieur. Dans le cadre du Programme de stages ad hoc, l'ONUDI accueille quelques diplômés de l'université qui souhaitent acquérir une expérience pratique des travaux de l'ONUDI ou faire des recherches sur des questions ayant un rapport direct avec le programme de travail de l'Organisation; en 1987, ces stagiaires ont été au nombre de 33, contre 16 en 1986. Le Groupe commun des cours de langues a continué à dispenser une formation dans les six langues officielles et en allemand aux fonctionnaires des organisations basées à Vienne, aux personnes adultes à charge de ces fonctionnaires et aux membres des missions permanentes. Pour le semestre d'automne 1987, les 70 classes du programme de langues comptaient 893 inscrits. Le Groupe a continué à organiser des examens bisannuels d'aptitude linguistique (environ 140 candidats par session).

9. Les Services du personnel ont continué à fournir des avis, informations et services administratifs sur toutes les questions concernant les pensions de retraite, l'assurance-maladie et l'assurance-vie, les demandes d'indemnisation et le bien-être du personnel. Comme les années précédentes, un séminaire sur la préretraite a été organisé en collaboration avec l'AIEA et l'ONU.

10. Le tableau 1 ci-après présente la ventilation, par catégorie et par sexe, des effectifs du Secrétariat de l'ONUDI au 31 décembre 1987, ainsi que les chiffres correspondants pour 1986.

TABLEAU 1. COMPOSITION DU SECRETARIAT DE L'ONU^{a/}

Catégorie	Au 31 décembre 1986		Au 31 décembre 1987	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
P-5 et au-dessus	137) 381	5) 82	123) 354	3) 76
P-1 à P-4	244)	77)	231)	73)
Agents des services généraux	186	633	172	567
Travailleurs manuels	108	5	106	4
Professeurs de langue	<u>2</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>5</u>
Total partiel	677	725	634	652
TOTAL	1 402		1 286	

a/ Les chiffres incluent 12 conseillers interrégionaux et conseillers techniques spéciaux affectés au Siège de l'ONU^{a/}, mais ne comprennent ni le personnel recruté pour des périodes de courte durée, ni les conseillers industriels principaux hors siège (à l'exception de trois membres du personnel exerçant temporairement les fonctions de conseiller industriel).

11. Eu égard à la grave situation financière de l'ONU^{a/}, le recrutement a été - pour toutes les catégories de personnel - effectué de manière très sélective et axé sur les domaines où il était indispensable de maintenir le niveau d'exécution pour les programmes et services de coopération technique, ou d'assurer le service de conférences de l'ONU et de l'ONU^{a/}. Au 31 décembre 1987, il y avait 80 postes d'administrateur vacants, dont 10 qu'il était prévu de supprimer conformément aux mesures prises pour équilibrer le budget opérationnel. Sur les 70 postes vacants restants, 16 seulement (dont 2 postes relevant des services linguistiques) faisaient l'objet de mesures de recrutement à la fin de l'année. Dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 28 personnes ont été recrutées pour des périodes de durée déterminée (1986 : 66), dont 14 (parmi lesquelles 2 bénéficiant de la transformation d'un engagement de courte durée) pour les services linguistiques. En outre, 27 administrateurs ont été réaffectés au sein de l'ONU^{a/}. Au cours de la même période, 61 (1986 : 55) administrateurs (7 d'entre eux ayant recours aux modalités rappelées plus haut, par. 3), dont 17 de la Division des langues et de la documentation, ont quitté l'Organisation. Dans les catégories des services généraux et des travailleurs manuels, le nombre des fonctionnaires recrutés pour des périodes de durée déterminée ou ayant bénéficié de la transformation de leur engagement de courte durée es. tombé à 21 en 1987 (1986 : 61), dont 16 pour les services linguistiques. Les mesures d'économie susmentionnées ont

permis la réaffectation au sein de l'ONU^{a/} de 71 (1986 : 37) agents des services généraux et travailleurs manuels (24 d'entre eux ont cessé leur service selon les modalités indiquées plus haut, par. 3), et au total 104 fonctionnaires de ces catégories (contre 118 en 1986) ont quitté l'Organisation.

12. Le nombre des contrats établis pour des traducteurs, dactylographes et autre personnel de secrétariat pour les conférences a été de 587 en 1987, contre 880 en 1986. Pendant la même période, il a été établi 6 contrats de courte durée pour la fourniture de services de secrétariat (1986 : 148). En outre, il a été conclu 259 contrats avec des consultants et autres spécialistes pour la fourniture de services spécialisés au Secrétariat (1986 : 300). Au cours de l'année, deux candidats extérieurs ont été recrutés pour des postes de SIDFA et sont ainsi venus s'ajouter aux trois fonctionnaires affectés à de tels postes (voir plus haut, par. 3).

13. Malgré la politique restrictive de recrutement adoptée en raison des contraintes financières, il a été possible de recruter neuf femmes au cours de l'année considérée (dans deux cas il s'est agi de la transformation d'engagements au mois). Ainsi a-t-on pu dans une certaine mesure compenser l'impact négatif des départs de fonctionnaires de sexe féminin et, bien que le nombre total des femmes de la catégorie des administrateurs soit tombé de 82 à 76 pendant l'année à l'examen, il n'y a pas eu de changement dans leur représentation relative, qui est restée de 17,7 % pour l'ensemble des postes de cette catégorie à

l'ONUUDI. Pour les postes soumis à la répartition géographique, la représentation des femmes a légèrement augmenté, passant de 16,4 à 17 %. Cependant, il n'a pas été possible, malgré des efforts soutenus, d'augmenter sensiblement la proportion des femmes parmi les candidats inscrits au fichier, qui est passée de 5,8 % en 1986 à 6 % seulement en 1987. Il faut donc déployer encore davantage d'efforts pour s'assurer une plus grande coopération et un appui plus net de la part des Etats Membres à cet effet, ce fichier étant la principale source de recrutement. Sur les 2 611 candidatures reçues en 1987 aux fins d'examen général ou en réponse à des avis de vacance de poste, 348 seulement venaient de femmes.

RECRUTEMENT D'AGENTS ENGAGES AU TITRE DE PROJETS

14. Au cours de la période à l'étude, le Service de recrutement des agents engagés au titre de projets a recruté 1 904 experts (1 992 en 1986) et prolongé le contrat de 879 experts (760 en 1960). Sur le nombre total d'experts engagés, 617 (32,4 %) ont été recrutés au titre de nominations à titre régulier (y compris 30 experts associés), 1 024 (53,8 %) au titre de contrats de louage de services et 263 (13,8 %) en qualité d'administrateurs de projets nationaux.

15. Il y a eu 79 femmes parmi les experts recrutés, soit 4,1 % (105 ou 5,3 % en 1986) et 47, soit 5,3 % du total, parmi les agents dont le contrat a été prolongé.

16. Au total, les services d'experts, y compris les nouveaux engagements, les prolongations de contrats et les engagements remontant à 1986 ont représenté 8 301 mois de travail (8 156 en 1986), soit 42,8 % des dépenses afférentes aux activités de coopération technique de l'ONUUDI (43,1 % en 1986).

17. La tendance récente à réduire la durée des missions d'experts hautement spécialisés s'est maintenue en 1987. La durée moyenne des nouveaux engagements (abstraction faite des prolongements de contrats) est tombée à 2,73 mois (3,2 mois en 1986). Près de la moitié des engagements (945) ont eu une durée égale ou inférieure à un mois, la moyenne étant de 0,66 mois. D'où un accroissement, en moyenne, d'une part des différentes dépenses afférentes à chaque mission internationale d'experts - déplacements, administration, recrutement, réunions d'information technique, soutien et entrevues après la mission - et d'autre part des honoraires qui, calculés à la journée, sont souvent plus élevés que ceux d'agents engagés pour des périodes de plus longue durée.

18. Le recrutement d'administrateurs de projets nationaux est devenu une caractéristique importante des activités de coopération technique de l'ONUUDI. En 1987, l'ONUUDI a recruté au total 263 experts nationaux (194 en 1986) représentant 43 nationalités, soit 13,8 % de l'ensemble des experts engagés (9,7 % en 1986). Parmi les experts nationaux engagés en 1987, il y a eu 16 conseillers techniques principaux, directeurs de projets ou coordonnateurs de projets. Leur compétence professionnelle, s'ajoutant à la connaissance approfondie des besoins et des conditions locaux, a favorisé l'exécution des projets. A l'instar d'experts internationaux, certains des experts nationaux émérites ont reçu des directives et présenté des rapports de fin de mission, procédure qu'il est envisagé d'appliquer dans l'avenir dans le cas de tous les directeurs de projets nationaux engagés pour des périodes de longue durée.

19. Comme au cours des années précédentes, deux administrateurs et deux agents de services généraux ont été détachés auprès du Bureau du recrutement pour l'assistance technique et les bourses de Genève, où plus de 350 entretiens ont été menés au sujet des projets de coopération technique de l'ONUUDI. Les activités menées à Genève ont contribué à renforcer la coopération avec les services nationaux de recrutement en Europe et à accroître le nombre des candidats qualifiés inscrits au fichier d'experts de l'ONUUDI. L'ONUUDI a également continué à financer un poste d'administrateur et un poste d'agent de services généraux au Caire aux fins d'exécuter des activités de recrutement en Afrique, ce qui a permis de resserrer les liens noués avec les services nationaux de développement et de recrutement de la région pour identifier, interviewer et fournir des candidats pour les projets de l'Organisation.

20. Sur les 1 641 experts internationaux engagés en 1987, 220, (13,4 % du total) ont été recrutés pour des postes nécessitant des connaissances spécialisées soit dans le domaine des techniques nouvelles (notamment le génie génétique et la biotechnologie, la micro-électronique et l'informatique, les matériaux nouveaux, la technologie industrielle marine et la fabrication assistée par ordinateur), soit dans celui des procédés les plus perfectionnés appliqués dans les branches traditionnelles de l'industrie. Afin de pouvoir satisfaire les demandes toujours plus nombreuses d'assistance pour le transfert de techniques nouvelles et avancées, l'ONUUDI s'est attachée plus particulièrement à étoffer le fichier de candidats possédant des connaissances spécialisées peu répandues dans des domaines techniques modernes, en faisant appel aux services nationaux de recrutement, en nouant des contacts avec des entreprises et les

institutions compétentes et en organisant des missions chargées de procéder aux entretiens nécessaires. Il ressort d'un examen des 30 secteurs technologiques avancés prévus dans le fichier que, au cours de l'année à l'étude, le nombre des candidats dans ces secteurs a progressé de plus de 15 %.

21. La nationalité des experts nommés en 1987 ainsi que la liste cumulative des experts par pays d'origine, qui ont été recrutés depuis 1971, figurent aux tableaux 1 et 2 de l'appendice D. La composition du fichier de l'ONU/DI et la répartition par groupes régionaux de pays figurent au tableau 2 ci-après.

de la gestion du matériel, Groupe de la gestion des archives et des dossiers, et Groupe des voyages, des transports, des expéditions et de l'assurance. Certains de ces sections et groupes desservent également l'Office des Nations Unies à Vienne et d'autres organisations du système des Nations Unies installées au Centre international de Vienne (CIV), comme le prévoit le Mémorandum d'accord sur les services communs, signé en 1977 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Directeur exécutif de l'ancienne ONU/DI.

TABLEAU 2. REPARTITION DES EXPERTS PAR GROUPES REGIONAUX DE PAYS
(du 1er janvier au 31 décembre 1987)

	Nombre d'experts					Pourcentage des experts engagés
	Inscrits au fichier de l'ONU/DI a/	Pourcentage des experts inscrits au fichier a/	Présenté aux gouvernements	Choisis par les gouvernements b/	Engagés c/	
Pays en développement d/	3 745	29	361	633	538	28
Pays de la liste B e/	7 143	55	961	1 258	932	49
Pays de la liste D f/	2 054	16	240	435	434	23
	12 942	100	1 562	2 326	1 904	100

a/ Au 31 décembre 1987, non compris les candidats inscrits au fichier uniquement pour des postes du Secrétariat (3 280).

b/ Y compris les candidats des gouvernements.

c/ Y compris 263 administrateurs de projets nationaux.

d/ Etats inscrits sur les listes A et C de l'annexe I de l'Acte constitutif de l'ONU/DI, plus l'Albanie, Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal, la Roumanie et la Turquie.

e/ Etats inscrits sur la liste B de l'annexe I de l'Acte constitutif de l'ONU/DI, moins Chypre, la Grèce, Malte, le Portugal et la Turquie.

f/ Etats inscrits sur la liste D de l'annexe I de l'Acte constitutif de l'ONU/DI non compris la Roumanie.

SERVICES GENERAUX

22. Au cours de l'année considérée, la Division des services généraux a fusionné avec le Service des achats et des marchés, ce qui a permis de réaliser des économies (par exemple en supprimant un nombre considérable de postes, particulièrement au Bureau du Directeur) et d'augmenter la rentabilité. La Division comprend à présent les services suivants : Section des achats, Section des marchés, Section des bâtiments, Groupe de contrôle des stocks et

23. En 1987, la valeur totale des achats de matériel et de fournitures pour les projets a approché 24,5 millions de dollars, y compris les commandes passées directement par le personnel hors Siège. La valeur du matériel commandé par le Siège en 1987 a été de 20,5 millions de dollars pour 1 659 commandes, dont 196 (11,8 %) passées auprès de fabricants et vendeurs de pays en développement et s'élevant au total à 2,4 millions de dollars (11,7 %). La Section des achats a également été chargée, dans une nettement plus large mesure que

les années précédentes, de l'acquisition de matériel, matériaux, pièces de rechange et fournitures pour l'exploitation, l'entretien et la réparation des bâtiments du CIV et elle a continué, à cet égard, à fournir des services à l'ONUDI et aux diverses organisations du système des Nations Unies à Vienne. Ces activités ont comporté la passation de 684 commandes pour une valeur de plus de 6 millions de dollars.

24. La Section des marchés a participé activement à la mise en oeuvre des programmes de coopération technique de l'ONUDI en fournissant, au titre de contrats conclus avec des entreprises, les services de firmes d'ingénierie. En 1987 il a été exécuté 164 contrats pour un montant total de 17,7 millions de dollars. Les dépenses correspondant à ces contrats et les marchés passés les années précédentes représentent 14,4 millions de dollars. Sur l'ensemble des marchés conclus en 1987, 66 (40 % du total) - d'un montant total supérieur à 2,5 millions de dollars - l'ont été avec des entreprises des pays en développement. A la suite de la fusion mentionnée plus haut, la Section des marchés a accru sa contribution aux travaux de la Section des bâtiments en concluant 122 marchés d'un montant total d'environ 5,5 millions de dollars pour l'exploitation, l'entretien et la réparation des bâtiments du CIV, au titre des services communs et du Fonds pour gros travaux de réparation.

25. En dépit des mesures prises afin de réduire les coûts et d'une certaine diminution d'effectifs, la Section des bâtiments a pu réaliser un volume d'activités considérable. Elle a exécuté tous les travaux de routine prévus selon la formule du partage des coûts, ainsi que les projets relevant du Fonds pour gros travaux de réparation. Ces activités ont notamment porté sur les points suivants : installation d'un appareil pour chromatographie en phase gazeuse à la Division des stupéfiants de l'ONUV, mise en place de conduites et d'une station de pompage destinées à amener l'eau du Danube à la fontaine et au système d'arrosage des pelouses du CIV, amélioration des clôtures, rénovation des cuisines et autres installations des services de restauration, modification et élargissement - sans frais pour l'ONUDI - des bureaux des agences de voyage installées au CIV.

26. Suite à l'opération de fusion susmentionnée, le Groupe de contrôle de l'ancien Service des achats et des marchés a été intégré au Groupe du contrôle des stocks et de la gestion du matériel. Ce Groupe a considérablement progressé dans la mise sur ordinateur de ses dossiers, qui englobent actuellement tous les éléments, pièces détachées et pièces de rechange pour la Section des bâtiments (environ

11 000 articles). Le nouveau Groupe a également délivré des titres translatifs de propriété pour du matériel concernant 194 projets de coopération technique; la valeur totale du matériel ainsi transféré aux pays en développement a dépassé 30,5 millions de dollars. Le Groupe a en outre présenté, pour examen, au Comité de contrôle du matériel de l'ONUDI 75 affaires relatives, notamment, au transfert et à la vente de matériel réformé et aux évaluations correspondantes.

27. Malgré la réduction sensible de ses effectifs, le Groupe de la gestion des archives et des dossiers a continué à assurer de manière satisfaisante divers services de routine pour l'ensemble des départements de l'ONUDI et de l'ONUV. Le Groupe dispose d'un espace de rangement de quelque 390 mètres pour les dossiers permanents de l'ONUDI, après élimination de dossiers de l'Organisation devenus inutiles (environ 120 mètres). Pour les dossiers permanents de l'ONUV, il dispose d'environ 30 mètres, après élimination d'un volume à peu près égal de vieux dossiers.

28. Toujours dans le cadre des mesures de fusion, le Groupe de l'assurance de l'ancien Service des achats et des marchés a été intégré au Groupe des voyages, des transports, des expéditions et de l'assurance. En 1987, ce dernier a assuré au total 2 225 expéditions (matériel de l'ONUDI et biens d'équipement ménager et effets personnels de fonctionnaires de l'Organisation) et établi à leur sujet 27 demandes d'indemnisation; 24 de ces cas ont été réglés. Pour les expéditions de matériel et fournitures destinés à des projets de coopération technique, il a été présenté aux assureurs 61 demandes d'indemnisation s'élevant à un total de 176 410 dollars. Les primes versées pour des expéditions en rapport avec des projets de coopération technique ont représenté environ 125 000 dollars. En 1987, les assureurs ont réglé 81 demandes d'indemnisation (43 présentées en 1987 et 38 les années précédentes) et versé à titre de remboursement un montant total d'environ 250 000 dollars. En ce qui concerne les voyages du personnel effectués en rapport avec les projets ou pour d'autres raisons (congé dans les foyers, rapatriement, installation, etc.), le Groupe a traité 9 630 affaires d'un coût total de plus de 9,2 millions de dollars; il a, en outre, obtenu environ 2 200 visas officiels.

SERVICES DE CONFERENCE

29. En 1987, l'ONUDI a continué de fournir des services linguistiques et documentaires aux unités administratives de l'Organisation des Nations Unies établies à Vienne en se conformant aux arrangements administratifs et financiers en vigueur depuis 1986 (voir IOB.3/10, chap. VII,

par. 30 et 31). Un rapport (A/C.5/42/22) du Secrétaire général de l'ONU sur le service de conférences unique pour les organismes des Nations Unies au Centre international de Vienne, fondé sur les conclusions et recommandations du Comité consultatif pour les services de conférence au Centre international de Vienne, a été présenté à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale durant la quarante-deuxième session de l'Assemblée. Il y était noté qu'eu égard auxdites conclusions et recommandations, il convenait de maintenir pour l'instant en fonction les services communs de l'ONU et de l'ONUDI existants.

30. Le Service commun ONU/ONUDI de la planification des séances et de l'interpré-

tation, géré par l'ONU, a continué d'assurer le service de toutes les réunions des organes et unités de l'ONU installés au CIV, des autres réunions de l'ONU organisées à Vienne et de toutes les réunions de l'ONUDI tenues à Vienne et ailleurs. Sur les 16 postes permanents supplémentaires dont la création avait été approuvée afin de constituer un noyau de fonctionnaires assurant le service courant d'interprétation pour les réunions tenues au CIV, quatre postes ont été pourvus en 1987.

31. Les tableaux 3 et 4 ci-après indiquent le volume des services de traduction et d'interprétation fournis à l'ONUDI et à l'Organisation des Nations Unies.

TABLEAU 3. SERVICES DE TRADUCTION FOURNIS PAR LA DIVISION DES LANGUES ET DE LA DOCUMENTATION DE L'ONUDI EN 1986 ET 1987 (en milliers de mots traduits)

Organisation destinataire	1986	1987
ONUDI	8 485 <u>a/</u>	8 592 <u>b/</u>
Organisation des Nations Unies	10 811 <u>c/</u>	12 958 <u>d/</u>

a/ Dont 2 670 000 mots pour les organes directeurs de l'ONUDI.

b/ Dont 3 930 000 mots pour les organes directeurs de l'ONUDI.

c/ Dont 1 580 000 mots pour la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités.

d/ Dont 1 307 000 mots pour la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues (CIATID).

TABLEAU 4. SERVICES D'INTERPRETATION FOURNIS PAR LE SERVICE DE LA PLANIFICATION DES SEANCES ET DE L'INTERPRETATION (ONUV) EN 1986 ET 1987 (en journées de travail)

Organisation destinataire	1986	1987
ONUDI	649	1 265 <u>a/</u>
Organisation des Nations Unies	3 193	2 902 <u>b/</u>

a/ Dont 245 journées de travail pour la deuxième session de la Conférence générale de l'ONUDI, 170 journées de travail pour la troisième session du Conseil du développement industriel, et 221 journées de travail pour la troisième session du Comité des programmes et des budgets.

b/ Dont 528 journées de travail pour la CIATID, et 198 journées de travail pour la Consultation interrégionale sur les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement.

32. En 1987, le Service commun de la planification des séances et de l'interprétation a assuré le service de 1 521 réunions d'une demi-journée avec et sans interprétation. La ventilation détaillée figure au tableau 5 ci-après.

33. La répartition de travail à la Section du contrôle de la rédaction en 1986 et 1987 est indiquée au tableau 6 ci-après.

TABEAU 5. CONFERENCES ET REUNIONS AVEC OU SANS INTERPRETATION DONT LE SERVICE A ETE ASSURE PAR LE SERVICE DE LA PLANIFICATION DES SEANCES ET DE L'INTERPRETATION (ONUJ) EN 1987

Conférences/réunions	Nombre de réunions d'une demi-journée					
	ONUJ			Organisation des Nations Unies		
	Avec inter- prétation	Sans inter- prétation	Total	Avec inter- prétation	Sans inter- prétation	Total
Tenues à Vienne	80	356	436	291	374	665
Tenues ailleurs	158	249	407	13	-	13
TOTAL	<u>238</u>	<u>605</u>	<u>843 a/</u>	<u>304</u>	<u>374</u>	<u>678 b/</u>

a/ Les réunions de l'ONUJ comprennent 62 séances avec interprétation et 40 séances sans interprétation tenues dans le cadre de la troisième session du Comité des programmes et des budgets, Vienne (9-18 mars, 29 juin et 12 octobre), de la troisième session du Conseil du développement industriel, Vienne (30 juin-3 juillet et 12 octobre) et de la deuxième session de la Conférence générale, Bangkok (Thaïlande) (9-13 novembre).

b/ Les réunions de l'ONUJ comprennent 71 séances avec interprétation et 48 séances sans interprétation tenues dans le cadre de la CIATID, Vienne (17-26 juin), de la Réunion internationale d'experts chargés d'examiner l'application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées, Stockholm (17-22 août), et de la Consultation interrégionale sur les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement, Vienne (7-15 septembre).

TABEAU 6. EDITION DE MANUSCRITS ET SERVICE DES REUNIONS ASSURES PAR LA SECTION DU CONTROLE DE LA REDACTION DE L'ONUJ EN 1986 ET 1987

Année	Edition de manuscrits a/ (en milliers de mots édités)				Service des réunions b/ (en nombre de jours)			
	ONUJ			Non-ONUJ	Total	ONUJ	Non-ONUJ	Total
	Anglais	Français	Total					
1986	2 604	430	3 034 (57 %)	2 298 (43 %)	5 332 (100 %)	10 (23 %)	33 (77 %)	43 (100 %)
1987	2 310	472	2 782 (56 %)	2 120 (44 %)	4 902 (100 %)	20 (22 %)	71 (78 %)	91 (100 %)

a/ Y compris révision et mise sous forme de pages prêtes pour la photogravure.

b/ Pour l'édition de documents pendant et après les sessions.

34. Le Groupe des impressions de la Division met sous forme de pages prêtes pour la photogravure les publications de l'OMUDI et des unités administratives de l'Organisation des Nations Unies à Vienne. En 1987, il a ainsi produit 6 605 pages; 60 % environ de son volume de travail

étaient destinés à l'ONU. Pendant l'année considérée, le Groupe a commencé à utiliser, à titre d'essai, un matériel de micro-édition afin d'augmenter la production sans accroître les effectifs; ces essais, qui se poursuivent, se font sur un équipement mis à la disposition du Groupe à titre gratuit.

CHAPITRE VIII. SOURCES DE FINANCEMENT

A. FINANCEMENT DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

1. La coopération technique en faveur des pays en développement constitue, comme par le passé, la principale activité de l'ONU/DI. La Division des programmes par région et domaine a continué de jouer un rôle central dans les programmes de coopération technique, quelle qu'en soit la source de financement. Les travaux de la Division ont été axés sur la planification, la mise au point et le suivi de programmes et projets à caractère national, régional, interrégional et mondial. En ce qui concerne l'ONU/DI dans son ensemble, on a enregistré au cours de l'année à l'étude un accroissement substantiel du montant total net des projets approuvés qui est passé de 93,3 millions de dollars (1986) à 117,8 millions de dollars (1987).

2. Les chiffres indicatifs de planification (CIP) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sont demeurés la principale source de financement des activités de coopération technique de l'ONU/DI. Parmi les autres sources de financement, il convient de mentionner le programme des Services industriels spéciaux (SIS), qui relève du PNUD, le Fonds de développement industriel (FDI), le programme ordinaire de coopération technique de l'ONU/DI et la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), l'un et l'autre financés par le budget ordinaire (et désignés dans les tableaux et les diagrammes par les sigles PO et IDDA respectivement), les fonds d'affectation spéciale (FAS) et les accords d'autofinancement conclus par les pays en développement, ainsi qu'un certain nombre de fonds des Nations Unies.

CHIFFRES INDICATIFS DE PLANIFICATION DU PNUD ET ACCORDS DE PARTICIPATION AUX COÛTS

3. Comme par le passé, les activités de coopération technique de l'ONU/DI ont été financées principalement par les CIP du PNUD. Les contributions volontaires au PNUD annoncées pour 1987 se sont élevées au total à 860 millions de dollars. Pour 1987, le niveau de programmation (niveau budgétaire autorisé) a été fixé à 823,3 millions et le plafond des dépenses à 590 millions de dollars.

4. Une progression remarquable a été enregistrée en ce qui concerne les projets financés au titre des CIP/PNUD et des accords de participation aux coûts. Par rapport à 1986, le nombre des nouveaux

projets approuvés est passé de 126 à 180 et leur montant total de 46,9 à 54,3 millions de dollars. Le total net des allocations approuvées (y compris les révisions des projets en cours) par prélèvement sur cette source a atteint 83,3 millions de dollars en 1987, soit 24,4 millions de dollars, ou 41 %, de plus qu'en 1986. Les dépenses se sont élevées à 66,5 millions de dollars, ce qui correspondait à quelque 11,3 % du plafond des dépenses fixé par le PNUD.

5. A la fin de 1987, le nombre des programmes par pays approuvés par le Conseil d'administration du PNUD au titre du quatrième cycle de programmation (1987-1991) était de 123. Dans ces programmes par pays, l'ONU/DI a été choisie comme agent d'exécution pour 523 projets (146 projets en cours et 377 projets nouveaux) d'un montant total de 379,3 millions de dollars (voir appendice E). La part de l'ONU/DI a donc représenté 13 % des ressources programmées, alors qu'il était prévu à l'origine de n'allouer que 11,7 % de ces ressources au secteur industriel.

PROGRAMME DES SERVICES INDUSTRIELS SPECIAUX

6. Le programme des Services industriels spéciaux (SIS) a été institué en 1965 pour satisfaire, grâce à de brefs services et missions consultatifs de haut niveau, des demandes spécifiques dans le domaine du développement industriel, portant sur des périodes de courte durée et ayant un caractère imprévu et urgent. Il est financé par le PNUD et géré par l'ONU/DI. C'est le Conseil d'administration du PNUD qui arrête le niveau des ressources de SIS pour un cycle de programmation donné de cinq années. Depuis le lancement du programme, les montants ci-après (en millions de dollars) ont été alloués aux SIS : 17,4 (1966-1971), 14,3 (1972-1976), 17,2 (1977-1981), 13,95 (1982-1986) et 15 (1987-1991). L'allocation pour 1982-1986 a été limitée à 13,95 millions de dollars en raison des restrictions appliquées à tous les programmes du PNUD. Au vu des résultats positifs de l'évaluation du programme des SIS effectuée par le PNUD à la fin de 1985, le Conseil d'administration du PNUD a décidé d'en poursuivre le financement au cours du quatrième cycle (1987-1991) et a alloué à cet effet à l'ONU/DI la somme de 15 millions de dollars qui sera répartie en tranches annuelles égales. L'allocation annuelle s'établit donc en moyenne à 3 millions de dollars.

7. Le nombre des demandes d'assistance au titre des SIS a continué d'augmenter.

Toutefois, comme il a été précisé dans les rapports annuels précédents, la pénurie de ressources contraint l'Organisation à ne puiser qu'avec circonspection dans cette source de financement des projets. En programmant l'utilisation des ressources des SIS, on s'est attaché une fois de plus à assurer une répartition géographique raisonnable des fonds pendant le cycle en cours, tout en cherchant à répondre aux besoins des pays où cette assistance était le plus nécessaire. Les allocations de ressources approuvées au cours de la première année (1987) du cycle en cours (1987-1991) font l'objet du tableau 1.

8. L'assistance fournie en 1987 au titre du programme des SIS, qui a bénéficié à des secteurs d'activité très divers, a comporté au total 71 projets intéressant surtout les agro-industries, les industries chimiques, la métallurgie et les constructions mécaniques.

9. Grâce au programme des SIS, il a été approuvé un nombre plus élevé de projets se rapportant à des besoins à court terme, urgents et imprévus de l'industrie que cela n'aurait été le cas en l'absence de ce programme. Il est possible d'avoir recours au programme au moment et à l'endroit où cela est le plus nécessaire, puisque les allocations de ressources ne sont liées à aucune région et à aucun pays. On a en outre constaté que le programme des SIS demeure particulièrement important pour le secteur industriel car l'assistance qu'il permet d'apporter aux entreprises privées est plus étendue que celle provenant des programmes par pays.

**COOPERATION TECHNIQUE -
ALLOCATIONS AU BUDGET ORDINAIRE**

Programme ordinaire de
coopération technique

10. En décembre 1985, la Conférence générale a approuvé l'allocation d'un montant de 6 258 600 dollars au titre du programme ordinaire de coopération technique (montant ajusté au taux de 17,70 schillings autrichiens pour 1 dollar) pour l'exercice biennal 1986-1987 1/. Par suite de contraintes budgétaires 2/ ce montant initial de 6 258 600 dollars (IDDA non comprise) a été réduit, après divers ajustements, à 3 215 600 dollars.

11. Le programme ordinaire de coopération technique de l'ONUDI a continué de constituer une source de financement supplémentaire pour la formation de la

1/ Décision de la Conférence générale GC.1/Dec.26.

2/ Voir IDB.2/CRP.5 et décision du Conseil IDB.2/Dec.5.

main-d'oeuvre industrielle par l'attribution de bourses individuelles de perfectionnement et l'organisation d'une formation collective, ainsi que par la création et le renforcement de moyens de formation dans les pays en développement. Comme en 1986, on a mis l'accent encore davantage sur les besoins particuliers des pays les moins avancés, la coopération entre pays en développement et les consultations avec les gouvernements. Pour l'affectation des ressources disponibles au titre du programme ordinaire, on s'est efforcé au maximum d'assurer une répartition géographique équitable, en tenant compte en particulier des besoins des pays africains et des pays les moins avancés.

12. En novembre 1987, la Conférence générale, en approuvant le programme et les budgets 1988-1989, tels qu'ils figuraient dans le document GC.2/10, a approuvé le programme ordinaire de coopération technique (non compris l'IDDA) pour cet exercice biennal, programme pour lequel il était envisagé la ventilation suivante par type d'activité 3/ :

Type d'activité	Dollars
Coopération entre les pays en développement	383 300
Consultations avec les gouvernements	100 600
Besoins particuliers des pays les moins avancés	1 111 300
Formation:	
Bourses individuelles	376 500
Formation collective	537 600
Mise en place et renforcement des moyens de formation dans les pays en développement	430 000
TOTAL	2 939 300 a/

a/ A 100 % en dollars.

Allocation pour l'IDDA

13. En décembre 1985, la Conférence générale a approuvé une ouverture de crédits de 8,6 millions de dollars (non sujets à réévaluation) au titre du budget ordinaire 1986-1987 pour la mise en oeuvre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 35/66 B du 5 décembre 1980. En raison de contraintes budgétaires, les allocations ont été réduites de 68,6 %, tombant de 8,6 à 2,7 millions de dollars 3/.

14. Par suite de cette réduction, des projets qui avaient déjà été approuvés mais pour lesquels il n'avait été pris aucun engagement ferme ont été suspendus ou annulés. L'Organisation s'est employée à

s'assurer des contributions volontaires qui permettraient de poursuivre l'exécution du programme de la Décennie.

15. En novembre 1987, la Conférence générale a approuvé une ouverture de crédits de 4 054 500 dollars pour l'IDDA au titre du programme ordinaire de coopération technique pour l'exercice biennal 1988-1989 3/. En outre, 4 750 000 dollars ont été alloués au titre du budget ordinaire pour des activités supplémentaires à exécuter dans le cadre de l'IDDA 4/.

BUDGET OPERATIONNEL

16. Conformément à l'article 3.4 b) du règlement financier, le budget opérationnel présente les prévisions de recettes et de dépenses concernant les contributions volontaires au Fonds de développement industriel, les fonds d'affectation spéciale, réserves et comptes spéciaux établis ou pouvant être établis par le Directeur général, et les frais afférents à l'appui des activités d'assistance technique.

17. La Conférence générale, dans sa décision GC.1/Dec.26, a approuvé un crédit d'un montant total de 23 492 700 dollars aux fins du budget opérationnel pour l'exercice biennal 1986-1987, à financer au moyen de contributions volontaires et de toute autre recette prévue par le règlement financier. Pour l'exercice biennal 1988-1989, la Conférence a approuvé, dans sa décision GC.2/Dec.22, un crédit d'un montant total de 34 200 000 dollars aux fins du budget opérationnel.

FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

18. En 1987, le total des contributions annoncées au Fonds de développement industriel (FDI) a augmenté, atteignant 23,3 millions de dollars, contre 17,7 millions de dollars en 1986 5/ et 14,5 millions de dollars en 1985. Cette tendance à la hausse semble devoir se poursuivre en 1988, année pour laquelle on peut s'attendre à 30 millions de dollars de contributions au total, chiffre assez satisfaisant par rapport à l'objectif de financement de 50 millions de dollars établi par l'ancien Conseil du développement industriel en 1977. En 1987, le

3/ Voir décision de la Conférence générale GC.2/Dec.22 et GC.2/10, tableau 10 (p. 178 du texte français).

4/ Voir GC.2/10, introduction, par 13.

5/ Avant ajustement de la valeur des projets effectivement approuvés et exécutés en 1986.

total se répartissait comme suit, par éléments du Fonds : contributions générales en monnaies convertibles : 17 millions de dollars; contributions générales en monnaies non convertibles : équivalent de 2,1 millions de dollars; contributions spéciales en monnaies convertibles : 17,9 millions de dollars et contributions spéciales en monnaies non convertibles : équivalent de 1 600 000 dollars. Il y a eu aussi augmentation sensible du nombre et de la valeur des projets approuvés en vue d'un financement par le FDI : le nombre de nouveaux projets est passé de 201 en 1986 à 231 en 1987, tandis que la valeur nette des projets approuvés (y compris les révisions de projets en cours) est passée de 13 millions de dollars en 1986 à 21,3 millions de dollars en 1987.

19. Bien que la part de plus en plus grande des contributions spéciales dans le Fonds ne permette guère de programmer avec souplesse, l'Organisation a poursuivi ses efforts en 1987 pour assurer une répartition géographique équitable des fonds. Elle a continué à accorder une attention particulière à l'Afrique. En outre, des contributions destinées expressément à l'IDDA et s'élevant au total à 3,2 millions de dollars environ ont été annoncées au cours de l'année, ce qui a partiellement contrebalancé la réduction des ressources allouées à l'IDDA au sein du programme ordinaire pour 1987.

20. Parmi les activités exécutées pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de la région africaine et pour assurer un impact optimal de l'assistance technique de l'ONUDI, on peut citer un projet d'assistance préparatoire à un grand programme régional portant sur le secteur du cuir et des produits du cuir dans des pays africains. Les premières réactions très positives de plusieurs donateurs à ce projet pilote ont encouragé l'Organisation à prévoir d'autres grands programmes sectoriels de caractère similaire.

21. Les chiffres très encourageants de 1987 en ce qui concerne les projets approuvés et les dépenses effectuées sont le résultat de mesures de réorganisation et d'une réforme des méthodes auxuelles a procédé l'ONUDI en vue d'améliorer la préparation, la conception puis l'exécution des projets de coopération technique. Elle a, par exemple, eu largement recours aux activités préparatoires sur le terrain - à la suite desquelles des renseignements plus complets sur la conception détaillée des projets ont été disponibles pour l'analyse et une bonne présentation - et amélioré le suivi et l'évaluation des projets.

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ET ARRANGEMENTS D'AUTOFINANCEMENT

22. Conformément aux dispositions de l'Article 2 n) de l'Acte constitutif,

l'ONUDI a continué en 1987 à élaborer des mécanismes spéciaux pour promouvoir la coopération industrielle, surtout au niveau des entreprises 6/. Des efforts spéciaux ont été fait pour mobiliser les ressources et moyens d'action des entreprises et institutions industrielles des pays développés afin de répondre aux besoins des entreprises des pays en développement et surmonter les contraintes qui s'y exercent dans ce secteur. A cet égard, la constitution de fonds d'affectation spéciale autofinancés ou financés par un tiers s'est révélée un moyen efficace de fournir aux entreprises et institutions industrielles des pays en développement un appui direct destiné notamment aux programmes d'optimisation, d'assainissement et d'expansion. Conçus tous en vue de l'exécution par l'ONUDI, ces projets financés par des fonds d'affectation spéciale faisaient appel à des contributions techniques et financières d'origine publique ou autre. Dans cette optique, l'action promotionnelle de la Section de la coopération avec les organisations non gouvernementales et les entreprises industrielles (voir chap. VI) était suivie d'activités relatives à l'élaboration et à la formulation des projets menées par la Section des projets financés par des fonds d'affectation spéciale au titre des arrangements dont il a été question plus haut 7/.

23. Venant s'ajouter aux projets de coopération technique et de formation en cours dans des cimenteries de la Jamahiriya arabe libyenne, des projets analogues, eux aussi autofinancés, ont démarré au Nigéria et au Yémen. Ces projets visent à accroître l'efficacité, à mieux utiliser les capacités, à réduire les coûts de production et à assurer la formation de la main-d'oeuvre. Des entreprises d'autres secteurs, des institutions de financement du développement et des associations industrielles des pays en développement en sont elles aussi venues à reconnaître qu'il est avantageux de coopérer avec l'ONUDI dans le cadre de programmes autofinancés au moyen de fonds d'affectation spéciale. Par exemple, un bureau d'étude égyptien du secteur pétrolier, une banque de développement nigériane et l'Union arabe du ciment et des matériaux de construction ont ouvert auprès de l'ONUDI des comptes concernant des fonds d'affectation spéciale auto-renouvelables pour s'assurer les services d'experts détachés pour des périodes de courte durée, se procurer du matériel, dont ils ont un besoin urgent, et obtenir à bref délai des services consultatifs par l'entremise de l'ONUDI. On compte que les services techniques fournis aux institutions

de financement du développement et aux associations industrielles amèneront l'ONUDI à participer davantage aux programmes de modernisation et d'expansion des installations industrielles.

24. Pour donner suite aux demandes d'assistance au titre d'accords de fonds d'affectation spéciale, l'ONUDI s'est employée à négocier, à approuver et à fournir promptement les concours sollicités. Par exemple, pour satisfaire la demande de services d'un spécialiste du prix des huiles de graissage présentée par le Conseil de coopération du Golf, l'ONUDI a envoyé sur place, après 15 jours seulement, un expert de haut niveau détaché par une société renommée ayant conclu avec l'ONUDI un accord cadre sur la fourniture de services spécialisés.

25. Parmi les projets financés au moyen de fonds d'affectation spéciale constitués par un tiers, on peut signaler les projets de développement agro-industriel financés en Afrique par le Gouvernement japonais et un projet concernant le développement d'industries auxiliaires dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Ce dernier, financé par une association japonaise des compagnies d'ingénieurs-conseils (Engineering Consulting Firms Association - ECFA) avait pour objet l'étude de la complémentarité du développement industriel dans la région et l'exploitation des débouchés que l'économie de pays développés comme le Japon offrent aux exportations de ces pays. Dans le courant de l'année, une équipe constituée par l'ONUDI et l'ECFA s'est rendue en Indonésie et aux Philippines et des missions dans trois autres pays de l'ANASE auront lieu en 1988. Ces activités doivent déboucher sur de nouvelles actions en faveur des industries auxiliaires de la région, financées par des fonds d'affectation spéciale.

26. Comme il avait été prévu dans le rapport annuel de l'année dernière 8/ le nombre de nouveaux projets approuvés est passé de 32 en 1986 à 56 en 1987. La valeur nette des nouveaux projets figurant au tableau 3A de l'annexe statistique s'élève seulement à 3,9 millions de dollars contre 25,9 millions en 1986. Cela tient en partie à ce que ce chiffre comprenait un montant de 17,3 millions de dollars pour des activités liées au Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie. Mais cette baisse apparente tient aussi à ce que l'on a modifié la méthode appliquée pour comptabiliser la valeur des projets approuvés : depuis 1987 la valeur des projets approuvés est comptabilisée comme contribution en espèces reçue par

6/ IOB.3/10, chap. I, par. 3 à 7.

7/ *Ibid.*, chap. VIII, par. 9 à 11.

8/ IOB.3/10, chap. VIII, par. 11.

l'ONUUDI et non pour le montant total du budget du projet convenu par le donateur.

DEPENSES D'APPUI

27. Comme on l'a indiqué ci-dessus, le budget opérationnel est également financé par des recettes provenant de l'exécution de projets de coopération technique. Le montant de ces recettes constitue un pourcentage fixe (en général 13 %) du coût en dollars des Etats-Unis des projets de coopération technique exécutés et ces recettes doivent couvrir les dépenses d'appui engagées par l'Organisation pendant l'exécution desdits projets. Cependant, la plupart des dépenses d'appui (essentiellement dépenses de personnel) sont faites en schillings autrichiens. Les programmes financés par le budget opérationnel sont donc sensibles aux fluctuations de la parité dollar/ schilling. En 1987, par exemple, ce taux de change a varié entre 1 dollar = 13,90 schillings en janvier et 1 dollar = 11,50 schillings en décembre.

28. En 1987, la question des dépenses d'appui aux programmes a été à nouveau examinée à deux sessions du Comité consultatif pour les questions administratives (questions financières et budgétaires) (CCQA (FB)) du Comité administratif de coordination (CAC). A sa session d'avril, le CCQA (FB) a décidé de proposer que le CAC envisage avec l'Administrateur du PNUD la possibilité de prolonger pour une nouvelle période de cinq ans (1987-1991) l'application des dispositions prévues à l'alinéa c) du paragraphe 2 de la décision 80/44 du Conseil d'administration du PNUD en ce qui concerne le montant minimum de remboursement des dépenses d'appui, alinéa qui stipule qu'aucun agent d'exécution ne recevra, pour chacune des années 1982 à 1986, un remboursement en dollars moindre que le montant qui lui a été versé pour 1981, à moins que le montant correspondant à 14 % des dépenses effectives au titre des programmes ne soit inférieur audit montant. De l'avis du CCQA (FB), cet arrangement aiderait nombre des agents d'exécution en proie à de graves difficultés financières à fournir des services d'appui pour les projets financés par le PNUD 9/. A sa session de septembre, le CCQA (FB) a fait connaître les détails de la réponse du Conseil d'administration du PNUD à cette proposition, qui était négative. Le PNUD a également appelé l'attention du Comité sur les directives et procédures énoncées dans la décision 81/40 du Conseil d'administration concernant les fluctuations des taux de change 10/. En 1987, le Conseil

d'administration a pris la décision 87/49 concernant une demande de compensation, conformément aux dispositions de l'alinéa a) du paragraphe 5 de la décision 81/40 du Conseil d'administration, des pertes dues aux fluctuations de change subies par l'ONUUDI en 1986 au moment du remboursement des dépenses d'appui. L'Administrateur du PNUD a été autorisé à rembourser à l'ONUUDI, au titre de ses dépenses d'appui pour l'année 1986, un montant supplémentaire de 667 000 dollars. Ce montant équivaut à 14 % du coût d'exécution pour l'ONUUDI des projets financés, pendant cette année, par le PNUD.

29. Conformément à la décision 86/49 du Conseil d'administration du PNUD, l'ONUUDI a présenté ex post facto un rapport sur les dépenses d'appui de l'Organisation au cours de l'exercice biennal 1986-1987. Fondées sur une méthode de détermination des dépenses d'appui élaborée par l'ONUUDI, la ventilation des coûts directs et coûts indirects des activités organiques et l'importance, en pourcentage, de ces coûts par rapport aux dépenses d'assistance technique au cours des trois derniers exercices biennaux sont présentées au tableau 2.

30. En 1987, le Directeur général a constitué une équipe spéciale sur les frais généraux, ayant notamment pour mandat d'élaborer les règles à appliquer par l'Organisation en ce qui concerne les frais généraux des projets financés au titre des CIP et des autres projets (y compris les projets autofinancés ou financés par des fonds d'affectation spéciale) et d'examiner les principes à adopter en ce qui concerne la dérogation éventuelle, pour certains projets, à la norme consistant à fixer le montant des dépenses d'appui à 13 % du coût du projet. Dans le cadre de son travail, l'équipe spéciale a étudié la méthode élaborée par l'ONUUDI pour déterminer les dépenses d'appui. Les chiffres présentés au tableau 2 tiennent compte des effets des fluctuations de change sur le montant calculé des dépenses d'appui. On y présente aussi des renseignements portant sur des périodes biennales et fondés sur l'hypothèse que les dépenses d'appui sont engagées pour 23 % en dollars et pour 77 % en schillings. Le taux de change moyen pratiqué en 1982 (1 dollar = 16,80 schillings) est utilisé aux fins de comparaison.

31. S'agissant du budget opérationnel, des efforts soutenus ont été faits pour réduire les coûts. On a ainsi opéré des coupes sombres dans les dépenses autres que les dépenses de personnel (frais de voyage, communications et services informatiques) et réduit sensiblement les effectifs par élimination naturelle, cessation de service à l'amiable et mutation de fonctionnaires qualifiés à des postes vacants imputés sur le budget ordinaire. Le budget opérationnel

9/ ACC/1987/6.

10/ ACC/1987/12.

finançait en décembre 1987 324 postes (60 administrateurs et 264 agents des services généraux) contre 436 en décembre 1986 (115 administrateurs et 321 agents des services généraux). En dépit de ces mesures d'économie, un déficit s'élevant à 2,4 millions de dollars a été enregistré en 1987 (3 millions de dollars en 1986). Le coût des activités de coopération technique a atteint 97,7 millions de dollars en 1987, en léger recul par rapport à 1986 (99,6 millions de dollars).

32. Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le coût de l'assistance technique fournie a progressé de 8,6 % par rapport à 1984-1985, alors que les dépenses d'appui, exprimées en pourcentage du coût de l'assistance fournie, ont baissé de 0,1 %. Ceci nonobstant, le remboursement d'un montant correspondant actuellement à 13 % du coût de l'assistance technique fournie par l'ONUDI semblerait, comme on l'a déjà signalé auparavant, insuffisant au regard des chiffres figurant au tableau 2.

B. BUDGET ORDINAIRE

33. Les activités autres que les projets de coopération technique ont été financées au moyen des crédits ouverts au budget ordinaire de l'ONUDI. La Conférence générale, dans sa décision GC.1/Dec.26, a approuvé pour le budget ordinaire pour l'exercice biennal 1986-1987 des crédits de 154 752 547 dollars, dont le montant net, après déduction des prévisions de recettes se montant à 42 045 743 dollars, s'élève à 112 706 804 dollars. Se fondant sur des prévisions révisées à la suite de la présentation par le Directeur général à la Conférence en novembre 1987 du rapport mis à jour sur l'exécution du budget ordinaire pour l'exercice biennal 1986-1987 (GC.2/23), la Conférence a, dans sa décision GC.2/Dec.20, approuvé une ouverture de crédits supplémentaires de 3,1 millions de dollars au titre du budget ordinaire pour l'exercice 1986-1987 afin de couvrir le déficit net en ressources de l'ONUDI pour cette période, dû à la dépréciation du dollar. Ce montant a été calculé en tenant compte, notamment, a) des ajustements successifs du taux de change qui est passé de 17,70 schillings autrichiens pour un dollar pour l'exercice à 15,32 schillings autrichiens pour un dollar en 1986 et à 12,66 schillings autrichiens pour un dollar en 1987, soit une perte au change de 18,3 millions de dollars et b) des économies estimées à 15,2 millions de dollars. Le montant net pour l'exercice biennal 1986-1987 des crédits ajustés de 160 193 600 dollars s'élève, après déduction des prévisions de recettes se montant à 44 386 796 dollars, à 115 806 804 dollars.

34. Outre les pertes au change résultant de la dépréciation du dollar, l'ONUDI a connu de graves difficultés de trésorerie dues au fait que des Etats Membres ont versé leur contribution en retard, ou ont suspendu le versement. Au 31 décembre 1987, le montant des contributions non versées représentaient 44 % des contributions mises en recouvrement pour 1987.

35. Pour assurer la viabilité financière de l'ONUDI en tant qu'institution spécialisée pendant les premières années de son fonctionnement, l'Assemblée générale des Nations Unies a financé un prêt à l'ONUDI de 16 millions de dollars. Dans sa décision YDB.3/Dec.22, le Conseil du développement industriel a prié le Directeur général, notamment, de présenter au Comité des programmes et des budgets, pour approbation, à sa quatrième session, un programme pour le remboursement du prêt de l'ONU, eu égard à la situation financière de l'Organisation et à la nécessité d'assurer sa viabilité financière continue ainsi qu'à la nécessité de rembourser le prêt en 1988 conformément aux dispositions de la résolution 41/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies. En adoptant à sa quarante-deuxième session la résolution 42/226 C relative au financement des crédits pour l'année 1988, l'Assemblée générale a tenu compte des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) qui estime qu'il faudrait négocier des modalités de remboursement pragmatiques et réalistes, en particulier un calendrier de remboursement précis, qui devrait être présenté au Comité au plus tard lors de sa session d'automne de 1988 et qu'une fois approuvé, ce calendrier devrait être rigoureusement respecté (A/42/7/Add.5).

36. En novembre 1987, la Conférence générale a, dans sa décision GC.2/Dec.22, notamment adopté et approuvé le programme et les budgets pour 1988-1989 présentés dans le document GC.2/10. En même temps, dans sa décision GC.2/Dec.21, la Conférence a décidé d'adopter, pour l'exercice financier 1988-1989, un système de mise en recouvrement des contributions au budget ordinaire en vertu duquel chaque contribution mise en recouvrement auprès d'un Etat Membre serait établie en dollars des Etats-Unis et en schillings autrichiens. Conformément à cette décision et en fondant ses calculs sur un taux de change de 12,20 schillings autrichiens pour un dollar, la Conférence a approuvé des ouvertures de crédit dont le montant net s'élève pour l'exercice 1988-1989 à 32 895 100 dollars, plus 1 480 937 770 schillings autrichiens (soit un total équivalent à 154 283 442 dollars).

TABLEAU 1. RESSOURCES APPROUVEES AU TITRE DES SIS, PAR REGION
(nouveaux projets seulement)

(1er janvier-31 décembre 1987)

Région géographique	Milliers de dollars	Pourcentage du total des allocations approuvées
Afrique <u>a/</u>	872	34
Etats arabes <u>a/</u>	402	15
(Etats arabes d'Afrique) <u>b/</u>	(205)	(8)
Amériques	493	19
Asie et Pacifique	768	30
Europe	<u>251</u>	<u>10</u>
TOTAL	<u>2 581</u>	<u>100</u>

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique.

b/ En déduction car compris à la fois dans la rubrique Afrique et la rubrique Etats arabes.

TABLEAU 2. DEPENSES D'APPUI AUX PROGRAMMES, 1982-1987
(en milliers de dollars EU)

A. Dépenses annuelles effectives en dollars a/

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Coût de l'assistance technique fournie	91 900	78 000	87 200	94 500	99 600	97 700
Dépenses d'appui						
Indirectes	6 294	5 855	6 029	6 695	6 191	9 234
Directes	<u>17 322</u>	<u>18 478</u>	<u>17 824</u>	<u>18 928</u>	<u>25 128</u>	<u>31 365</u>
TOTAL	23 616	24 333	23 853	25 623	31 319	40 599
Taux de change pratiqué : 1 dollar = schillings	16,80	17,70	19,80	20,70	15,30	12,70

B. A un taux de change constant de 1 dollar = 16,80 schillings

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Dépenses d'appui totales						
Engagées en dollars (23 %)	5 432	5 597	5 486	5 893	7 203	9 338
Engagées en schillings (77 %)	<u>18 184</u>	<u>19 740</u>	<u>21 647</u>	<u>24 310</u>	<u>31 963</u>	<u>23 632</u>
TOTAL	23 616	25 337	27 133	30 203	29 166	32 970

	1982-1983	1984-1985	1986-1987
Dépenses d'appui totales	<u>48 953</u>	<u>57 336</u>	<u>62 136</u>
Coût de l'assistance technique fournie	169 900	181 700	197 300
Dépenses d'appui en pourcentage du coût de l'assistance technique fournie	28,8	31,6	31,5

Note : Avant le 1er janvier 1986, les comptes de l'ONUDI s'inscrivaient dans les comptes de l'Organisation des Nations Unies. Les renseignements donnés pour l'exercice biennal 1986-1987 reflètent les comptes consécutifs à la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée. Lors des exercices biennaux futurs les dépenses d'appui pour 1986-1987 serviront donc de base de comparaison.

a/ La partie B du tableau 2 n'est pas comparable au tableau 5 du chapitre VIII du Rapport annuel pour 1986 (IDB.3/10), les dépenses d'appui exprimées en pourcentage du coût de l'assistance fournie étant calculées dans ce dernier à partir des dépenses annuelles effectives en dollars.

ANNEXE STATISTIQUE

Liste des tableaux

	<u>Page</u>
1. Dépenses, 1972 à 1987	103
2. Programmes de coopération technique : allocations de crédits pour les projets et dépenses d'exécution, 1972 à 1987	104
3A. Activités de coopération technique : projets approuvés en 1986 et 1987, par source de financement	107
3B. Activités de coopération technique : comparaison du coût des projets au 31 décembre 1986 et au 31 décembre 1987, par source de financement	108
4. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1986 et 1987, par source de financement et par élément de projet	109
5. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1987, par source de financement et par département ou élément de programme	110
6. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique en 1987, par département ou élément de programme et par zone géographique	111
7. Dépenses consacrées aux activités de coopération technique, par zone géographique, 1981 à 1987	112
8. Activités de coopération technique : dépenses au titre des projets en 1987	113
9. Dépenses imputées au budget ordinaire et au budget opérationnel en 1987, par département ou élément de programme et par objet de dépense	114

TABEAU 1
DEPENSES, 1972 A 1987
(en millions de dollars des Etats-Unis)

	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Programme de coopération technique	141,8	334,4	91,9	78,0	87,2	94,5	99,6	97,7
Programme ordinaire de l'ONU/ Budget ordinaire de l'ONUDI	8,7	15,2	3,1	4,0	3,7	9,0	3,8	2,1 a)
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	98,7	229,9	64,2	46,2	54,4	58,6	67,9	66,5
PNUD/SIS	14,3	17,2	3,1	3,0	1,8	2,7	3,8	2,8
PNUD/Ressources spéciales du programme et fonds pour les mesures spéciales	3,1	5,3	0,9	1,0	0,5	0,3	0,4	0,3
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	-	3,4	3,1	2,7	3,6	1,9	1,6	1,1
Autres fonds d'affectation spéciale	6,2	17,9	5,3	6,5	7,9	8,3	6,7	6,1
FNUDI/FDI	10,8	41,9	11,6	13,1	14,6	10,9	13,2	16,6
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD)	-	-	-	-	0,1	1,5	0,6	0,6
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	-	3,6	0,6	1,5	0,6	1,3	1,6	1,6
Siège	100,5	202,4	45,4	50,3	47,7	49,3	65,5	76,1
Budget ordinaire	85,2	160,7	35,6	39,8	37,4	38,1	48,9	60,7
Frais généraux	15,3	41,7	9,8	10,5	10,3	11,2	16,6	15,4
Dépenses totales	242,3	536,8	137,3	128,3	134,9	143,8	165,1	173,8
Part des programmes de coopération technique dans les dépenses totales (en pourcentage)	58,5 %	62,3 %	66,9 %	60,8 %	64,6 %	65,7 %	60,3 %	56,2 %

a) Y compris les dépenses au titre du programme ordinaire et de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) (voir appendice C).

TABLEAU 2

PROGRAMMES DE COOPERATION TECHNIQUE : ALLOCATIONS DE CREDITS POUR LES PROJETS ET DEPENSES D'EXECUTION,
1972 A 1987
(en millions de dollars des Etats-Unis)

	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
A. Ensemble des sources de financement								
1. Report des crédits non utilisés	37,4	72,8	136,4	153,7	164,8	181,0	162,2	155,9
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	177,2	398,0	109,2	89,1	103,4	75,6	93,3	117,8 a)
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	214,6	470,8	245,6	242,8	268,2	256,6	255,5	273,7
4. Dépenses de l'année	141,8	334,4	91,9	78,0	87,0	94,4	99,6	97,7
5. Crédits non utilisés; à reporter	72,8	136,4	153,7	164,8	181,0	162,2	155,9	176,0
B. Programme ordinaire de l'ONU b//Budget ordinaire de l'ONUDI								
1. Report des crédits non utilisés	-	-	-	2,7	-	3,5	-	1,2
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	8,7	15,2	5,8	1,8	7,2	5,5	5,0	1,5
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	8,7	15,2	5,8	4,0	7,2	9,0	5,0	2,7
4. Dépenses de l'année	8,7	15,2	3,1	4,0	3,7	9,0	3,8	2,1
5. Crédits non utilisés; à reporter	-	-	2,7	-	3,5	-	1,2	0,6
C. PNUD/CIP et contrepartie en espèces								
1. Report des crédits non utilisés	29,7	593,8	105,8	118,2	115,5	114,9	108,4	99,3
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	128,8	275,9	76,6	43,5	53,8	52,1	58,8	83,2
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	158,5	335,7	182,4	161,7	169,3	167,0	167,2	182,5
4. Dépenses de l'année	98,7	229,9	64,2	46,2	54,4	58,6	67,9	66,5
5. Crédits non utilisés; à reporter	59,8	105,8	118,2	115,5	114,9	108,4	99,3	116,0
D. PNUD/SIS c/								
1. Report des crédits non utilisés	5,3	5,8	2,8	5,0	2,4	2,8	4,9	3,1
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	14,8	14,2	5,3	0,4	2,2	4,8	2,0	1,8
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	20,1	20,0	8,1	5,4	4,6	7,6	6,9	4,9
4. Dépenses de l'année	14,3	17,2	3,1	3,0	1,8	2,7	3,8	2,8
5. Crédits non utilisés; à reporter	5,8	2,8	5,0	2,4	2,8	4,9	3,1	2,1

TABLEAU 2 (suite)

	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
E. PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales								
1. Report des crédits non utilisés	-	1,7	0,9	0,7	1,0	0,6	0,6	0,3
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	4,8	4,5	0,7	1,3	0,1	0,3	0,1	-
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	4,8	6,2	1,6	2,0	1,1	0,9	0,7	0,3
4. Dépenses de l'année	3,1	5,3	0,9	1,0	0,5	0,3	0,4	0,3
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,7	0,9	0,7	1,0	0,6	0,6	0,3	-
F. Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD g/								
1. Report des crédits non utilisés	-	-	4,7	2,9	2,7	6,3	2,4	1,5
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	-	8,1	1,3	2,5	7,2	(2,0)	0,7	(0,1)
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	-	8,1	6,0	5,4	9,9	4,3	3,1	1,4
4. Dépenses de l'année	-	3,4	3,1	2,7	3,6	1,9	1,6	1,1
5. Crédits non utilisés; à reporter	-	4,7	2,9	2,7	6,3	2,4	1,5	0,3
G. Autres fonds d'affectation spéciale g/								
1. Report des crédits non utilisés	0,4	1,3	5,7	5,4	21,9	34,2	24,2	28,7
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	7,1	22,3	5,0	23,0	20,2	(1,7)	11,2	3,6
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	7,5	23,6	10,7	28,4	42,1	32,5	35,4	32,3
4. Dépenses de l'année	6,2	17,9	5,3	6,5	7,9	8,3	6,7	6,1
5. Crédits non utilisés; à reporter	1,3	5,7	5,4	21,9	34,2	24,2	28,7	26,2
H. FNUDI f//FDI								
1. Report des crédits non utilisés	2,0	4,2	14,6	17,1	19,4	16,0	17,8	17,6
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	13,0	52,3	14,1	15,4	11,2	12,7	13,0	21,3
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	15,0	56,5	28,7	32,5	30,6	28,7	30,8	38,9
4. Dépenses de l'année	10,8	41,9	11,6	13,1	14,6	10,9	13,2	16,6
5. Crédits non utilisés; à reporter	4,2	14,6	17,1	19,4	16,0	17,8	17,6	22,3
I. FNULAD								
1. Report des crédits non utilisés	-	-	-	-	-	0,6	0,1	0,3
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	-	-	-	-	0,7	1,0	0,8	0,5
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	-	-	-	-	0,7	1,6	0,9	0,8
4. Dépenses de l'année	-	-	-	-	0,1	1,5	0,6	0,6
5. Crédits non utilisés; à reporter	-	-	-	-	0,1	0,1	0,3	0,2

TABLEAU 2 (suite)

	1972-1976	1977-1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
J. Fonds autres que ceux de l'ONU/DI g/								
1. Report des crédits non utilisés	-	-	1,9	1,7	1,9	2,1	3,8	3,9
2. Montant net des crédits ouverts dans l'année	-	5,5	0,4	1,7	0,8	2,9	1,7	6,0
3. Montant total des crédits ouverts pour les projets en cours d'exécution	-	5,5	2,3	3,4	2,7	5,0	5,5	9,9
4. Dépenses de l'année	-	3,6	0,6	1,5	0,6	1,2	1,6	1,6
5. Crédits non utilisés; à reporter	-	1,9	1,7	1,9	2,1	3,8	3,9	8,3

a) Dans le rapport annuel de l'ONU/DI pour 1986 (IOB.3/10), lire 119,8 millions pour l'estimation du montant des projets approuvés pour 1987.

b) Ne comprend pas le coût des projets approuvés mais non exécutés au cours de l'année (avant 1978) ou de l'exercice biennal (depuis 1978).

c) Comprend les fonds d'affectation spéciale pour les SIS avant 1973.

d) Comprend le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne; le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement; le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme; le Fonds d'équipement des Nations Unies; des fonds d'affectation spéciale de tiers.

e) Comprend les fonds d'affectation spéciale à des fins particulières financés par les pays bénéficiaires ou des tiers; les contributions de contrepartie en espèces versées à l'ONU/DI par les gouvernements; le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population; les projets financés par des prêts de la Banque mondiale.

f) Comprend le fonds général d'affectation spéciale de l'ONU/DI.

g) Comprend les projets exécutés par d'autres institutions, et à la réalisation desquels l'ONU/DI est associée ou coopère.

TABLEAU 3A

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : PROJETS APPROUVES EN 1986 ET 1987, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nouveaux projets approuvés			Projets révisés			
	Nombre de projets	Montant net des crédits approuvés (milliers de dollars)	Montant moyen des crédits approuvés (milliers de dollars)	Nombre de projets	Montant net des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	Montant moyen des augmentations ou réductions des crédits (milliers de dollars)	Montant net total des crédits approuvés pour les nouveaux projets et les projets révisés (milliers de dollars)
	1986						
Budget ordinaire de l'ONU	234	5 063	22	46	(97)	(2)	4 966
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	126	46 871	372	571	11 983	21	58 854
PNUD/SIS	77	2 453	32	167	(461)	(3)	1 992
PNUD/Ressources spéciales du programme et fonds pour les mesures spéciales	—	—	—	18	53	3	53
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	3	640	213	20	54	3	694
Autres fonds d'affectation spéciale	32	25 877	809	81	(14 646)	(181)	11 231
FDI	201	13 524	67	286	(535)	(2)	12 989
FMULAD	1	821	821	1	—	—	821
Fonds autres que ceux de l'ONU	15	1 944	130	27	(220)	(8)	1 724
TOTAL	689	97 193	141	1 217	(3 869)	(169)	93 324
	1987						
Budget ordinaire de l'ONU	50	1 362	27	123	124	1	1 486
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	180	54 278	302	621	28 990	47	83 268
PNUD/SIS	71	2 581	36	189	(791)	(4)	1 790
PNUD/Ressources spéciales du programme et fonds pour les mesures spéciales	—	—	—	8	(20)	(2)	(20)
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	10	854	85	22	(949)	(43)	(95)
Autres fonds d'affectation spéciale	56	3 945	70	85	(278)	(3)	3 667
FDI	231	20 792	90	355	493	1	21 285
FMULAD	1	67	67	3	389	130	456
Fonds autres que ceux de l'ONU	17	5 986	352	30	(27)	(1)	5 959
TOTAL	616	89 865	146	1 436	27 931	19	117 796

TABLEAU 38

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : COMPARAISON DU COUT DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 1986
ET AU 31 DECEMBRE 1987, PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Nombre des projets		Coût total des projets (milliers de dollars)		Coût moyen des projets (milliers de dollars)	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Programme ordinaire de l'ONU/Budget ordinaire de l'ONUDI	234	231	4 966	6 451	21	28
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	750	864	440 984	490 067	582	567
PNUD/SIS	304	295	11 160	10 755	37	36
PNUD/Ressources spéciales du programme et fonds pour les mesures spéciales	21	14	4 317	3 595	206	257
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	20	34	15 868	15 407	567	453
Autres fonds d'affectation spéciale	143	164	60 620	59 751	424	364
FMUDI/FDI	669	739	68 972	76 633	103	104
FMU.AD	3	4	2 403	2 938	820	735
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	54	69	10 258	16 217	190	235
TOTAL	2 214	2 414	619 628	681 814	280	282

Ventilation d'après l'état d'avancement des projets :

	Nombre de projets		Coût total des projets (milliers de dollars)	
	1986	1987	1986	1987
Projets nouveaux ou en cours	1 400	1 452	460 052	513 294
Projets pour lesquels les travaux ont été achevés	280	258	76 531	50 370
Projets dont les comptes sont clos	534	704	83 045	118 150
TOTAL	2 214	2 414	619 628	681 814

TABLEAU 4

DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1986 ET 1987, PAR SOURCE DE FINANCEMENT
ET PAR ELEMENT DE PROJET

Source de financement	Agents engagés au titre de projets		Sous-traitance Milliers de dollars	Bourses et formation Milliers de dollars	Matériel Milliers de dollars	Dépenses diverses Milliers de dollars	Total Milliers de dollars
	Nombre de mois de services d'experts	Milliers de dollars					
----- 1986 -----							
Budget ordinaire de l'ONU/DI	163,3	1 450	643	851	646	163	3 753
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	4 520,0	27 086	7 776	7 856	23 569	1 555	67 842
PNUD/SIS	341,4	2 590	373	345	474	106	3 888
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	37,8	210	0	60	95	6	371
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	14,2	240	685	199	468	10	1 602
Autres fonds d'affectation spéciale	2 377,5	5 908	64	292	297	131	6 692
FDI	529,3	4 264	2 413	4 402	1 646	478	13 203
FMULAD	69,4	286	97	14	178	44	619
Fonds autres que ceux de l'ONU/DI	103,2	846	84	558	133	9	1 630
TOTAL	8 156,1	42 880	12 135	14 577	27 506	2 502	99 600
----- 1987 -----							
Budget ordinaire de l'ONU/DI	110,9	888	155	569	282	185	2 079
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	5 343,1	26 784	9 591	7 491	21 182	1 496	66 544
PNUD/SIS	270,5	2 018	197	221	332	68	2 836
PNUD/Ressources spéciales du programme et fonds pour les mesures spéciales	35,8	214	-	40	8	2	264
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	7,1	83	90	736	233	7	1 149
Autres fonds d'affectation spéciale	1 687,8	5 392	81	44	600	(68)	6 049
FDI	647,6	5 219	4 196	4 786	1 704	705	16 610
FMULAD	112,2	368	57	31	114	58	628
Fonds autres que ceux de l'ONU/DI	104,1	908	-	597	15	47	1 567
TOTAL	8 319,1 g/	41 874	14 367	14 515	24 470	2 500	97 726

a) Catégories d'experts :

	Mois de travail
Recrutés sur le plan international et consultants	6 874,2
Recrutés au titre de l'assistance opérationnelle	-
Recrutés sur le plan national	1 444,9
	<u>8 319,1</u>

TABLEAU 5

DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1987,
PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET PAR DEPARTEMENT OU ELEMENT DE PROGRAMME
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Département/élément de programme	Budget ordinaire	PNUD/CIP et contre-partie en espèces	PNUD/SIS	PNUD/Ressources du Programme et fonds pour les mesures spéciales	Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	Autres fonds d'affectation spéciale	FDI	FNULAD	Fonds autres que ceux de l'ORUDI	Total
Direction exécutive et gestion	26	-	-	-	-	-	-	-	-	82
Elaboration des programmes et des projets	333	134	113	-	-	1 030	482	-	-	2 092
Promotion industrielle, consultations et technologie										
Investissement industriel	72	450	-	-	-	162	3 496	-	(5)	4 175
Système de consultations	52	-	-	-	-	-	232	-	-	284
Mise au point et transfert des techniques	127	157	9	-	-	1 349	253	-	(22)	1 873
Total partiel	251	607	9	-	-	1 511	3 981	-	(27)	6 332
Opérations industrielles										
Agro-industries	38	4 585	750	111	23	96	3 024	562	251	9 442
Industries chimiques	263	18 560	567	-	148	1 829	2 839	-	403	24 609
Industries métallurgiques	44	7 612	402	-	(13)	149	326	-	30	8 550
Industries mécaniques	381	12 610	360	6	210	190	354	-	269	14 380
Planification industrielle	125	4 678	79	32	-	571	24	-	381	5 850
Infrastructure institutionnelle	82	9 169	174	(4)	-	420	566	-	158	10 565
Gestion et modernisation d'usines	176	3 594	247	87	-	12	(119)	-	14	4 011
Formation industrielle	213	907	15	-	781	-	4 140	-	27	6 083
Etudes de faisabilité	95	4 088	120	32	-	179	966	-	61	5 511
Total partiel	1 417	65 803	2 714	254	1 149	3 448	12 120	562	1 594	89 071
Relations extérieures, information et services des langues et de la documentation	22	-	-	-	-	-	27	-	-	49
Divers	30	-	-	-	-	4	-	66	-	100
TOTAL	2 079	66 544	2 836	264	1 149	6 049	16 610	628	1 567	97 726

TABLEAU 6
 DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE EN 1987,
 PAR DEPARTEMENT OU ELEMENT DE PROGRAMME ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
 (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Département/ élément de programme	Afrique a)	Amériques	Etats arabes b)	Asie et Pacifique	Europe	Projets mondiaux et interrégionaux	Total	
Direction exécutive et gestion	82	-	-	-	-	-	82	
Elaboration des programmes et des projets	313	307	85	(61)	469	-	2 092	
Promotion industrielle, consultations et technologie								
Investissement industriel	178	218	78	(78)	601	73	3 106	
Système de consultations	111	-	-	-	(14)	-	197	
Mise au point et transfert des techniques	173	70	45	-	97	64	1 424	
Total partiel	<u>462</u>	<u>288</u>	<u>123</u>	<u>(78)</u>	<u>684</u>	<u>137</u>	<u>6 332</u>	
Opérations industrielles								
Agro-industries	1 922	2 177	563	(439)	4 599	48	572	9 442
Industries chimiques	9 239	1 068	6 238	(5 977)	11 886	934	1 221	24 609
Industries métallurgiques	2 645	1 250	1 385	(1 077)	4 134	218	(5)	8 550
Industries mécaniques	2 955	601	982	(578)	9 787	551	82	14 380
Planification industrielle	3 900	1 241	350	(129)	461	19	48	5 890
Infrastructure institutionnelle	5 145	1 423	1 367	(381)	2 320	281	410	10 565
Gestion et modernisation d'usines	1 565	418	545	(447)	1 698	281	(49)	4 011
Formation industrielle	1 595	434	(8)	2	79	154	3 827	6 083
Etudes de faisabilité	2 725	95	916	(395)	1 810	1	389	5 541
Total partiel	<u>31 691</u>	<u>8 707</u>	<u>12 338</u>	<u>(9 421)</u>	<u>36 774</u>	<u>2 487</u>	<u>6 495</u>	<u>89 071</u>
Relations extérieures, information et services des langues et de la documentation								
	12	-	4	-	4	1	28	49
Divers	10	-	-	-	-	-	90	100
TOTAL	<u>32 570</u>	<u>9 302</u>	<u>12 550</u>	<u>(9 560)</u>	<u>37 931</u>	<u>2 625</u>	<u>12 308</u>	<u>97 726</u>

a) Y compris les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

b) Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement; ils ont été déduits des chiffres donnés dans la dernière colonne "Total", car ils sont déjà compris dans les chiffres figurant à la rubrique "Afrique".

TABLEAU 7

DEPENSES CONSACREES AUX ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE, PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, 1981 A 1987
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Zone		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Afrique								
Projets par pays	a)	32 756	29 137	25 683	25 300	31 431	31 674	29 102
Projets régionaux		1 589	1 828	1 773	4 713	5 791	4 069	3 468
Total partiel		<u>34 345</u>	<u>30 965</u>	<u>27 456</u>	<u>30 013</u>	<u>37 222</u>	<u>35 743</u>	<u>32 570</u>
Amériques								
Projets par pays		9 477	9 601	9 168	7 987	11 082	9 402	8 463
Projets régionaux		855	1 141	877	1 013	936	1 148	839
Total partiel		<u>10 332</u>	<u>10 742</u>	<u>10 045</u>	<u>9 000</u>	<u>12 018</u>	<u>10 550</u>	<u>9 302</u>
Etats arabes								
Projets par pays		11 355	10 726	11 274	11 807	11 448	11 153	11 934
Projets régionaux		456	997	593	1 104	532	731	616
Projets par pays (Etats arabes d'Afrique)	b)	(6 803)	(6 581)	(7 030)	(8 806)	(9 123)	(8 505)	(9 560)
Total partiel		<u>5 008</u>	<u>5 142</u>	<u>4 837</u>	<u>4 105</u>	<u>2 857</u>	<u>3 379</u>	<u>2 990</u>
Asie et Pacifique								
Projets par pays		27 185	32 658	23 599	29 795	29 313	35 419	36 620
Projets régionaux		1 539	1 034	1 062	1 437	1 088	1 654	1 311
Total partiel		<u>28 724</u>	<u>33 692</u>	<u>24 661</u>	<u>31 232</u>	<u>30 401</u>	<u>37 073</u>	<u>37 931</u>
Europe								
Projets par pays		3 487	3 241	2 513	3 609	3 047	3 022	2 307
Projets régionaux		46	410	248	49	39	208	318
Total partiel		<u>3 533</u>	<u>3 651</u>	<u>2 761</u>	<u>3 658</u>	<u>3 086</u>	<u>3 230</u>	<u>2 625</u>
Projets mondiaux e. interrégionaux		6 701	7 687	6 259	9 183	8 884	9 625	12 308
TOTAL		<u>88 643</u>	<u>91 879</u>	<u>78 019</u>	<u>87 191</u>	<u>94 468</u>	<u>99 600</u>	<u>97 726</u>

a) Comprend les Etats arabes d'Afrique.

b) Montants défalqués du fait qu'ils sont déjà compris dans les chiffres figurant sous la rubrique "Afrique".

TABLEAU 8
ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE : DEPENSES AU TITRE DES PROJETS EN 1987
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique a)	Amériques	Etats arabes b)		Asie et Pacifique	Europe	Projets mondiaux et interrégionaux	Total
----- A. Par source de financement et par zone géographique -----								
Budget ordinaire	1 079	284	105	(64)	174	55	446	2 079
PNUD/CIP et contrepartie en espèces	24 520	5 940	9 895	(7 595)	31 557	2 202	25	66 544
PNUD/SIS	842	659	382	(98)	837	214	-	2 836
PNUD/Ressources spéciales du Programme et fonds pour les mesures spéciales	129	-	-	-	135	-	-	264
Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	305	27	2	(2)	37	-	780	1 149
Autres fonds d'affectation spéciale	2 476	518	1 855	(1 572)	740	21	2 011	6 049
FDI	2 810	928	359	(229)	3 629	133	8 980	16 610
FMULAD	-	562	-	-	-	-	66	628
Fonds autres que ceux de l'ONUDI	409	384	(48)	-	822	-	-	1 567
TOTAL	<u>32 570</u>	<u>9 302</u>	<u>12 550</u>	<u>(9 560)</u>	<u>37 931</u>	<u>2 625</u>	<u>12 308</u>	<u>97 726</u>
----- B. Par élément de projet et par zone géographique -----								
Agents engagés au titre de projets	18 147	5 236	8 062	(5 699)	10 669	771	4 688	41 874
Sous-traitance	5 424	872	1 844	(1 756)	6 318	261	1 404	14 367
Bourses et formation	2 726	663	276	(154)	5 795	629	4 580	14 515
Matériel	5 203	2 260	2 170	(1 809)	14 553	899	1 194	24 470
Divers	1 070	271	198	(142)	596	65	442	2 500
TOTAL	<u>32 570</u>	<u>9 302</u>	<u>12 550</u>	<u>(9 560)</u>	<u>37 931</u>	<u>2 625</u>	<u>12 308</u>	<u>97 726</u>

a) Comprend les montants correspondant aux projets par pays dans les Etats arabes d'Afrique.

b) Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux projets par pays exécutés dans les Etats arabes d'Afrique seulement, et ils ont été déduits des chiffres donnés dans la dernière colonne "Total", car ils sont déjà compris dans les chiffres figurant sous la rubrique "Afrique".

TABLEAU 9
 DEPENSES IMPUTEES AU BUDGET ORDINAIRE ET AU BUDGET OPERATIONNEL EN 1987,
 PAR DEPARTEMENT OU ELEMENT DE PROGRAMME ET PAR OBJET DE DEPENSE a)
 (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Département/élément de programme	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions d'experts	Autres dépenses	Total
Organes directeurs	33	-	-	601	634
Direction exécutive et gestion	2 121	9	37	140	2 307
Elaboration des programmes et des projets					
Examen et évaluation des projets	1 017	-	-	9	1 026
Programmes par région et par domaine	4 345	3	-	216	4 564
Politiques et perspectives industrielles	4 724	162	25	263	5 174
Programmes et activités spéciaux	1 585	-	-	37	1 622
Bureau du Directeur général adjoint	771	-	-	85	856
Services d'appui aux SIDFA et aux administrateurs auxiliaires	1 435	-	-	362	1 797
Total partiel	13 877	165	25	972	15 039
Promotion industrielle, consultations et technologie					
Investissement industriel	1 387	40	-	106	1 533
Système de consultations	1 914	97	120	193	2 324
Mise au point et transfert des techniques	2 244	160	18	181	2 603
Bureau du Directeur général adjoint	563	-	-	8	571
Total partiel	6 108	297	138	488	7 031
Opérations industrielles					
Technologie des opérations industrielles	6 106	61	24	161	6 352
Institutions et services industriels	6 128	37	-	153	6 318
Recrutement des agents engagés au titre de projets	1 014	-	-	(37)	977
Conseillers interrégionaux	402	-	-	68	470
Section du contrôle central	515	-	-	10	525
Bureau du Directeur général adjoint	2 202	-	-	107	2 309
Total partiel	16 367	98	24	462	16 951

a) Non compris les dépenses de coopération technique (IODA et programme ordinaire).

TABLEAU 9 (suite)

Département/élément de programme	Dépenses de personnel	Consultants	Réunions d'experts	Autres dépenses	Total
Relations extérieures, information et services des langues et de la documentation					
Relations extérieures	1 342	-	-	274	1 616
Relations publiques et information	425	-	-	156	581
Secrétariat des organes directeurs	574	-	-	-	574
Langues et documentation	6 666	-	-	557	7 223
Bureau du Directeur général adjoint	607	-	-	25	632
Total partiel	9 614	0	0	1 012	10 626
Administration					
Service de la gestion administrative	108	-	-	(512)	(404)
Services du personnel	3 189	-	-	522	3 711
Services financiers	3 669	-	-	(5)	3 664
Services généraux	6 853	4	-	13 956	20 813
Service des achats et des marchés	1 054	-	-	6	1 060
Informatique et bureautique	1 041	-	-	1 098	2 139
Bureau du Directeur général adjoint	823	-	-	3 084	3 907
Total partiel	16 737	4	0	18 149	34 890
Total des dépenses	64 857	573	224	21 824	87 478
Recettes diverses					11 316
TOTAL GENERAL					76 162

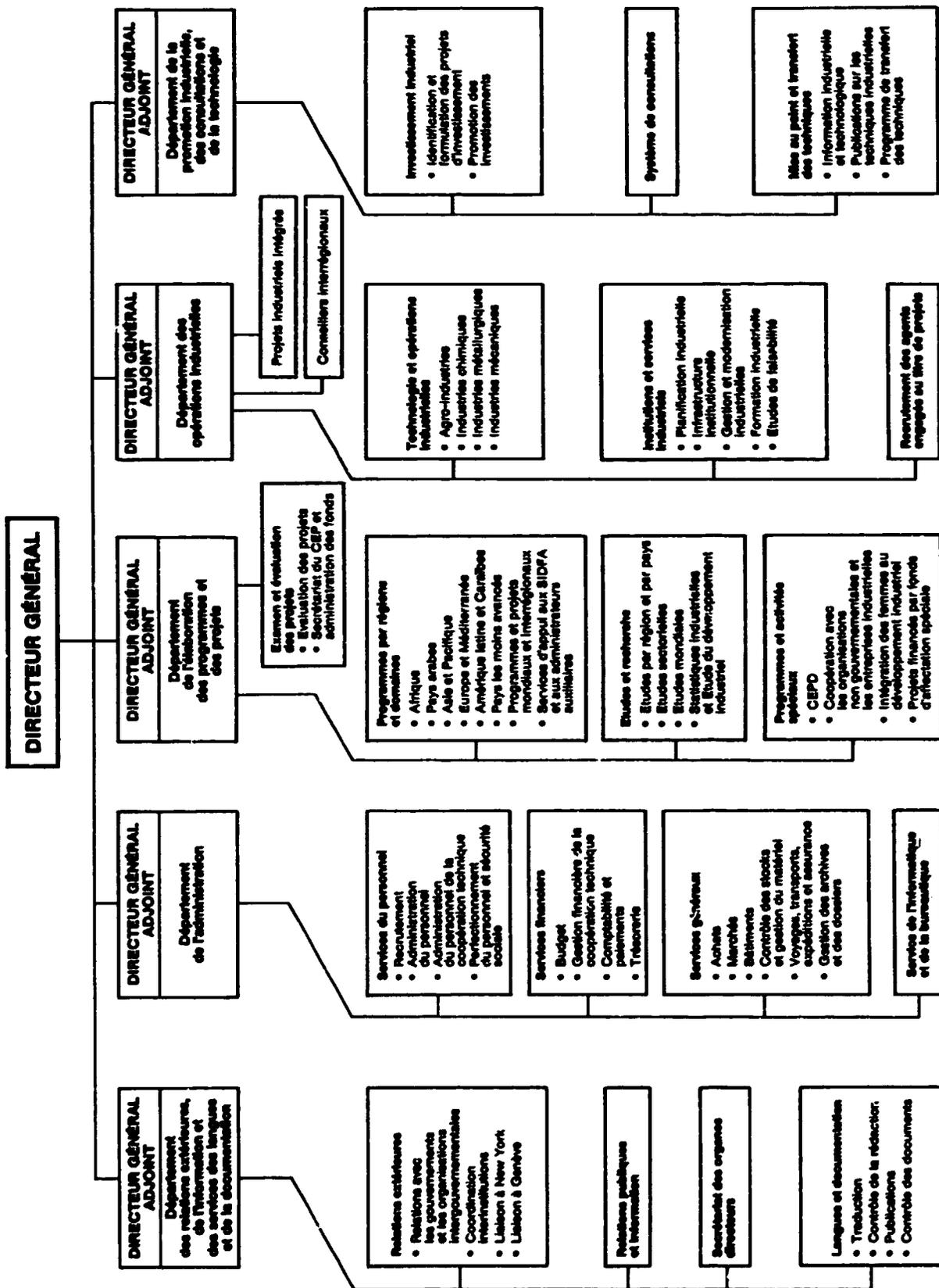
APPENDICES

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
A. Organigramme de l'ONUDI.....	117
B. Groupe d'experts, colloques, séminaires, journées d'étude, stages et autres réunions n'ayant pas pour objet la formation, tenus en 1987.....	118
C. Coopération technique - allocations au titre du budget ordinaire et fonds utilisés durant l'exercice biennal 1986-1987.....	124
D. Répartition géographique des experts.....	125
E. Projets confiés à l'ONUDI au titre des programmes par pays.....	127
F. Principales publications de l'ONUDI : études, rapports et collections parus en 1987.....	129
G. Assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement les moins avancés du 1er janvier au 31 décembre 1987.....	130
H. Fonds de développement industriel.....	133
I. Activités de formation en 1987.....	141
J. Accords conclus par l'ONUDI en 1987.....	148

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI

au 31 décembre 1987



APPENDICE B

GROUPE D'EXPERTS, COLLOQUES, SEMINAIRES, JOURNEES D'ETUDE, STAGES ET AUTRES REUNIONS N'AYANT PAS POUR OBJET LA FORMATION, TENUS EN 1987

Date		Lieu
CABINET DU DIRECTEUR GENERAL		
9-18 mars	Comité des programmes et des budgets, troisième session	Vienne (Autriche)
16 mars	Conseil du développement industriel, reprise de la deuxième session	Vienne (Autriche)
29 juin	Comité des programmes et des budgets, reprise de la troisième session	Vienne (Autriche)
30 juin-3 juillet	Conseil du développement industriel, troisième session	Vienne (Autriche)
12 octobre	Conseil du développement industriel, reprise de la troisième session	Vienne (Autriche)
12 octobre	Comité des programmes et des budgets, reprise de la troisième session (suite)	Vienne (Autriche)
9-13 novembre	Conférence générale, deuxième session ordinaire	Bangkok (Thaïlande)
DEPARTEMENT DE L'ELABORATION DES PROGRAMMES ET DES PROJETS		
<u>Division des programmes par région et domaine</u>		
6-14 novembre	Journées d'étude sur l'industrialisation des pays les moins avancés	Bangkok (Thaïlande)
17-19 novembre	Première réunion technique régionale sur le projet (RER/87/018) destiné à la région européenne : applications de la robotique industrielle	Vienne (Autriche)
<u>Division des politiques et perspectives industrielles</u>		
8-13 mars	Groupe technique ONUDI/JUNAC sur la micro-électronique dans l'industrie des biens d'équipement des pays du Groupe andin	Paipa et Bogotá (Colombie)
16 juin	Les ressources humaines dans le développement industriel de Sri Lanka - la contribution actuelle et future des femmes	Colombo (Sri Lanka)
6-7 juillet	Journées d'étude sur la promotion du développement de la petite et moyenne industrie dans le bassin du lac Songkhla	Haadyai (Thaïlande)
6-8 juillet	Première réunion ONUDI/SELA/CEPALC d'institutions latino-américaines s'intéressant au secteur des biens d'équipement	Caracas (Venezuela)
9-15 septembre	Séminaire sur la politique industrielle et les ajustements de structure	Séoul (République de Corée)
28-30 septembre	Séminaire sur le programme des "usines-pépinières" et le développement de la petite industrie en Malaisie	Kota Bharu (Malaisie)

Date		Lieu
14-22 octobre	Séminaire ONUDI/Association italienne des constructeurs de machines-outils (UCIPU) sur la construction et l'utilisation des machines-outils dans certains pays en développement	Milan (Italie)
16-18 novembre	Réunion d'experts CEPALC/ONUFI sur l'industrie des biens d'équipement en Amérique latine	Santiago (Chili)
30 novembre-1er décembre	Réunion d'experts de haut niveau sur les politiques et stratégies de développement industriel en Amérique latine <u>a/</u>	Montevideo (Uruguay)
<u>Division des programmes et activités spéciaux</u>		
23-27 février	Journées d'étude sur la coopération entre pays en développement dans les domaines du ciment, de la chaux et des industries apparentées	Bangkok (Thaïlande)
15-18 juin	Réunion pour la promotion des coentreprises dans les pays islamiques	Istanbul (Turquie)
31 août-4 septembre	Journées d'étude sur les technologies et l'équipement adaptés aux besoins de l'industrie métallurgique	Katowice (Pologne)
23 septembre-7 octobre	Atelier et voyages d'étude sur la coopération inter-régionale des pays insulaires du Pacifique et des Caraïbes en vue du développement de petites et moyennes agro-industries (ressources biologiques de la mer et fruits tropicaux)	Kingston (Jamaïque) Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) Bridgetown (Barbade) Castries (Sainte-Lucie)
28 septembre-4 octobre	Atelier sur la coopération entre coopératives bulgares et organisations analogues de certains pays d'Afrique en vue de la promotion des coopératives de production alimentaire	Sofia (Bulgarie)
5-7 octobre	Réunion sur les accords de coopération entre pays en développement dans le secteur du machinisme agricole <u>b/</u>	Alger (Algérie)
12-16 octobre	Journées d'étude sur la production de médicaments essentiels et autres dans les pays africains	Milan (Italie)
26-31 octobre	Séminaire sur la coopération d'entreprise à entreprise entre partenaires de la République populaire de Chine, de pays développés et de pays en développement	Beijing (Chine)
23-27 novembre	Journées d'étude sur le transport par chemin de fer	Zurich (Suisse)

DEPARTEMENT DES OPERATIONS INDUSTRIELLES

Division de la technologie des opérations industrielles

28 septembre-1er octobre	Réunion régionale sur la production et la distribution de produits biologiques pour la médecine humaine et vétérinaire en Afrique	Dakar (Sénégal)
--------------------------	---	-----------------

a/ Organisée avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

b/ Organisée avec la Division des programmes par région et domaine.

Date		Lieu
30 novembre- 5 décembre	Atelier sur les techniques de construction en petite série et de réparation des navires à l'intention des pays d'Afrique de l'Ouest	Accra (Ghana)
<u>Division des institutions et services industriels</u>		
23-26 mars	Atelier d'évaluation des séminaires nationaux sur les stratégies industrielles, organisés dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique	Vienne (Autriche)
28 septembre- 3 octobre	Groupe d'experts sur les systèmes d'information industrielle assistée par ordinateur utilisés dans la planification industrielle	Riga (URSS)
6-10 juin	Journées d'étude régionales africaines sur les entreprises industrielles publiques et leur environnement	Alger (Algérie)
DEPARTEMENT DE LA PROMOTION INDUSTRIELLE, DES CONSULTATIONS ET DE LA TECHNOLOGIE		
<u>Division de l'investissement industriel</u>		
19-22 janvier	Deuxième forum des investisseurs pour le Bangladesh	Dacca (Bangladesh)
17 mars	Réunion d'information sur Maurice	Tokyo (Japon)
30 mars	Réunion d'information sur la Chine	Zurich (Suisse)
1er-8 avril	Programme de promotion des investissements Chine/République fédérale d'Allemagne/OMUDI	Hanovre (République fédérale d'Allemagne)
23 avril	Réunion d'information sur la Chine	Varsovie (Pologne)
24 avril	Réunion d'information sur Sri Lanka	Tokyo (Japon)
30 avril	Réunion d'information sur Sri Lanka	Osaka (Japon)
8 mai	Réunion d'information sur les Maldives	Tokyo (Japon)
25-29 mai	Forum régional pour l'identification et la promotion de projets d'investissement industriel	Port-Louis (Maurice)
18 juin	Réunion d'information sur la Chine	Paris (France)
1er juillet	Réunion d'information sur l'Inde	Paris (France)
7 septembre	Réunion d'information sur la Chine	Varsovie (Pologne)
9 septembre	Réunion d'information sur l'Ouganda	Cologne (République fédérale d'Allemagne)

Date		Lieu
15 septembre	Réunion d'information sur Sri Lanka	Séoul (République de Corée)
20 septembre	Réunion d'information sur le Brésil	Paris (France)
21 septembre	Réunion d'information sur le Zimbabwe	Varsovie (Pologne)
6 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	Tokyo (Japon)
7 octobre	Réunion d'information sur Haïti	Paris (France)
12 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	Vienne (Autriche)
12-15 octobre	Forum pour la création d'entreprises communes à participation étrangère	Varsovie (Pologne)
14 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	Cologne (République fédérale d'Allemagne)
22 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	Toronto (Canada)
22-23 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	Varsovie (Pologne)
23 octobre	Réunion d'information sur l'Indonésie	New York (Etats-Unis d'Amérique)
2-5 novembre	Forum pour l'identification et la promotion de projets d'investissement industriel en Egypte	Le Caire (Egypte)
4 novembre	Réunion d'information sur le Népal	Séoul (République de Corée)
16 novembre	Réunion d'information sur le Népal	Tokyo (Japon)
16-19 novembre	Forum des investisseurs - l'agro-industrie et les industries apparentées en Thaïlande	Bangkok (Thaïlande)
23 novembre	Réunion d'information sur le Costa Rica	Paris (France)
23-27 novembre	Forum des investisseurs pour l'Indonésie	Djakarta (Indonésie)
18 décembre	Réunion d'information sur le Népal	Lyon (France)
<u>Division du Système de consultations</u>		
12-15 janvier	Réunion régionale sur l'industrie du cuir et des articles en cuir en Afrique	Alexandrie (Egypte)

Date		Lieu
26-29 janvier	Réunion préparatoire mondiale en vue de la première Consultation sur l'industrie de la pêche	Mexico (Mexique)
23-26 février	Réunion régionale d'experts ONUDI/SELA sur les différentes stratégies possibles de développement de l'industrie des métaux non ferreux en Amérique latine	Caracas (Venezuela)
18-28 mai	Réunion d'experts et voyage d'étude sur les petites centrales hydroélectriques normalisées	Hangzhou (Chine)
1er-5 juin	Première Consultation sur l'industrie de la pêche	Gdansk (Pologne)
22-25 juin	Réunion mondiale préparatoire en vue de la première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux	Lisbonne (Portugal)
14-19 septembre	Deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle, organisée en association avec l'Organisation internationale du Travail	Paris (France)
5-9 octobre	Troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique	Madrid (Espagne)
2-6 novembre	Réunion régionale latino-américaine sur le machinisme agricole	Santiago (Chili)
30 novembre-4 décembre	Première Consultation sur l'industrie des métaux non ferreux	Budapest (Hongrie)
8-10 décembre	Réunion d'experts pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes chargée de préparer la première Consultation sur l'industrie de transformation de la canne à sucre	Vienne (Autriche)
8-11 décembre	Réunion d'experts sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives	San Juan (Porto Rico)
<u>Division de la mise au point et du transfert des techniques</u>		
7-15 janvier	Atelier sur le matériel électromécanique	Hangzhou (Chine)
6-10 avril	Journée d'étude ONUDI/ISTIC sur l'élaboration d'un système d'informations industrielles et techniques à l'intention des petites et moyennes entreprises industrielles chinoises	Beijing (Chine)
19-20 mai	Réunion d'un petit groupe technique consultatif du Réseau régional de petites centrales hydroélectriques d'Asie et du Pacifique	Hangzhou (Chine)
25-27 juin	Réunion d'un groupe de réflexion de haut niveau du Centre régional pour les petites centrales hydroélectriques d'Asie et du Pacifique	Hangzhou (Chine)
5-7 octobre	Journées d'étude à l'intention des chefs des membres du sous-réseau africain de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) sur les modalités de la coopération	Dakar (Sénégal)
8-10 octobre	Deuxième Réunion africaine sur le Système d'échange de renseignements techniques (RIES)	Dakar (Sénégal)

Date		Lieu
26-31 octobre	Atelier ONUDI/Unesco/Korean Institute of Energy and Resources sur le réseau d'informations sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les économies d'énergie dans la petite et moyenne industrie de la région de l'Asie et du Pacifique	Daejeon (République de Corée)
26 octobre- 6 novembre	Atelier sur les petits aménagements hydroélectriques	Hangzhou (Chine)
2-5 novembre	Troisième Réunion des coordonnateurs du réseau AMASE sur le projet ASTIS	Kuala Lumpur (Malaisie)
21-25 novembre	Atelier sur les techniques de génie génétique	(Koweït)
5-9 décembre	Séminaire sur la contribution de la biotechnologie et du génie génétique au développement de l'Arabie saoudite	Riyad (Arabie saoudite)
7-10 décembre	Réunion de discussion sur les matériaux de pointe et les pays en développement	Vienne (Autriche)
8-12 décembre	Séminaire sur la négociation de contrats et les services de conseil à l'intention de promoteurs de projets industriels	Kigali (Rwanda)
14-16 décembre	Réunion du Groupe consultatif sur les techniques de l'information au service du développement	Vienne (Autriche)
15-17 décembre	Groupe de travail ONUDI/OMS/PNUE sur la sûreté de la biotechnologie	Paris (France)

APPENDICE C

**COOPERATION TECHNIQUE - ALLOCATIONS AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE
ET FONDS UTILISES DURANT L'EXERCICE BIENNAL 1986-1987
(en milliers de dollars des Etats-Unis)**

Eléments du programme	Allocations pour l'exercice biennal 1986-1987 a/	Fonds utilisés		
		1986	1987	1986- 1987
A. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE (PO)				
Formation du personnel des pays en développement dans divers domaines de l'industrie				
Bourses de perfectionnement	341,4	332,1	(20,9)	311,2
Stages de formation en groupe	545,9	211,3	271,0	482,3
Mise en place et renforcement de moyens de formation dans les pays en développement	388,2	60,3	9,6	69,9
Activités spécialement destinées aux pays en développement les moins avancés	1 503,7	1 017,8	491,1	1 508,9
Coopération entre pays en développement	378,4	233,9	413,5	647,4
Consultations avec les gouvernements	<u>58,0</u>	<u>36,1</u>	<u>35,2</u>	<u>71,3</u>
TOTAL POUR LE PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE	<u>3 215,6</u>	<u>1 891,5</u>	<u>1 199,5</u>	<u>3 091,0</u>
B. DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE (IDDA)				
Services techniques consultatifs	760,3	354,6	11,0	365,6
Création d'usines pilotes et expérimentales	564,6	402,9	331,5	734,4
Mise en valeur des ressources humaines et activités connexes	603,6	336,3	119,1	455,4
Infrastructure industrielle institutionnelle	363,1	389,3	112,3	501,6
Suivi des programmes sous-régionaux et autres	181,4	208,1	220,8	428,9
Elaboration d'études industrielles	158,8	21,4	58,7	80,1
Promotion de la Décennie	<u>68,2</u>	<u>148,6</u>	<u>26,1</u>	<u>174,7</u>
TOTAL POUR L'IDDA	<u>2 700,0</u>	<u>1 861,2</u>	<u>879,5</u>	<u>2 740,7</u>

a/ Compte tenu de la situation financière actuelle de l'ONUDI, les allocations au titre du budget ordinaire - qui figurent dans le programme et budget (UNIDO/GC.1/10/Rev.1) et qui ont été approuvées par la Conférence générale dans sa décision GC.1/Dec.26 - ont été révisées en octobre 1986 (voir IDB.2/CRP.5 et décision IDB.2/Dec.5 du Conseil du développement industriel) et à la fin de l'exercice biennal.

APPENDICE D

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPERTS
(par ordre décroissant)

Tableau 1

1er janvier-31 décembre 1987

Pays	Nombre de postes pourvus	Pays	Nombre de postes pourvus
Pologne	293 ^{a/}	Algérie	5
Royaume-Uni	192	Jamaïque	5
Etats-Unis d'Amérique	150	Madagascar	5
France	126	Bolivie	4
Allemagne, République fédérale d'	84	Indonésie	4
Inde	74	Iran (République islamique d')	4
Hongrie	67	Jordanie	4
Italie	57	Népal	4
Autriche	48	Tunisie	4
Pérou	42	Turquie	4
Tchécoslovaquie	39	Costa Rica	3
Brésil	37	Maroc	3
Mexique	36	Apatrides	2
Pays-Bas	33	Congo	2
Belgique	32	Cuba	2
Japon	32	Guatemala	2
Canada	29	Guinée	2
Yougoslavie	29	Guyana	2
Espagne	27	Iraq	2
Danemark	24	Liban	2
Portugal	20	Malaisie	2
Egypte	19	Maurice	2
Argentine	18	Nicaragua	2
Chili	17	République arabe syrienne	2
Colombie	17	Roumanie	2
Irlande	17	Sénégal	2
Suède	17	Burkina Faso	1
Philippines	16	Cap-Vert	1
Cameroun	14	Chine	1
Finlande	14	Ethiopie	1
Sri Lanka	14	Fidji	1
URSS	14	Ghana	1
Venezuela	14	Grèce	1
Australie	13	Kenya	1
Côte d'Ivoire	11	Libéria	1
République démocratique allemande	11	Mali	1
Soudan	11	Montserrat	1
Norvège	10	Mozambique	1
Nouvelle-Zélande	10	Niger	1
Suisse	10	Nigéria	1
Togo	9	Palestine	1
Bulgarie	8	République dominicaine	1
Ouganda	8	République populaire	
Pakistan	8	démocratique de Corée	1
Equateur	7	République-Unie de Tanzanie	1
Israël	7	Rwanda	1
Somalie	7	Sierra Leone	1
République de Corée	6	Uruguay	1
Zaire	6	Viet Nam	1
		Zambie	1
		TOTAL (98 pays)	1 904

^{a/} Au nombre des experts sont comptés 148 ressortissants de la Pologne, de la Roumanie et d'autres Etats qui ont été recrutés à des niveaux divers pour de grands projets exécutés au titre de fonds d'affectation spéciale dans la Jamahiriya arabe libyenne, au Nigéria et au Yémen. Ce chiffre comprend aussi des experts nationaux.

Tableau 2

1971 - 1987

Pays	Nombre de postes pourvus	Pays	Nombre de postes pourvus
Royaume-Uni	1 988	Togo	22
Pologne	1 536	Ethiopie	21
Etats-Unis d'Amérique	1 362	Malaisie	20
France	1 223	Apatrides	19
Inde	958	Chine	19
Allemagne, République fédérale d'	880	Mali	19
Autriche	536	Iran (République islamique d')	18
Belgique	473	Grèce	17
Suède	447	Iraq	15
Italie	436	Jordanie	15
Hongrie	411	El Salvador	13
Pays-Bas	351	Maurice	12
Egypte	343	Nicaragua	12
Yougoslavie	329	Nigéria	11
Espagne	262	Cuba	10
Argentine	259	Madagascar	10
Danemark	246	Ouganda	10
Tchécoslovaquie	234	Panama	10
URSS	232	Ghana	9
Canada	226	Liban	9
Suisse	190	Niger	9
Japon	186	Guatemala	8
Chili	175	Haïti	8
Finlande	174	Zimbabwe	8
Brésil	168	Somalie	7
Australie	162	Libéria	6
Norvège	153	Népal	6
Mexique	148	Costa Rica	5
Pérou	147	Kenya	5
Roumanie	141	République-Unie de Tanzanie	5
Israël	124	Bénin	4
Irlande	123	Guyana	4
Philippines	113	Rwanda	4
Sri Lanka	109	Thaïlande	4
Bulgarie	88	Viet Nam	4
Pakistan	87	Guinée	3
Portugal	86	Malte	3
Nouvelle-Zélande	83	Sierra Leone	3
Venezuela	64	Barbade	2
Colombie	55	Birmanie	2
Algérie	44	Congo	2
République démocratique allemande	44	Honduras	2
Côte d'Ivoire	39	Jamahiriya arabe libyenne	2
Turquie	38	Mauritanie	2
Bangladesh	35	Paraguay	2
Tunisie	35	République populaire démocratique de Corée	2
Zaire	35	RSS de Biélorussie	2
République de Corée	33	Zambie	2
Indonésie	31	Antigua-et-Barbuda	1
République arabe syrienne	29	Burkina Faso	1
Cameroun	28	Cap-Vert	1
Equateur	25	Chypre	1
Sénégal	25	Fidji	1
Bolivie	24	Montserrat	1
Maroc	24	Mozambique	1
Jamaïque	23	Palestine	1
Uruguay	23	République dominicaine	1
Soudan	22		
		TOTAL (115 pays)	16 281 a/

a/ Le nombre total des postes pourvus comprend les différents postes occupés par un même expert affecté à un projet puis à d'autres.

APPENDICE E

PROJETS CONFIES A L'ONUUDI AU TITRE DES PROGRAMMES PAR PAYS

Tableau 1

Projets confiés à l'ONUUDI au titre des programmes par pays
approuvés par le Conseil d'administration du PNUD de juin 1985 à juin 1987
(par région géographique)

Région géographique	Nombre de pays pour lesquels des programmes ont été approuvés	Montant total des CIP (en millions de dollars EU)	Montant total programmé de l'ONUUDI	Crédits alloués pour des projets de l'ONUUDI	Part de l'ONUUDI dans le montant programmé (en %)	Nombre de projets	
						En cours	Nouveaux
Afrique	38	879,06	1 333,28	95,87	7,19	39	92
Amériques	41	238,61	496,17	46,78	9,43	26	81
Asie et Pacifique	29	917,52	979,94	213,95	21,83	66	150
Etats arabes a/ (Etats arabes d'Afrique) b/	13	133,95	261,21	27,40	10,49	9	41
Europe	(6)	(97,89)	(200,58)	(16,29)	(8,12)	(3)	(28)
	8	34,22	35,39	11,56	32,66	9	41
TOTAL	123	2 105,47	2 905,41	379,27	13,05	146	377

a/ Y compris les Etats arabes d'Afrique.

b/ Les chiffres correspondants ont été défalqués car ils figurent dans les rubriques "Afrique" et "Etats arabes".

Tableau 2

Projets confiés à l'ONUUDI au titre des programmes par pays
approuvés par le Conseil d'administration du PNUD de juin 1985 à juin 1987
(par service organique de l'ONUUDI)

Services organiques de l'ONUUDI	Nombre de projets		Montant des apports du PNUD (en milliers de dollars)	Pourcentage du montant total	Répartition des projets selon leur importance		
	En cours	Nouveaux			Moins de 150 000 dollars	De 150 000 dollars à 1 million de dollars	Plus de 1 million de dollars
Investissement industriel	1	10	3 560	0,94	3	8	0
Agro-industries	15	70	66 970	17,66	17	51	17
Industries chimiques	37	81	86 700	22,86	25	79	14
Industries métallurgiques	9	19	31 820	8,39	9	14	5
Industries mécaniques	30	63	73 360	19,34	24	56	13
Planification industrielle	9	19	22 990	6,06	6	14	8
Infrastructure institutionnelle	23	61	54 060	14,25	12	59	13
Gestion et modernisation industrielles	6	14	10 630	2,80	7	9	4
Formation industrielle	2	16	9 948	2,62	3	13	2
Etudes de faisabilité	13	19	16 799	4,43	7	21	4
Transfert de techniques	1	1	561	0,15	1	1	0
Information industrielle et technologique	0	2	570	0,15	0	2	0
Autres services	0	2	1 300	0,34	0	2	0
TOTAL	146	377	379 268	100,00	114	329	80

Tableau 3

Comparaison entre les programmes par pays approuvés pour le quatrième cycle (juin 1985-juin 1987)
et les programmes des mêmes pays pour le troisième cycle (1982-1986) a/
(par région géographique)

Régions géographiques (nombre de programmes par pays)	Troisième cycle (1982-1986)				Quatrième cycle (juin 1985-juin 1987)			
	CIP	Projets de l'ONUDI			CIP	Projets de l'ONUDI		
		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé		Montant programmé	Montant total	Pourcentage du montant programmé
	en millions de dollars EU)	du montant programmé		(en millions de dollars EU)	du montant programmé			
Afrique (37) b/	720,30	943,58	111,87	11,86	868,86	1 316,41	95,87	7,28
Amériques (37) c/	211,56	333,07	52,19	15,67	225,37	492,00	46,37	9,42
Asie et Pacifique (28) d/	770,56	1 072,89	189,61	17,67	861,96	892,52	200,86	22,50
Etats arabes (13) e/ (Etats arabes d'Afrique (6)) f/	131,18	282,67	33,63	11,90	133,95	261,21	27,40	10,49
Europe (8) g/	(94,19)	(151,08)	(11,37)	(7,53)	(97,89)	(200,58)	(16,29)	(8,12)
	33,40	56,63	13,31	23,50	34,22	35,39	11,56	32,66
TOTAL (117)	1 772,81	2 537,76	389,24	15,34	2 036,47	2 796,95	365,77	13,08

a/ Pour cette comparaison, il n'a pas été tenu compte des pays suivants :

Afrique : Mouvements de libération nationale (premier programme par pays dans le quatrième cycle).

Amériques : Anguilla, Aruba et Sainte-Hélène (premier programme par pays dans le quatrième cycle);
Suriname (pas de programme par pays dans le troisième cycle).

Asie et Pacifique : Indonésie (du fait que les périodes couvertes par les deuxième et troisième programmes par pays (1979-1983 et 1985-1989 respectivement) sont à cheval sur les deuxième, troisième et quatrième cycles de programmation, il est difficile d'établir des comparaisons. La part de l'ONUDI dans le montant programmé était de 51,31 % pour le deuxième programme par pays et de 14,97 % pour le troisième programme par pays.

b/ Les 37 pays d'Afrique sont les suivants : Algérie, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Nigéria, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

c/ Les 37 pays et territoires des Amériques sont les suivants : Antigua, Antilles néerlandaises, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Equateur, Etats des Caraïbes orientales, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Iles Caïmanes, Iles Turques et Caïques, Iles Vierges britanniques, Jamaïque, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint Vincent-et-Grenadines, Sainte-Lucie, Uruguay et Venezuela.

d/ Les 28 pays d'Asie et du Pacifique sont les suivants : Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Chine, Fidji, Iles Cook, Iles Salomon, Inde, Kiribati, Malaisie, Mongolie, Népal, Niue, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

e/ Les 13 Etats arabes sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Koweït, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Somalie, Tunisie et Yémen démocratique.

f/ Les six Etats arabes d'Afrique sont les suivants : Algérie, Djibouti, Egypte, Maroc, Somalie et Tunisie. (Les montants correspondants ont été défalqués car ils figurent déjà dans les rubriques "Afrique" et "Etats arabes".)

g/ Les huit pays d'Europe sont les suivants : Albanie, Bulgarie, Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Turquie et Yougoslavie.

APPENDICE F

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE L'ONU/DI : ETUDES, RAPPORTS ET COLLECTIONS PARUS EN 1987 ^{a/}

COTE	TITRE	LANGUE
ID/SER.M/19*	Industrie et développement, N° 19	A
ID/SER.M/20*	Industrie et développement, N° 20	A
ID/SER.M/21*	Industrie et développement, N° 21	A
ID/SER.M/4	Small hydropower series N° 4 Guidelines for the application of small hydraulic turbines	A
ID/320*	Le son de riz : une matière première sous-utilisée	E, F
ID/324	Série "Mise au point et transfert des techniques" N° 21. L'économie de l'aluminium	E, F
ID/326	Série "Mise au point et transfert des techniques" N° 22. L'informatique et le développement industriel	E, F
ID/334*	International comparative advantage in manufacturing: Changing profiles of resources and trade	E
ID/343*	Industrie et développement dans le monde : rapport 1986	F
ID/346 (ID/WG.462/11)	Troisième Consultation sur l'industrie des machines agricoles, Belgrade (Yougoslavie), 29 septembre-3 octobre 1986. Rapport	A, Ar, C, E, F, R
ID/347* (UNIDO/LIB/SER.B/61)	Résumés d'études sur le développement industriel, N° 15101 à 15400	A (introduction en E, F, R)
ID/348*	Industrie et développement dans le monde : rapport 1987	A
ID/350 (ID/WG.467/5)	Première Consultation sur l'industrie de la pêche, Gdansk (Pologne), 1er-5 juin 1987. Rapport	A, Ar, C, E, F, R
ID/352 (SPEC.)*	Manual for Arabic Translators, Volume I	A/Ar
ID/352/Add.1 (SPEC.)*	Manual for Arabic Translators, Volume II	A/Ar
ID/352/Add.2 (SPEC.)*	Manual for Arabic Translators, Volume III	A/Ar

^{a/} Un astérisque dans la colonne "Cote" indique qu'une publication est destinée à la vente.

APPENDICE G

ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ONU/IDI AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1987

Tableau 1

Assistance fournie par pays et par source de financement a/
(en dollars des Etats-Unis)

Pays/région	Budget ordinaire XP/XA	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/ mesures spéciales	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	(876)	142 581	11 675	-	88 167	-	241 547
Botswana	267	424 654	15 166	-	12 506	18 336	470 929
Burkina Faso	302 069	32 467	13 661	-	53 075	-	401 272
Burundi	-	293 606	38 059	-	2 400	23	334 094
Cap-Vert	23 831	376 944	-	-	13 812	-	414 587
Comores	(901)	-	1 496	-	-	-	595
Ethiopie	48 211	1 941 526	(877)	-	58 119	(75)	2 046 904
Gambie	8 894	104 711	64	-	2 325	(3 385)	112 609
Guinée	12 765	620 831	1 462	-	(82 013)	-	553 045
Guinée-Bissau	-	23 259	158 257	-	15 371	-	196 887
Guinée équatoriale	(1 090)	-	-	-	-	-	(1 090)
Lesotho	1 712	122 205	(5 605)	-	0	7 887	126 199
Malawi	(151)	8 485	-	73 158	59 900	-	141 392
Mali	(18 375)	618 051	6 633	-	138 352	141 024	885 685
Mauritanie	-	35 995	0	-	-	-	35 995
Niger	-	389 007	35 092	-	-	-	424 099
Ouganda	-	585 450	-	-	227	35 109	620 786
République centrafricaine	(996)	-	49 964	-	-	-	48 968
République-Unie de Tanzanie	136 363	226 197	83 457	-	466 258	17 339	929 614
Rwanda	8 340	534 701	-	-	36 718	-	579 759
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	4 631	-	4 631
Sierra Leone	-	354 148	(133)	-	-	18 807	372 822
Tchad	-	676 597	-	-	-	-	676 597
Togo	62	446 830	(11 277)	69 011	-	43 094	547 720
Total partiel	520 125	7 958 245	397 094	142 169	869 848	278 165	10 165 646
Amériques							
Haïti	-	38 094	42 708	-	(5 007)	-	75 795
Asie et Pacifique							
Afghanistan	(3 468)	-	2 879	-	-	-	(589)
Bangladesh	-	1 609 099	-	-	-	51 340	1 660 439
Bhoutan	9 028	(834 857)	18 981	137 178	1 029 724	-	360 054
Kiribati	-	19 134	-	-	-	-	19 134
Maldives	-	116 195	-	-	-	-	116 195
Népal	-	780 499	31 099	5 652	8 618	57 019	882 887
République démocratique populaire lao	-	82 584	-	-	-	-	82 584
Samoa	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	113 652	83 770	-	16 656	-	214 078
Total partiel	5 560	1 886 306	136 729	142 830	1 054 998	108 359	3 334 782
Etats arabes							
Djibouti	(9 445)	-	(280)	-	-	-	(9 725)
République arabe du Yémen	3 473	26 694	194	-	-	94 766	125 127
Somalie	-	473 145	18 508	-	40 459	6 485	538 597
Soudan	(376)	47 914	(655)	-	65 828	137 714	250 425
Yémen démocratique	15 992	154 398	143 499	-	-	-	313 889
Total partiel	9 644	702 151	161 266	-	106 287	238 965	1 218 313
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés							
TOTAL	62 955	2 457	-	-	354 337	-	419 749
	598 284	10 587 253	737 797	284 999	2 380 463	625 489	15 214 285

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Déduction faite de 14 % au titre des frais généraux.

c/ Les autres sources sont les suivantes : Fonds d'affectation spéciale, Fonds d'équipement des Nations Unies et Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

Tableau 2

Projets nouveaux approuvés, par pays et par source de financement a/
(en dollars des Etats-Unis)

Pays/région	Budget ordinaire XP/XA	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/ mesures spéciales	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	-	84 800	-	-	5 000	-	89 800
Botswana	-	464 100	15 000	-	15 000	45 654	539 754
Burkina Faso	-	-	112 000	-	19 000	-	131 000
Burundi	-	86 500	55 200	-	2 400	-	144 100
Cap-Vert	1 865	-	-	-	31 090	-	32 955
Comores	-	-	-	-	-	-	-
Ethiopie	-	-	71 200	-	-	-	71 200
Gambie	-	27 000	-	-	-	-	27 000
Guinée	-	4 300	10 900	-	17 200	-	32 400
Guinée-Bissau	-	313 464	102 020	-	-	-	415 484
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	-	-	-	-	178 000	-	178 000
Mali	-	691 673	50 600	-	106 100	-	848 373
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-
Niger	-	-	11 000	-	-	-	11 000
Ouganda	-	1 351 700	-	-	-	-	1 351 700
République centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	14 700	36 336	-	-	-	51 036
Rwanda	-	-	-	-	37 500	-	37 500
Sao Tomé-et-Principe	-	12 000	-	-	5 000	-	17 000
Sierra Leone	-	729 064	-	-	32 500	-	761 564
Tchad	-	-	-	-	-	-	-
Togo	-	34 800	-	-	-	-	34 800
Total partiel	1 865	3 814 101	464 256	-	448 790	45 654	4 774 666
Amériques							
Haïti							
	-	-	-	-	-	-	-
Asie et Pacifique							
Afghanistan	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	-	-	-	-	-	61 459	61 459
Bhoutan	-	-	58 000	-	1 266 860	-	1 324 860
Kiribati	-	-	-	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	59 700	-	59 700
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	-	-	-
Samoa	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	58 000	-	1 326 560	61 459	1 446 019
Etats arabes							
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-
République arabe du Yémen	5 780	24 300	-	-	-	181 804	211 884
Somalie	24 000	1 537 400	63 000	-	38 166	-	1 662 566
Soudan	-	-	-	-	74 950	-	74 950
Yémen démocratique	33 752	-	124 950	-	-	-	158 702
Total partiel	63 532	1 561 700	187 950	-	113 116	181 804	2 108 102
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés							
TOTAL	1	-	-	-	491 672	-	491 673
	65 398	5 375 801	710 206	-	2 380 138	288 917	8 820 460

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Déduction faite de 10 % au titre des frais généraux.

c/ Les autres sources consistent en des fonds d'affectation spéciale.

Tableau 3

Total projets approuvés (projets nouveaux, plus allocations supplémentaires pour des projets en cours, moins projets annulés) a/
(en dollars des Etats-Unis)

Pays/région	Budget ordinaire XP/XA	PNUD/CIP	Services industriels spéciaux	PNUD/mesures spéciales	FDI b/	Autres sources c/	Total
Afrique							
Bénin	-	132 267	-	-	8 494	-	140 761
Botswana	397	662 713	15 000	-	15 000	45 654	738 764
Burkina Faso	(3 393)	(1 028)	110 368	-	(27 007)	-	78 940
Burundi	-	94 513	52 829	-	2 400	(6 505)	143 237
Cap-Vert	(36)	377 087	-	-	31 090	-	408 141
Comores	(2 178)	-	-	-	-	(22 178)	(24 356)
Ethiopie	(3 801)	6 192 989	70 593	-	21 286	10 128	6 291 195
Gambie	(2 702)	28 146	(10 537)	-	(51 572)	(6 105)	(42 770)
Guinée	6 344	4 373	(87 899)	(5 744)	(78 906)	(3 905)	(165 837)
Guinée-Bissau	-	313 464	102 658	-	(15 961)	-	400 161
Guinée équatoriale	(2 087)	-	-	-	-	-	(2 087)
Lesotho	(241)	38 947	(6 816)	-	-	-	31 890
Malawi	(1 930)	5 080	-	-	178 000	-	181 150
Mali	5 762	822 953	60 127	-	183 108	13 825	1 085 775
Mauritanie	-	(833)	-	-	(24 165)	-	(24 998)
Niger	-	39 588	5 846	(14 980)	-	-	30 454
Ouganda	-	1 661 807	-	-	230	(10 039)	1 651 998
République centrafricaine	(996)	-	-	-	-	-	(996)
République-Unie de Tanzanie	(13 071)	29 028	1 416	-	(6 892)	1 794	12 275
Rwanda	565	70 016	(5 510)	-	37 500	-	102 571
Sao Tomé-et-Principe	-	12 000	-	-	5 000	(551)	16 449
Sierra Leone	(300)	740 326	900	-	(82 550)	-	658 376
Tchad	-	52 796	-	-	-	-	52 796
Togo	(4 879)	337 943	(7 806)	780	15 878	-	310 160
Total partiel	(22 546)	11 614 175	301 069	(19 944)	179 177	22 118	12 074 049
Amériques							
Haiti	-	14 333	-	-	-	-	14 333
Asie et Pacifique							
Afghanistan	(2 593)	-	(3 945)	-	-	-	(6 538)
Bangladesh	-	(254 318)	-	-	(108 435)	(178 018)	(540 771)
Bhoutan	3 721	156 268	58 000	-	1 266 860	-	1 484 849
Kiribati	-	(79)	-	-	-	-	(79)
Maldives	-	13 725	-	-	-	-	13 725
Népal	-	55 031	-	-	22 855	-	77 886
République démocratique populaire lao	-	(2 755)	-	-	-	-	(2 755)
Samoa	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	1 287	31 318	-	750	-	33 355
Total partiel	1 128	(30 841)	85 373	-	1 182 030	(178 018)	1 059 672
Etats arabes							
Djibouti	(9 445)	(23 133)	(1 453)	-	-	-	(34 031)
République arabe du Yémen	5 780	24 079	(2 500)	-	-	181 804	209 163
Somalie	68 954	1 585 932	28 292	-	90 666	(6 506)	1 767 338
Soudan	-	32 564	(5)	-	74 950	39 548	147 057
Yémen démocratique	33 752	23 784	130 490	-	(711)	-	187 315
Total partiel	99 041	1 643 226	154 824	-	164 905	214 846	2 276 842
Projets régionaux, interrégionaux et mondiaux spécialement conçus pour les pays les moins avancés							
TOTAL	(23 275)	-	-	-	460 766	-	437 491
	54 348	13 240 893	541 266	(19 944)	1 986 878	58 946	15 862 387

a/ A l'exclusion des projets régionaux, interrégionaux et mondiaux, ainsi que des bourses de perfectionnement individuelles et des programmes de formation en groupe, dont les pays les moins avancés bénéficient en même temps que d'autres pays en développement; ces activités sont en général financées au moyen de fonds non réservés aux pays les moins avancés.

b/ Déduction faite de 14 % au titre des frais généraux.

c/ Les autres sources sont les suivantes : Fonds d'affectation spéciale, Fonds d'équipement des Nations Unies et Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

APPENDICE H
FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Tableau 1

Contributions annuées et contributions versées au FMI/IFI depuis 1974 : état au 31 décembre 1987
(en dollars des États-Unis)

Pays/ organisation	Solde débitéur (créditeur) reporté du FMI/IFI	Ajustement de contri- butions annuées antérieur- ement	Contributions au FDI annuées 1987		1988 et années ultérieures	Montants recus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Solde non versé	Avances versées par les donateurs
			1986	1987					
Contributions annuées en monnaies convertibles									
Afghanistan	1 500	-	-	-	25 000	3 000	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-	-	-	25 000	-
Angola	10 000	-	-	-	-	10 000	-	-	-
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000	-
Argentine	-	150 000	-	1 000 000	-	149 990	10	-	-
Autriche	-	-	-	-	81 967	152 390	-59 814	86 957	-
Bahreïn	5 000	-	-	-	-	5 000	-	-	-
Bangladesh	-	-	-	-	3 161	8 001	-	-	-
Barbade	-	-	-	-	-	20 000	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	1 490	-	-	-
Bolivie	2 000	-	-	1 000	1 000	14 313	-	4 000	-
Brdali	15 000	-	-	-	-	30 000	-	-	-
Burkina Faso	-	-	-	-	6 601	-	-466	7 047	-
Cameroon	-	-	-	2 985	-	-	-849	3 834	-
Chili	-	-	-	10 000	-	20 000	-	-	-
Chypre	-	-	-	1 852	-	4 495	-208	-	-
Colombie	1 425	-	-	2 335	-	12 944	-	5 700	-
Congo	11 426	-	-	5 779	-	32 401	76	7 949	-
Costa Rica	8 080	-	-	-	10 000	18 279	-	9 601	-
Dominique	-	-	-	-	-	1 840	-	-	-
Egypte	-	-	-	2 000	-	2 000	-	-	-
Equateur	5 440	-	-	6 500	-	6 837	-	11 903	-
Ethiopie	-	-	-	1 111	-	1 111	-	-	-
Fidji	-	-	-	1 009	-	-	280	729	-
Ghana	-	-	-	-	5 000	-	-	5 000	-
Grèce	36 000	-	-	-	-	36 000	-	-	-
Guatemala	-	-	-	10 000	-	5 000	-	15 000	-
Guinée	-	-	-	-	-	-106 600	-	-	-
Guyane	723	-	-	1 184	-	1 184	422	301	-
Haiti	-	-	-	-	5 000	-	-	5 000	-
Honduras	-	509	-	-	-	1 509	-	-	-
Inde	500 000	-	-	250 000	250 000	780 000	-	500 000	-
Indonésie	161 291	-	-	-	-	50 000	-	-	-
Jamaïque	4 000	-	-	4 000	-	8 000	-	161 291	-
Kenya	10 000	-	-	14 110	13 529	-	581	17 018	-
Koweït	-	-	-	75 000	-	-	-	180 000	-
Lesotho	-	1 308	-	1 478	-	4 104	189	-	-
Luxembourg	-	-	-	7 392	10 568	17 674	-3 717	11 827	-
Madagascar	-	-	-	1 661	1 391	3 385	854	813	-
Malaisie	450	-	-	20 000	20 000	40 490	-	20 000	-
Malawi	-	-	-	3 321	1 794	3 148	225	3 782	-
Malï	2 611	-	-	-	-	-	-223	3 534	-
Maroc	5 037	5 010	-	5 000	-	10 020	-1 301	6 226	-
Maurice	-	-	-	699	759	766	-131	1 803	-
Nauru	-	4 503	-	15 000	-	4 503	-	15 000	-
Népal	-	-	-	2 162	2 402	4 583	-19	2 588	-
Népal	-	-	-	5 063	-	5 063	4 425	-	-
Népal	4 925	-	-	-	-	5 863	-	-	-

Tableau 1 (suite)

Pays/ organisation	Solde débiteur (créditeur) reporté du FMSI	Ajustement de contri- butions annoncées antérieu- rement	Contributions en FDI annuées (juils)				Ajustements de change	Solde non versé	Avances versées par les donateurs
			1986	1987	1988 et années ultérieures	Montants reçus en 1986 et 1987			
Contributions générales en monnaies convertibles (juils)									
Népal	-	-	700	700	-	1 400	-	-	-
Nigeria	50 000	-	-	-	-	-	50 000	-	-
Oman	12 000	-	12 000	-	-	-	12 000	-	-
Ouganda	1 000	1 000	3 000	3 000	-	-	9 000	-	-
Pakistan	-	-	72 327	67 967	-	6 387	65 940	-	-
Panama	-	-	2 000	2 000	-	-	2 000	-	-
Papouasie-Nouvelle- Guinée	-	-	12 871	-	-	-1 901	14 771	-	-
Paraguay	30 000	-	-	-	-	24 000	6 000	-	-
Pérou	29 000	-	-	-	-	5 000	20 000	-	-
Philippines	6 006	-	10 000	-	5 000	-	5 108	-	-
Portugal	-	-	15 000	15 000	-	-	15 998	-	-
République arabe syrienne	-	5 372	2 149	2 149	-	-	-	-	-
République de Corée	-	-	28 000	28 000	30 000	-	86 000	-	-
République démocratique allemande	-	-	-	18 736	-	-	18 736	-	-
République démocratique populaire lao	1 900	-	1 900	-	-	-	1 900	-	-
République populaire démocratique de Corée	-	-	21 186	22 321	-	-	43 507	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	1 212	649	1 666	-	2 048	887	-
Rouanda	-	-	4 000	4 000	-	624	8 000	-	-
Sénégal	29 113	-	2 000	2 000	-	-	20 000	-	-
Sierra Leone	94	3 184	4 190	883	-	-	8 039	-	-
Somalie	2 487	-	-	-	-	-	2 487	-	-
Soudan	102 712	-	-	-	-	-	102 712	-	-
Sri Lanka	-	-	3 000	3 000	3 313	36	9 661	-	-
Suriname	2 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	1 832	1 802	1 498	-	1 970	-	5 745	-	-
Thaïlande	-	-	19 825	20 622	-	-	41 087	-	-
Togo	3 917	-	1 493	1 496	1 666	-	5 038	-	-
Trinité-et- Tobago	-	8 378	11 400	13 400	-	-	36 850	-	-
Tunisie	-	-	24 220	22 105	-	-	46 210	-	-
Venezuela	-	-	11 467	-	-	-	11 467	-	-
Yémen démocratique	-	-	4 400	-	-	-	-	4 400	-
Zaire	3 000	-	3 000	-	100 000	-	106 000	-	-
Zambie	517	-	2 242	4 707	-	135	7 049	-	-
Zimbabwe	-	8 075	7 879	9 175	-	185	15 954	-	-
Organisations Computech Engineering Services	-	-	30 000	-	-	-	30 000	-	-
Total partie 1	1 058 766	60 578	1 927 868	1 721 868	589 533	-24 388	2 832 687	2 577 404	-

Tableau I (suite)

Pays/ organisation	Contributions en 1981 annuées en francs					Montants reçus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Solde non versé	Avances versées par les donateurs
	Salde débiteur (créditeur) rapporté du FNUOI	Ajustement de contri- butions annuées antérieu- rement.	1986	1987	1988 et années ultérieures				
Bhoutan	1 320	-	-	-	-	1 320	-	-	-
Bulgarie	-	-	100 000	101 628	95 420	201 690	-64	95 420	-
Chine	-	-	109 718	108 401	-	217 535	584	-	-
Cuba	-	-	23 890	26 482	27 167	51 906	-1 324	27 167	-
Egypte	72 492	-	-	-	-	72 492	-	-	-
Hongrie	-	-	84 211	92 879	124 811	182 038	4 083	125 000	-
Inde	-	-	280 000	280 000	280 000	280 000	-	900 000	-
Pologne	-	-	137 931	189 711	106 897	306 100	28 439	100 000	-
République démocratique allemande	-	-	121 600	150 495	222 909	308 968	-49 035	226 181	-
Turquie	6 011	-67 160	-	-	-	-11 361	-49 788	-	-
Union des Répu- bliques socialistes soviétiques	-	-	654 450	988 935	1 043 339	1 702 196	-118 205	1 079 723	-
Viet Nam	1 000	-	-	-	-	1 000	-	-	-
Yougoslavie	1 053	-	116 505	203 046	193 664	375 277	101 645	137 346	-
Total partiel	81 876	-67 160	1 998 105	2 091 575	2 074 307	3 589 961	-80 375	2 299 817	-
Total, contributions générales	1 137 642	13 418	3 526 173	3 813 543	2 883 840	6 382 638	-105 263	4 877 221	-
Contributions spéciales en monnaies convertibles									
Allemagne, République fédérale d'	-1 429 443	-	2 769 882	6 147 647	6 291 048	7 708 502	-	6 070 832	-40 000
Argentine	-48 815	-	152 282	96 286	-	146 523	-	13 440	-
Australie	-121 788	-	759 847	788 652	946 644	1 678 416	-	694 039	-
Autriche	-490 520	-	367 644	576 886	322 667	648 648	-	148 028	-
Belgique	-	-	177 124	262 485	-	13 000	-	-18 000	-
Brsil	-289 639	-	-	-	-	570 000	-	-420 030	-
Chine d'Ivoire	108 765	-	4 719	-	-	5 029	-	108 765	-
Danemark	-190 893	-	148 713	157 459	2 260	-	-	117 839	-210
Egypte	-28 245	-	26 088	-	-	-	-	-	-2 136
Espagne	-259 901	-	238 850	90 401	-	1 375 841	-	-	-1 306 891
Finlande	-817 302	-	1 103 172	1 061 216	598 924	6 989 251	-	-	-4 282 231
France	5 597	-	-740	-	-	-	-	4 890	-
Hongrie	79 685	-	213 427	64 742	24 578	550 000	-	-	-107 548
Inde	-597 640	-	1 121 194	2 894 657	4 915 398	5 756 468	-	2 877 141	-
Italie	-622 483	-	1 087 822	1 424 701	688 322	1 599 617	-	928 745	-
Japan	31 628	-	-	-	-	-	-	31 628	-282
Malte	-282	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-232 528	-	133 342	307 292	419 795	160 000	-	407 901	-
Pays-Bas	-	-	-	99 885	244 775	100 000	-	243 660	-
République de Corée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique allemande	-95 902	-	-	28 928	-	212 028	-	-	-279 902

Appendix H

Tableau I (Suite)

Pays/ organisation	Contributions au FNUOI annuées pour						Avances versées par les donateurs
	1986	1987	1988 et années ultérieures	Montants reçus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Saldo non versé	
	Ajustement de contri- butions annuées antérieu- rement	1986	1987	1988 et années ultérieures	Montants reçus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Saldo non versé
	Soins débiteur (créditeur) reporté du FNUOI	1986	1987	1988 et années ultérieures	Montants reçus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Saldo non versé
Contributions applicables en monnaie convertible (Suite)							
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-150 310	556 825	779 482	77 162	1 143 359	-	99 800
Suède	72 047	136 201	147 448	196 485	135 000	-	417 171
Suisse	-1 608 536	479 516	2 097 029	1 125 026	1 055 260	-	1 017 785
Vémen démocratique Yémen	-3 474	3 418	56	-	-	-	-
Yugoslavie	-1 041	-	-	-	-	-	-1 041
Organisations							
Apple Computer, (Etats-Unis)	-	-	-	-	-	-	-
(Etats-Unis d'Amérique)	-	-	33 900	-	-	-	33 900
Banque ouest- africaine de développement (Togo)	-	2 800	20	-	2 800	-	20
Egyptian Iron and Steel Company	-10 576	5 863	-	-	-	-	-4 713
Institut supérieur africain de formation et recherche technique (Kenya)	1 253	-5 564	-	-	-	-	-4 311
Kumatt Institute for Higher Technical Training and Research Nobel Chemsatur (Suède)	-48 229	21 253	53 141	-	-	-	26 165
Organisation arabe de développement industriel (Irak)	-	9 040	-	-	9 040	-	-
S.O. des oeus minérales de Vitte (France)	-19 877	-	20 001	-	-20 000	-	20 124
Total partie I	-6 887 229	9 538 743	17 918 014	15 876 974	29 978 337	-	12 978 989
		17 324	9 559	-	25 554	-	1 229
		9 538 743	17 918 014	15 876 974	29 978 337	-	12 978 989
							-6 510 224

TABLEAU I (suite)

Pays/ organisation	Contributions au FID annuées, 1986						Montants reçus en 1986 et 1987	Ajustements de change	Solde non versé	Avances versées par les donateurs
	Solde débiteur (créditeur) reporté du FNUOI	Ajustement de contri- butions annoncées antérieu- rement	1986	1987	1988 et années ultérieures	1986				
Bulgarie	-	-	-	10 640	-	-	10 640	-	-	-
Chine	-295 203	-	-	106 336	-	-	-	-	-	-108 867
Egypte	-	-	-2 789	-3 543	-	-	-	-	-4 332	-
Hongrie	-40 283	-	73 492	17 743	70 446	88 285	-	-	88 113	-
Irak	-194 500	-	19 390	-3 789	-	290 000	-	-	-	-427 999
Pologne	21 117	-	94 338	314 867	438 821	201 172	-	-	688 769	-
République démocratique allemande	-399 396	-	-	374 137	-	603 196	-	-	-	-928 486
Roumanie	-	-	-	68 324	-	-	-	-	68 324	-
Tchécoslovaquie	-230 814	-	189 061	438 746	30 851	487 267	-	-	-	-202 123
Turquie	-210 369	-	117 915	247 200	-	449 332	-	-	-	-294 586
Yougoslavie	-298 897	-	-	-	-	-	-	-	-	-298 897
Organisations Égyptien, Iron and Steel Company	-26 747	-	-5 195	-	-	-	-	-	-	-31 942
Total partiel	-1 692 792	-	485 910	1 648 661	941 118	2 386 252	-	-	796 514	-2 192 869
Total, contributions spéciales	-8 570 021	-	10 024 053	19 563 975	16 418 092	32 264 599	-	-	13 775 503	-8 703 693
TOTAL GENERAL	-7 432 379	13 418	13 500 026	23 377 218	19 081 932	38 747 247	-106 263	-	18 652 724	-8 703 696

Tableau 2

ETAT DES RESSOURCES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU 31 DECEMBRE 1987
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Monnaies convertibles		Monnaies non convertibles	Total
	Contributions générales	Contributions spéciales		
Ressources disponibles pour la programmation				
Solde reporté du FNUDI a/	4 590	-	1 896	6 486
Contributions, 1986-1987	4 180	27 705	6 636	38 521
Contributions, 1988 et années ultérieures	-	22 406	4 469	26 875
Ajustements de change	31	2 961	(462)	2 530
	-----	-----	-----	-----
TOTAL, DISPONIBILITES	8 801	53 072	12 539	74 412
Autorisations				
Projets				
Dépenses, 1986-1987	3 746	20 704	5 363	29 814
Engagements, 1988 et années ultérieures	162	4 583	79	4 824
Non encore exécutés	3 436	13 297	1 562	18 295
	-----	-----	-----	-----
Total partiel	7 344	38 584	7 004	52 932
Dépenses d'appui, 1986-1987				
Contributions générales en monnaies convertibles	487	487	-	-
Contributions spéciales en monnaies convertibles	4	2 530	-	2 534
Monnaies non convertibles b/	662	35	-	697
	-----	-----	-----	-----
Total partiel	1 153	2 565	-	3 717
Réserve pour dépenses d'appui, 1988 et années ultérieures				
Contributions générales en monnaies convertibles	468	-	-	468
Contributions spéciales en monnaies convertibles	-	2 181	-	2 181
Monnaies non convertibles b/	210	4	-	214
	-----	-----	-----	-----
Total partiel	678	2 185	-	2 863
TOTAL, AUTORISATIONS	9 175	43 334	7 004	59 513
	-----	-----	-----	-----
SOLDE A PROGRAMMER	(374) c/	9 738	5 535	14 899

Tableau 2 (suite)

	Monnaies convertibles		Monnaies non convertibles	Total
	Contributions générales	Contributions spéciales		
Situation de trésorerie				
Solde reporté du FNUDI	4 366	9 524	3 400	17 290
Contributions reçues	2 757	29 978	6 012	38 747
Intérêts et autres recettes	3 071	2 928	(202)	5 797
Total partiel	10 194	42 430	9 210	61 834
Décaissements, 1986-1987 (y compris les dépenses d'appui)	4 187	21 859	5 793	31 839
SOLDE DE TRESORERIE	6 007	20 571	3 417	29 995
Engagements non réglés, 1987 et années antérieures	1 022	4 047	1 154	6 223
Engagements, 1988 et années ultérieures	162	4 583	79	4 824
Réserves pour dépenses d'appui, 1988 et années ultérieures	678	2 185	-	2 863
Valeur résiduelle des projets	3 436	13 297	1 552	18 295
TOTAL, ENGAGEMENTS	5 298	24 112	2 795	32 205
SOLDE DE TRESORERIE NON ENGAGE	709 c/	(3 541)	622	(2 210)

a/ Y compris des contributions au FNUDI annoncées tardivement.

b/ Les dépenses d'appui aux projets financés au moyen de monnaies non convertibles sont normalement imputées à l'élément contributions générales en monnaies convertibles. Quelques donateurs ont toutefois consenti à ce que les dépenses d'appui auxdits projets financés par eux soient imputées à leurs contributions en monnaies convertibles.

c/ A rapprocher de la réserve opérationnelle d'un montant de 550 000 dollars.

Tableau 3

ETAT RECAPITULATIF, AU 31 DECEMBRE 1987, DES PROJETS APPROUVES
EN VUE DE LEUR FINANCEMENT PAR LE FINUDI/FDI, CLASSES PAR SECTEUR PRIORITAIRE

Secteurs prioritaires fixés pour le FINUDI/FDI	Nombre de projets	Contributions spéciales générales en monnaies convertibles (non compris les frais généraux) (dollars EU)		Contributions spéciales et générales en monnaies non convertibles (équivalent en dollars EU)	Total (dollars EU)
Mesures spéciales en faveur du dévelop- pement industriel des pays les moins avancés	128	6 272 838	3 320 292	1 892 175	11 485 305
Transfert et adaptation des techniques, mise au point de techniques appropriées, information industrielle	335	17 037 749	6 765 012	1 815 948	25 618 709
Coopération économique et technique entre pays en développement	114	585 231	3 681 062	1 540 154	5 806 447
Formation en groupe et renforcement des institutions de formation industrielle dans les pays en développement	652	17 728 804	4 606 592	15 600 076	37 935 472
Infrastructure institutionnelle pour l'industrie	84	2 979 301	2 004 174	422 493	5 405 968
Industrie de transformation des ressources naturelles locales, y compris industries orientées vers l'exportation	125	10 281 078	2 148 541	533 337	12 962 956
Industries satisfaisant des besoins essentiels et appui aux industries rurales	79	4 275 636	1 867 602	338 189	6 481 427
Activités de promotion	207	23 691 013	3 839 824	1 377 781	28 908 618
Autres activités	56	572 974	2 168 630	134 902	2 876 506
TOTAL	1 780	83 424 624	30 401 729	23 655 055	137 481 408

APPENDICE 1

ACTIVITES DE FORMATION EN 1987 a/

Tableau 1

Stages de formation collective en entreprise organisés en 1987

Secteur	Type de programme				Pays hôte	Nombre de participants			Participants africains
	National	Régional	Inter-régional	Ensemble des pays en développement		dont			
						PPA	Femmes		
Technologie des matières plastiques	-	-	x	Autriche	19	6	3	5	
Fibres synthétiques	-	-	x	Autriche	9	4	1	6	
Fabrication des moules	-	-	x	Autriche	5	3	-	2	
Industrie du coton	-	x	-	Belgique	12	8	-	12	
Entretien des navires petits ou moyens	-	-	x	Belgique	17	5	1	4	
Entretien du matériel ferroviaire	-	x	-	Belgique/Gabon	11	5	-	11	
Moteurs diesel	-	-	x	Chine	15	5	-	7	
Machines agricoles	-	-	x	Chine	14	4	-	8	
Entretien des machines textiles	-	-	x	Chine	14	5	-	3	
Formation de moniteurs - fonderie	-	-	x	Pologne	11	3	-	2	
Remise à neuf de pièces de rechange	-	-	x	Roumanie	12	2	-	3	
Entretien et réparation du matériel ferroviaire	-	x	-	Royaume-Uni/Kenya	15	5	-	15	
Moteurs diesel	-	-	x	Tchécoslovaquie	16	-	1	3	
Sidérurgie	-	-	x	Turquie	13	4	-	2	
Industrie du sucre de betterave et de canne	-	-	x	Turquie	10	4	-	4	
Petites fonderies	-	-	x	Turquie	10	5	-	6	
Industrie du ciment b/	-	-	x	Turquie	22	8	-	16	
Industrie alimentaire	-	-	x	Turquie	9	5	1	8	
Usinage du riz	-	-	x	URSS	15	2	1	2	
Mouture et stockage des céréales	-	-	x	URSS	15	3	1	7	
Industrie des métaux b/	-	-	x	URSS	30	8	-	4	
Industrie des engrais	-	-	x	URSS	13	2	-	3	
Soudure électrique b/	-	-	x	URSS	35	4	-	13	
Sidérurgie b/	-	-	x	URSS	34	9	-	10	
Information industrielle	-	-	x	URSS	15	6	4	6	
Gestion des entreprises agro-industrielles	-	-	x	Yougoslavie	14	2	3	5	
Techniques d'entretien	-	x	-	Zimbabwe	20	7	-	20	
TOTAL					425	124	16	187	

a/ Les chiffres ne tiennent pas compte des personnes ayant participé aux activités de formation organisées dans le cadre de projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

b/ Deux programmes exécutés en 1987.

Tableau 2 a/

Autres stages de formation organisés en 1987

Secteur	Type de programme			Pays hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional		Ensemble des pays en développement	dont		Participants africains
						PMA	Femmes	
Analyse financière et application du COMFAR	-	x	-	Allemagne, République fédérale d'	22	6	2	22
Elaboration, évaluation et financement des projets	-	-	x	Allemagne, République fédérale d'	20	4	4	8
Elaboration, évaluation et financement des projets	-	-	x	Allemagne, République fédérale d'	21	5	6	9
Analyse financière et application du COMFAR	x	-	-	Arabie saoudite	32	-	-	-
Entretien des usines d'engrais	x	-	-	Autriche	17	-	-	-
Minicentrales hydroélectriques	-	-	x	Autriche	17	14	-	14
Analyse financière et application du COMFAR	x	-	-	Bangladesh	12	12	-	-
Contrôle de la pollution de l'air et de l'eau	-	-	x	Belgique	29	4	8	7
Pollution et traitement des déchets dans l'industrie textile	-	-	x	Belgique	11	5	1	11
Analyse financière et application du COMFAR	x	-	-	Bénin	12	12	1	12
Gestion des entreprises industrielles moyennes	-	x	-	Bulgarie	16	14	1	15
Entretien industriel	x	-	-	Cameroun	22	-	-	22
Elaboration et évaluation d'études de faisabilité	x	-	-	Chine	96	96	20	-
Raffinage du pétrole	-	-	x	France	16	1	-	4
Technologies pharmaceutiques	-	x	-	France	21	4	4	21
Gestion, contrôle de la qualité	-	x	-	France	10	-	-	10
Politique en matière d'instrumentation, eu égard en particulier à la réparation et à l'entretien	-	-	-	Hongrie	20	1	-	7
Classification des charbons de bas rang	-	x	-	Hongrie	20	-	-	-
Industrie métallurgique	-	x	-	Hongrie	18	10	-	18
R-D - formulation des pesticides	-	x	-	Inde	10	-	1	-
Contrôle de la qualité - formulation des pesticides	-	x	-	Inde	9	-	2	-
Technologie des pneumatiques et du caoutchouc	-	-	x	Iran (République islamique d')	21	1	-	2
Analyse financière et application du COMFAR	-	x	-	Iraq	9	-	4	-
Gestion des coopératives industrielles	-	x	-	Italie/Pologne	15	10	1	15
Planification industrielle	-	-	x	Japon	7	-	3	1
Amélioration de la qualité des produits industriels	-	-	x	Malaisie	22	1	3	3
Systèmes de construction industrielle	-	x	-	Malaisie	11	2	2	-
Services de conseil aux petites entreprises	-	-	x	Philippines	13	8	1	3

Tableau 2 a/ (suite)

Secteur	Type de programme			Pays hôte	Nombre de participants			
	National	Régional	Inter-régional		Ensemble des pays en développement	dont		
						PMA	Femmes	Participants africains
Conception de centrales électriques	-	-	x	Philippines	14	10	-	7
Évaluation des dommages causés aux maisons par un typhon	-	x	-	Philippines	6	1	-	-
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	-	-	x	Pologne	25	3	4	8
- Technologies et équipements appropriés - métallurgie et transformation des métaux	-	x	-	Pologne	25	7	1	19
Formulation des pesticides	-	-	x	République démocratique allemande	19	3	7	8
Planification industrielle	-	-	x	République démocratique allemande	25	7	5	7
Imprimerie	-	-	x	République démocratique allemande	19	4	2	7
Analyse financière et application du COMFAR	x	-	-	Sainte-Lucie	10	-	4	-
Elaboration, évaluation et financement des projets industriels	-	x	-	Soudan	23	19	4	19
Transport par chemin de fer	-	-	x	Suisse	13	-	-	5
Recours à la CFAO dans l'industrie mécanique de base	-	-	x	Tchécoslovaquie	12	-	2	2
Analyse financière et application du COMFAR	x	-	-	Thaïlande	5	-	4	-
Analyse des résidus de pesticides	-	x	-	Thaïlande	14	-	7	-
Industrie du ciment	-	x	-	Turquie	6	2	-	6
Economies d'énergie dans l'industrie du ciment	-	-	x	Turquie	10	3	-	1
Gestion - valorisation des ressources humaines	-	-	x	URSS	15	5	1	5
Production/gestion - industries mécaniques du bois du secteur public	-	-	x	Yougoslavie	27	8	4	9
Systèmes d'entretien - sidérurgie	-	x	-	Zimbabwe	20	4	-	20
TOTAL					837	286	109	327

a/ Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes ayant participé à des activités de formation organisées dans le cadre de projets opérationnels exécutés par l'ONUDI.

Tableau 3

Nombre de stages individuels et de voyages d'étude ayant débuté en 1987
par nationalité/zone, pays ou territoire d'origine des boursiers

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
AFRIQUE										
Angola	3	1	4	-	-	-	-	-	-	4
Botswana	1	2	3	-	-	-	-	-	-	3
Burundi	9	-	9	-	-	-	-	-	-	9
Cameroun	3	2	5	-	-	-	1	-	1	6
Cap-Vert	5	1	6	-	-	-	-	1	1	7
Congo	1	1	2	-	-	-	-	-	-	2
Côte d'Ivoire	9	-	9	-	-	-	1	-	1	10
Ethiopie	26	2	28	-	-	-	-	-	-	28
Gabon	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Ghana	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
Guinée	6	1	7	-	-	-	-	-	-	7
Guinée équatoriale	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Kenya	1	-	1	-	-	-	2	-	2	3
Libéria	5	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Madagascar	5	4	9	-	-	-	2	-	2	11
Mali	4	-	4	-	-	-	2	-	2	6
Mozambique	15	-	15	-	-	-	-	-	-	15
Niger	11	-	11	-	-	-	-	-	-	11
Nigéria	5	3	8	-	-	-	1	1	2	10
République-Unie de Tanzanie	9	1	10	-	-	-	2	-	2	12
Rwanda	18	-	18	-	-	-	-	-	-	18
Tchad	2	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Togo	8	-	8	-	-	-	-	-	-	8
Zaire	12	-	12	-	-	-	-	-	-	12
Zambie	7	-	7	-	-	-	-	-	-	7
Zimbabwe	7	1	8	-	-	-	2	-	2	10
Total, Afrique	174	19	193	-	-	-	14	2	16	209
AMERIQUES										
Argentine	3	1	4	-	-	-	3	-	3	7
Bolivie	2	3	5	-	-	-	-	-	-	5
Bésil	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2
Chili	11	-	11	-	-	-	1	-	1	12
Colombie	3	1	4	-	-	-	1	-	1	5
Costa Rica	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1
Cuba	4	1	5	-	-	-	8	2	10	15
El Salvador	4	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Guyana	1	-	1	-	-	-	-	2	2	3
Honduras	1	1	2	-	-	-	-	-	-	2
Jamaïque	-	3	3	-	-	-	-	-	-	3
Mexique	5	1	6	-	-	-	-	-	-	6
Montserrat	-	2	2	1	1	2	-	-	-	4
Nicaragua	4	1	5	-	-	-	-	-	-	5
Paraguay	6	2	8	-	-	-	-	-	-	8
Pérou	3	1	4	-	-	-	7	3	10	14
Venezuela	23	7	30	-	-	-	-	-	-	30
Total, Amériques	70	24	94	2	1	3	22	7	29	126
ASIE ET PACIFIQUE										
Afghanistan	5	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Bangladesh	2	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Birmanie	10	3	13	-	-	-	-	-	-	13
Chine	114	19	133	3	-	3	60	17	77	213
Inde	218	5	223	1	-	1	13	-	13	237
Indonésie	12	2	14	-	-	-	-	-	-	14
Iran (République islamique d')	30	2	32	-	-	-	-	-	-	32
Maldives	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Mongolie	9	2	11	2	-	2	-	-	-	13

Tableau 3 (suite)

Nationalité/zone, pays ou territoire d'origine	Nombre de boursiers placés									
	PNUD			Programme ordinaire			Autres programmes			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
ASIE ET PACIFIQUE (suite)										
Népal	15	2	17	-	-	-	-	-	-	17
Pakistan	13	-	13	-	-	-	-	-	-	13
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	-	1	-	-	-	2	-	2	3
Philippines	9	10	19	-	-	-	6	4	10	29
République de Corée	31	4	35	-	-	-	1	-	1	36
République démocratique populaire lao	3	-	3	-	-	-	-	-	-	3
République populaire démocratique de Corée	19	-	19	-	-	-	-	-	-	19
Sri Lanka	24	7	31	-	-	-	2	-	2	33
Thaïlande	5	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Tonga	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Viet Nam	53	11	64	-	-	-	-	-	-	64
Total, Asie et Pacifique	575	67	642	6	-	6	84	21	105	753
ETATS ARABES										
Algérie	39	1	40	-	-	-	4	-	4	44
Bahrein	6	-	6	-	-	-	-	-	-	6
Egypte	23	5	28	-	-	-	-	-	-	28
Iraq	7	1	8	-	-	-	1	-	1	9
Jordanie	6	3	9	-	-	-	-	-	-	9
Koweït	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1
Maroc	15	-	15	-	-	-	-	-	-	15
République arabe syrienne	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Tunisie	25	1	26	-	-	-	1	-	1	27
Yémen démocratique	3	1	4	-	-	-	-	-	-	4
Total, Etats arabes	125	12	137	-	-	-	6	1	7	144
EUROPE										
Albanie	31	-	31	-	-	-	-	-	-	31
Bulgarie	54	13	67	-	-	-	5	1	6	73
Chypre	4	1	5	-	-	-	-	-	-	5
Grèce	8	4	12	-	-	-	-	-	-	12
Hongrie	39	3	42	-	-	-	-	-	-	42
Pologne	34	3	37	1	-	1	-	-	-	38
Portugal	1	2	3	-	-	-	-	-	-	3
Roumanie	15	1	16	-	-	-	3	-	3	19
Tchécoslovaquie	40	5	45	-	-	-	-	-	-	45
Turquie	8	1	9	-	-	-	-	-	-	9
Yougoslavie	20	3	23	-	-	-	-	-	-	23
Total, Europe	254	36	290	1	-	1	8	1	9	300
TOTAL GENERAL	1 198	158	1 356	9	1	10	134	32	166	1 532 b/

a/ Les Etats arabes africains (Algérie, Egypte, Maroc, Soudan, Tunisie) figurent sous "Etats arabes".

b/ Y compris 191 femmes, 144 boursiers de pays classés parmi les moins avancés, 323 boursiers de pays africains (y compris les Etats arabes africains).

Tableau 4

Stages individuels et voyages d'étude ayant débuté en 1987,
par pays, zone géographique ou territoire d'accueil a/ b/

Pays, zone géographique ou territoire d'accueil	Nombre de boursiers placés			Total
	PNUD	Programme ordinaire	Autres programmes	
Algérie	1	—	—	1
Allemagne, République fédérale d'	182	—	39	221
Argentine	2	—	4	6
Australie	12	—	1	13
Autriche	94	3	30	127
Autriche (Siège de l'ONU/DI)	88	—	7	95
Barbade	1	—	—	1
Belgique	35	—	4	39
Botswana	1	—	—	1
Brésil	31	—	3	34
Bulgarie	2	—	—	2
Cameroun	4	—	1	5
Canada	32	—	1	33
Cap-Vert	—	—	2	2
Chine	10	—	6	16
Colombie	—	—	4	4
Comores	2	—	—	2
Costa Rica	3	—	—	3
Côte d'Ivoire	—	—	2	2
Cuba	2	—	—	2
Danemark	15	—	6	21
Egypte	24	—	—	24
Emirats arabes unis	2	—	—	2
Equateur	6	—	—	6
Espagne	23	—	3	26
Etats-Unis d'Amérique	183	—	17	200
Finlande	5	—	1	6
France	181	—	12	193
Gabon	1	—	—	1
Grèce	5	—	—	5
Honduras	5	—	4	9
Hong-kong	7	—	—	7
Hongrie	61	—	2	63
Inde	48	—	—	48
Indonésie	2	—	—	2
Irlande	11	1	1	13
Japon	113	—	12	125
Jordanie	1	—	—	1
Kenya	22	—	1	23
Koweït	—	—	1	1
Luxembourg	1	—	—	1
Madagascar	1	—	—	1
Malaisie	20	—	—	20
Malawi	—	—	1	1
Maroc	4	—	—	4
Maurice	3	—	—	3
Mexique	7	—	—	7
Niger	2	—	—	2
Nigéria	1	—	—	1
Norvège	4	—	—	4
Nouvelle-Zélande	1	—	—	1
Pakistan	2	—	—	2
Panama	3	—	2	5
Pays-Bas	34	1	5	40
Philippines	29	—	—	29
Pologne	27	—	9	36
Portugal	13	—	—	13
République de Corée	16	—	3	19
République démocratique allemande	31	—	—	31
République populaire démocratique de Corée	—	—	2	2
République-Unie de Tanzanie	3	—	—	3
Réunion	2	—	—	2
Royaume-Uni	229	2	31	262
Sénégal	10	—	8	18
Seychelles	2	—	—	2
Singapour	16	—	—	16

Tableau 4 (suite)

Pays, zone géographique ou territoire d'accueil	Nombre de boursiers placés			Total
	PEUD	Programmes ordinaire	Autres programmes	
Sri Lanka	5	-	-	5
Suède	17	-	-	17
Suisse	57	-	4	61
Tchécoslovaquie	76	-	-	76
Thaïlande	19	-	-	19
Togo	6	-	-	6
Trinité-et-Tobago	1	-	-	1
Tunisie	29	-	-	29
Union des Républiques socialistes soviétiques	16	3	-	19
Yougoslavie	18	-	1	19
Zaïre	1	-	-	1
Zimbabwe	1	-	-	1
TOTAL	2 020	10	249	2 279

a/ Lorsque le stage individuel ou le voyage d'étude suppose un séjour dans plusieurs pays, zones géographiques ou territoires, il est pris en compte pour chacun de ceux-ci. Par conséquent, les totaux de ce tableau ne coïncident pas avec ceux du tableau 3.

b/ Sur l'ensemble de ces stages et voyages 488, soit 21,4 %, ont été organisés dans des pays en développement, ce qui a contribué à promouvoir la coopération technique entre ces pays.

APPENDICE J

ACCORDS CONCLUS PAR L'ONUOI EN 1987

Accords avec des Etats

Autriche

Echange de lettres, datées des 9 et 13 janvier 1987, entre le Directeur général et le représentant permanent de l'Autriche auprès de l'ONUOI concernant le Service de l'ONUOI en Autriche pour le renforcement de la coopération industrielle avec les pays en développement et la promotion des investissements dans ces pays

Brésil

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, signé le 1er septembre 1987

Accord de travail entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUOI) et le Service national d'apprentissage industriel (SENAI), signé le 4 septembre 1987

Bulgarie

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUOI) et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie, signé le 15 juillet 1987

Espagne

Echange de notes des 30 juillet, 28 septembre, 14 octobre et 23 octobre 1987, entre la Mission permanente de l'Espagne auprès de l'ONUOI et l'ONUOI concernant la troisième Consultation sur l'industrie pharmaceutique, Madrid, 5-9 octobre 1987

Etats-Unis d'Amérique

Echange de lettres des 30 octobre 1986 et 2 juillet 1987 entre le Directeur général et le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'ONUOI au sujet du Service de l'ONUOI de Washington D.C. pour la promotion du développement industriel dans les pays en développement

Finlande

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République de Finlande concernant les experts associés, signé le 6 avril 1987

France

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République française concernant les dispositions à prendre pour la deuxième Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle, Paris (France), 14-18 septembre 1987, signé le 22 juillet 1987

Hongrie

Mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Institut de recherche économique et d'études de marché, Budapest, signé le 22 septembre 1987

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République populaire hongroise concernant les dispositions pour la première Consultation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur l'industrie des métaux non ferreux, signé le 21 octobre 1987

Italie

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement italien concernant les experts associés, signé le 15 janvier 1987

Japon

Mémoire relatif au projet interrégional du Service de l'ONU/IDI au Japon pour la promotion des investissements industriels dans les pays en développement, signé les 21 et 22 octobre 1987 par le représentant permanent du Japon auprès de l'ONU/IDI et le Directeur général

Norvège

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement du Royaume de Norvège concernant les experts associés, signé le 22 octobre 1987

Philippines

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU/IDI) et le Gouvernement de la République des Philippines (Conseil de l'assistance technique) concernant la poursuite des programmes communs de coopération en matière de formation qui doivent être exécutés aux Philippines entre 1988 et 1991, signé le 19 novembre 1987

Pologne

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République populaire de Pologne, concernant les dispositions pour la première Consultation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur l'industrie de la pêche, signé le 21 mai 1987

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Ecole centrale de planification et de statistique de Pologne, signé les 18 août et 28 octobre 1987

Mémoire d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République populaire de Pologne, signé le 28 octobre 1987

République de Corée

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement de la République de Corée, signé le 15 avril 1987

République démocratique allemande

Accord de travail entre la Commission du Plan de la République démocratique allemande et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, signé le 13 octobre 1987

Suède

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant les experts associés, signé le 29 septembre 1987

Suisse

Accord entre la Confédération suisse représentée par la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel concernant l'organisation d'un stage de formation dans l'entreprise dans le domaine de l'application de colorants à différents substrats, signé les 17 novembre 1986 et 13 février 1987

Tchécoslovaquie

Mémoire d'accord entre le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel concernant la coopération en matière de développement industriel, signé le 27 avril 1987

Thaïlande

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement thaïlandais concernant l'organisation de la deuxième session ordinaire de la Conférence générale de l'ONU/IDI, signé le 30 septembre 1987

Tunisie

Déclaration commune d'intention en vue du renforcement de la coopération entre le Gouvernement de la République tunisienne et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), signé le 3 octobre 1987

Accord: avec des institutions spécialisées et d'autres organisations du système des Nations Unies

Institutions spécialisées et apparentées

OIT

Accord entre l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Protocole concernant l'entrée en vigueur de cet accord, signés le 14 septembre 1987

AIEA

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Agence internationale de l'énergie atomique, signé le 9 octobre 1987

Organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies

FNULAD

Lettre d'accord entre le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, signée le 22 octobre 1987

Accords avec d'autres organisations intergouvernementales

CAEM

Echange de lettres des 9 mai, 23 mai et 13 novembre 1986 et du 15 janvier 1987, entre le Directeur général et le Secrétaire du Conseil d'assistance économique mutuelle, confirmant l'Accord de coopération conclu entre le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et l'ancienne ONUUDI

Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre

Accord établissant des relations entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre, signé le 3 avril 1987

OADI

Accord établissant des relations entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation arabe de développement industriel, signé le 8 novembre 1987

Organisation de consultation industrielle du Golfe

Accord établissant des relations entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation de consultation industrielle du Golfe, signé les 22 et 31 octobre 1987